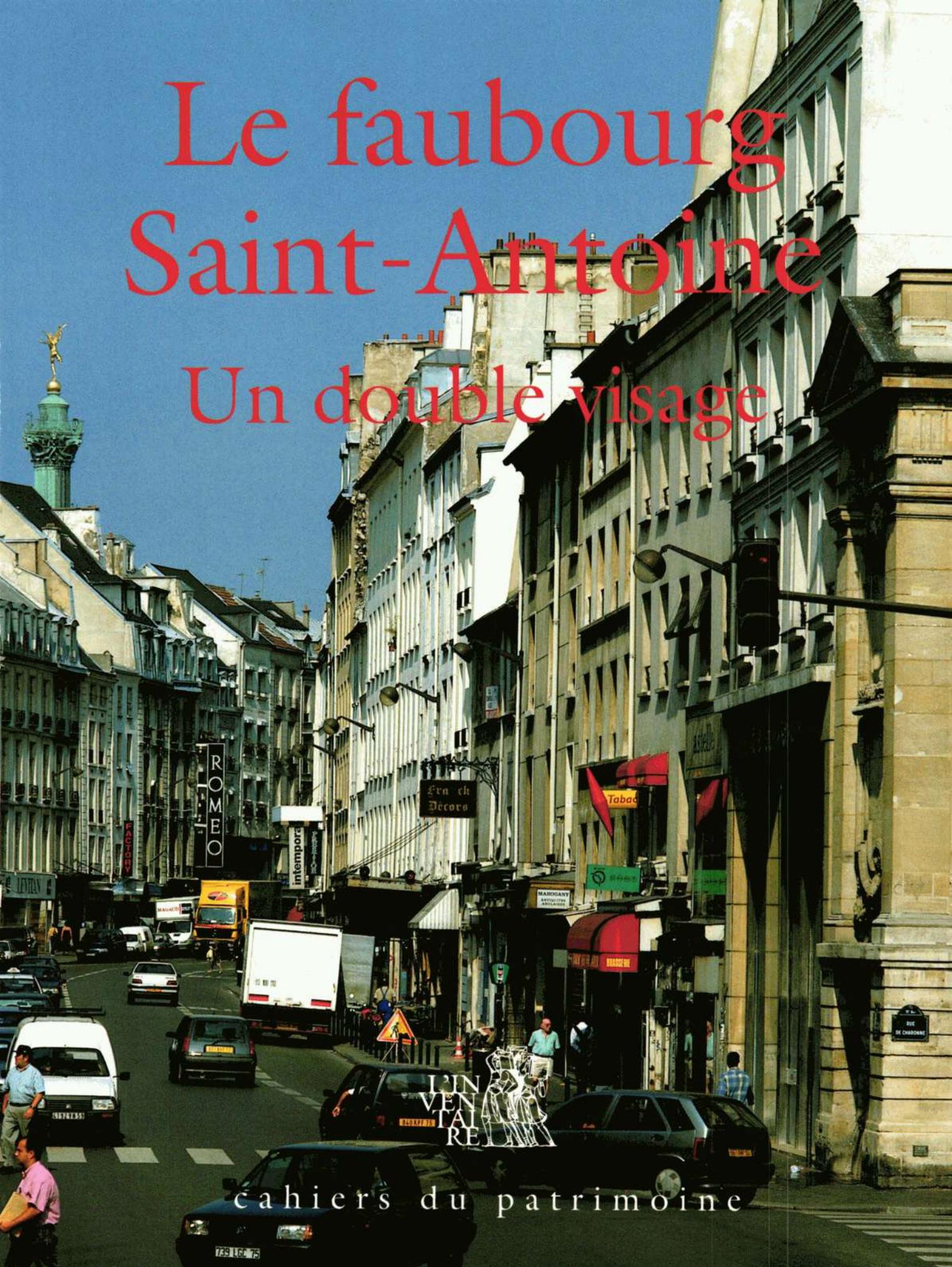


# Le faubourg Saint-Antoine

## Un double visage



cahiers du patrimoine

25 mars 1969

(...)

En même temps qu'il complète nos connaissances, il [l'inventaire] suggère une mise en question sans précédent des valeurs sur lesquelles ces connaissances se fondent. Les objets d'archéologie peuvent être définis en tant que témoins. On les rassemble selon des méthodes d'ordre scientifique, ou qui tentent de l'être. L'inscription inconnue rejoint l'inscription connue, et le morceau d'architrave, la colonne mutilée. Il n'en va pas de même des œuvres d'art. Au musée, dans notre mémoire, dans nos inventaires, l'objet inconnu, depuis un siècle, rejoint moins l'objet connu que l'œuvre dédaignée ne rejoint l'œuvre admirée. L'inventaire qui rassemblait les statues romaines de Provence n'était pas de même nature que celui qui leur ajoute les têtes de Roquepertuse et d'Entremont.

Il ne s'agit pas seulement d'une « évolution du goût ». (Évolution d'ailleurs troublante, comme celle de la mode, car nul n'a expliqué ce qui pousse les hommes à être barbus sous Agamemnon, Henri IV et Fallières et rasés sous Alexandre ou Louis XV.) Ce n'est pas seulement le goût qui, dans les inventaires, ajoute les statues romaines aux statues romaines, et les œuvres gothiques aux œuvres romaines avant de leur ajouter les têtes d'Entremont. Mais ce ne sont pas non plus les découvertes, car les œuvres gothiques n'étaient point inconnues : elles n'étaient qu'invisibles. Les hommes qui recouvreront le tympan d'Autun ne le voyaient pas, du moins en tant qu'œuvre d'art. Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit devenue visible. Et elle n'échappe pas à la nuit par la lumière qui l'éclaire comme elle éclaire les roches, mais par les valeurs qui l'éclairent comme elles ont toujours éclairé les formes délivrées de la confusion universelle. Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs ; il n'est pas le résultat d'une énumération, mais d'un filtrage.

Nous écartons, nous aussi, les œuvres que nous ne voyons pas. Mais que nous puissions ne pas les voir, nous le savons, et sommes les premiers à le savoir ; et nous connaissons le piège de l'idée de maladresse. Si bien que nous ne tentons plus un inventaire des formes conduit par la valeur connue : beauté, expression, etc. qui orientait la recherche ou la résurrection, mais, à quelques égards, le contraire : pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à découvrir, l'objet d'une question fondamentale.

Et c'est pourquoi nous espérons mener à bien ce qui ne put l'être pendant cent cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit.

André MALRAUX

Couverture :

*La rue du faubourg Saint-Antoine  
en allant vers la place de la Bastille.*

Le faubourg Saint-Antoine

Un double visage

Édité par l'APPIF, Paris, 1998  
© Association pour le Patrimoine de l'Île-de-France (APPIF)  
DRAC, Grand-Palais, porte C, avenue Franklin-D-Roosevelt, 75008 Paris  
Dépôt légal : août 1998  
ISBN 2-905913-26-6 / ISSN 0762 - 1671

# Le faubourg Saint-Antoine

## Un double visage

par

Dominique Hervier

Marie-Agnès Férault

avec le concours de

Françoise Boudon

Photographies

Christian Décamps

Philippe Rivière

Jean-Bernard Vialles

Cartographie et relevés graphiques

Thierry Lochard

Pascal Pissot



ÎLE-DE-FRANCE, INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

*Le faubourg Saint-Antoine, un double visage*

par Dominique Hervier, Françoise Boudon, Marie-Agnès Férault.

Photographies : Christian Décamps, Philippe Rivière, Jean-Bernard Vialles.

Cartographie : Thierry Lochard, Pascal Pissot.

Paris : APPIF, 1998.

200 pages, 223 ill., cartes, dessins ; 21 x 27 cm.

Cahiers du Patrimoine, 51 ; ISSN 0762 - 1671 ; ISBN 2-905913-26-6

## CAHIERS DU PATRIMOINE N° 51

L'enquête d'inventaire et sa publication ont été réalisées par  
le service régional de l'Inventaire général, Direction régionale des Affaires culturelles de l'Île-de-France

éditée par l'Association pour le Patrimoine de l'Île-de-France  
Jean JACQUART, *Président*

avec un financement de la Direction du Patrimoine, sous-direction des Monuments historiques

### *Direction de l'enquête et de la publication*

Dominique HERVIER, *conservateur général du Patrimoine  
conservateur régional de l'Inventaire de l'Île-de-France*

### *Enquête d'Inventaire*

Marie-Agnès FÉRAULT, *ingénieur d'études, service régional de l'Inventaire de l'Île-de-France*  
Évelyne SAINT-PAUL, *chercheur à l'association pour le Patrimoine de l'Île-de-France*  
Nicolas FAUCHERRE, *archéologue au service régional de l'archéologie*  
Hélène DELANOË, *chargée d'études à la mission du Patrimoine ethnologique*

### *Recherches d'archives*

Évelyne SAINT-PAUL

### *Photographies*

Christian DÉCamps, Bernard EMMANUELLI,  
Philippe RIVIÈRE, Jean-Bernard VIALLES

### *Système informatique et cartographie*

Thierry LOCHARD, *architecte, ingénieur de recherche, service régional de l'Inventaire de Languedoc-Roussillon*  
Pascal PISSOT, *architecte, technicien de recherche, service régional de l'Inventaire de l'Île-de-France*  
avec le concours de Véronique MARZO-MARILL, *architecte*

### *Relevés graphiques et axonométries*

Pascal PISSOT

### *Restitution T.R.A.P.U.*

Institut géographique national

### *Expertises dendrochronologiques*

C. ORCEL, C. DORMOY, ARCHÉOLABS

### *Relecture*

Comité de publication de la sous-direction de l'Inventaire général et de la documentation du Patrimoine,  
Isabelle BALSAMO, *conservateur en chef du Patrimoine*  
Monique CHATENET, *conservateur en chef du Patrimoine*  
Françoise HAMON, *maître de conférences à l'université de Paris IV – Sorbonne*  
Claude MIGNOT, *professeur d'histoire de l'art à l'université François-Rabelais – Tours*

### *Saisie*

Claude GAULT, Natacha DEVILLE

Cet ouvrage a pu voir le jour grâce au soutien constant dont a bénéficié le service régional de l'Inventaire de la part de la sous-direction des Monuments historiques. Laurent Heulot, alors *responsable de la mission Patrimoine et villes*, eut tout d'abord, en 1983, l'idée de faire procéder à un diagnostic sur ce secteur du faubourg Saint-Antoine appelé à connaître de nombreux bouleversements. Michel Rébut-Sarda, alors *sous-directeur des monuments historiques* et Anne-Marie Cousin, *chef de la mission du patrimoine urbain*, ont bien voulu continuer à soutenir ce projet ; qu'ils trouvent ici tous trois l'expression de notre gratitude.

Dès le début de l'enquête, les conseils éclairés de Jean-Pierre Babelon, *membre de l'Institut*, les encouragements de Francis Chassel, alors *directeur régional de l'architecture et de l'environnement*, et ceux de Thierry Bondoux, à l'époque *directeur régional des Affaires culturelles de l'Île-de-France*, nous furent très précieux.

Que soient également remerciés tous ceux qui ont bien voulu aider et enrichir ce travail : Francine Arnal, *conservateur général du Patrimoine*, alors *conservateur régional de l'Inventaire de Languedoc-Roussillon*, Jean Jacquart, *professeur d'histoire émérite à l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne*, François Loyer, *directeur de recherches au C.N.R.S.*, Marianne de Thézy, *conservateur à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris*, Roxane Debuisson qui a très libéralement mis ses collections à notre disposition.

Enfin, que Françoise Boudon, *ingénieur de recherche au C.N.R.S., URA 1012 (CNRS – Université de Paris IV)*, dont l'engagement fut décisif pour la conception de cet ouvrage, trouve ici l'expression d'une reconnaissance particulière.

Notre gratitude va également aux habitants, artisans et commerçants du faubourg Saint-Antoine qui nous ont accueillis avec beaucoup de compréhension et de gentillesse.

*À la mémoire d'André Chastel*

#### Abréviations et conventions

*	Édifice ou cour faisant l'objet d'une monographie dans la troisième partie
<b>BHVP</b>	Bibliothèque historique de la Ville de Paris
<b>A.D.</b>	Archives départementales
<b>Arch. Nat.</b>	Archives Nationales
<b>m. cent.</b>	Minutier central
<b>Cadastre 1836</b>	Plan dit Vasserot
<b>Turgot</b>	Plan dit de Turgot

# Sommaire

---

<u>Préface</u>	15
<i>Michel Melot, conservateur général des bibliothèques</i>	
<u>Introduction</u>	19
<i>Dominique Hervier</i>	
<u>PREMIÈRE PARTIE</u>	31
Un territoire à double vocation, <i>Dominique Hervier, Marie-Agnès Féraut</i>	31
Ville et faubourg prennent leurs marques, <i>Dominique Hervier</i>	43
<u>DEUXIÈME PARTIE</u>	63
Manières d'habiter et de travailler, <i>Dominique Hervier</i>	63
Les lieux du commerce, <i>Dominique Hervier</i>	83
L'architecture ordinaire aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles, <i>Françoise Boudon</i>	93
<u>TROISIÈME PARTIE : Monographies</u>	115
<i>Marie-Agnès Féraut, avec le concours d'Évelyne Saint-Paul pour la transcription des textes</i>	
<i>Cour de l'Étoile-d'Or</i> , 75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI <sup>e</sup> arr.	116
31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI <sup>e</sup> arr.	121
<i>Cour du Bel-Air</i> , 52-62, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 49-51, rue de Charenton, XII <sup>e</sup> arr.	127
<i>Cour de la Maison-Brûlée</i> , 89, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI <sup>e</sup> arr.	133
<i>Cour Saint-Joseph</i> et <i>Cour Jacques-Viguès</i> , 5, rue de Charonne, XI <sup>e</sup> arr.	144
8-12, rue Saint-Nicolas, XII <sup>e</sup> arr.	149
14, place de la Bastille, 2-4, boulevard Richard-Lenoir, XI <sup>e</sup> arr.	154
24, rue de Lappe, XI <sup>e</sup> arr.	158
<i>Cour des Bourguignons</i> , 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 59-61, rue de Charenton, XII <sup>e</sup> arr.	161
<u>NOTES</u>	167
<u>ANNEXES</u>	177
<i>Marie-Agnès Féraut, Pascal Pissot, Évelyne Saint-Paul</i>	
Tableau chronologique	177
Tableaux et cartes d'apparition des cours, des passages et des rues sur les plans anciens	178
Liste des édifices datés, projetés et réalisés, par ordre alphabétique de rue	182
Listes des noms d'architectes, d'entrepreneurs et d'artisans, et des commanditaires	186
Table des matières	196



« *À deux pas de la place de la Bastille,  
dans le faubourg Saint-Antoine, on dit encore “je vais à Paris”[...].*  
*Ce faubourg a ses mœurs et ses usages propres, et même sa langue propre[...].*  
*On connaît cette maison sous le nom de maison “Au Roi de Siam”,*  
*celle-là s’appelle “Étoile d’Or”, celle-ci “Cour des deux sœurs”, celle-là “Nom de Jésus”,*  
*d’autres portent comme appellation “Panier fleuri”, ou “Saint-Esprit”,*  
*ou “Bel Air” ou “La Muette” ou “La bonne graine”. »*

Sigmund Engländer  
Geschichte der französischen  
Arbeiterassocationen,  
Hambourg 1864, III, p. 126

in Walter Benjamin,  
*Paris capitale du XIX<sup>e</sup> siècle.*  
*Le livre des Passages*, p. 538.



# Préface

---

Sous chaque ville existe une autre ville, et sous cette ville, encore une autre ville. On les croit enfouies, démolies, mortes, mais elles vivent encore. Elles continuent d'orienter la ville et de guider nos pas. Les villes les plus consolidées sont des plates-formes instables, flottant sur les plaques tectoniques de l'histoire. L'Inventaire général est un des outils que nous avons pour connaître les courants qui les entraînent, capter les messages enchevêtrés des architectures, déchiffrer le sens de la ville dans sa durée et dans son devenir.

Il est très étonnant de surprendre ce phénomène au cœur même de Paris. L'évolution de la ville actuelle ne semble résulter que des exigences de sa prodigieuse activité. Il n'en est rien. Ce livre met en évidence les persistances dont nous n'avons même plus conscience et qui déterminent, sans que l'on sache pourquoi, la forme que prend aujourd'hui la ville et, par conséquent, notre habitat et nos habitudes. Le faubourg Saint-Antoine n'est pas exceptionnel à cet égard, mais c'est ce qu'on appelle un « cas d'école » que les chercheurs de l'Inventaire ont su examiner avec patience pour en tirer les leçons. Vous apprendrez en lisant ce livre que l'on trouve en plein centre de Paris, prolongeant le Marais du côté de la Bastille, des rues et des immeubles dont l'évolution ne répond de nos jours qu'aux besoins des jardiniers et des marchands de bois qui les ont construits au XVII<sup>e</sup> siècle et que les principes de la circulation respectent encore ceux des artisans qui devaient dégager l'accès de leurs ateliers. Le faubourg Saint-Antoine, entre Le Louvre et Vincennes, conserve les témoignages vivants d'un lieu extraordinaire qui fut campagne et ville, jardins et artisanat, puis industrie, mêlée des premières « grandes surfaces » de commerce, lieu d'habitat et lieu de travail, à domicile ou en vastes ateliers, maisons d'ouvriers et maisons de maître, bref une encyclopédie bâtie des activités humaines. A cette richesse s'ajoute la liberté dans laquelle le faubourg s'est développé, liée à des circonstances que ce livre explique et qu'il faut savoir. Quel plus beau chantier pour l'Inventaire général ?

Comprendre la ville c'est savoir la représenter. Rien n'est plus difficile. Par la lecture systématique des archives, des décors et des architectures, l'Inventaire modélise l'histoire des lieux. La représentation à laquelle il parvient, faite de descriptions méthodiques (d'où l'importance accordée aux monographies), de l'élaboration de typologies, de documents anciens et de témoignages actuels, textuels ou imagés, sert alors de support aux analyses. L'Inventaire est alors un terrain d'accueil des sciences humaines. Histoire, urbanisme, sociologie, ethnologie : on verra défiler dans cet ouvrage l'amorce de réflexions empruntant à toutes ces disciplines : lorsque, par exemple, on comprend l'usage et la répartition sociale de l'habitat à partir du relevé minutieux des façades ou de la finition du second œuvre, lorsqu'on s'interroge sur l'adaptation de la configuration des lieux aux pratiques des anciens métiers du bois ou du bronze (les maisons du métal sont plus basses, apprend-on, que celles où l'on travaillait le bois), etc.

Cette approche clinique est une histoire de l'art, si l'on veut ne pas restreindre cette discipline à la découverte plus ou moins fortuite des trésors oubliés (que l'on trouvera, par ailleurs, ici-même) mais l'étendre à l'étude de l'évolution des modèles de valeurs propres à chaque époque et à chaque catégorie de la population. Le chapitre sur « l'architecture ordinaire » parisienne du faubourg Saint-Antoine est à ce titre un exercice remarquable : il s'agit bien d'art. On le sait aujourd'hui où l'on voit apparaître une sorte de « pittoresque de la banalité ». Même si l'art est modeste, il n'en constitue pas moins une esthétique. Il faut là encore savoir décrire pour comprendre, comprendre pour voir et voir pour juger. L'Inventaire est une formidable machine à apprendre à voir. C'est pourquoi cet ouvrage est dédié à André Chastel, inventeur, avec André Malraux, de « l'Inventaire », dans ce souci d'une histoire de l'art ouverte à toutes les formes esthétiques, dans leur totalité et leur particularité, leur contingence et leur durée.

Le travail de l'Inventaire, tout savant qu'il soit, n'est pas une vue de l'esprit. Il faut se réjouir d'en voir les effets : le Conseil de Paris vient tout récemment, le 8 juin 1998, d'adopter un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S. « fin ») qui préserve les cours et le centre des constructions, ici répertoriées et étudiées, qui font l'originalité – on dirait aujourd'hui le charme – du faubourg. Une exposition dans les deux mairies d'arrondissement et un catalogue, complémentaire à ce livre, font dès cette année, de ce patient travail, un moyen de sensibilisation, d'information et d'enseignement des populations.

Il faut savoir gré aux auteurs des recherches consignées dans cet ouvrage d'avoir respecté la rigueur et réalisé les ambitions de l'Inventaire. Il ne sont pas partis de rien : Paris n'est pas la moins connue de nos villes et la Commission du Vieux Paris mène bien et depuis longtemps l'enquête. Ils ne sont pas partis seuls : au moment des bouleversements amenés par la construction du nouvel opéra, les Monuments historiques ont souhaité disposer d'une étude en plusieurs volets : archéologie du site de l'Opéra, dossiers d'urgence sur les maisons et la gare qui allaient être détruites, étude d'ethnologie sur les ébénistes qui font



la réputation du quartier. L'étude de l'Inventaire s'est constamment enrichie de ces apports. Les traitements informatiques du Centre national universitaire de calcul de Montpellier, les axonométries de l'I.G.N. ont permis une analyse très fine des représentations du secteur. Une coopération très poussée avec les architectes des bâtiments de France et ceux de l'Atelier parisien d'urbanisme (A.P.U.R.) a été constamment entretenue. Que tous soient félicités et remerciés d'une coopération exemplaire dont j'ai plaisir à présenter ici le fruit.

Michel MELOT  
Conservateur général des Bibliothèques  
Chargé de la sous-direction de l'Inventaire général  
et de la documentation du patrimoine





# Introduction

---

À l'Est de Paris, le faubourg Saint-Antoine, aujourd'hui partagé entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, fait partie de ces faubourgs si anciennement formés, si proches du cœur de Paris qu'ils en sont, de nos jours, parties constitutantes et ne présentent, à première vue, que des caractéristiques urbaines. Aussi, faut-il tout d'abord évoquer les conditions de développement de cette partie de la capitale pour mieux percevoir sa singularité actuelle.

## La formation du faubourg Saint-Antoine

Dès 1162, Louis le Jeune fait construire à Vincennes un petit pavillon de chasse qui est relié à la Ville par le chemin dit de Paris.<sup>1</sup> C'est en bordure de ce chemin, à environ deux kilomètres de l'actuelle place de la Bastille, qu'eut lieu, dès 1198, la fondation par Foulque, curé de Neuilly, d'un établissement chargé de recevoir les femmes dévoyées : ce fut déterminant pour la naissance du faubourg.

En effet, en 1204, l'évêque de Paris, Eudes, décide de transformer cette communauté en une abbaye rattachée à l'ordre de Citeaux. L'abbaye des Dames de Saint-Antoine, largement dotée, étend peu à peu sa juridiction sur un vaste

territoire environnant (actuels XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et – partiellement – XX<sup>e</sup> arrondissements) ; le grand chemin de Paris devient alors chemin de Saint-Antoine et son rôle ne cesse plus de s'affirmer entre la ville et l'abbaye. D'autant plus qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la construction de la bastille Saint-Antoine puis la présence, dès 1550 environ, de la porte du même nom concentrent au débouché du chemin les échanges avec la ville<sup>2</sup> et préparent le développement, dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, de l'urbanisation dans les îlots les plus proches de Paris. Par ailleurs, grâce à des priviléges octroyés en 1471 par Louis XI à l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs, les religieuses peuvent accueillir et retenir sur leurs terres des artisans qui ont le droit d'exercer leur industrie en dehors des corporations.<sup>3</sup> Même si, à diverses reprises sous l'Ancien Régime, ces conditions de travail favorisant l'esprit d'entreprise sont modifiées et les priviléges amoindris, ils n'en constituent pas moins des facteurs très favorables au peuplement du faubourg dès la fin du Moyen Âge.

Plusieurs raisons expliquent ainsi la constitution d'un faubourg où les influences de la ville et des campagnes environnantes se font tour à tour sentir. Tout d'abord, le rôle majeur de la rue du Faubourg-Saint-Antoine qui conduit, depuis le règne de Philippe Auguste et surtout celui de Charles V, à la plus importante des résidences royales des environs de Paris. Ensuite, plusieurs chemins qui sillonnent le territoire partent en éventail de la Bastille : chemins de la Roquette, de Charonne et surtout de Charenton qui mène, lui aussi, à de belles résidences royales et seigneuriales sur les bords de la Seine et de la Marne. Enfin, la proximité de la Seine, par où arrive le bois de chauffage et, dans une moindre mesure, le bois d'œuvre, a permis d'occuper de grands espaces pour stocker le bois ; ces « chantiers » ont alors constitué une précieuse réserve foncière qui devait faciliter au XIX<sup>e</sup> siècle l'expansion des constructions.<sup>4</sup> Sur ce territoire bien situé, qui bénéficie de conditions économiques exceptionnelles, se développent des artisanats divers et se crée un milieu social particulier dont les us et coutumes, inscrits dans les formes architecturales, ont perduré jusqu'à nos jours.<sup>5</sup>

Un arrêt du Conseil royal du 4 août 1638 délimite l'extension de Paris et de ses faubourgs parmi lesquels Saint-Antoine. Il entérine ainsi administrativement l'importance d'une urbanisation qui ne cessera de se confirmer au XVIII<sup>e</sup> siècle pour étendre le faubourg, *grosso modo*, du tracé de l'enceinte de Charles V au mur des Fermiers généraux,<sup>6</sup> confirmation renforcée en 1712 par l'érection de Sainte-Marguerite en paroisse.

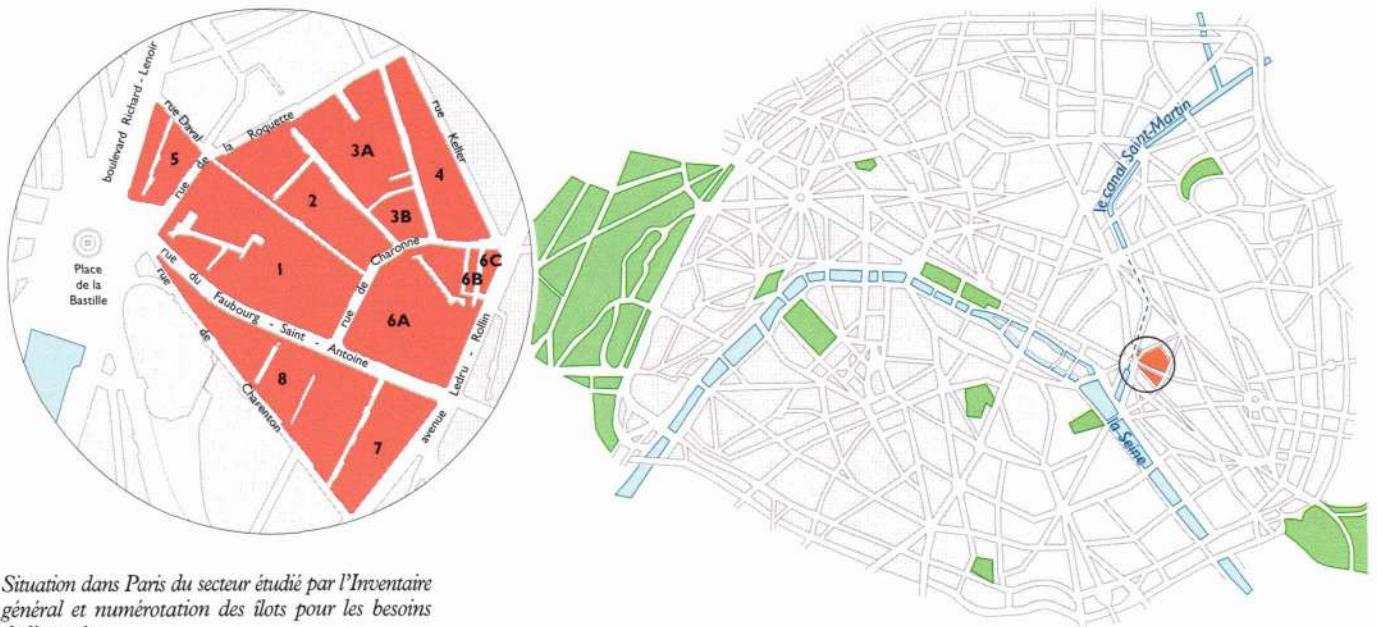
Après 1860, l'extension administrative du faubourg va même englober, dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements, les villages de Ménilmontant, de Popincourt, de Charonne, de Picpus et de Reuilly. Voilà pour les grands traits de l'histoire d'une des parties de la ville qui a joué un rôle majeur, d'abord à la Révolution française, ensuite aux moments de bouillonnement social et politique du XIX<sup>e</sup> siècle.

## L'échelle du territoire

Le secteur de Paris qui fait l'objet de ce livre est une modeste portion du faubourg Saint-Antoine, huit grands îlots formant un triangle irrégulier dont le sommet pointe vers la place de la Bastille. On a volontairement limité son périmètre à l'Est au tracé de l'avenue Ledru-Rollin, au Nord à celui de la rue Keller. La délimitation d'un secteur si restreint par rapport à l'étendue générale de Paris, par rapport au faubourg lui-même, pourrait apparaître de prime abord comme un handicap. Ce choix d'un champ d'étude limité a été en grande partie dicté

Pages précédentes :

*Vue aérienne oblique du secteur avant la construction de l'OPÉRA Bastille, vers 1984 (Documentation française).*



Situation dans Paris du secteur étudié par l'Inventaire général et numérotation des îlots pour les besoins de l'enquête.

par des considérations matérielles. L'expérience de l'étude conduite sur le quartier des halles, à Paris, nous avait appris qu'une enquête fine sur le milieu architectural parisien supposait un fort investissement intellectuel. Les mutations que l'on devinait imminentes en 1984, lors de l'ouverture du chantier de l'Opéra de Paris-Bastille, imposait d'enregistrer au plus vite les phénomènes. Entre une approche superficielle de l'ensemble du faubourg et une enquête en profondeur sur le petit secteur de la tête du faubourg, il fallait choisir et nous prîmes le risque de distorsions pour avoir le loisir d'une étude plus fine.<sup>7</sup> Ce choix s'est révélé fécond.

Il nous a imposé d'appliquer à ce petit territoire une échelle d'étude à sa mesure pour juger des phénomènes qui s'y rencontraient : constituer des familles, mettre en évidence des singularités pertinentes a été un exercice périlleux, d'autant plus que les analyses architecturales diachroniques sur d'autres quartiers de Paris sont plutôt rares.<sup>8</sup>

Il s'est avéré cependant que cette portion limitée du faubourg Saint-Antoine comprenait non seulement toutes les formes urbaines et architecturales qui le distinguent des autres parties de la ville, mais que celles-ci s'y présentaient de façon particulièrement dense et explicite.

Séparé de la ville par le rempart, puis par les boulevards, et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime par la forteresse royale de la Bastille,<sup>9</sup> ce faubourg entretient des liens complexes avec la ville. Est-ce un véritable faubourg comme son nom l'indique, ou est-ce une portion de la Ville de Paris, comme en témoigne en 1702 l'organisation en vingt parties de la capitale qui fait du faubourg le quinzième quartier ? Est-ce un faubourg comme le voudrait le *Traité de police* de Delamare qui astreint ses habitants à ne construire que des maisons d'un étage<sup>10</sup> pour « maintenir la splendeur » de la ville et ne pas lui faire concurrence, ou est-ce un secteur bien peuplé et bien bâti dont le roi se soucie en y faisant édifier quatre nouvelles fontaines<sup>11</sup> ? Allions-nous donc rencontrer une architecture vernaculaire mi-urbaine mi-rurale, découvrir un retard sensible par rapport aux modes urbaines, dégager les caractères d'une construction faubourienne ?

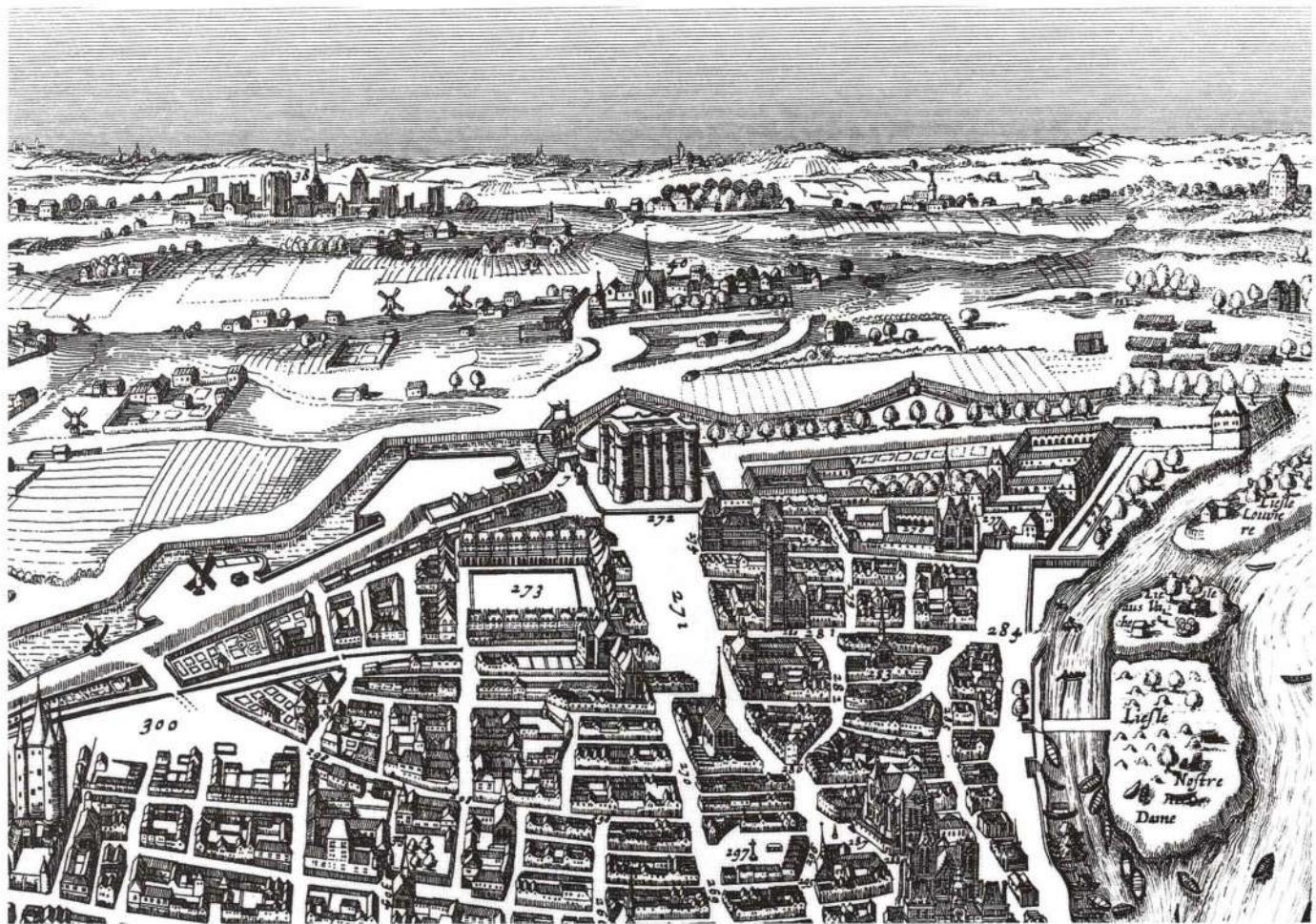


En fait, tout cela et quelque chose de plus : un agencement très spécifique des composantes entre elles, une manière bien particulière d'évoluer dans le temps. On devine là toute l'ambiguïté de ce territoire et l'intérêt qu'il présente de ce fait pour l'analyse des formes architecturales. Car, dans ce faubourg constitué depuis le XII<sup>e</sup> siècle autour d'une emprise monastique, le rattachement à Paris n'a contribué en rien à amoindrir les particularismes : mettre en lumière le poids des *habitus* est un des enjeux de ce livre.

Si la première démarche était d'observer comment ce secteur du faubourg Saint-Antoine s'était façonné par rapport à Paris, la seconde, beaucoup moins évidente aujourd'hui où la banlieue a remplacé les paroisses rurales de l'est parisien, était d'observer de quelle manière il avait vécu la proximité des campagnes parsemées de villages et de hameaux qui, encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dessinaient jusqu'aux franges du faubourg un paysage agreste et cultivé. Cet environnement campagnard que les premiers plans de Paris nous montrent bien avait-il été annihilé ou bien transformé ? Était-il possible d'en déceler aujourd'hui des traces ? La réponse, semble-t-il, est assez clairement affirmative, précisément dans ce petit secteur ; ailleurs, au nord et le long du cours de la Seine, la trame bâtie ancienne, trop lâche, n'a pas résisté aux vagues successives de l'urbanisation. Dès lors, la forte originalité du secteur se dessine : à l'image du modèle parisien, il a, dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, bâti sur un parcellaire serré perpendiculaire aux voies fortes de circulation. Mais si de vastes îlots, dessinés par un éventail de chemins très anciens, se sont ainsi bordés d'un front de maisons, ils préservent en leur cœur de grands espaces dévolus aux chantiers de bois, aux cultures maraîchères et à des jardins d'agrément, espaces propices, un siècle plus tard, au développement des activités artisanales. De cette double osmose avec le milieu rural et le milieu urbain naît une organisation spatiale originale, inverse, en quelque sorte, de celle qu'offrent les campagnes d'Île-de-France. Là, les maisons du village regroupées autour de l'église sont entourées par les champs et les bois, ici, au débouché du faubourg, ce sont les constructions frontalières qui enserrent les espaces internes demeurés vacants.

## Une activité artisanale encore vivace

Louis-Sébastien Mercier dans son *Tableau de Paris* en 1781 ou, des voyageurs comme Karamazine en 1783 donnent du faubourg Saint-Antoine une vision sombre : ils signalent « les rues étroites, boueuses, de méchantes maisons et des gens en haillons déchirés », « de misérables chaumières en boue et en charpente... » ; d'autres sont surtout sensibles à la forte personnalité d'un territoire où a germé l'esprit révolutionnaire. Pour Balzac, dans *La Cousine Bette*, c'est le *faubourg par excellence*, le *souverain faubourg* ; pour Victor Hugo, dans *Les Misérables*, il représente le *Mont Aventin de Paris*. À travers les effets de la transposition littéraire, on perçoit un sens permanent de la singularité des lieux. Pour le visiteur d'aujourd'hui, cette singularité est encore sensible. Une fois empruntée la rue de la Roquette, on pénètre dans un autre monde : un réseau de cheminements d'une rue à un passage, de celui-ci à une cour, de communications semi-privées d'une cour dans une autre à l'intérieur de très vastes îlots dépayse le promeneur et lui donne le sentiment d'avoir quitté la ville. La découverte de grands espaces encore préservés, bordés de constructions hétérogènes, maisons, ateliers, immeubles artisanaux,



*Extrait du plan de Mathieu Merian, 1615.*

renforce l'impression de parcourir un coin du Paris ancien, préservé des réglementations et de l'uniformisation. Ce secteur demeure bien un des derniers témoins d'un mode de vivre et de travailler qui s'est peu à peu effacé dans les autres parties de la ville.

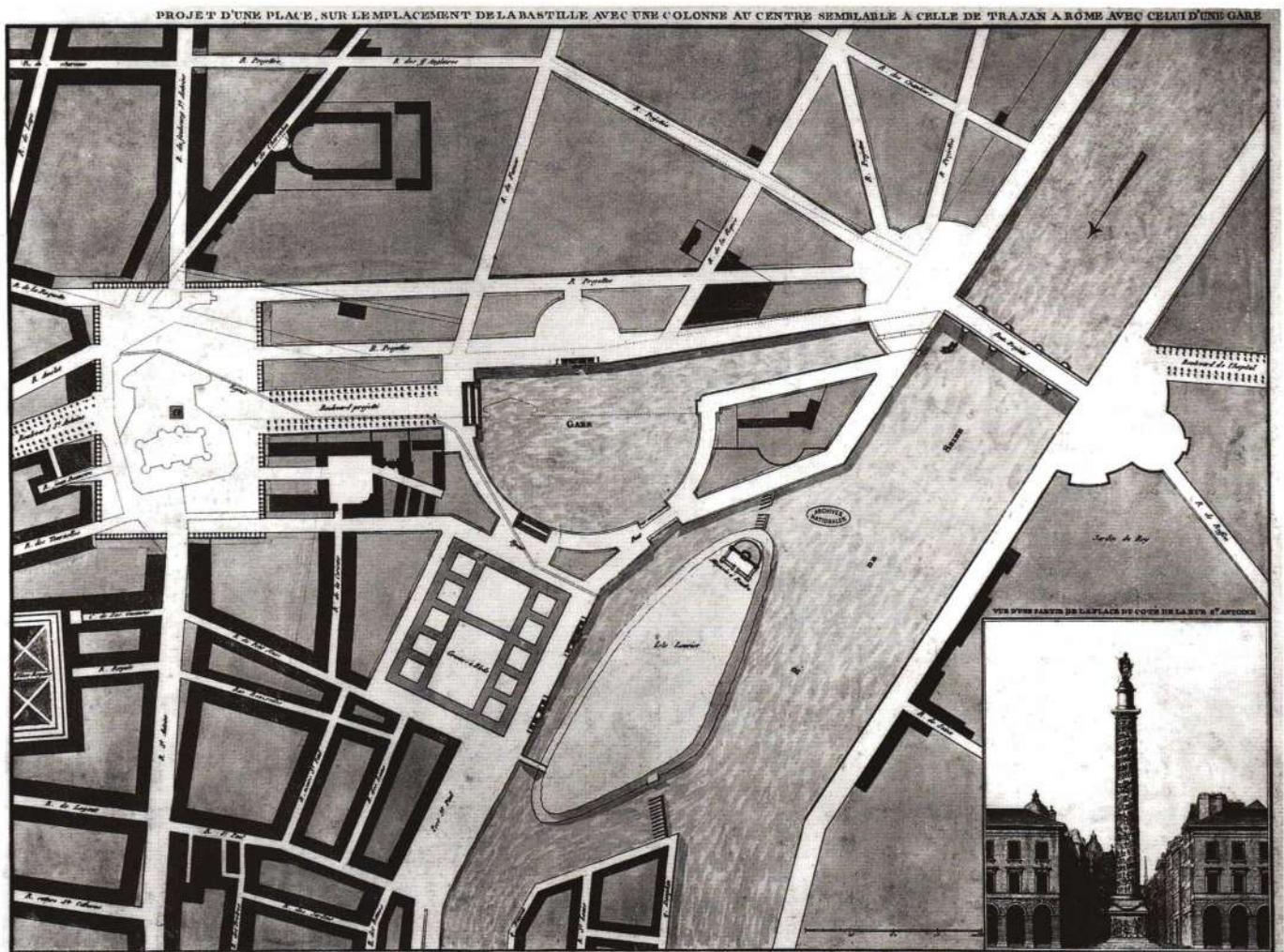
La raison principale en est la pérennité des activités artisanales parfaitement à l'aise dans ce milieu alvéolaire, suffisamment traditionnelles pour évoluer sans remettre en cause l'organisation fondatrice du tissu urbain dont l'origine remonte à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>12</sup>

Il est assez rare que subsistent de nos jours, dans un grand pan de la ville, les activités mêmes qui ont contribué à le façonner, pour que soit mise en avant l'extraordinaire longévité des artisanats du meuble, et, dans une certaine mesure de ceux du métal qui s'implantèrent dès 1635 aux alentours de l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs et y demeurent encore – mais pour combien de temps ? – à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>13</sup>

De nombreux travaux d'historiens et d'historiens de l'art, ceux de Raymonde Monnier, de Pierre Verlet et de Daniel Alcouffe en particulier, ont éclairé ces dernières années la composition de la population du faubourg Saint-Antoine, ses activités artisanales et ses productions, sous des angles sociaux, économiques et politiques. Les privilégiés dont jouissaient les terrains relevant de l'abbaye

de Saint-Antoine ont engendré toute une série de conséquences désormais bien connues : apport de main-d'œuvre provinciale (picarde, champenoise, normande, auvergnate, lorraine) ou étrangère (allemande puis italienne),<sup>14</sup> attirée par les facilités d'installation et la liberté d'agir ; artisans adoptant rapidement et contribuant à propager des innovations techniques que les règles des corporations empêchaient ailleurs d'expérimenter<sup>15</sup> ; productions de haute qualité capables de rivaliser avec celles des plus grands ébénistes de Paris, ceux-ci ne dédaignant pas d'ailleurs de venir travailler de temps à autre dans le faubourg qui peut leur offrir des espaces plus vastes.<sup>16</sup> Toutefois, aucune étude jusqu'ici ne s'était attachée à analyser les mécanismes d'organisation du bâti et l'évolution des constructions qui abritent ces activités artisanales. Les activités du métal et du bois se distribuaient-elles dans des lieux semblables ? Où se déroulait le commerce ? On travaillait au faubourg mais où vivait-on ? Comment le secteur a-t-il réagi aux « modernisations » du XIX<sup>e</sup> siècle puis à l'haussmannisme ? Autant de questions qu'il fallait poser ; c'est donc en nous appuyant sur la connaissance, précise surtout pour la période révolutionnaire et l'Empire, des savoir-faire et du fonctionnement économique et social que nous avons entrepris une lecture architecturale du secteur.

Projet de Cathala [1791] d'une place sur l'emplacement de la Bastille.



## Pour une approche de l'architecture parisienne ordinaire

Le propos principal de ce livre est d'analyser les différentes formes architecturales qui composent aujourd'hui ce paysage urbain assez singulier, de déterminer leurs dates d'apparition puis leurs mutations, enfin de mettre en lumière leurs agencements et leurs répartitions dans cette portion restreinte du faubourg Saint-Antoine.

Ce projet présente plusieurs difficultés. Tout d'abord celle, majeure, qui n'a pas échappé aux historiens de l'architecture parisienne, de parvenir à une datation précise de ces constructions de bois et de plâtre. Ces bâtiments, souvent d'une grande modestie, dont le charme s'amenuise au fil des ravalements et de la suppression de ces infimes détails qui à l'origine leur conféraient une harmonie certaine, deviennent peu à peu sans âge. Corniches, appuis de fenêtre, menuiserie des ouvertures et enduits, sont souvent refaits ou supprimés : ainsi disparaît une grande partie des indices qui permettaient d'assigner une date aux édifices. Restent les partis de distribution et particulièrement la mise en œuvre des escaliers qui fournissent beaucoup d'informations. Nous avons ainsi essayé de dater maisons, immeubles, ateliers en croisant les données du terrain avec celles plus restreintes des archives, tout en sachant qu'il fallait être prudents. D'abord parce que nos datations pouvaient, demain, être contredites par la découverte d'un nouveau document, ensuite parce qu'en milieu urbain, l'architecture vernaculaire constitue un véritable palimpseste qui recueille les apports successifs des siècles, et qu'indiquer une datation d'origine ne résout pas tous les problèmes. Néanmoins, pour faciliter l'approche, nous avons choisi d'assigner à chaque construction une datation. Celle-ci est fine pour environ 10 % du corpus qui a bénéficié d'une recherche d'archives ; quant au reste, elle a été à un demi-siècle près pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (aucune construction ne remonte au-delà), et à trente ans près pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



44, 46, 48, rue de Charonne, détruite lors du percement de l'avenue Ledru-Rollin, Union photographique française, vers 1900.

L'autre difficulté, à laquelle nous n'avons fait face qu'inégalement, a été de reconstituer la destination d'origine et les modes de fonctionnement successifs de ces constructions groupées en ensembles tantôt homogènes tantôt hétérogènes, aussi bien pour leur datation que pour leur destination. Là, les sources d'archives ont été d'un apport précieux et le raisonnement par analogie a permis de clarifier une vision d'ensemble au premier abord très complexe. Quant au constat sur le terrain de l'usage des bâtiments, il a été sommaire au début et a pu s'affiner avec l'expérience acquise au fur et à mesure de l'enquête ; il a aussi permis de regarder et d'inventorier avant les récentes modifications dues aux travaux d'implantation de l'Opéra de Paris-Bastille. Il n'en demeure pas moins que dès 1986-1988, le secteur commençait à subir des mutations de propriété qui engendraient des transferts d'usage : on percevait des transformations dont on pressentait qu'elles allaient être drastiques dans certains cas.

Voilà pourquoi la complexité perceptible des phénomènes, leur emboîtement chronologique nous ont engagés, dès l'abord, à poursuivre de façon concomitante les deux démarches complémentaires de l'historien de l'art : parcourir le terrain et plonger dans les archives. Toutefois ces deux procédures ont été d'emblée adaptées aux moyens et au temps dont on savait pouvoir disposer.<sup>17</sup>

Le secteur recèle en effet un demi-millier de constructions ; pour questionner d'abord et analyser ensuite les réponses, nous avons choisi de recourir à l'outil informatique. Il a donc fallu, après un premier passage forcément superficiel sur le terrain, bâtir un questionnaire à partir de certaines hypothèses de travail et construire un système d'interrogation adapté. Certaines se sont révélées très fructueuses, d'autres n'ont pu être exploitées. L'informatique a permis ainsi d'ajouter une approche quantitative à la compréhension des phénomènes. Cette approche a certes ses limites mais elle permet de corriger les impressions premières trop subjectives, de faire surgir des corrélations utiles, de visualiser certains phénomènes.<sup>18</sup> Elle permet enfin de livrer sur ce petit secteur quelques chiffres qui pourront servir de référence à l'examen d'autres secteurs parisiens.

73, rue du Faubourg-Saint-Antoine, photographie Charles Lansiaux.

27, passage de la Bonne-Graine détruit par le percement de l'avenue Ledru-Rollin, Union photographique française, vers 1900.

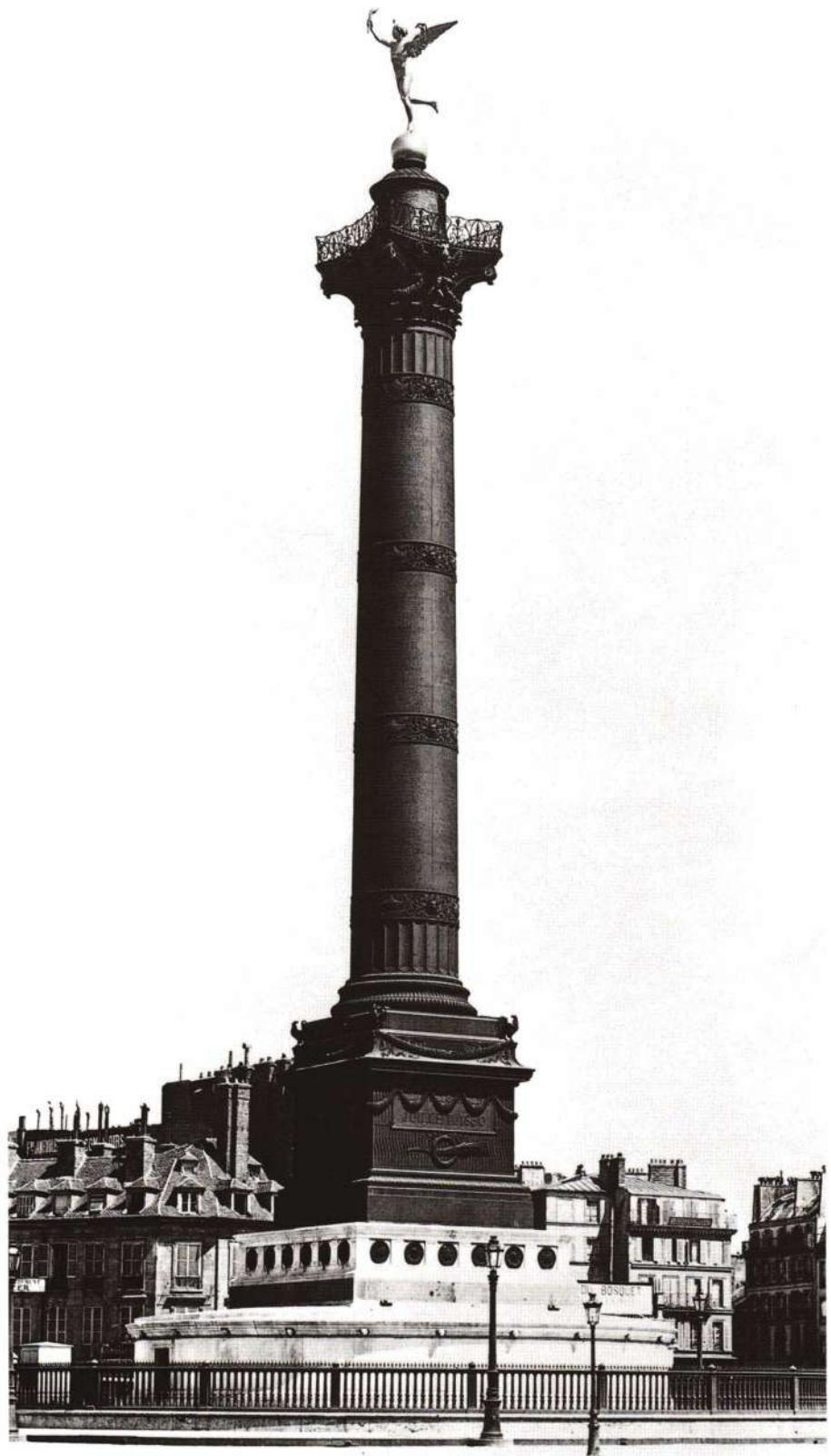




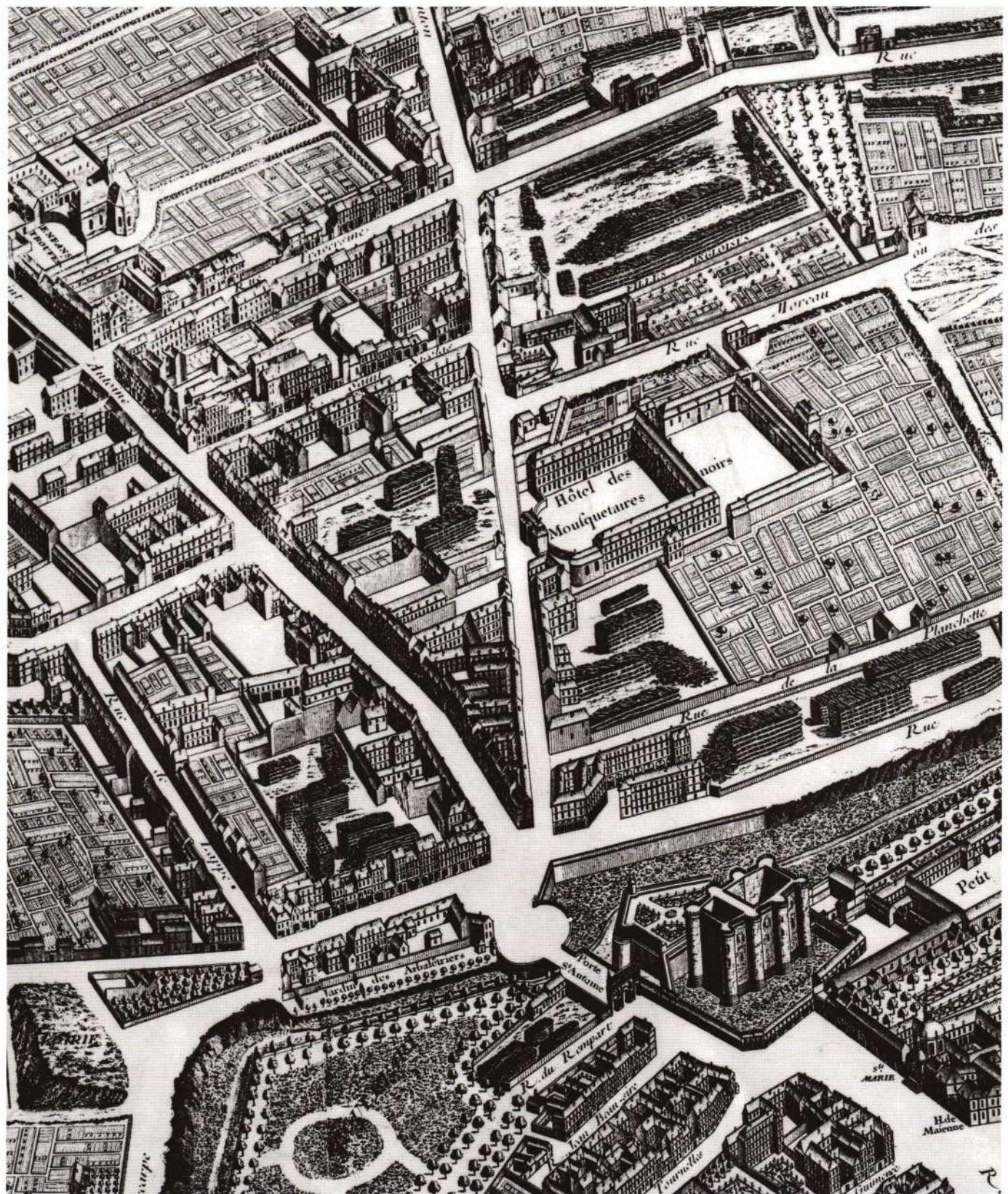
Fontaine Trogneux à l'angle des rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charonne, photographie d'Atget, 1904.

Si l'approche du terrain a été systématique et exhaustive, en revanche la recherche dans les fonds d'archives s'est limitée à quelques cas (10 %) particulièrement représentatifs ou au contraire exceptionnels dans le secteur. Ce fut un choix délibéré : à l'évidence, la richesse du gisement informatif devrait permettre d'éclairer – au moins jusqu'à un certain point – la quasi totalité du vernaculaire parisien. Mais il est apparu très vite que les informations ainsi obtenues étaient récurrentes et confirmaient souvent les indices que livrait le terrain. À partir du moment où le cadre de l'épure se dessinait avec exactitude, fallait-il ambitionner d'en fixer tous les points avec la même précision ? L'entreprise semblait prématuée. L'immensité du travail qui reste à faire sur Paris oblige d'abord, nous semble-t-il, à un diagnostic sur le terrain avant qu'il ne soit trop tard. L'angle d'approche de l'ouvrage se ressent bien sûr de cette prééminence de la lecture du terrain et du recours à des hypothèses plutôt qu'à des certitudes. Son plan reflète la méthode de travail adoptée : des chapitres de synthèse rendent compte du fonctionnement d'ensemble du secteur et de son évolution chronologique. Neuf cas significatifs apportent une précision diachronique sur les phénomènes qu'ils illustrent.

Janvier 1991



*Colonne de juillet, dite de la Bastille avant 1871,  
photographie.*



# Un territoire à double vocation

La portion restreinte du faubourg qui nous occupe présente deux caractères qu'il faut analyser pour bien comprendre son évolution : d'une part des terres souvent inondées, fertiles et parsemées de jardins maraîchers, d'autre part un espace en position stratégique sur la route conduisant du Louvre à Vincennes qui va attirer l'urbanisation.

## Du chemin à la rue

Avant l'époque gallo-romaine, entre l'anse inondable du bassin de l'Arsenal et les marécages résiduels de l'ancien lit septentrional de la Seine, une voie de circulation est-ouest issue de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville passe à l'emplacement de la porte Saint-Antoine, non loin de la forteresse de la Bastille, pour s'éloigner vers Charenton. À l'époque gallo-romaine, elle est consolidée pour devenir une chaussée qui rejoint la Marne approximativement à la hauteur du pont de Charenton (c'est notre rue de Charenton). De la Bastille part également la route de Chelles et de Meaux, future rue du Faubourg-Saint-Antoine.<sup>1</sup> Le terrain est submersible mais il est sans doute cultivable.<sup>2</sup> À partir du XIII<sup>e</sup> siècle et sûrement à la fin de l'époque médiévale, on peut donc emprunter deux chemins qui convergent vers la Bastille, ceux de Charenton et de la Roquette. Le chemin de Charonne débouche un peu plus loin sur le grand chemin de Saint-Antoine. Tous ont des tracés flexibles et de très longs parcours les conduisant à travers une campagne ponctuée de moulins jusqu'aux villages de Vincennes et de Charenton.<sup>3</sup> En 1632, on nomme encore *chaussée* la voie

principale de Saint-Antoine,<sup>4</sup> indiquant bien par là qu'elle est surélevée par rapport aux terrains inondables situés de part et d'autre, ce qui a certainement contribué à ralentir l'urbanisation aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.<sup>5</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, les édits royaux insistent si souvent sur la nécessité de pavier ces chemins qu'on peut s'interroger sur leur efficacité : « *les propriétaires des héritages situés le long de la chaussée feront pavé à leurs frais au-devant et à proportions de la face que leurs héritages ont sur rue... »*<sup>6</sup>

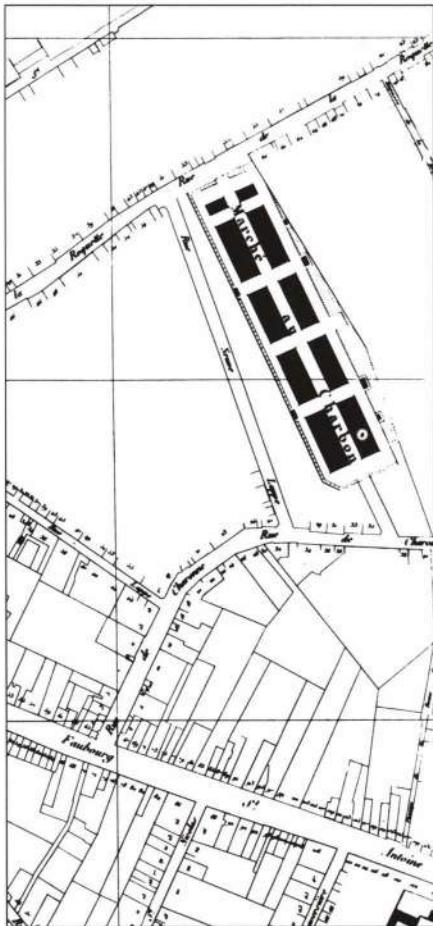
Lorsque Jean de Lappe, jardinier, décide en 1643, de percer une rue pour desservir les terrains qu'il possède entre le chemin de la Roquette et celui de Charonne, cette nouvelle voie passe, bien droite, à travers un marais, c'est-à-dire une terre où l'on cultive les légumes.<sup>7</sup> Cette voie constitue le premier indice d'une urbanisation qui ne va pas cesser de s'affirmer. Cependant, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les créations de rues sont rares.<sup>8</sup> C'est que les vastes îlots sont parcourus de cheminements internes, passages piétons, venelles comme on en rencontre dans les villages. Ils contribuent à entretenir une circulation de type campagnard et rendent moins nécessaire l'établissement d'un réseau viaire dense. Cette situation se prolonge jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; même lorsque les nouveaux tracés de rues à l'est et au nord font disparaître le marché au charbon et installent le cadre définitif de l'urbanisation du secteur, les modes de circulation piétonne à l'intérieur des îlots restent vivaces : on a encore pu en emprunter des parcours fragmentaires au moment de l'enquête.<sup>9</sup>

## Chantiers et lotissements : un usage partagé de l'espace

Voilà pour les caractéristiques de la circulation. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, époque où les renseignements commencent à être plus nombreux, comment les terrains sont-ils occupés entre les mailles lâches de ce réseau viaire ? Par des jardins, maraîchers sans doute, surtout sur la rive sud non encore bâtie de la rue de Charenton,<sup>10</sup> et par des jardins d'agrément qui les remplacent peu à peu dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle ; nous y reviendrons. Mais on trouve aussi de nombreux chantiers de bois d'œuvre et surtout de bois de chauffage. Avec l'augmentation de sa population, Paris consomme en effet, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de bois, denrée presque aussi importante que le blé dans l'économie urbaine de l'Ancien Régime. Le bois flotté arrivant d'amont est déchargé sur la rive droite, au port au Plâtre (partie de l'actuel port de la Rapée), au port de Grève (aujourd'hui quai de l'Hôtel-de-Ville) et au port Saint-Paul (partie du port des Célestins actuel). De là, les marchands font tirer le bois sur des *chantiers* où il est empilé en attendant la vente. Avec le quartier Saint-Victor, sur la rive gauche, le faubourg Saint-Antoine est un des secteurs de Paris qui offre le plus de *chantiers*.<sup>11</sup> Ces emplacements n'ont pas tous été retenus dans les représentations de la topographie parisienne mais certains ont suffisamment marqué la physionomie du secteur pour que le plan de Turgot les représente : *chantiers* de l'actuel passage du Cheval-Blanc, de la Boule-Blanche (actuelle école 49-51, rue de Charenton) ou des rues de Charenton et de la Planchette. C'est sans doute au début de l'hiver, au moment où la provision est la plus importante qu'ils ont été figurés : « *Ce bois que le fleuve amène et qu'on entasse en piles hautes comme des maisons va disparaître dans l'espace de trois mois. Vous le voyez en pyramides carrées ou triangulaires qui vous dérobent la vue des environs ; il sera mesuré, porté, scié, brûlé ; et il n'y aura plus que la place* » écrit en 1781 L.S. Mercier.

Chantiers de bois, extrait du plan de Turgot.



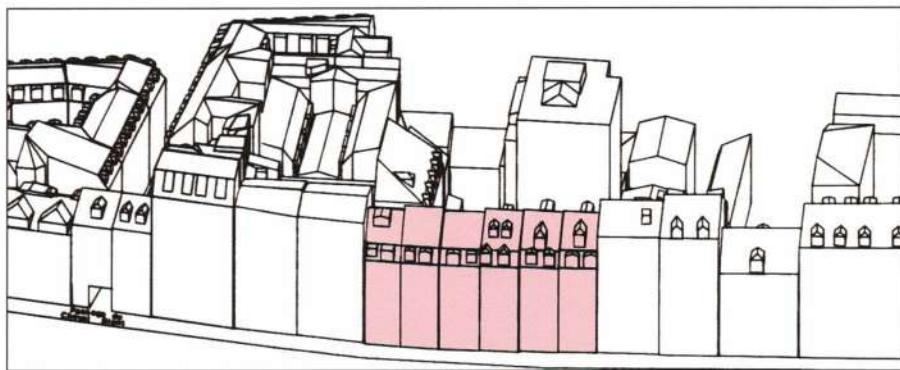


*Marché au charbon situé entre les rues de la Roquette et de Charonne, extrait de l'Atlas général de la ville, des faubourgs et des monuments de Paris par Jacoubet, 1836.*

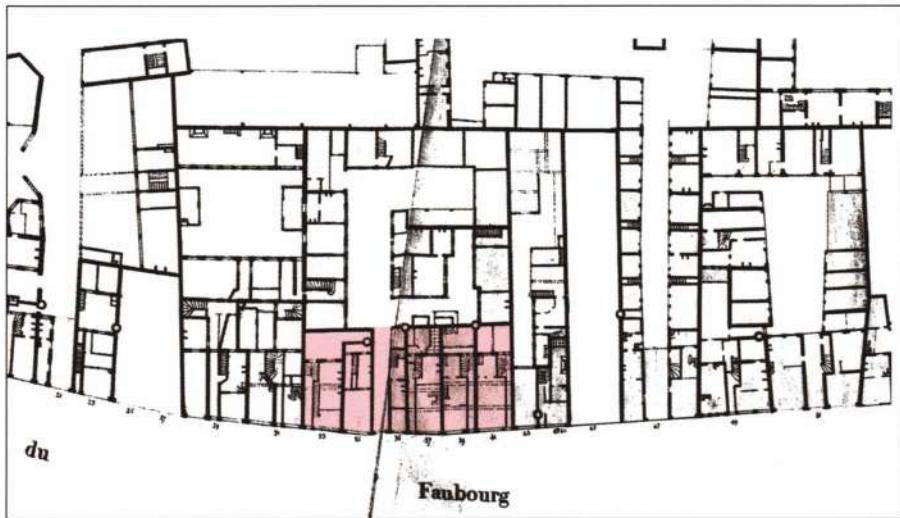
Vraisemblablement, certains marchands de bois louent ou achètent au XVIII<sup>e</sup> siècle des emplacements de jardins maraîchers abandonnés pour y installer quelques années durant les stocks renouvelés de cette denrée recherchée ; ensuite, ils vendent à leur tour les terrains ou bien les font construire. Mais les plus vastes se maintiennent jusque vers 1830-1840, moment où se répand l'usage du charbon de bois et surtout de terre, moins encombrant. Le phénomène est d'importance pour le secteur car il a contribué à ménager des espaces libres qui le demeureront longtemps, comme la cour du Bel-Air\*, et des réserves foncières comme celle qui permit, autour de 1850, les nombreuses constructions qui s'articulent sur le passage du Cheval-Blanc.

La présence de ces riches marchands de bois à côté de leurs chantiers a certainement donné au quartier sa tenue sociale, et il est certain que leurs activités ont contribué à conférer aux terrains un caractère très attractif.<sup>12</sup> Même si l'on n'a pas de preuve d'un véritable phénomène de spéculation foncière, il est sûr que le secteur bénéficie à partir du XVII<sup>e</sup> siècle du besoin accentué de terrains disponibles hors les murs, la ville commençant à avoir épuisé ses réserves. Le faubourg s'inscrit dans ce mouvement d'expansion général de Paris vers l'ouest et vers l'est qui se dessine alors.<sup>13</sup> Outre les marchands de bois et les jardiniers, des charpentiers, maçons, entrepreneurs de renom et même des nobles<sup>14</sup> commencent dans les années 1630 à lotir systématiquement en bordure de rue pour accentuer la rentabilité des terrains. Ils réalisent des lotissements dont la taille indique que l'on vise une clientèle modeste de marchands et d'artisans. Ce phénomène d'urbanisation est lié au percement de voies nouvelles.<sup>15</sup> C'est le cas pour la rue de Lappe<sup>16</sup> qui va entraîner la construction des maisons situées à l'angle de la rue de la Roquette.<sup>17</sup> Il se manifeste aussi par des lotissements sur les rues anciennes. Ainsi, entre 1637 et 1643, l'important maître charpentier Robert Chuppin puis, entre 1660 et 1669, le charpentier ordinaire des bâtiments du roi, Bricart, font édifier le long de la grande rue du Faubourg-Saint-Antoine deux séries d'immeubles sur des lots de mêmes dimensions.<sup>18</sup> La seconde, de six unités, est encore parfaitement visible du 31 au 39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*. Elle offre un développement de façades régulières au rythme bien ordonné qui confère un caractère très urbain à l'artère principale du faubourg. L'autre lotissement, de treize unités à l'origine, n'en compte plus que six (52 à 62, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*) ; elles-mêmes ont subi au XIX<sup>e</sup> siècle de notables surélévations qui en altèrent la lisibilité sur la rue.<sup>19</sup> En revanche ces formes concertées sont encore bien inscrites et discernables dans le parcellaire. Le percement de la rue Lappe en 1643 s'accompagne aussi d'un lotissement dont la trace est perceptible par la régularité des lots, moins profonds mais plus larges. La forme de ces lots s'inspire-t-elle de celles des jardins qui les ont précédés ? Elle témoigne en tout cas de cette appropriation concertée et très rationnelle des terrains qui se produit au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Alors que ce quartier se densifie peu à peu tout en conservant de vastes espaces disponibles et libres de toute construction dans les coeurs d'îlots,<sup>20</sup> une architecture de front de rue se développe. L'occupation s'opère par une division parcellaire en lanières plus ou moins étroites et profondes, selon le schéma structurel habituel en milieu urbain depuis le Moyen Âge. Cependant, il n'est que de comparer le tissu ancien du secteur avec celui du quartier des Halles, en plein centre de Paris<sup>21</sup> pour constater une différence fondamentale pour l'évolution du secteur. Aux Halles, les parcelles lanières se rejoignent en cœur d'îlot, opérant une couverture très dense de l'ensemble du terrain. Au faubourg, au contraire, la texture serrée n'est spécifique que de la bordure



*Lotissement de six unités, 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine (T.R.A.P.U.).*



*33-41 [31-39], rue du Faubourg-Saint-Antoine, extrait du cadastre napoléonien, par Vasserot, 1832-1835.*



*31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine.*

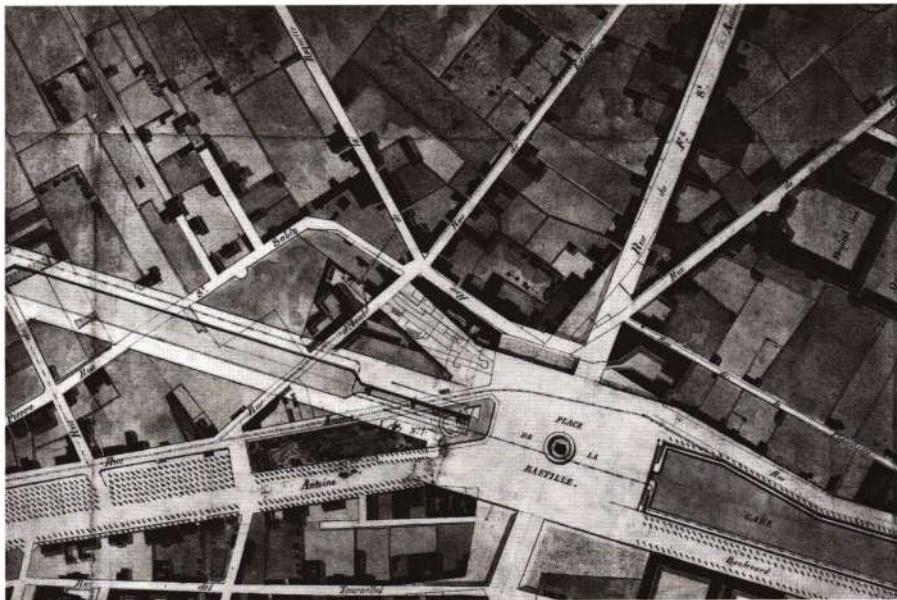
stradale tandis qu'au centre des îlots se déploient de grandes parcelles aux formes variées conduisant ainsi à une double utilisation de l'espace. Nous y reviendrons plus loin.

À ce mode laniére de division parcellaire correspond une architecture en plan et en élévation conforme aux modèles alors diffusés. Les traités de le Muet ou de Briseux<sup>22</sup> présentent des partis de distribution – une boutique avec allée piétonne latérale ou deux boutiques séparées par un passage piéton – qui sont récurrents au faubourg et qui s'alignent côté à côté tout le long de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, au départ de la rue de la Roquette et sur la rive occidentale de la rue Saint-Nicolas.<sup>23</sup> L'analyse du plan cadastral levé par Vasserot et Bellanger entre 1827 et 1836 révèle à quel point ces modèles se sont avérés bien adaptés à un faubourg à vocation artisanale et commerciale. À ces modules standard répond un traitement architectural des façades où dominent la régularité des percements ainsi qu'un gabarit variant de deux à quatre étages carrés avec comble. C'est justement cette enveloppe extérieure des îlots, faite de formes et de types élémentaires de l'époque pré-industrielle, qui donne au faubourg son aspect citadin. Derrière ce front de rue, se cache un agencement complexe de constructions disposées autour des longues cours artisanales.

Proche de la Bastille, la pointe formée par les très anciennes rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charenton échappe à cette distribution générale des espaces. Cette figure de proue qui s'avance vers la ville témoigne d'une urbanisation spontanée face à la ville et engendre des parcelles traversantes, sans espace libre, qui ont perduré jusqu'à nos jours. Le découpage en lanières étroites, qui ne tolère que des maisons réduites à deux ou trois travées, est compensé par une élévation – à l'origine de trois ou quatre étages carrés – qui a été augmentée au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, avec la présence

Îlot entre les rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charenton, extrait du cadastre napoléonien, par Vasserot, 1832-1835.





Projet d'aménagement de la place de la Bastille dessiné par Coïc, 1821.

massive du bâtiment de l'Opéra de Paris-Bastille, l'effet de proue est quelque peu amoindri. Il n'en demeure pas moins que le carrefour formé avec la rue de la Roquette, en retrait par rapport à la circonference de la place, est un lieu « *si extraordinaire dans son plan et resté si ancien dans sa texture...* »<sup>24</sup> qu'il a résisté aux projets successifs d'aménagements de la place entre 1784 et 1821.<sup>25</sup>

Toutefois, les façades offrent sur les deux rues un traitement distinct, affirmant en cela la hiérarchie des voies. Sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine, l'architecture est soignée : refends, garde-corps en fer forgé, appuis-fenêtre reposant sur des consoles, décor sculpté sur certaines clefs sont autant d'éléments qui confèrent un caractère urbain à cette voie qui s'impose comme la rue forte.

2 à 20, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

9 à 15, rue de Charenton.



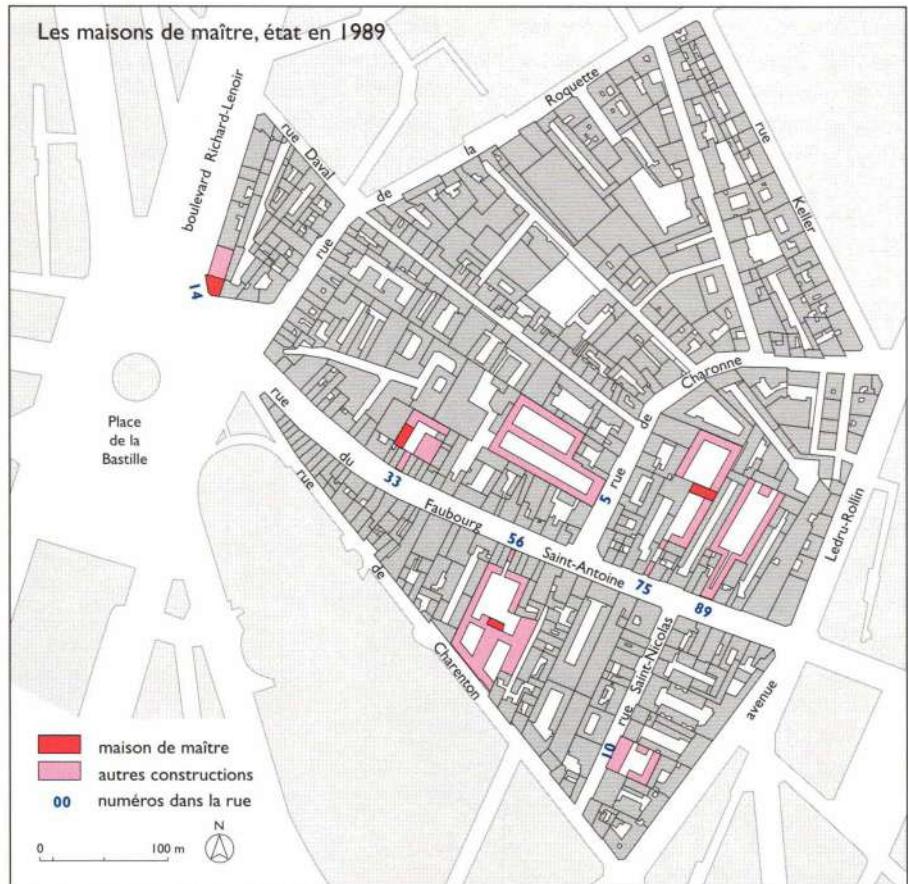


8 et 8 bis, rue de Charenton.

Sur cette artère s'ouvrent largement les boutiques qui occupent parfois plusieurs niveaux.<sup>26</sup> En revanche, sur la rue de Charenton, les formes sont plus modestes et les rez-de-chaussée sont simplement rythmés par l'alternance des portes piétonnes et des baies d'atelier. Cet aspect de voie secondaire s'accentue dans la partie la plus éloignée de la place où les parcelles, plus profondes, permettent d'établir une cour entre des bâtiments devenus indépendants. Cette rupture dans l'organisation spatiale est très lisible au niveau des toitures ainsi que dans les gabarits et les élévations. Les immeubles sur la rive nord de la rue de Charenton sont plus bas, traités comme l'envers du décor de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Ceux du début de la rive sud (démolis en 1986 pour la construction de l'Opéra Bastille) étaient en revanche plus ordonnancés et plus soignés, par suite des rhabillages du XIX<sup>e</sup> siècle qui donnèrent alors un aspect plus urbain à la rue de Charenton.

## Maisons et jardins de maîtres : villégiature aux portes de la ville

Si on pénètre maintenant à l'intérieur des îlots, dans les cours de l'Étoile-d'Or\*, du Bel-Air\* et dans celle des 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*, on peut observer des maisons dont l'allure, certes amoindrie aujourd'hui, évoque ce que nous allons appeler, faute d'un autre terme, des *maisons de maître*. Leurs propriétaires étaient des notables et il apparaît qu'ils s'en réservaient pratiquement toute la jouissance.



Les textes et les plans retrouvés aident au moins autant que l'aspect des bâtiments à se faire une première idée d'un genre qui n'a guère été analysé jusqu'ici, du moins pour l'Île-de-France.

Vers 1650, lorsque Gomboust donne une première image du secteur, on y observe une vingtaine de maisons, situées perpendiculairement aux rues et largement séparées les unes des autres par des jardins. Elles donnent une précieuse indication d'implantation : alors que des séries de petites maisons, gouttereau sur rue, se dressent le long des rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charenton, celles-là sont installées en retrait, présentent assez souvent un pignon perpendiculaire à la voirie ; ni bâtiment secondaire, ni portail sur rue ne les accompagnent : on a affaire, semble-t-il, à ce genre de grosses maisons soignées qu'on rencontre dans les villages et les campagnes. Celles dont on a gardé la trace au faubourg<sup>27</sup> sont constituées d'un seul corps de logis et toutes, à une exception près, sont installées en cœur d'ilot, sur de grandes parcelles de plus de 1 500 mètres carrés.<sup>28</sup> Ces parcelles aux formes très variées et plus ou moins complexes, se répartissent *grossso modo* en deux familles : les parcelles régulières, à peu près rectangulaires comme celles des 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*, des 8-12, rue Saint-Nicolas\*, des cours Saint-Joseph\* et du Bel-Air\*, et les parcelles « en gril », Cour de la Maison-Brûlée\*, ou « en drapeau », Cour de l'Étoile-d'Or\*.<sup>29</sup>

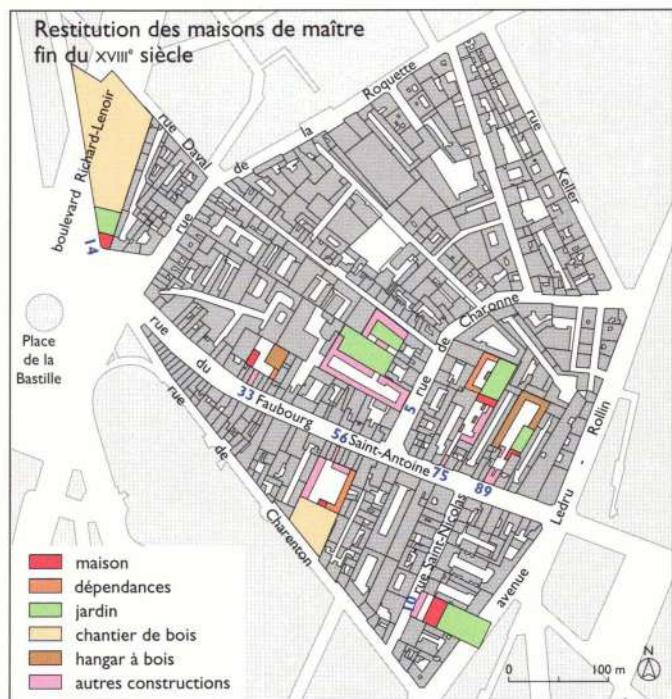
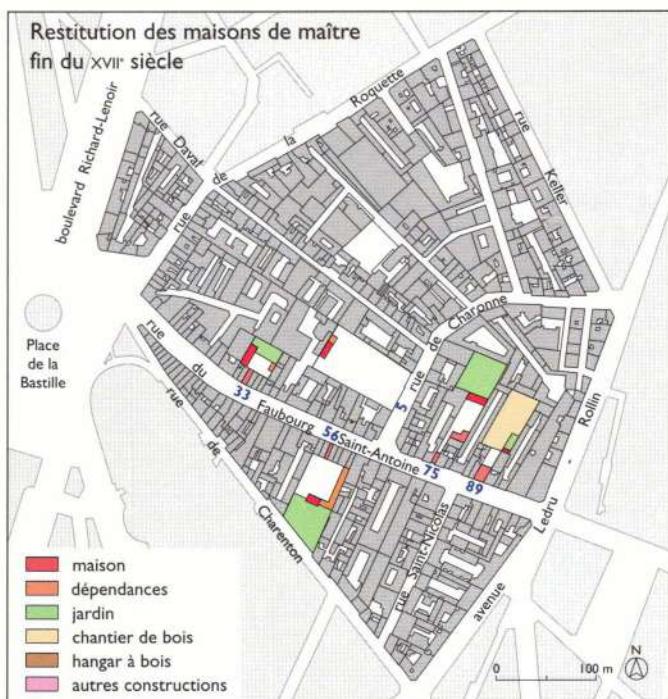
Pour le groupe très restreint qui nous occupe, il est impossible d'établir une corrélation entre la forme de la parcelle et la place de la maison : trois d'entre elles, l'Étoile-d'Or\*, le Bel-Air\* et les 8-12, rue Saint-Nicolas\*, sont entre cour et jardin, formule qui depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle se répand dans d'autres secteurs de Paris comme le Marais tout proche. Quatre autres s'adoscent à l'un des murs mitoyens selon une habitude fréquente en milieu rural (33, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*, cours Saint-Joseph\* et de la Maison-Brûlée\*, 16, rue de Charenton). Enfin, tout à fait à part, la maison du 14, place de la Bastille\*, doit être replacée dans le cadre de l'évolution urbaine qui affecte profondément cet îlot.<sup>30</sup>

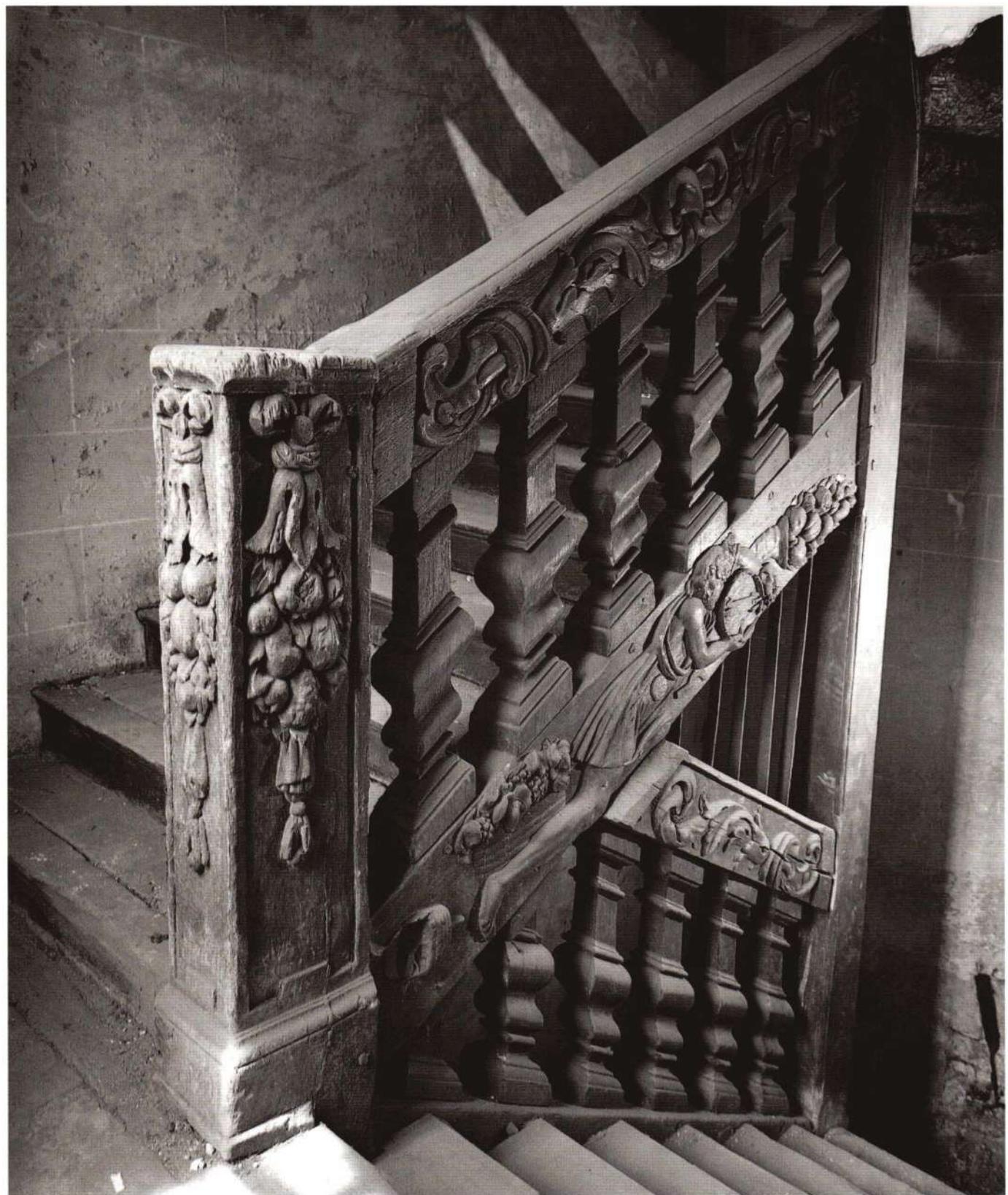


Les jardins, extrait du plan de Jean Boisseau, 1649-1652.

Page de droite :

75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, cour de l'Étoile-d'Or, rampe d'escalier portant les allégories des quatre saisons.

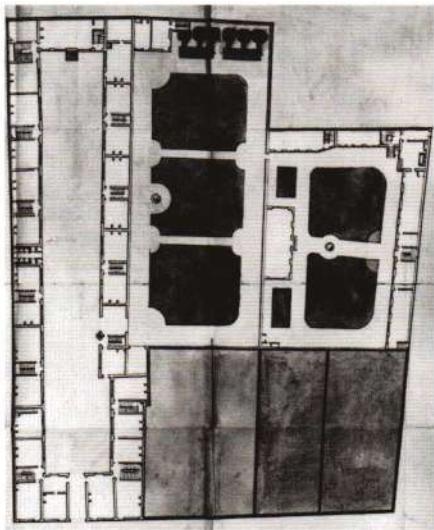




Ces disparités d'implantation qu'on trouve de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle montrent bien que le secteur, aux franges de la ville, n'est pas encore soumis à des usages précis et que les constructions sont établies au gré des disponibilités topographiques et des ambitions de leurs propriétaires. Quelques exemples ont été repérés dans Paris *intra-muros*, dans le Marais notamment,<sup>31</sup> qui laissent à penser qu'avant l'établissement de règles de distribution pour une clientèle aristocratique, l'intérieur des îlots a dû, plus souvent qu'on ne le pense, accueillir ce type de maison, de plan allongé, destiné à une clientèle



16, rue de Charenton, façade sur cour (détruit).



5, rue de Charonne, plan des jardins à l'emplacement des cours Saint-Joseph et Jacques-Viguès, 1794.

plus modeste et qui ne se soucie pas de signaler ses abords sur rue par des effets ordonnancés, par des pavillons et un portail comme on le voit par exemple à l'hôtel de Sully.<sup>32</sup> De plan simple, sans ailes ni avant-corps centraux ou latéraux, ces *maisons de maître* ne jouissent ni d'une double exposition, ni d'une vue traversante. Simples en profondeur, sauf celles de la rue Saint-Nicolas\* et de la Cour du Bel-Air\* qui sont doubles, ces maisons présentent des pièces en enfilade qui composent la suite traditionnelle de l'appartement au premier étage : antichambre, chambre, garde-robe et cabinet. Les escaliers en constituent généralement – du moins pour ce qui est parvenu jusqu'à nous – le morceau de bravoure : de proportions plus amples que ceux des maisons ordinaires, d'une mise en œuvre très soignée et surtout d'un décor parfois exceptionnel comme à la Cour de l'Étoile-d'Or\* où le limon sculpté offre l'allégorie des Quatre Saisons,<sup>33</sup> ils ne trouvent d'équivalent que dans les maisons de commerçants prospères, comme aux 24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Simon à l'origine, du moins au fil des années, ces maisons se voient pourvues de dépendances : *bossier*, *escurie à mettre trois chevaux*, logement de domestiques<sup>34</sup> mais leur modestie et le fait qu'elles ne soient guère associées de façon concertée avec les demeures indiquent bien, là encore, que nous sommes en présence d'une formule rurale transplantée dans un milieu qui va peu à peu devenir plus urbain. À cet égard, il faut remarquer que seule la demeure double en profondeur de la Cour du Bel-Air\* est qualifiée *d'hostel*, sans que l'on puisse clairement en distinguer la raison.<sup>35</sup>

Les jardins d'agrément, par contre, semblent assez proche de ce qu'on sait d'eux, en ville, à ces mêmes périodes. Leur présence tend à nuancer l'idée généralement reçue et admise que le secteur est occupé par des jardins maraîchers.<sup>36</sup> Ces derniers, en fait, ont dû leur céder la place. Quels sont les éléments évoqués dans les textes ? Des jardins à usage de verger et d'agrément, ordonnancés régulièrement avec plates-bandes entourées de petits buis, treillage en berceau, beaucoup d'arbres nains et d'arbres fruitiers en espalier, des ceps de vigne,<sup>37</sup> et même une orangerie et une serre chaude, 8-12, rue Saint-Nicolas\*. Terrasses, statues dans des niches et toiles peintes égayent le décor agreste.<sup>38</sup> La fertilité du sol, la bonne exposition et la proximité de Paris ont contribué à la longévité de ces jardins, parfois même après la destruction des maisons<sup>39</sup> ; on leur doit pour une grande part la conservation de larges espaces libres au cœur des îlots. Ainsi en 1783, le propriétaire de la Cour Saint-Joseph\*, fonctionnaire royal qui habite en plein cœur de Paris, rue Simon-le-Franc, loue les bâtiments de la cour mais se réserve la jouissance du jardin.<sup>40</sup> Cependant, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité artisanale du faubourg se fait envahissante. Les propriétaires de ces maisons de maîtres appartiennent à une bourgeoisie prospère et leur activité nécessite de la place pour entreposer les matières premières. Les jardins sont alors envahis par des chantiers de bois à brûler, mais aussi par des hangars, constructions légères en rez-de-chaussée qui abritent les bois d'œuvre et d'ébénisterie.

Tous les mécanismes d'occupation du sol sont donc en place à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : le secteur s'est constitué en un demi-siècle sur deux modes de constructions qui, fait remarquable, vont se maintenir.

L'importance grandissante des activités artisanales va en faire évoluer l'usage, mais elles sauront tirer bénéfice de ces grands espaces libres et contribuer à en pérenniser plusieurs au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



# Ville et faubourg prennent leurs marques

Page de gauche :  
18, 16 et 14, rue du Faubourg-Saint-Antoine,  
photographie de Charles Lansiaux, 1920.

Extrait du plan de Jacques Gomboust, 1652.

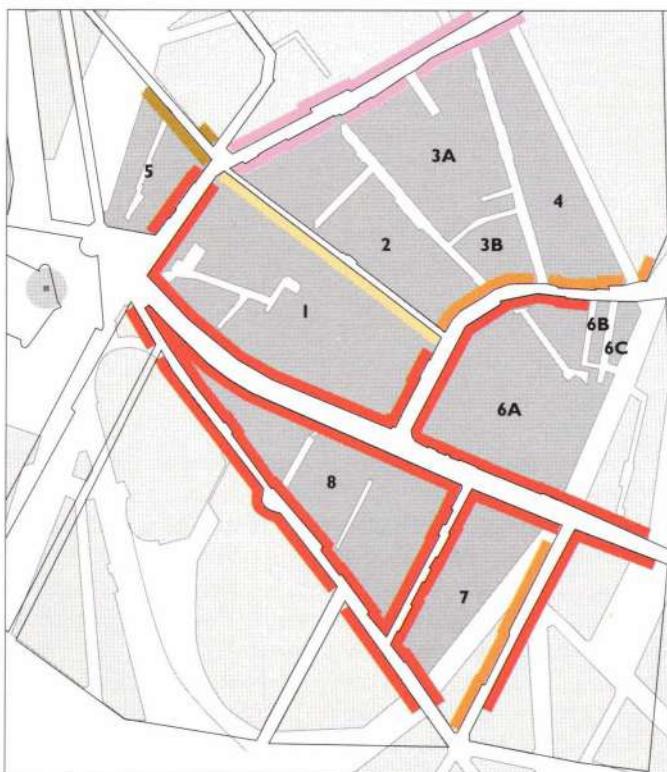


Les deux composantes du secteur, un bâti situé sur un parcellaire laniéré en bordure de rue et des maisons de maître entourées de jardin en cœur d'ilot, commencent donc à se mettre en place à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles vont offrir, à partir des années 1640, des conditions extrêmement favorables au développement des activités artisanales. De fait, la tendance qui s'amorce dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ne va pas cesser de s'amplifier pendant trois cents ans. Les vastes espaces vacants à l'intérieur des îlots vont être peu à peu investis – parfois jusqu'à saturation et disparition des espaces libres – par les différents corps de métiers tandis que les activités commercantes qui leur sont liées vont s'installer en bordure de voie surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, contribuant notamment à faire de la rue du Faubourg-Saint-Antoine une des plus larges voies marchandes pré-haussmanniennes.<sup>1</sup>

C'est ainsi qu'un territoire jouxtant Paris mais séparé de lui jusqu'à la Révolution par les ouvrages fortifiés de la Bastille a su composer avec les règlements de l'Ancien Régime et les tendances naturelles des villes en expansion, en adopter ce qui lui convenait et consacrer peu à peu ses réserves d'espace au déploiement d'artisanats favorisés par des conditions économiques très particulières. De la rencontre éminemment favorable d'une telle situation topographique avec des activités, comme nous allons le voir, très diversifiées a résulté une organisation architecturale et urbaine spécifique qui a duré jusqu'à nos jours et n'a plus guère d'équivalent, à cette échelle, dans d'autres quartiers de Paris.

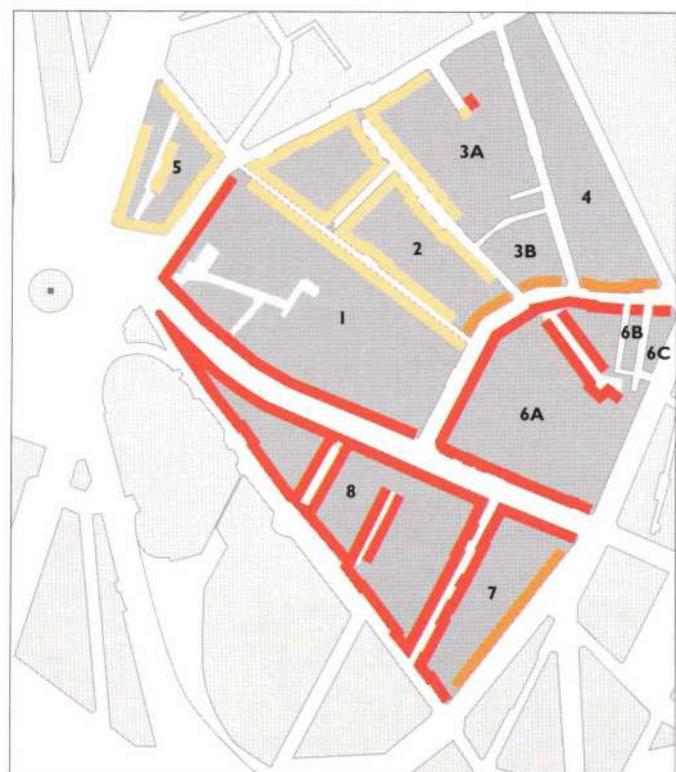
## La répartition des activités artisanales et commerçantes

Grâce aux priviléges spéciaux concédés depuis la fin du Moyen Âge à l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs,<sup>2</sup> exemption de redevances et surtout droits de faire travailler sur ses terres des ouvriers groupés en maîtrises indépendantes, libres de toute attache avec les corporations, le faubourg accueille, notamment à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des ouvriers clandestins pourchassés par les jurés des communautés à la suite des ordonnances royales d'Henri III et d'Henri IV qui enjoignent à tous les ouvriers libres de rentrer dans le sein des corporations.<sup>3</sup> Louis XIV renouvelle ces priviléges en 1657 ; même les habitants ne résidant pas sur les terres de l'abbaye bénéficient des franchises de celle-ci, qui s'étendent alors tacitement à tout le faubourg. Cette liberté par rapport aux règlements corporatistes a donc grandement facilité l'installation d'un artisanat diversifié et a été déterminante dans la formation et l'évolution des structures sociales jusqu'à la Révolution. Par la suite, la continuité de fortes traditions familiales et professionnelles, un réseau de parenté bien mis en lumière par les historiens,<sup>4</sup>



Répartition des métiers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
d'après R. MONNIER

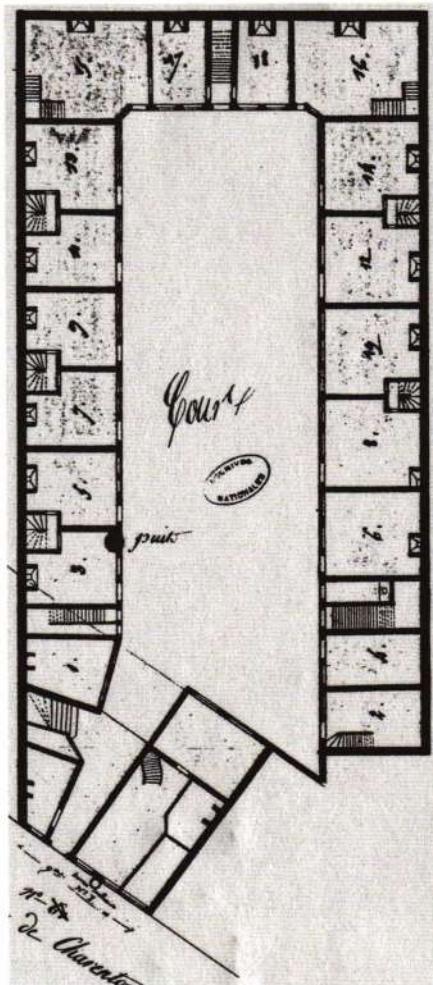
- réseau viaire fin XVIII<sup>e</sup> siècle
- ameublement
- petits métiers
- poteries, faïences
- transport
- métaux



Répartition des métiers à partir du repérage  
de l'Inventaire général entre 1985 et 1987

- ameublement
- métiers liés à l'ameublement
- métaux

Numérotation des îlots pour les besoins de l'enquête de l'Inventaire général.



59-61, rue de Charenton, cour des Bourguignons, distribution du rez-de-chaussée, plan cadastral napoléonien, par Vasserot, 1832-1835.

les liens de voisinage et de profession ont créé une forte communauté artisanale dont on pouvait encore déceler les traces, bien visibles dans les formes architecturales, jusqu'au milieu des années 1980.

L'ensemble du faubourg Saint-Antoine offre à la fin du XVIII<sup>e</sup> et tout au long du siècle suivant un foisonnement de métiers – de l'alimentation à l'ébénisterie en passant par le tissu, la poterie de terre, le métal, le papier peint – qui se caractérisent par une extrême atomisation au sein d'un même domaine : ne relève-t-on pas au moins 25 spécialités, « métiers » différents dans l'ameublement à la période révolutionnaire ? Mais deux activités principales se partagent alors le secteur qui nous occupe : l'ameublement et le travail des métaux.<sup>5</sup> En 1702, on peut constater leur importance : sur 175 occupants enregistrés sur le Terrier du Roi, 38 exercent un métier en rapport avec le bois et 23 avec le fer sur un total de 107 artisans.<sup>6</sup> À la fin du siècle, à la période révolutionnaire,<sup>7</sup> les aires de diffusion des métiers se sont bien fixées et, en 1986, l'analyse *in situ* a confirmé *grossost modo* que cette répartition perdurait encore dans bien des cas. Ainsi les métiers du métal s'étaient installés dans les îlots 2 et 3 et de part et d'autre de la rue de Lappe,<sup>8</sup> tandis que les métiers du bois avaient investi les îlots 1, 4, 5 et 7. Si les études des historiens et des historiens de l'art permettent de bien connaître l'évolution de la vie professionnelle des menuisiers et des ébénistes, celle des artisans du métal – fondeurs, fabricants de comptoirs, d'outillage, bronziers – a été beaucoup moins souvent mise en lumière au faubourg.<sup>9</sup> Leur implantation a pourtant entraîné des différences sensibles dans *l'habitus* morphologique : les espaces libres sont plus rares et plus réduits, les constructions plus basses dans les îlots occupés par les artisans du métal. La densité d'occupation des ateliers et des boutiques semble plus élevée<sup>10</sup> que dans les grandes cours artisanales qui sont plutôt occupées, nous le verrons plus loin, par les ébénistes. La vague d'expansion de l'industrie textile, sous le Consulat et l'Empire, ne transforma d'ailleurs pas véritablement, selon R. Monnier, les structures. Entre 1848 et 1860, toujours selon les historiens, la proportion des petits ateliers



5, rue de Charonne, cour Jacques-Viguès.



38, rue du Faubourg-Saint-Antoine, le magasin Robcis juxtaposant galeries d'exposition et ateliers, L'Illustration, n° 2091 du 25 mars 1883.

s'accroît plutôt alors que diminue celle des entreprises plus importantes. Les artisans profitent alors des techniques nouvelles (surtout après 1860), utilisent l'énergie à vapeur, les teintures pour bois, les scies mécaniques, mais les structures demeurent familiales. À ces regroupements de métiers par spécialités qui ont eu des conséquences sur le mode de bâtir, il faut en effet ajouter un phénomène important pour bien comprendre l'organisation architecturale de ce secteur. Il s'agit du nombre élevé des ouvriers travaillant à façon chez eux – à *leurs pièces* selon la formule des documents officiels – et livrant leur production à des « marchands-fabricants ».<sup>11</sup> Il s'agit là d'une conséquence d'un mode de production échappant aux règlements corporatistes. Cet *artisanat parcellaire*, le terme est de Raymonde Monnier, est difficile à évaluer quantitativement avec exactitude<sup>12</sup> ; toutefois un document de 1799 indique que c'est au début du faubourg, Cour Saint-Joseph\*, Cour Saint-Louis et rue du Faubourg-Saint-Antoine qu'il s'est répandu en très grand nombre.<sup>13</sup> Des artisans, très proches des salariés car dépendant d'un négociant à la fois pour obtenir la matière première et pour écouler les produits fabriqués, vivent petitement et travaillent sur place. Comme dans d'autres faubourgs parisiens, ces conditions d'existence ont été déterminantes pour façonner la physionomie architecturale du faubourg et elles ont duré tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle : on vit et on travaille au même endroit. C'est ainsi que se sont constitués les immeubles artisanaux caractérisés par une juxtaposition de petites unités locatives.

Par ailleurs, l'autre conséquence des priviléges royaux, rançon de la liberté de produire, est la contrainte commerciale qui oblige quasiment à vendre au faubourg en interdisant d'aller livrer les marchandises dans Paris.<sup>14</sup> Elle a engendré deux types de phénomènes d'importance inégale. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et cela malgré les règlements – assez mal observés, il est vrai – que l'on trouve consignés dans le *Traité de police* de Delamare en 1738, on observe une concentration significative de riches marchands et de notables à l'entrée de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.<sup>15</sup> Ainsi, Cercous, Bricart, Héricourt, Desescoutes, Damoye<sup>16</sup> et bien d'autres s'installent face à la Bastille et à la porte Saint-Antoine, le plus près possible de Paris, et font éléver des maisons et des immeubles qui tranchent par la qualité de leur décor. Ce sont ces constructions qui contribuent à donner des allures de grande ville à l'entrée du faubourg.

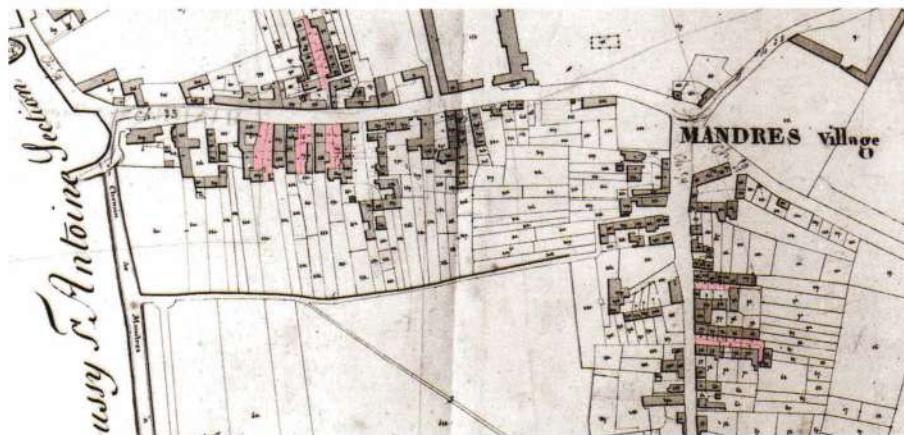
L'autre phénomène, plus largement répandu, conduit à ménager dans les ateliers des espaces d'accueil pour la clientèle et à conserver jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des rapports étroits entre les magasins bâtis le long de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et les ateliers qui les approvisionnent. Toutes ces conditions bien particulières de production et de vente ont donc contribué à créer les types architecturaux spécifiques qui vont être analysés en détail dans la seconde partie.

### La cour, particularisme du faubourg artisanal

Les cours caractérisent de la façon la plus évidente la personnalité du secteur. On a indiqué, au chapitre précédent, comment se sont maintenus à l'intérieur des îlots de vastes enclos à usage de jardin – plutôt d'agrément que de rapport – et l'analyse d'un certain nombre de cas<sup>17</sup> montre leur progressive transformation en lieux d'usage collectif, se garnissant, au fil des ans, de hangars à bois et de bâtiments à usages divers. Si le terme de *court* se dit en Normandie du terrain et des plantations dépendant immédiatement du bâtiment de la ferme et si, par extension, la partie a pu désigner le tout,<sup>18</sup> il est vraisemblable que ces espaces, d'un statut privé à l'origine, deviennent, avec les divisions de propriétés et les locations, des cours à usage communautaire, sans toutefois que le processus soit inscrit dans la numérotation parcellaire du cadastre puisque jamais une cour n'est individualisée sur le cadastre par un numéro de parcelle qui lui soit propre.<sup>19</sup> On aurait donc ici évolué vers cette forme d'organisation naguère très répandue dans les villages d'Île-de-France que constitue la *cour commune*, élément caractéristique d'une économie rurale de petit rapport (vignerons,

Extrait du plan de Jean Boisseau, 1649-1652.

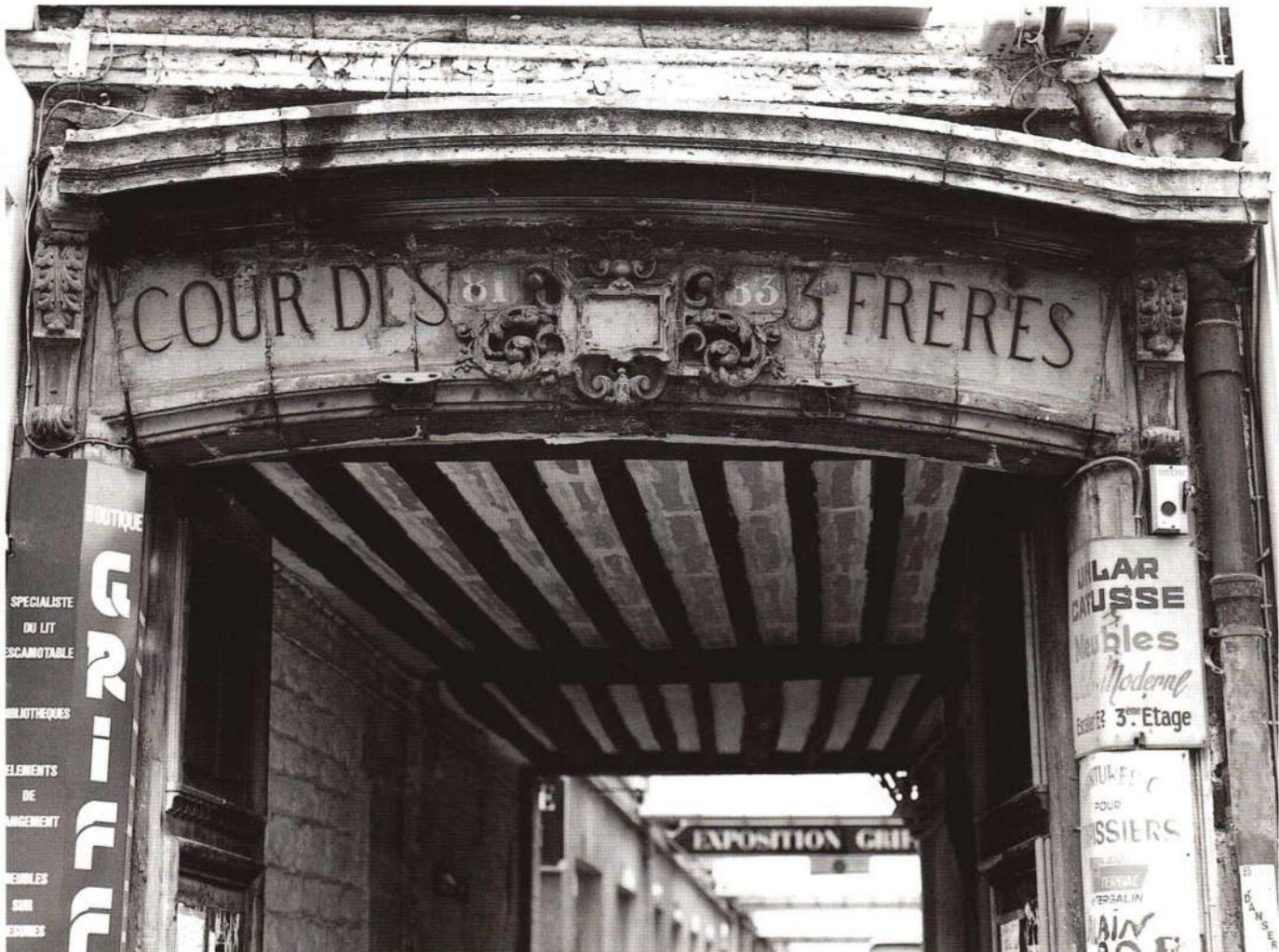
Mandres-les-Roses, plan cadastral, section C, 1810.  
■ Cours communes



puis maraîchers, ouvriers carriers).<sup>20</sup> Au faubourg, ce sont les petits patrons artisans, menuisiers et ébénistes, qui organisent leurs installations autour de ces espaces favorables au déroulement de leurs activités. En effet, l'examen de la répartition des cours fait apparaître un plus fort pourcentage dans les îlots 1, 5, 7 et 4, c'est-à-dire dans l'aire d'extension des métiers du bois que dans les îlots 2 et 3, zone de travail des métaux.<sup>21</sup>

À l'instar des usages villageois, on désigne plusieurs d'entre elles par des noms évocateurs qui sont autant d'énigmes dont l'interprétation fait les délices des guides et dictionnaires des rues de Paris : Cour de la Maison-Brûlée\*, Cour du Bel-Air\*, Cour de l'Étoile-d'Or\*, de l'Ours, des Trois-frères, du Panier-Fleuri, Saint-Joseph\*,<sup>22</sup> Cour des Bourguignons devenue Krieger puis Bedel\*, Cour Jacques-Viguès\*, Damoye, Hennel. Pour aller plus avant dans l'analyse de cette forme urbaine qu'on retrouve certes ailleurs dans Paris mais rarement avec la même densité,<sup>23</sup> et pour mieux cerner son amplitude, il est commode de poser quelques questions générales portant sur les espaces libres du faubourg,





81-83, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Cour des Trois-Frères, l'intérieur du passage couvert.

leur nombre, leur taille, leur forme, l'organisation des constructions sur leur pourtour. Toutefois il faudra interpréter les réponses avec prudence tant le corpus analysé est restreint.<sup>24</sup>

S'il semble bien que l'organisation de plusieurs bâtiments autour d'une cour soit, dès l'origine dans le secteur, le système privilégié,<sup>25</sup> il faut tout de même observer d'emblée que près d'un tiers des édifices sont totalement dépourvus de cour.<sup>26</sup> Ils sont tous groupés à proximité de la place de la Bastille (c'est-à-dire de la ville *intra muros* jusqu'à la destruction de la forteresse), là où les parcelles étroites en bordure de rue sont très convoitées, et aussi au nord, là où, plus tard, les programmes de construction bourgeoise de type haussmannien ont loti de façon serrée, avenue Ledru-Rollin, entre 1903 et 1907.

Reste qu'en 1989, 70 % des constructions disposaient d'une cour ; est-ce à dire que toutes correspondent à l'acceptation particulière évoquée à l'instant ? Evidemment non. Les petites cours (moins de 100 mètres carrés) desservant les édifices situés en bordure de rue ou de passage constituent près de la moitié du corpus et ne présentent aucune particularité notable : en revanche, les cours de taille moyenne (de 100 à 500 mètres carrés), nettement moins nombreuses, se développent de la rue vers les cœurs d'îlot et sont déjà beaucoup plus vastes

que celles qu'on rencontre dans l'habitat parisien.<sup>27</sup> Quant à ces grandes cours (au delà de 500 mètres carrés) qui focalisent l'attention des visiteurs, elles sont au nombre de 22 et ne représentent que 7 % du corpus, mais leur forte emprise territoriale et la pérennité des usages qui ont justifié leur existence sur près de trois siècles constituent un véritable particularisme.

D'une façon générale, la grandeur de la cour est proportionnelle à la superficie de la parcelle, ce qui montre combien, malgré les changements progressifs de destination des constructions, les reconstructions et les accroissements, une sorte d'auto-régulation a maintenu, dans bien des cas, la surface importante de l'espace libre par rapport à l'espace construit : c'est sans doute la première particularité saint-antonine.

La seconde caractéristique tient au rapport entre la taille de la cour et l'époque des constructions qui la bordent. Près d'une dizaine de grandes cours ont commencé à se constituer dès le début des temps modernes et conservent les maisons de maîtres et les bâtiments des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles tout en accueillant après cette date des constructions supplémentaires. Les autres abritaient des hangars, constructions légères qui protégeaient des intempéries le bois d'œuvre tout en lui permettant de sécher. Il en est ainsi à la Cour de l'Étoile-d'Or\* ou à la Cour de la Maison-Brûlée\*. Le reste des grandes cours, une douzaine, ainsi que les deux tiers des cours moyennes, sont bordées uniquement de bâtiments postérieurs à 1835 ; elles correspondent à l'expansion de l'immeuble artisanal (1835-1860) ainsi qu'à l'implantation de la force motrice industrielle.<sup>28</sup> Elles démontrent ainsi parfaitement la pérennité de ce particularisme jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

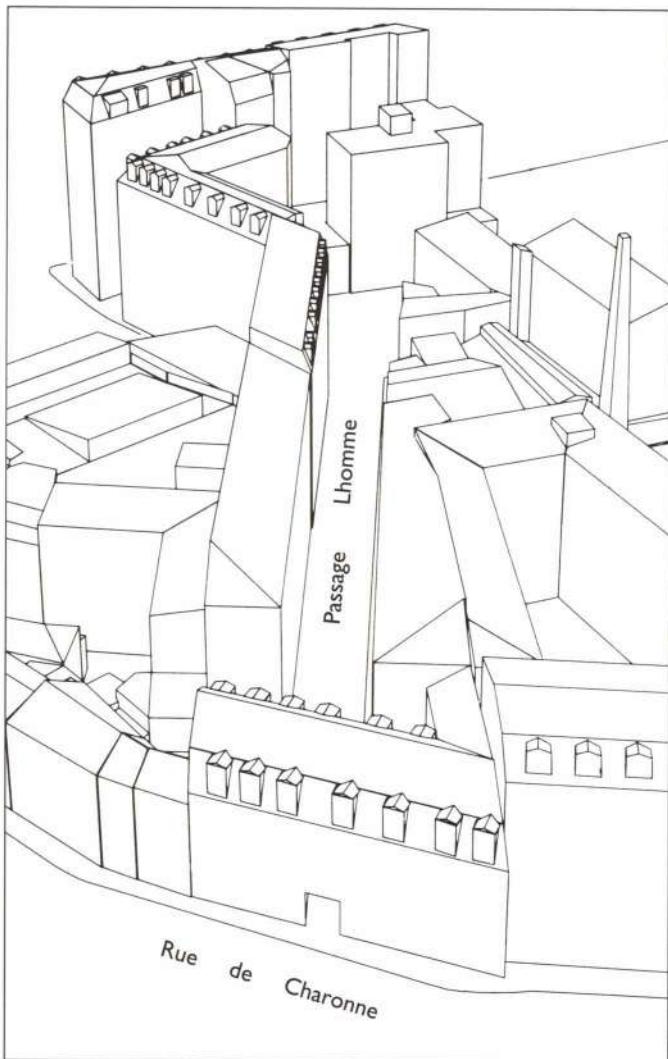
La troisième particularité, liée elle aussi aux étapes de formation, concerne la forme et l'ordonnance de la cour commune. Elle est généralement rectangulaire, voire oblongue, ce qui a sans doute facilité l'assimilation au terme de passage<sup>29</sup> dont elle assure aussi la fonction comme dans le cas du passage Lhomme, 26, rue de Charonne. Mais cette morphologie allongée, perpendiculaire aux voies de circulation, peut être répartie en deux groupes bien distincts ; l'un relèverait de l'architecture vernaculaire, l'autre participerait davantage d'une architecture plus « savante ».

Dans le premier groupe, de loin le plus important, les cours communes sont bordées d'enfilades d'immeubles artisanaux, étirés sur des dizaines de travées. Elles présentent souvent des ruptures de mitoyenneté et des alignements irréguliers dûs aux décrochements qui sont le témoignage des étapes successives de construction. Ces cours de formation ancienne ne sont pas sans témoigner, on l'a signalé plus haut, d'une certaine parenté avec les cours communes d'Île-de-France de type rural, car leur périmètre est constitué d'une juxtaposition de constructions de proportions dissemblables. À une architecture d'une modestie certaine correspond une absence d'ordonnance qu'il faut souligner, même dans les cours constituées de façon homogène comme celle du 56, rue de la Roquette.

L'autre groupe qui n'apparaît qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, tout à fait minoritaire, représente à l'opposé la version « habillée », urbaine, de la cour. Ce sont tout d'abord quelques cours à pans coupés, notamment celle de Juin, Passage du Cheval-Blanc, dont l'ordonnance est rehaussée d'un jeu d'enduit lisse ou grumeleux, aux tons contrastés de blanc et rouge<sup>30</sup> ; cour Saint-Joseph\*, un avant-corps, une élévation ordonnancée pour le corps de passage conduisant à la cour Jacques-Viguès\* (circa 1855) où des sortes de petits frontons agrémentent les façades et constituent



75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, cour de l'Étoile-d'Or.



26, rue de Charonne, passage Lhomme  
(T.R.A.P.U.).



autant d'éléments « savants », introduits il est vrai avec parcimonie (après 1871). Ici la cour industrielle, régulière et architecturée, fait son apparition sur un mode mineur mais évident. Le meilleur exemple avant 1900, dans le secteur, est constitué par les établissements Krieger, ancienne cour des Bourguignons\* qui communiquent avec la rue du Faubourg-Saint-Antoine par un corps de passage au riche décor et dont la cheminée située dans l'axe de l'entrée se détache sur une façade à baies en plein cintre. Dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, plus au nord, la monumentalisation architecturale des espaces libres,<sup>31</sup> le recours au décor de brique bichrome sont plus fréquents, comme dans la Cour de la Cité B. Dupuy, construite en 1879 par H. Lechard, passage de la Main-d'Or. Ces exemples participent à la tendance générale au tournant du siècle à habiller l'architecture de l'industrie.<sup>32</sup> Dans le secteur, c'est avec la Cour Hennel (1899) que s'achève la lignée des cours industrielles, par une version ordonnancée et urbaine qui aseptise et modernise un terrain remembré après les alignements consécutifs au percement de l'avenue Ledru-Rollin (1887 et 1895).<sup>33</sup> C'est le dernier témoignage d'une volonté de ne pas séparer les lieux de travail de ceux de l'habitat : le programme est traduit dans un style néo-Louis XIII « brique et pierre » qui embourgeoise l'artisanat.

## Contrastes et résistances

Joint à la présence des cours occupées par des activités artisanales, le mode de construire bas et l'emploi de matériaux modestes et traditionnels constituent trois aspects qui ont dû jadis être habituels dans les faubourgs de Paris mais qui déterminent encore aujourd'hui la physionomie du quartier.

La pérennité de ces particularités aux côtés des processus urbains classiques – encombrement des espaces libres, densification en hauteur, usage de matériaux hétérogènes – introduit ici une dialectique permanente, témoignage bien perceptible de la résistance du territoire faubourien.

### *Le contraste des élévations*

C'est peut-être par les différences de hauteurs des constructions que se marque, en second lieu après les cours, la juxtaposition des éléments urbains et faubouriens. Il faut, sur ce point, évoquer le contexte réglementaire du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Un arrêt du Conseil du roi du 15 mai 1641 permet aux propriétaires de la grande rue du Faubourg-Saint-Antoine d'y bâtir des maisons « *pourvus toutefois qu'ils n'élèvent leurs bâtiments que d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée* ». « *Ce point de discipline a pour objet d'obliger les grands et les riches de faire leur séjour dans les villes, pour en maintenir la splendeur...* ».<sup>34</sup> 75 ans plus tard, en 1724, la formulation des textes royaux sous-entend que cet arrêt n'a guère été respecté, car si l'obligation de ne pas dépasser un étage en cas de construction est réitérée, le roi désormais fait surtout « *...défense aux propriétaires des maisons à porte cochère dans les faubourgs de changer aucune chose à l'étendue ni à l'élévation des bâtiments...* ».

*La rue de la Roquette vue depuis la colonne de juillet.*



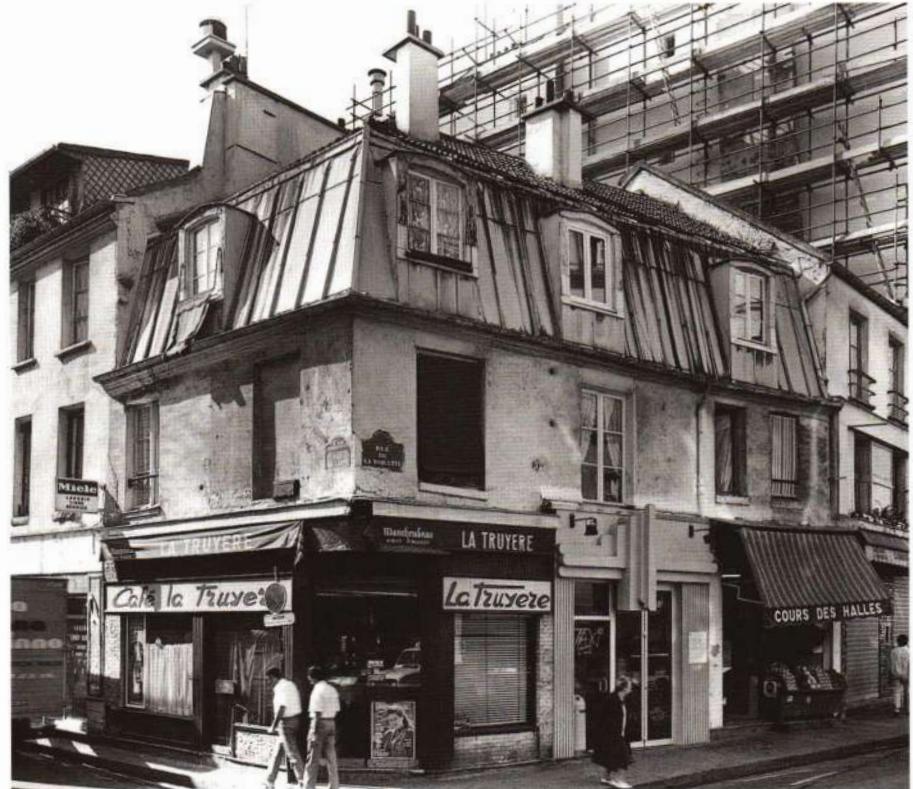


74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, les établissements Krieger-Darmon, dans Turgan, Les grandes usines, 1885, t. 16.

On autorise les maraîchers à faire construire dans « *leurs marais des habitations à leur usage* », et dans les « *places en chantier* » on a le droit de construire de « *simples habitations et des hangars* ». <sup>35</sup> De toute évidence, les règlements ont été transgressés rue du Faubourg-Saint-Antoine et notamment à la pointe formée par celle-ci et la rue de Charenton, mais leur efficacité a été néanmoins très forte. D'abord sous l'Ancien Régime, car une trentaine de constructions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne dépassant pas deux étages est parvenue jusqu'à nous (132 bâtiments au total sont antérieurs à 1835), et aussi, toutes périodes confondues, puisque le secteur conserve encore aujourd'hui une densité de 41 % (220 cas sur 535) de bâtiments en rez-de-chaussée et de un ou deux étages, ce qui est exceptionnel dans Paris. <sup>36</sup> Leur représentation est particulièrement forte dans les îlots 1, 2, 3, 5 et 8. Si quelques maisons d'un ou deux étages sont toujours implantées en bordure de rue, notamment le groupe de l'angle de la rue de la Roquette et de la rue de Lappe, celles qui ont le mieux résisté sont installées en cœur d'ilot.

L'autre observation d'importance est la mise en lumière d'un fort groupe très homogène de bâtiments de trois et quatre étages qui apparaissent comme typiques du gabarit moyen du secteur, implantés dans tous les îlots. On les voit apparaître dès les débuts de l'occupation du terrain au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ; ils connaissent une importante poussée entre 1836 et 1860, période d'intense construction, et se rencontrent encore au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La troisième remarque confirme les résistances du territoire artisanal à une emprise urbaine trop prégnante : les bâtiments de 5 à 8 étages sont infiniment moins nombreux (13,9 %), et surtout localisés sur la frange orientale du secteur, rue Keller et avenue Ledru-Rollin, ainsi que sur la portion de la rue



Angle des 32, rue de la Roquette et 2, rue de Lappe.

du Faubourg-Saint-Antoine qui est au voisinage de cette dernière, comme s'il y avait eu contamination.<sup>37</sup> Ces immeubles d'habitation en bordure de rue s'élèvent essentiellement entre 1856 (percement de la rue Keller) et 1887-1895 (percement de l'avenue Ledru-Rollin) mais leur existence se raréfie dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, confirmant ainsi la résistance du territoire à une densification en hauteur.

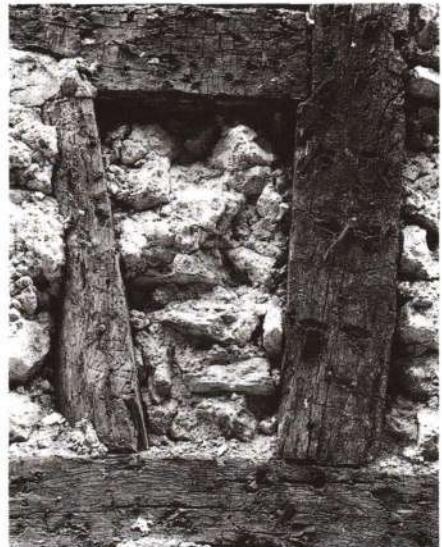
Ces trois types marquants d'élévation, répartis dans l'ensemble du secteur, se rencontrent aussi le long de certaines voies et sont le résultat de mutations très rapides : 8, boulevard Richard-Lenoir, la transition se fait en six ans entre des écuries en rez-de-chaussée (1890) et un immeuble de 5 étages (1896) ; au n° 6, on passe aussi d'un étage (1873) à un superbe immeuble de 5 étages construit en 1886 par l'architecte Gaillard. Il voisine aujourd'hui avec le magasin-atelier d'Antoine Berc, élevé d'un étage seulement.<sup>38</sup> À cet égard, la période 1870-1900 a été pour le faubourg celle de la cristallisation des contrastes et d'un changement très rapide dans les gabarits. Tous les phénomènes s'essoufflent après 1900 et se stabilisent ensuite quasiment jusqu'à nos jours.

#### *La force de l'habitus technique : les matériaux et leur mise en œuvre*

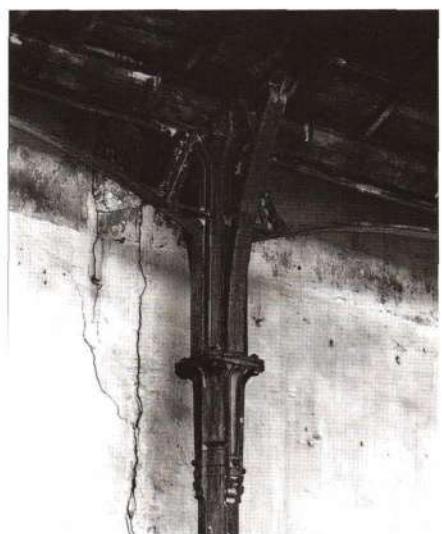
Si, en bonne logique architecturale, les matériaux et leur traitement reflètent les différents programmes – artisanal ou bourgeois, industriel ou commercial – et suivent, par leur répartition, la topographie des métiers, ce phénomène, somme toute habituel, s'ajoute, au chapitre des résistances, à un indéniable traditionalisme, à une emprise technique forte qui s'oppose jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle à l'introduction de la modernité.

De même que les hauteurs de construction, l'usage des matériaux crée des contrastes sensibles entre le cœur d'îlot et la rue, entre le cœur du secteur et ses franges. À l'intérieur, le moellon calcaire sous enduit, la brique, le pan-de-bois sont dévolus aux immeubles artisanaux et aux ateliers ; sur les franges et rue du Faubourg-Saint-Antoine, des constructions parfois en pierre de taille portent un décor sculpté, un apparat modeste mais bien réel qui indique la présence des marchands, des industriels, des bourgeois.

Le faubourg Saint-Antoine est pour l'essentiel construit en moellon calcaire sous enduit. Des premières bâties du début du XVII<sup>e</sup> siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale – belle longévité ! – on y recourt de façon permanente pour le gros-œuvre. Le pan-de-bois lui est également associé ; il est attesté par les textes du XVII<sup>e</sup> jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et a été observé *in situ* à maintes reprises à l'occasion de travaux de ravalement.<sup>39</sup> En corollaire, la pierre de taille, en larges blocs martelés à la gradine, est utilisée au rez-de-chaussée pour encadrer portes et fenêtres d'ateliers, à l'instar de ce qui se passe ailleurs dans le Paris pré-haussmannien. Voilà pour l'aspect traditionnel dominant qui contribue par l'austérité de la mise en œuvre à accentuer le contraste avec la brique, peu représentée dans le secteur qui nous occupe. L'usage de la brique, en effet, n'apparaît que dans un cinquième des constructions, associée au pan-de-bois ou au pan-de-fer, surtout dans des ateliers construits entre 1880 et 1900 (elle ne se rencontre jamais avant 1800). Sa mise en œuvre introduit alors certains effets de décor comme dans la Cour de l'Étoile-d'Or\*. Si le fer et la fonte apparaissent avec parcimonie dans les ateliers et les immeubles artisanaux (4,9 %), leur emploi est au contraire systématique dans les immeubles-magasins qui sont les édifices les plus modernistes d'un secteur qui ne l'est guère, et il s'affiche de manière ostentatoire sur l'artère principale du faubourg et au début du boulevard Richard-Lenoir.<sup>40</sup>



26, rue de Lappe, Cour Saint-Louis, détail de la construction en moellon et pan-de-bois.



45, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Cour Saint-Louis, poteau en fer.



2 bis, place de la Bastille, cinéma Paramount-Bastille à l'emplacement de l'Opéra.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le béton, très faiblement utilisé, se rencontre plutôt dans l'aire d'extension des métiers du métal et en tout cas à proximité de la Bastille, en particulier dans les trois établissements « urbains » que représentaient vraisemblablement<sup>41</sup> le Paramount-Bastille, le Ciné-Bastille et le Bastille-Palace\* Cinéma. Ne faut-il pas voir alors dans l'usage continu du bois jusqu'à une époque récente l'attachement à ce qu'on serait tenté d'appeler le matériau local, et en tout cas au savoir faire local ? L'architecte du Grand Palais, Henri Deglane, ne construit-il pas en 1913 un atelier de cinq étages en pans-de-bois, dans la cour des 10-12, rue Saint-Nicolas\* ?

Les quelques années écoulées depuis l'ouverture de l'Opéra Bastille ont entraîné, entre autres transformations, des ravalements de façades et des changements



14, place de la Bastille et 2-4, boulevard Richard-Lenoir, cinéma Bastille-Palace.

drastiques de tonalités dans les enduits ; néanmoins le contraste demeure entre les façades gris-clair qui bordent les cours où transparaissent encore des inscriptions mais que n'enjolive nul décor, façades industrielles qui semblent sortir tout droit d'un roman de Zola,<sup>42</sup> et les quelques immeubles en pierre de taille de la Place de la Bastille et surtout de l'avenue Ledru-Rollin qui portent un décor sculpté, plus modeste au XVIII<sup>e</sup> siècle à proximité de la Bastille, plus prolixe au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, avenue Ledru-Rollin. Si l'on considère enfin la rue du Faubourg-Saint-Antoine, ponctuée d'immeubles-magasins construits de 1852 à 1913 et bien ornés,<sup>43</sup> le constat se renforce d'un appareil réservé à la périphérie du secteur (boulevard Richard-Lenoir, rue Keller, avenue Ledru-Rollin) et à cette épine dorsale que constitue la rue du Faubourg-Saint-Antoine, appareil relatif, certes, mais qui reflète le statut des notables, des marchands, voire des bourgeois qui viennent s'installer dans le quartier, et qui contraste avec la modestie des artisans et des ouvriers à façon qui vivent et travaillent dans les cours.

Un exemple illustre fort bien cette dichotomie du secteur : en 1893, un certain Louault construit au fond de la Cité de la Roquette une maison de petit patron en style néo-gothique à pignon sur l'impasse. Il la fait revêtir d'un parement simulant la pierre de taille et orner de culots sculptés en pierre reconstituée et de vitraux à médaillons genre suisse comme c'est alors à la mode ; dans la cour cependant, les ateliers sur trois étages sont en brique et pans-de-bois (hourdis) de la plus grande simplicité. L'ensemble est destiné à être loué à des artisans de qualité.<sup>44</sup>

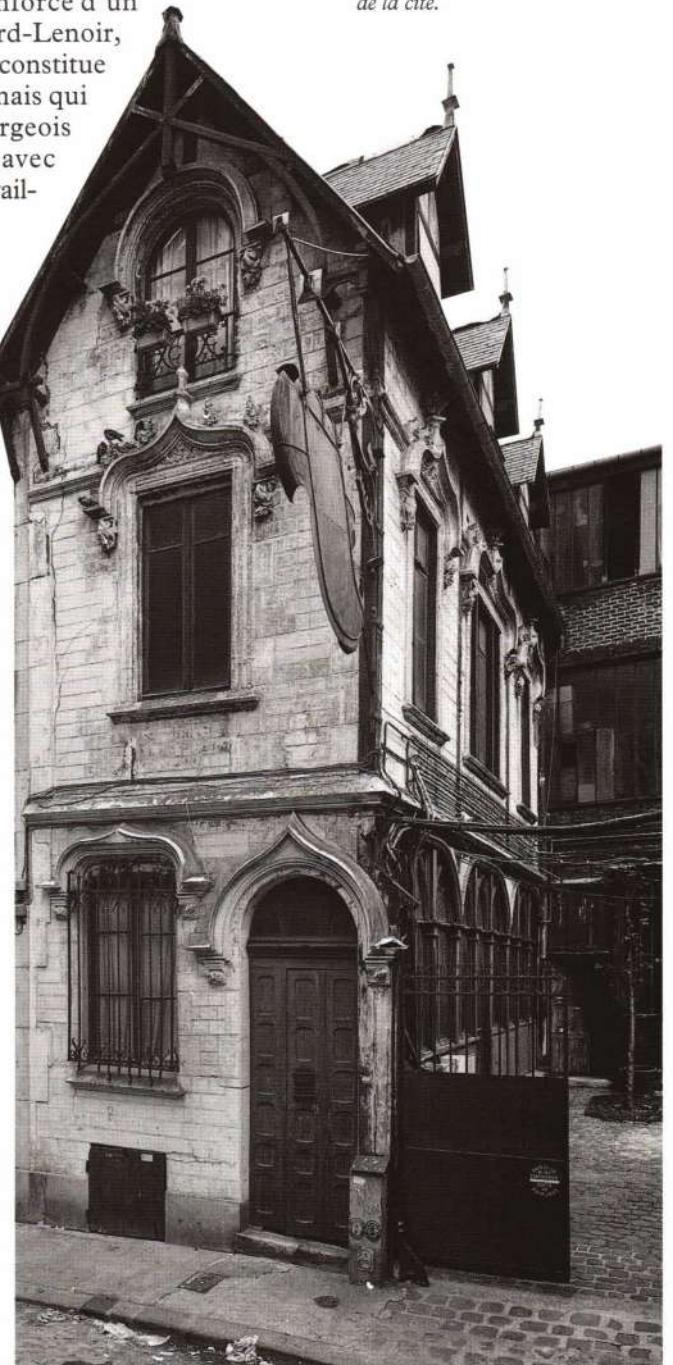
#### *Pérennité de l'habitus morphologique*

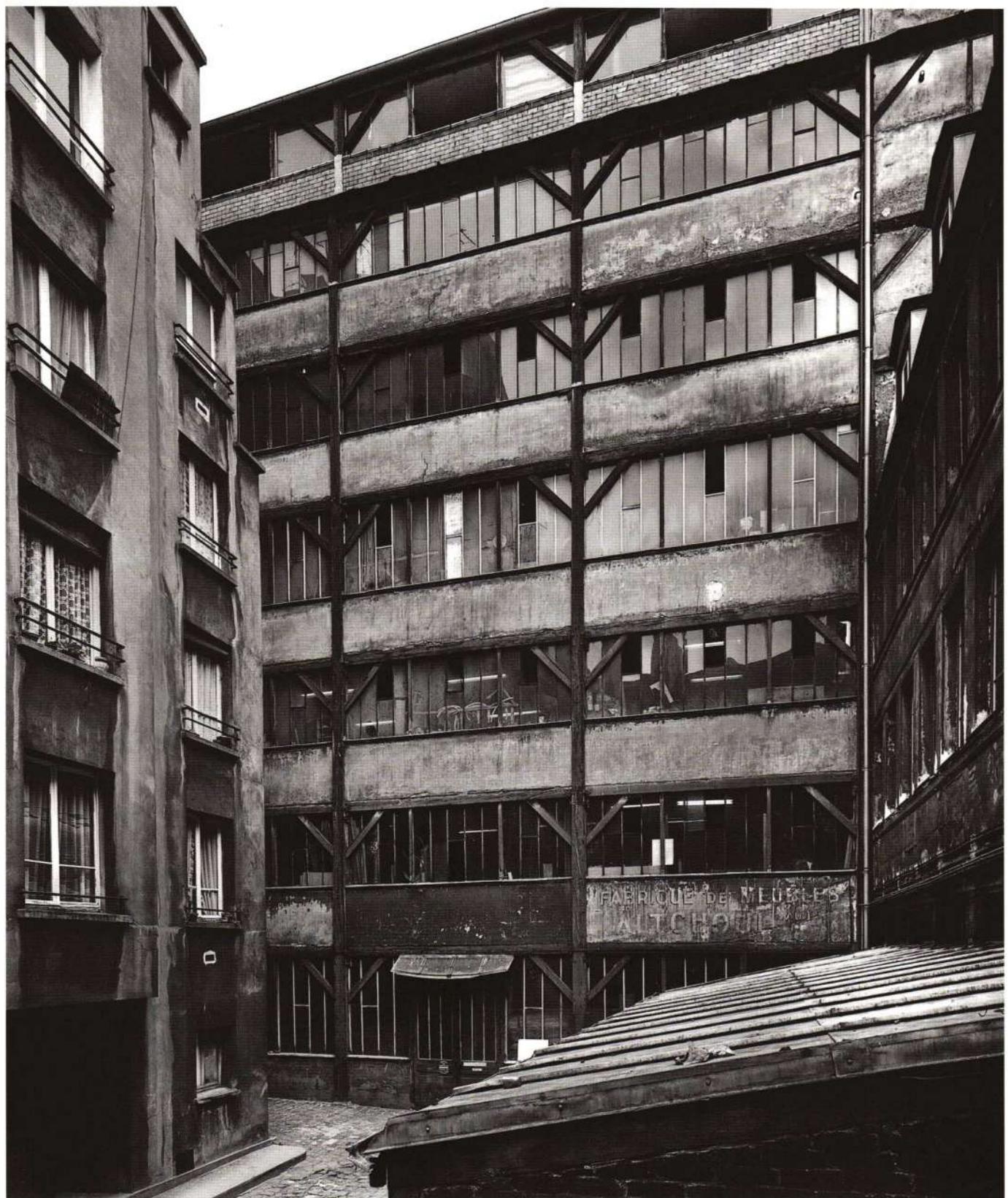
Les priviléges octroyés par Louis XI, en 1471, à l'abbaye de Saint-Antoine, et qui facilitaient le regroupement des artisans et leur installation sur place avec leur famille, ont contribué à créer un très fort esprit communautaire de type villageois, si bien que se manifeste en permanence jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale la volonté de prévoir des logements étroitement liés aux ateliers. La conception en 1897, lors du percement du premier tronçon de l'avenue Ledru-Rollin, de la cour Hennel et de ses voisines en administre la preuve. Cependant, le deuxième tronçon de l'avenue, percé en 1895, n'accueille, outre le magasin de Félix Potin, que des immeubles bourgeois d'habitation.<sup>45</sup> Lorsque Mager, juste après la Seconde Guerre mondiale agrandit les bâtiments de son usine de métaux, il obtient de faire démolir les bâtiments de la Cour Baduel à condition de prévoir le relogement de ses habitants qui se fait dans un immeuble construit en bordure du passage Thiéré.<sup>46</sup> Les magasins de commerce, on le verra plus loin, réservent aussi une place au logement des vendeurs.

Toutefois, c'est aussi dans la présence de quelques traits d'architecture que se lit le poids très fort des usages. Si le pan coupé à l'angle des rues, qui se veut le signe d'un urbanisme

*Page de droite :*  
*Atelier en fond de cour, 8-12, rue Saint-Nicolas.*

*5, cité de la Roquette, maison d'artisan au fond de la cité.*





de ville capitale, ne s'introduit dans le secteur qu'à la faveur des nouveaux percements ou des reconstructions haussmanniennes – au croisement de la rue du Faubourg-Saint-Antoine avec l'avenue Ledru-Rollin (1887-1895), aux angles de la rue Keller (1856) ou à l'entrée de la Cité de la Roquette (1886), – ailleurs les constructions offrent des angles parfois presque obtus qui laissent, comme au village, une de leurs façades dépourvue de percements, aveugle et sans accès.

### *L'emprise progressive de la ville*

On a déjà examiné les origines du réseau viaire et sa formation aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; à l'époque suivante, et plus particulièrement entre 1825 et 1860, on assiste à un creusement interne, à une fragmentation progressive du territoire par l'apparition des passages : de la Bonne Graine en 1825, du Chantier en 1830, Thiéré en 1852, Josset en 1857, Lhomme et Louis-Philippe après 1856, Cheval-Blanc en 1860. L'officialisation, sur les plans de Paris, de ces cheminement crées par l'usage marque une étape importante. En effet, des parcours piétonniers ont toujours existé entre les cours (et existent toujours, par exemple entre la Cour Saint-Joseph et la cour située 59, rue du Faubourg-Saint-Antoine), mais ils imposent de passer par des portes piétonnes, d'emprunter parfois quelques marches et de transporter les marchandises à dos d'homme, tandis que le passage, clairement nommé, donc repérable, correspond à la mutation du territoire vers une urbanisation plus prononcée ; il permet d'accéder au cœur des îlots en charrette et en voiture, il facilite au client l'accès aux ateliers qui vendent sur place leur production.

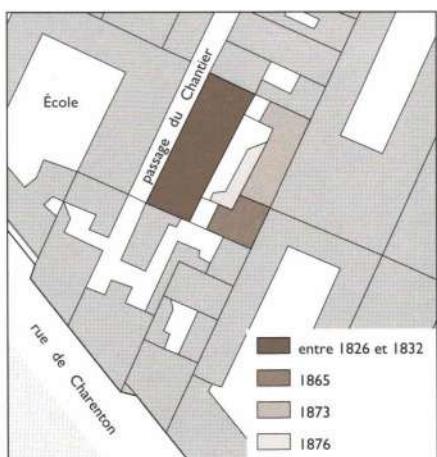


Angle de la rue de Charonne et de la rue Keller depuis l'avenue Ledru-Rollin.



La rue de Lappe depuis la rue de Charonne.

11, passage du Chantier, reconstitution chronologique.



En 1856, le percement de la rue Keller, à l'emplacement du marché au charbon, redouble la mise en liaison des rues de la Roquette et de Charonne amorcée par le percement en 1829 du passage des Taillandiers. C'est le prélude à l'encerclement de ce petit secteur par les percées pré- et post-haussmanniennes. En effet, si le tracé de l'avenue Ledru-Rollin était prévu depuis 1805 et avait été amorcé dans le prolongement de l'axe du Pont d'Austerlitz, ce n'est qu'en 1887, puis 1895, qu'il vient éventrer le tracé de l'ancienne rue Traversière et entraîne la restructuration d'une partie de l'ilot 7, bordé par la rue Saint-Nicolas, ainsi que des passages Josset et Saint-Antoine.<sup>47</sup>

L'emprise du mode urbain se marque aussi par le remplissage de plus en plus dense des parcelles, surtout à partir de 1830-1835, remplissage facile à constater en comparant les plans de Vasserot avec le parcellaire actuel.

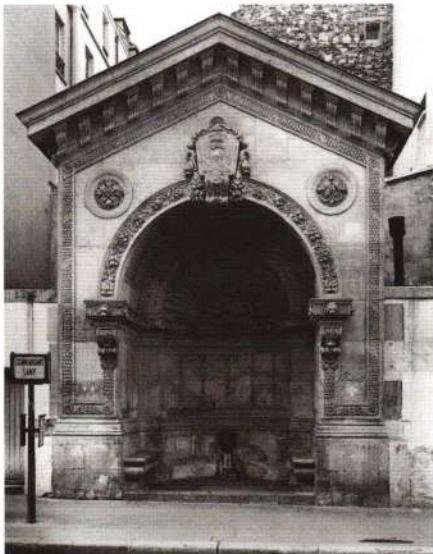
La densité s'accroît d'abord par l'envahissement des espaces restés libres autour d'une construction ancienne. Le cas de la Cour de la Maison-Brûlée\* est exemplaire à cet égard. Celui des 2 et 4, rue de Lappe également, où la petite cour

des maisons de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle se rétrécit encore par l'implantation d'une bouverie et d'un échaudoir quelques années plus tard.<sup>48</sup> 10, passage du Chantier (1825-1830), les constructions s'échelonnent de 1826 à 1876,<sup>49</sup> tandis que 29, rue Keller (1856) l'immeuble de 1859 sur rue est surélevé en 1889 d'un cinquième étage carré et d'un sixième sous le comble tandis que l'architecte Brulot construit des logements pour « ouvriers aisés » de 3 étages carrés et un étage de comble à la place du jardin.<sup>50</sup> Certaines petites cours ont aussi été purement et simplement recouvertes d'une verrière formée de pavés de verre et ont ainsi disparu en tant qu'espace à l'air libre (44 cas sur 215, ce qui est assez considérable).

À la densification au sol, il faut ajouter l'accroissement en hauteur par surélévation. Là, le faubourg, semble-t-il, a beaucoup mieux résisté. 9 % seulement des constructions ont été affectées et encore 8 % sur un seul niveau.<sup>51</sup> C'est surtout près de la Bastille ou sur la rue forte du Faubourg-Saint-Antoine (lotissement sur rue de la cour du Bel-Air\*) que se sont produites les surélévations. Mais à l'évidence, cette façon de densifier ne convenait pas aux activités arti-

13 à 17, rue de Charenton, combles à deux et trois niveaux.





70, rue de la Roquette, fontaine de la Roquette.

sanales et il est intéressant de constater que les seuls combles à deux et trois niveaux rencontrés se situent à la pointe Charenton/Faubourg-Saint-Antoine, dans des maisons de marchands.<sup>52</sup>

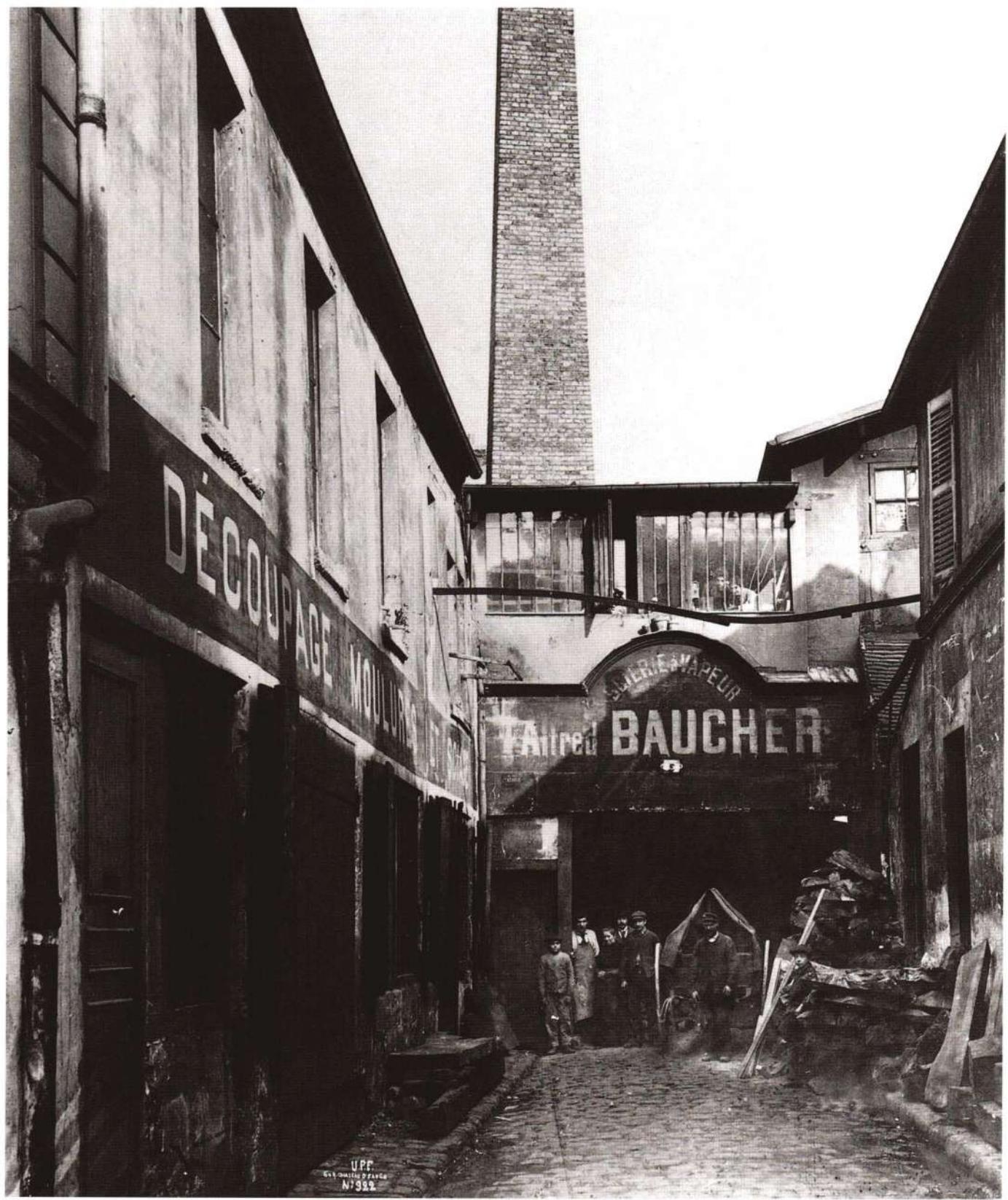
Les transformations du tissu parcellaire sont aussi l'occasion d'augmenter la densité du bâti. Ainsi, le partage en deux parcelles de l'actuel 24, rue de Lappe\* qui entraîne dans l'une la reconstruction d'un immeuble artisanal autour d'une cour, dans l'autre, celle d'un entrepôt à la place d'un espace uniquement occupé par deux hangars de fonderie, la disparition du portail sur rue au profit d'un passage cocher percé dans une des maisons du XVII<sup>e</sup> siècle est très significatif du besoin de loger davantage d'artisans. Le percement de l'avenue Ledru-Rollin évoqué plus haut entraîne un remodelage total du parcellaire : au tissu très serré des passages Josset et Saint-Antoine se substitue un groupe d'immeubles élevés de 5 à 7 étages où logent des bourgeois dont les activités ne sont pas forcément liées au faubourg artisanal.

### *Les équipements urbains*

S'il est vrai que la prise de conscience urbaine se marque par l'installation d'équipements collectifs d'intérêt public, administratif, sanitaire ou social, le faubourg Saint-Antoine, participant à la fois des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements dans son acception large, n'y a véritablement accédé qu'après 1860 et le rattachement à Paris des villages de Belleville, Ménilmontant, Charonne... Quant au secteur restreint qui nous occupe, il ne semble pas avoir revendiqué précisément l'installation d'édifices publics et n'a guère bénéficié que de l'installation des fontaines. Aussi faut-il dépasser ses limites pour pouvoir observer les grands établissements qui ont joué leur rôle dans son évolution (voir tableau chronologique) : la remarque qui s'impose alors est celle d'une évidente réticence. Les habitants du faubourg Saint-Antoine, issus de vagues successives d'émigrants venus de la province ou de l'étranger, ont constitué un réseau de parentèles très solidaires les unes des autres ; ils ont participé aux grands événements « révolutionnaires » (1789, 1848, 1870) mais n'ont, semble-t-il, pas eu besoin d'inscrire dans des édifices-symboles leur très forte cohésion, restée encore sensible jusqu'à ces dernières années. La première mairie, probablement installée rue Keller, a-t-elle marqué de son souvenir la mémoire de la rue ? Certes non.<sup>53</sup> Les écoles aménagées dans d'anciens ateliers ont-elles fièrement arboré quelques symboles républicains sur leur fronton ? Aucunement.<sup>54</sup> En fait, la colonne de juillet, cet illustre monument commémoratif, a peut-être constitué l'unique catalyseur de l'image républicaine ; et ce faubourg d'où sont nés tant de révoltes populaires républicaines n'a peut-être au fond jamais éprouvé le besoin d'inscrire dans la pierre un manifeste républicain.



Piedroit de la fontaine de la Roquette.



U.P.E.  
EST. 1860 PARIS  
N° 392

# Manières d'habiter et de travailler

Jusqu'à l'avènement du Second Empire, au faubourg Saint-Antoine, comme ailleurs dans Paris, chacun vit sur les lieux mêmes où il exerce son activité artisanale ou commerçante, ou du moins à proximité immédiate. Si l'association de ces deux fonctions s'est distendue dans les arrondissements du centre, elle était encore naguère bien présente non seulement dans la périphérie parisienne, mais aussi dans ce secteur et celui, voisin du Marais où demeurait une forte spécialisation artisanale. Il en subsistait d'ailleurs des traces, lisibles dans les bâtiments au moment de l'enquête, que sont venu confirmer les indications des calepins du cadastre.<sup>1</sup>

Les charpentiers avaient alors besoin d'espaces pour entreposer le bois d'œuvre, tandis que les métiers du meuble nécessitaient des séchoirs pour abriter les bois en attente d'être façonné. Le travail des métaux (zinc, bronze, plomb...) a besoin quant à lui de lieux à couvert pour entasser les « vieux métaux » de récupération de fonderies, d'ateliers de façonnage. Les ébénistes et les menuisiers, vivant également en famille et travaillant à façon pour des patrons, étaient logés petitement tout à côté de la pièce qui leur servait d'atelier, la plupart en étage, d'autres de plain pied avec la cour.

Dans l'état actuel des connaissances, on est en mesure de préciser qu'habitat et artisanat se sont imbriqués selon trois modes différents, qui correspondent à trois périodes : jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, il se produit plutôt des phénomènes de juxtaposition de bâtiments sur une même parcelle ; entre 1830 et 1860-70, le phénomène dominant est celui d'une combinaison verticale ou horizontale dans un même bâtiment. Puis, à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux formules – juxtaposition et combinaison – vont se rencontrer de façon concommittante.<sup>2</sup>

## Les traces de la juxtaposition des fonctions avant 1830

On a vu précédemment comment jardins et cours s'encombrent peu à peu de constructions sans doute sommaires et pas très différentes des hangars et charreteries des fermes d'Île-de-France. Cour de l'Étoile-d'Or<sup>3</sup>, dès avant 1737, où des hangars à bois installés au milieu de la cour sont loués à des artisans du meuble<sup>3</sup> ; ceux-ci vivent à côté, fabriquent en étage et tiennent boutiques au rez-de-chaussée. Ils ont ainsi la matière première à portée de main. En 1782, on y compte jusqu'à six hangars « en planchers couverts de même en appentis ». Dans la cour<sup>4</sup> de la maison de maître située à l'arrière des 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine<sup>5</sup>, un marchand de bois obtient, en 1693 dans son bail, d'installer « hangards et appentis » dans le jardin transformé en chantier et « d'exposer jusques à la moitié des deux trumeaux de la porte cochère les monstres de [ses] bois ». Cour de la Maison-Brûlée<sup>6</sup>, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'élévation de la façade sur rue est adaptée aux activités locales : la grande arcade centrale remplace tout un étage carré, offrant ainsi au passage cocher une hauteur exceptionnelle pour Paris et facilitant la manutention des billes de bois entassées dans le chantier situé à l'arrière.

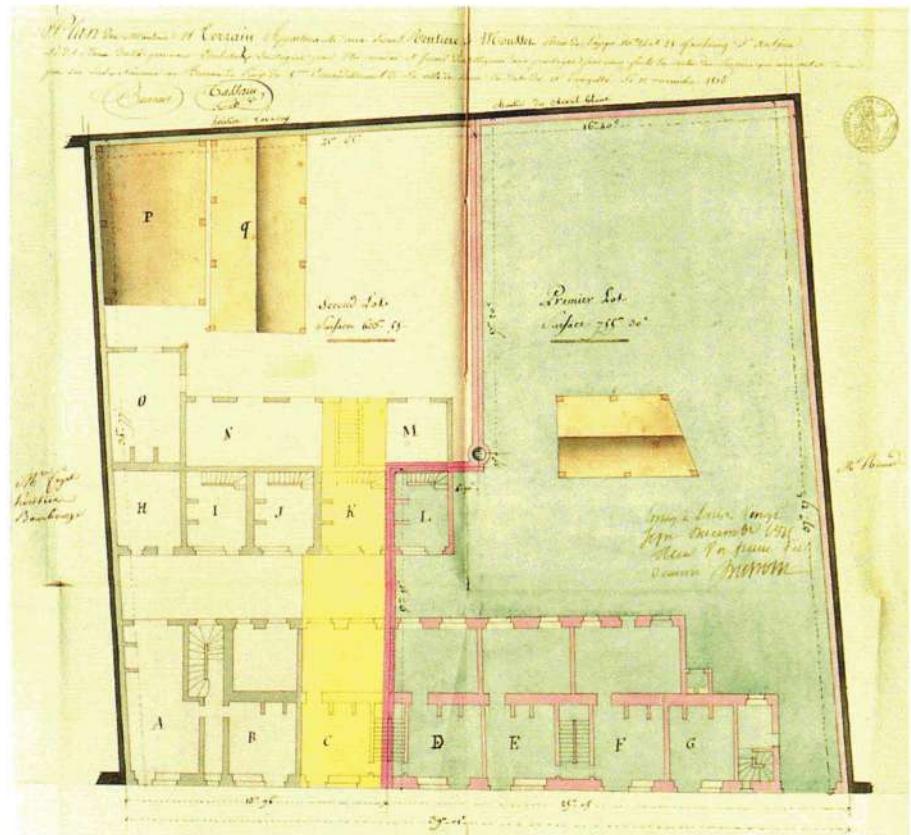
Peut-on déjà imaginer la partie supérieure de ces hangars garnie de volets en bois mobiles, semblables à ceux que l'on peut encore voir dans les séchoirs des blanchisseries de la proche banlieue ou qui se trouvaient encore en 1986, 258, rue de Paris, à Montreuil dans une usine de menuiserie ?<sup>7</sup>

Dans la partie où l'on travaille les métaux, non loin de la grande Boucherie, située au débouché de la rue de la Roquette, vers la Bastille, des maisons construites en 1644 forment l'angle des rues de la Roquette et de Lappe. On trouve mention en 1745 de la présence dans leur minuscule cour d'un échauddoir de boucher et d'ateliers.<sup>8</sup> Au 24, rue de Lappe<sup>9</sup>, un document mentionne en 1814 deux fonderies à l'arrière d'un alignement de petites maisons avec boutiques. On y accède directement par un large portail latéral : les toitures à double pente des halles de fonderie reposent sur des poteaux à assises carrées en pierre de taille, l'entreprise au sol est importante.

L'essentiel de ce qu'on peut retenir intéresse la localisation : sur rue, habitat et boutiques ; à l'arrière, dans les jardins transformés petit à petit en cours, des constructions basses, d'une mise en œuvre sommaire qui côtoient des maisons de maître. Voilà pour la première phase, celle de la juxtaposition.

*Chantier couvert, 50, rue de la Roquette, papier à en-tête, 1845, coll. Roxane Debuisson.*





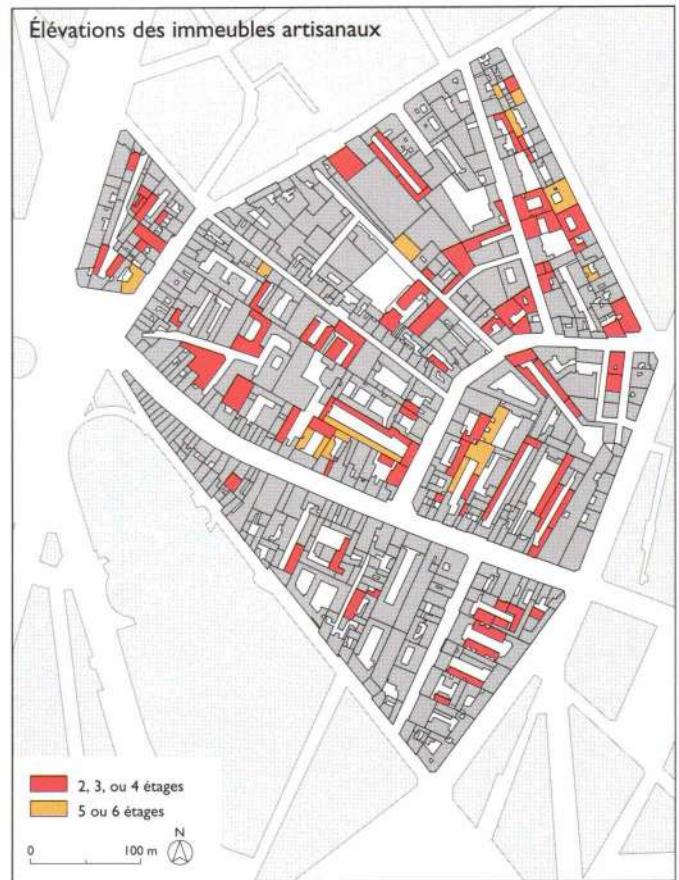
*Plan de l'état des fonderies installées sur deux parcelles au 24, rue de Lappe, en 1815.*



Montreuil, 258, rue de Paris, hangar d'une usine de menuiserie



89, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Cour de la Maison-Brûlée.



## À partir de 1800, un type adapté : l'immeuble artisanal

Fait notable, sous l'Empire, puis à la Restauration, le rythme des constructions progresse sensiblement malgré une diminution sensible de la population.<sup>6</sup> On a vu que le système des franchises de l'Ancien Régime a grandement facilité l'établissement d'ouvriers pauvres travaillant à domicile et que les petits ateliers, en très grand nombre, n'occupaient guère plus de deux à trois artisans.<sup>7</sup> En s'adaptant aux besoins spécifiques de la population artisanale, l'immeuble dit Restauration donne naissance à une des formes architecturales qui va conférer au faubourg sa physionomie particulière, *l'immeuble artisanal*. Ce sont des constructions de trois ou quatre étages, séparés par des bandeaux, simples en profondeur, dépourvues de modénature verticale dont la façade peut s'étirer sur plusieurs dizaines de travées et qui abritent tout à la fois des logements et des ateliers. Le secteur en comporte une centaine.

### *Les commanditaires*

On n'a pas encore pu déterminer si les maîtres d'ouvrages de ces vastes programmes constructifs en demeurent ensuite propriétaires, s'ils font appel à des capitaux extérieurs, ce que leur rapportent la location, le coût de l'entretien, voire de la modernisation inévitable dans une période où les techniques évoluent. Si on ne sait pas qui construit, on pressent toutefois que ce sont des entrepreneurs qui mettent au point cette formule strictement utilitaire et d'une si grande sobriété. Voici, à la cour de la Maison-Brûlée<sup>\*</sup>, entre 1838 et 1855, un fondeur en cuivre, Saturnin Sylvain Phellion, qui fait construire l'un des immeubles artisanaux situé sur le côté ouest de la cour ; il vend pour 78 000 livres en 1855. Entre 1855 et 1862, c'est un marchand de bois des îles qui fait de même dans la partie orientale. À la cour Saint-Joseph<sup>\*</sup>, Jacques Viguès, également marchand de bois des îles, reconstruit cette partie avant 1852, puis entre 1852 et 1855. De ces quelques informations, on pourra déduire que ce sont surtout des négociants, marchands de métaux ou de bois, et non des artisans qui ont les moyens de faire construire. Plus tard, les sources mentionnent des myriades de locataires que l'on repère aux mêmes endroits, année après année.<sup>8</sup>

### *Développement et répartition géographique de l'immeuble artisanal*

L'immeuble artisanal apparaît dans notre secteur du faubourg dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle ; sa grande période d'extension se situe de 1836 à 1860 (45 constructions sur une centaine au total) ; on en construit encore régulièrement jusqu'en 1900, et si la formule est quasiment abandonnée dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, elle n'en témoigne pas moins d'une exceptionnelle longévité de près d'un siècle, sans doute sans équivalent dans Paris ce qui démontre à coup sûr à quel point ce type de programme correspondait aux besoins.<sup>9</sup>

Sa répartition topographique est assez significative. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne le rencontre que dans les îlots 1 et 5 proches de la Bastille qui offrent encore à ce moment des jardins entourant des maisons de plaisance, comme l'atteste le plan routier de la Ville de Paris de 1836. De 1836 à 1860, la formule se répand dans tout le secteur. De 1861 à 1900, on le voit plus particulièrement occuper les îlots 6A et 7 à l'occasion des profonds bouleversements consécutifs au percement des deux tronçons de l'avenue Ledru-Rollin.

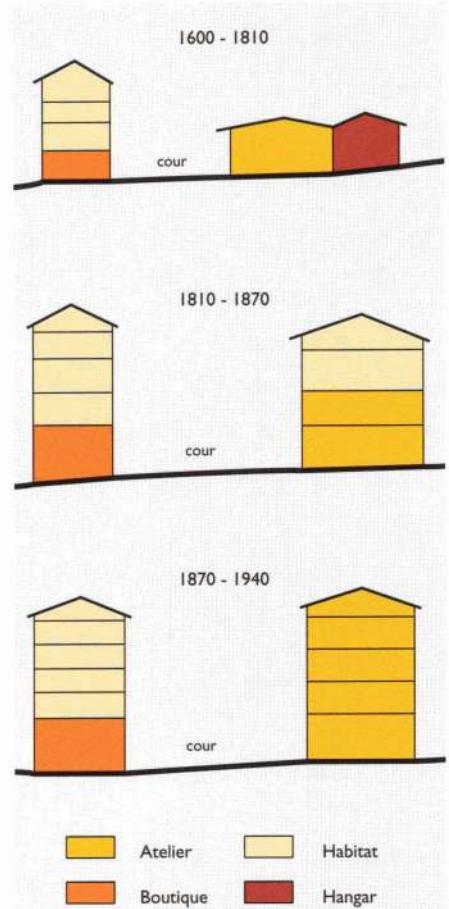
## Combinaisons des fonctions et équipements techniques

L'immeuble artisanal combine de façon variée les deux fonctions qu'il abrite. Dans quelques cas, la mixité horizontale a été adoptée : à chaque étage se trouvent des logements et des ateliers. Ainsi, cour de la Maison-Brûlée\*, un immeuble situé sur le côté oriental, associe des logements dans les travées des extrémités, avec au centre des ateliers éclairés par seize baies associées deux à deux. Ailleurs, c'est la mixité verticale qui s'impose : boutiques et ateliers, en rez-de-chaussée dans la cour du 24, rue de Lappe\*, avec logements dans les étages. Enfin, des associations horizontales et verticales peuvent se combiner. Ainsi, cour de l'Étoile-d'Or\*, en 1882, le bel immeuble construit par Chabot abrite des magasins et bureaux en rez-de-chaussée, trois étages d'ateliers et au-dessus trois étages de logements alternant avec des pièces d'ateliers.<sup>10</sup>

Pour bien comprendre les caractéristiques de l'immeuble artisanal il faudrait connaître les techniques de travail du bois en usage au moment de son apparition et leur évolution jusque vers 1860-1870. Or, sur cette question, on sait peu de choses hormis les dates de dépôt de brevet des inventions, ce qui n'éclaire pas toujours la chronologie de leur adoption dans le milieu professionnel.<sup>11</sup> On a pu observer que la « pièce à travailler » de l'ébéniste est équipée d'une « sorbonne », sorte de cheminée profonde et légèrement surélevée ; on y fait chauffer la colle ainsi que les plaques de métal qui servent à presser de minces feuilles de bois, généralement exotique, destinées à recouvrir l'âme du meuble.<sup>12</sup> Toutefois, entre 1832 et 1835, on ne repère dans le secteur que 56 sorbonnes, le plus souvent installées dans de petites maisons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>13</sup> Il faut attendre le développement du sciage en feuilles très fines (entre 1830 et 1855) pour voir se généraliser l'usage des bois plaqués et de la marqueterie, et par voie de conséquence l'équipement des immeubles artisanaux en sorbonne.

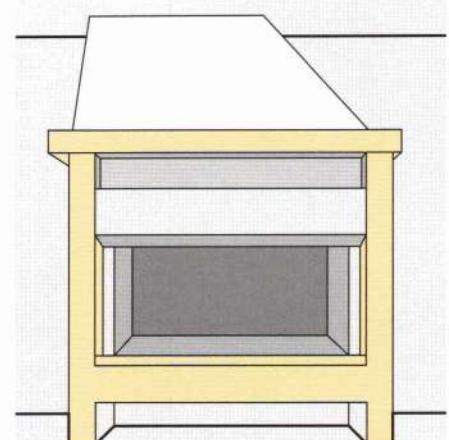
Cependant, nous serions tenté de suggérer que les petits ateliers répartis dans les immeubles artisanaux ne bénéficient pas encore d'une alimentation en énergie à domicile. Les feuilles pour placage sont achetées sciées et il n'est pas nécessaire d'avoir une scie à domicile pour les utiliser. Il faut attendre 1870-1880 pour voir se répandre au faubourg la distribution de force motrice : c'est ce système qui caractérise en grande partie l'immeuble industriel.

L'immeuble artisanal, fait notable, ne se construit pas sur rue mais presque toujours à l'intérieur des îlots.<sup>14</sup> C'est bien sûr parce que les rues sont désormais bordées d'immeubles d'habitation comportant des commerces et que les espaces à investir ne subsistent guère qu'à l'intérieur des îlots. C'est aussi, croyons-nous, parce que le besoin d'un espace à l'air libre constitue un élément indispensable. Il facilite l'exercice de la vie professionnelle : on y entrepose toujours des matières premières ou de récupération, on y décharge brouettes, charrettes et voitures, on y fait reposer les chevaux, on y réceptionne les combustibles nécessaires à l'alimentation des sorbonnes puis, plus tard, des machines à vapeur. La cour commune permet aussi à la belle saison, d'accomplir au dehors certaines tâches. La cour qui est à l'origine espace privé - jardin de plaisance lié, on l'a vu, à la maison de maître - devient un espace collectif. Son sol n'est pas individualisé sur le cadastre, il appartient donc toujours au propriétaire des bâtiments, mais son utilisation devient communautaire.<sup>15</sup> C'est un peu ce qui se passe d'ailleurs à partir de 1830 dans les nouveaux quartiers à l'ouest de Paris où les lotissements en « villa », « hameau » et autres « avenue » ou « cité » constituent des petites entités urbaines où le public et le privé acquiert une définition nouvelle, très ambiguë. En quelque sorte, l'apparition de la cour commune est liée à l'essor des immeubles artisanaux. Ces espaces collectifs prolifèrent au moment



Évolution chronologique des distributions d'après F. Castoriadis.

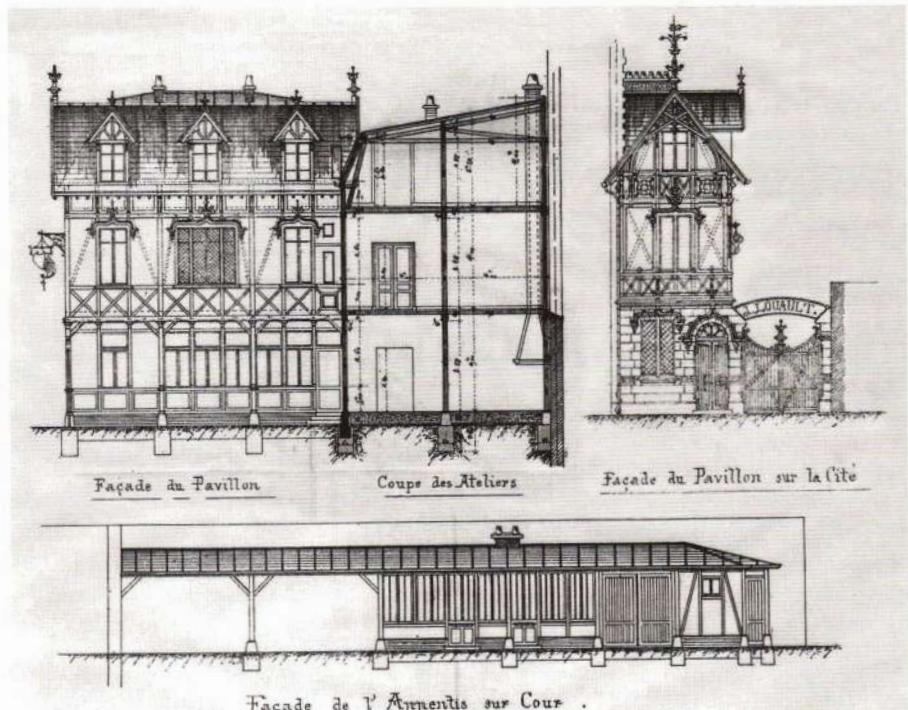
Schéma d'une sorbonne.



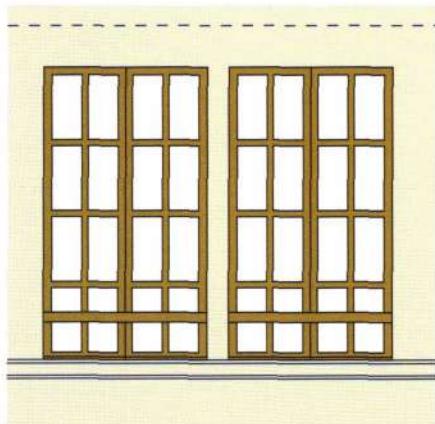


11, passage Thiéré, cour Veissière, photographie d'Atget, 1913.

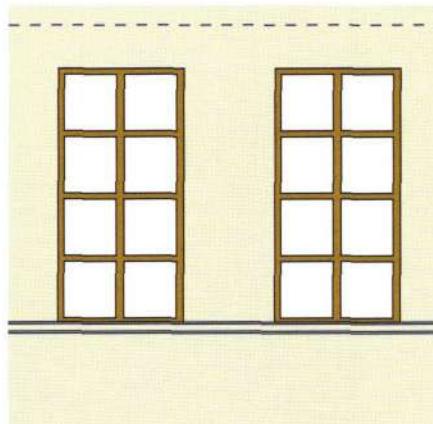
PROPRIÉTÉ de Mr J. LOUAULT.  
FABRIQUE de MEUBLES de STYLE, SCULPTURE et MENUISERIE d'ART.  
BUREAUX, ATELIERS, HABITATION.



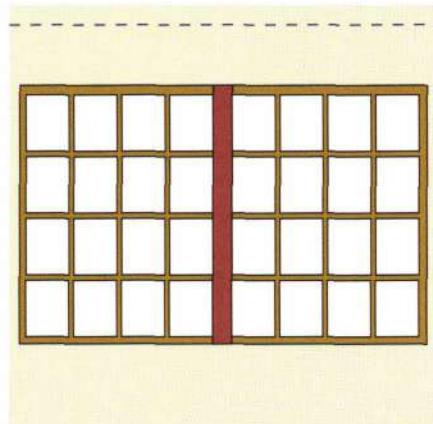
5, cité de la Roquette, élévations et coupe de la maison et des ateliers par L. Péchard, 1890.



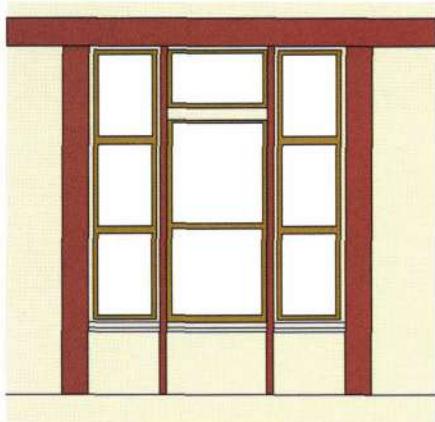
Cour de la Maison-Brûlée entre 1855 et 1862



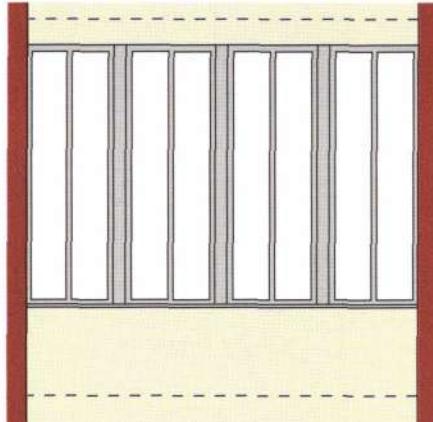
Cour de l'Étoile-d'Or entre 1800 et 1829



Cour des Trois-Frères autour de 1870



Passage du Cheval-Blanc, cour de Juin autour de 1860



Cour de l'Étoile-d'Or, 1882



Passage du Cheval-Blanc, cour de février autour de 1870

où les propriétaires importants du secteur cherchent une meilleure rentabilité de leur terrain. Qu'il s'agisse de transformer un jardin d'agrément ou un chantier de bois pour la provision de chauffage comme ceux du Cheval-Blanc ou de la Boule-Blanche, les nouveaux bâtiments s'appuient sur les murs mitoyens des voisins et ménagent soigneusement l'espace libre au centre.

Les immeubles artisanaux, dans un peu plus de la moitié des cas, sont accessibles par un passage cocher qu'empruntent également les piétons.<sup>16</sup> Certains passages s'étendent sur l'étage d'entresol, voire sur le premier étage carré comme à la cour de la Maison-Brûlée\*, où le passage atteint 4,80 mètres de hauteur.<sup>17</sup>

Le mode de construire bas, en principe imposé sous l'Ancien Régime dans les faubourgs,<sup>18</sup> trouve une justification supplémentaire dans le cas de l'immeuble artisanal : les artisans s'évitent ainsi des transports malaisés de marchandises et de meubles dans des étages trop élevés et, étant donné la relative étroitesse de certaines cours, préparent également pour tous la lumière. Tout compte fait, à partir de la généralisation de l'éclairage au pétrole et au gaz (vers 1840) et jusqu'en 1880, les trois-quarts des immeubles artisanaux ne sont élevés que de trois ou quatre étages.<sup>19</sup>

La disposition des ouvertures signale l'alternance des logements et des ateliers. Autour de 1830-1840, les « pièces à travailler » disposent de fenêtres associées deux à deux ; ensuite, le format habituel est abandonné au profit de modules carrés

11-13, passage de la Bonne-Graine, photographie de l'Union photographique française, autour de 1900.



Page de gauche :  
Types de baies des immeubles artisanaux.

petit bois      fer  
pan-de-bois

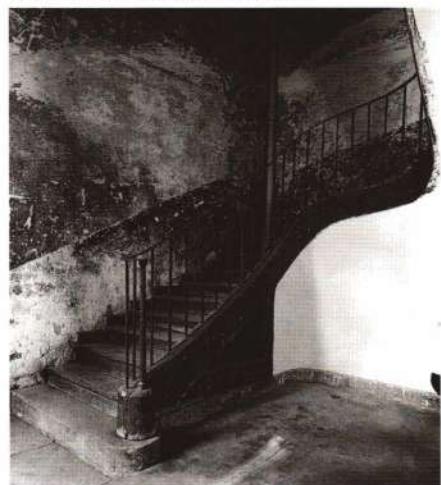
ou oblongs garnis de vitrage à petits bois. Par mesure d'économie, on ne garnit de persiennes et de garde-corps que les fenêtres des « pièces à habiter ». Enfin, vers 1880, les façades des immeubles artisanaux présentent des vitrages continus de type industriel tandis que les pièces à habiter sont toujours éclairées par des fenêtres traditionnelles longues. Les fonctions différenciées sont devenues bien lisibles ; la monotonie austère de l'immeuble Restauration a disparu.

La distribution est également soumise à l'économie, on limite aussi le nombre des escaliers.<sup>20</sup> Ceux-ci peuvent être étroits, rampe sur rampe, en bois, ou plus amples à rampe suspendue autour d'un jour rectangulaire, et d'un gabarit plus large. La baie demeurée libre, sans vantaux, jusqu'à nos jours témoigne

24, rue de Lappe, la cour vers la rue.



75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, cour de l'Étoile-d'Or, départ de l'escalier.



comme dans certaines maisons du Marais voisin, de l'habitude de circuler librement entre la cour et les étages.<sup>21</sup> Quant à la distribution aux étages, elle s'effectue quelquefois par ces longs couloirs obscurs parallèles aux façades que les théoriciens, comme Georges Picot, réprouvent vigoureusement, car ils facilitent les « mauvaises » occasions de se rencontrer.<sup>22</sup> Le recours à la coursière extérieure, que ces spécialistes préconisent, reste pourtant exceptionnel dans le secteur et on n'en connaît que de rares exemples aux alentours.<sup>23</sup>

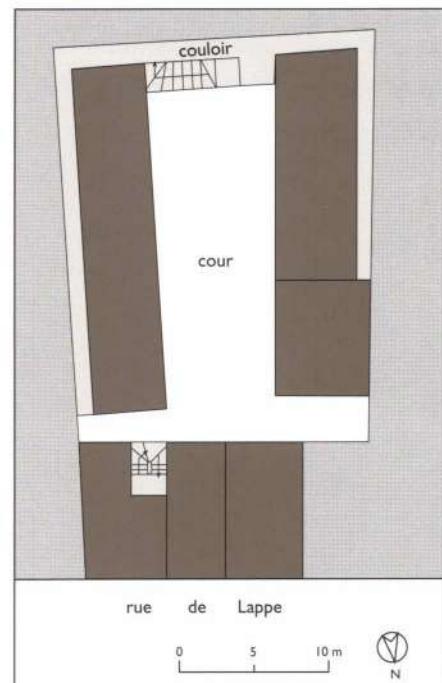
Les constructeurs, très peu réceptifs aux techniques industrielles, bâissent encore en moellon sous enduit de plâtre avec armature en bois. La pierre de taille est mise en œuvre au rez-de-chaussée.<sup>24</sup> La brique ne remplace de façon sporadique le moellon qu'après 1860, le fer est quasi absent ce qui confirment deux observations souvent faites : l'attachement des maçons parisiens aux pratiques traditionnelles et le retard pris par l'architecture du travail dans l'emploi du métal par rapport aux autres programmes, halles, théâtres, gares...<sup>25</sup>

Somme toute, à partir de 1830 et pendant la trentaine d'années qui suit, on rencontre au faubourg une des versions les plus austères qui soient de l'immeuble dit Restauration dont François Loyer a bien indiqué les caractéristiques : « *Rien n'est plus typique de l'époque 1830 que ces façades transparentes, habillées du quadrillage serré de leurs chambranles et de leurs bandeaux. Ce quadrillage va de pair avec la régularisation systématique des positions et des dimensions des percements. [...] Le résultat, c'est la naissance d'une composition purement horizontale : la travéation effective par la superposition des baies, se trouve niée par la suppression de tout lien vertical et l'insistance apportée symétriquement à la mise en valeur des lignes horizontales de bandeau ou de corniche... ».*<sup>26</sup>

La version antonine, dépouillée de la moindre modénature (absence de mouluration, baie sans chambranle), représente une adaptation du type à l'économie artisanale du secteur dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est intéressant de constater qu'elle s'est maintenue durant presque tout le siècle, en marge des innombrables spéculations théoriques qui cherchent à améliorer le logement ouvrier. C'est en effet ce dernier qui retient alors l'attention des hommes politiques et des philanthropes, celui de l'artisan restant négligé par les préoccupations humanitaires.<sup>27</sup> Si bien que curieusement, le faubourg, terrain de gestation de plusieurs mouvements révolutionnaires, ne semble pas avoir attiré l'attention des théoriciens, et son architecture témoigne d'une belle vitalité sans accéder aucunement à la consécration des publications. Le programme de l'immeuble artisanal est une création vernaculaire qui dérive de l'immeuble parisien du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ; il ne saurait faire l'objet d'une rationalisation. Il en va tout autrement à la période suivante.

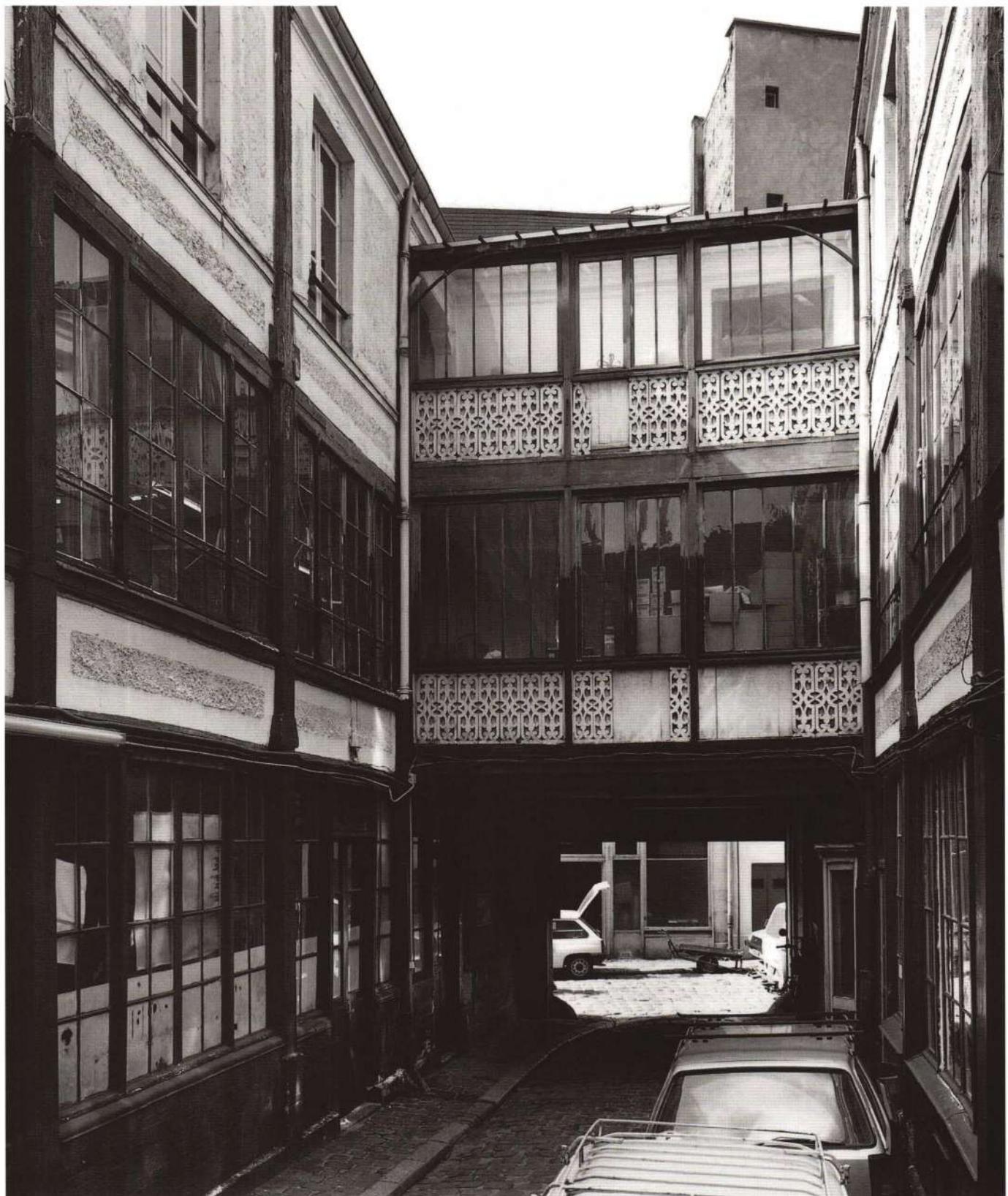
## À partir de 1865, une évolution sensible

Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, on voit s'introduire, aux côtés des immeubles artisanaux toujours en usage, deux types de bâtiments qui n'associent plus de façon aussi systématique logement et atelier. Il s'agit d'une part de l'immeuble-atelier de plusieurs étages qui s'insère dès ce moment dans les espaces vacants de la cour ou remplace des bâtiments vétustes. D'autre part, la cour industrielle, reprenant le programme de bâtiments disposés autour d'un espace libre, propose de petites unités locatives (cour Jacques-Viguès<sup>\*</sup>) ou un grand ensemble patronal (Krieger à la cour des Bourguignons<sup>\*</sup>). La distribution collective d'énergie – vapeur, air comprimé puis électricité – caractérise l'une et l'autre formule. C'est elle qui va d'ailleurs drainer l'intérêt des ingénieurs.



24, rue de Lappe, plan de distribution du deuxième étage avec couloir.

Ateliers avec passage suspendu, 5, passage du Cheval-Blanc.



## *De la force à bras au cheval vapeur*

Après le projet utopiste d'Eugène Lambert qui propose dès le mois de mars 1848, d'installer au faubourg Saint-Antoine un « hôtel national pour le peuple » sorte de phalanstère où des machines à vapeur fonctionneraient dans les ateliers, l'École Centrale met au concours en 1865 un « projet d'usine disposée pour la distribution et la location du travail mécanique dans ou à proximité d'une grande ville ».<sup>28</sup> Tandis qu'à partir de 1866 Émile Muller professe à l'École un cours sur l'architecture industrielle et le logement ouvrier,<sup>29</sup> l'influence de l'ensemble de logements-ateliers, construits par Lemenil en 1871 rue des Immeubles-Industriels, se répand dans le milieu des ingénieurs.<sup>30</sup> En 1875, le sujet du concours de l'École Centrale est à nouveau un atelier de force motrice et logement réunis. Dans les Fondations des Rothschild, au début du xx<sup>e</sup> siècle, on retrouve encore la préoccupation permanente, devenue archaïque au temps de l'électricité, de la location de force motrice qui doit permettre à l'artisan de travailler « sans être séparé constamment de sa famille ».

Cela dit, il est bien hasardeux de risquer des observations sur l'apparition et la généralisation de la machine à vapeur dans notre secteur. En 1864, une enquête de la Chambre de commerce indique que l'ébénisterie dispose au faubourg de cinq machines à vapeur et « que depuis, plusieurs maisons ont monté des usines pour la fabrication des meubles » ; le terme usine indiquant la présence d'un moteur.<sup>31</sup>

Dans notre secteur, seules trois machines se signalent par des cheminées dont deux seulement subsistent au passage Lhomme et dans la cour des Bourguignons\*.<sup>32</sup> Dans cette dernière, la machine à balancier et à deux cylindres, attestée en 1868, aurait eu une puissance de quarante chevaux vapeur, ce qui était assez considérable. Aucun autre indice n'a pu nous permettre de préciser davantage dans quelle mesure et avec quelle rapidité le procédé s'est répandu.

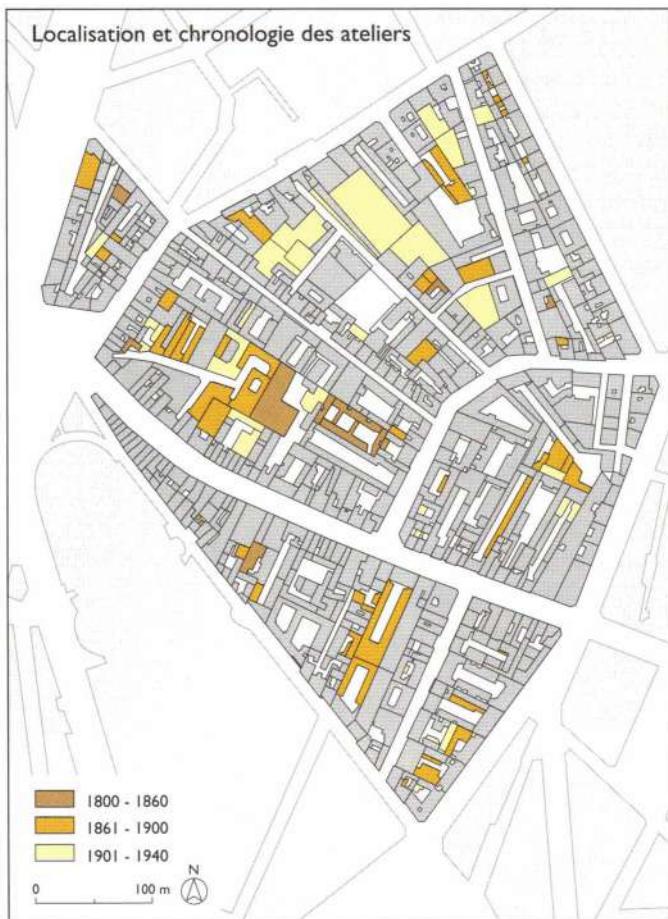
Quant à la distribution d'air comprimé, elle semble beaucoup plus tardive.

La première conduite est posée en juin 1889 entre la rue de Charonne et la place de la Bastille. Les suivantes, posées rue de Charenton et Cité Parchappe, le seront en 1912, puis rue de Lappe en 1934.<sup>33</sup>

Dans le domaine des améliorations techniques, on signalera en outre l'apparition dès 1870 de monte-charges, conséquence du développement en hauteur des bâtiments.<sup>34</sup>



12, place de la Bastille et 12-14, rue Daval,  
Cour Damoye, monte-charge des ateliers Denreix.



### Les ateliers isolés

La rationalisation du travail, le regroupement des corps de métiers, des techniques de construction et d'éclairage plus modernes conduisent à partir de 1870 à la création d'ateliers plus vastes qu'à l'époque précédente. La période d'apparition la plus dense se situe entre 1880 et 1900 et se poursuit jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Ces ateliers introduisent dans les cours artisanales des éléments comme l'atelier de menuiserie passage Lhomme<sup>35</sup> ou celui que construit Deglane pour M. Brison dans la cour des 8-12, rue Saint-Nicolas<sup>\*</sup>.

Les huit étages en béton élevés par Eugène Boucher à l'arrière des 33-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine<sup>\*</sup> ou le monte-charge extérieur des ateliers Denreix, Cour Damoye, apportent des éléments de modernisation qui rendent encore plus complexe la lecture architecturale. Les façades en pan-de-bois (très rarement en pan-de-fer) ont encore recours au moellon. La brique fait des apparitions plus fréquentes qu'à la période précédente, le béton est quasiment inexistant.<sup>36</sup> Avec le nombre plus élevé d'étages, c'est le traitement des surfaces vitrées qui marque le mieux les changements. Les baies offrent désormais des surfaces continues à petits bois ou petits fers. Leur variété avant 1920 montre que les modèles préfabriqués ne sont pas encore répandus.

On note que le logement, à partir de cette période n'est plus systématiquement intégré dans le programme. Les ouvriers et leurs familles vont loger dans les constructions anciennes du voisinage ou bien dans les immeubles récemment

10 et 8, passage Lhomme, atelier d'assemblage et cheminée d'un atelier de bois de placage.







10, passage Lhomme, intérieur de l'atelier d'assemblage en 1989.



édifiés rue Keller ou passage Josset.<sup>37</sup> Par ailleurs, dans les courlettes de ces nouveaux immeubles et dans les espaces encore disponibles des anciennes cours se glissent peu à peu de minuscules ateliers individuels en rez-de-chaussée pour des travailleurs semi-indépendants (10, passage du Chantier). Tandis que les ateliers de fabrication de meubles s'élèvent sur plusieurs étages,<sup>38</sup> dans le passage Louis-Philippe et passage des Taillandiers quelques halles de fonderies de seconde fusion occupent une large emprise au sol sans étage. Celle de la cour Saint-Louis, 45, rue du Faubourg-Saint-Antoine, offre un ample espace intérieur éclairé d'une verrière et garni de colonnettes en fonte, tandis qu'un décor à l'enduit orne sa façade.<sup>39</sup> Sur rue, on note encore la présence de deux entrepôts : ils sont, il est vrai, plus nombreux dans le reste du XI<sup>e</sup> arrondissement mais on peut citer les établissements Drouault du Mans et celui de la rue de Lappe.<sup>40</sup> Avec les magasins de commerce, ils introduisent dans la rue des procédés d'architecture industrialisée qui jusqu'alors ne s'étaient manifestés, que dans les cours. Ainsi, entre les deux guerres, la partition jusqu'alors bien déterminée entre les fronts de rue urbains et les cours artisanales s'estompe peu à peu.

### *Cours et immeubles industriels*

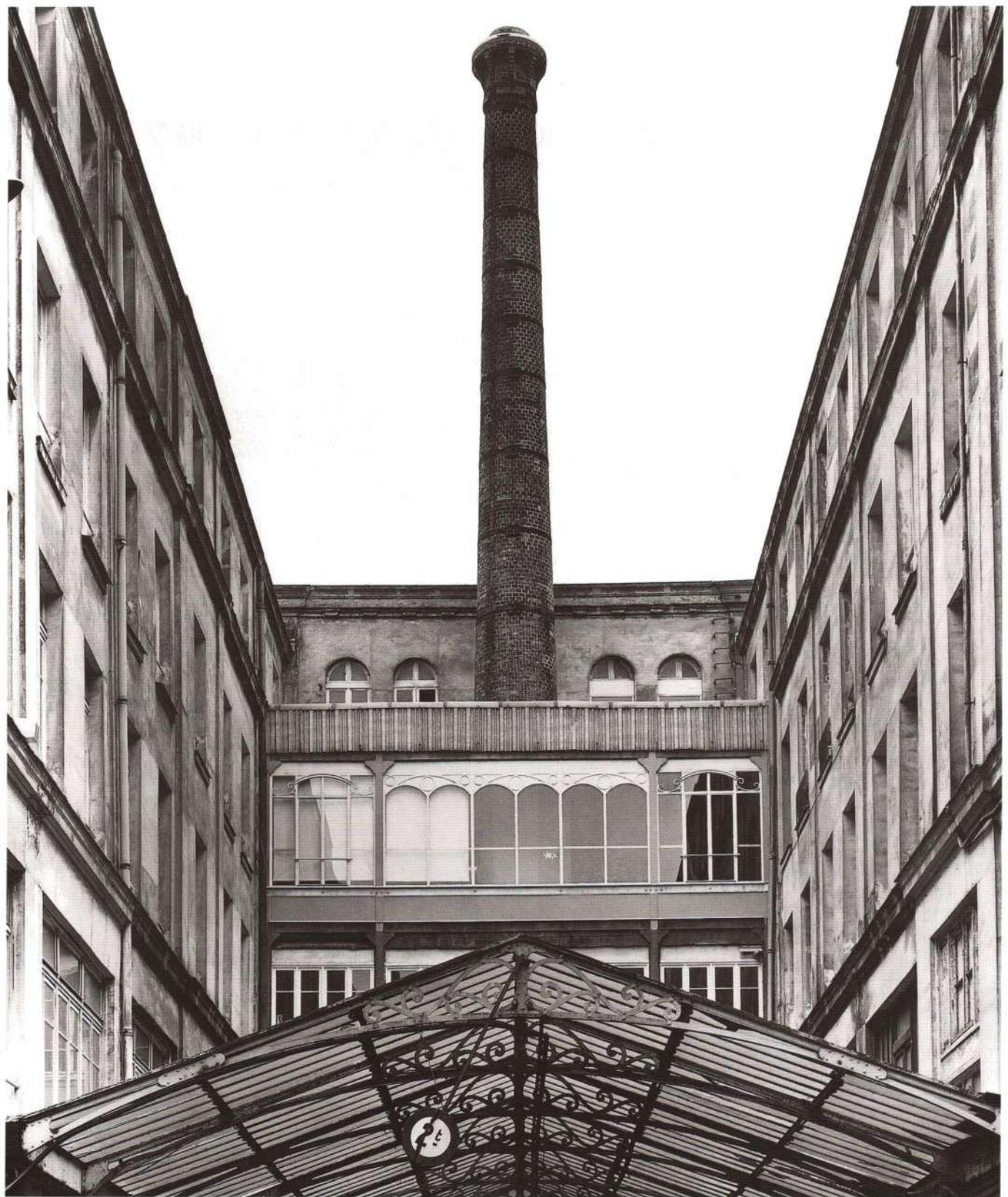
D'une architecture plus élaborée que celle des cours artisanales, les cours industrielles, celles de Jacques-Viguès\* (1872) ou de Hennel (1891), adaptent les pratiques du faubourg en proposant des espaces locatifs de tailles variées.<sup>41</sup> Les petits patrons peuvent y faire travailler plusieurs ouvriers, d'autres s'installent seuls. Là encore, le logement, sans être prévu dans l'immédiate proximité du lieu de travail comme à l'époque des immeubles artisanaux, est assuré dans le voisinage, tant la tradition est bien ancrée dans les mœurs. Toutefois les ouvriers ne sont pas logés dans les immeubles plutôt bourgeois qui ferment côté rue ces cours industrielles (cour Hennel). Une exception : Damon, successeur de Krieger, prévoit rue du Faubourg-Saint-Antoine un bel immeuble de prestige et rue de Charenton un immeuble plus modeste pour les employés de la firme. On soupçonne là quelques exemples d'un capitalisme foncier qui sait d'ailleurs s'adapter à tous les goûts, comme en témoigne le cas du 5, cité de la Roquette.<sup>42</sup> Au fond d'une petite impasse nouvellement percée, un certain Louault fait

45, rue du Faubourg-Saint-Antoine, cour Saint-Louis, façade sur cour de la fonderie.

Cour Saint-Louis, ancienne fonderie couverte d'une verrière.

Ensemble traversant 83, avenue Ledru-Rollin et 18, rue Saint-Nicolas, revers de l'immeuble sur la rue Saint-Nicolas.







5, cité de la Roquette, enseigne sur la rue.

construire en 1891, un ensemble pittoresque néo-gothique qui, bien que beaucoup plus modeste, n'est pas sans faire songer aux réalisations de Louis Parent rue Alfred-de-Vigny dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement. Maison soignée pour le patron, ateliers, salle d'exposition pour la clientèle et logement d'ouvriers sont loués à Dugast, ébéniste, fabricant de sièges renommé qui travaille pour le célèbre *Escalier de Cristal*.<sup>43</sup> Ce cas de luxe constructif est unique dans le secteur.

Le fabricant de meubles Krieger fait construire en 1868 à la cour des Bourguignons\*, l'exemple le plus abouti de l'alliance de la tradition architecturale, de la modernité technique et du capitalisme. Le patron de « *À la Ville de Paris* », grâce aux capitaux de la Société Racault, peut prétendre participer au « *progrès général [pour] produire promptement* ». Cet alsacien s'est attaché « *tout ce que Paris a de mieux en ouvriers et en sculpteurs* ».<sup>44</sup> Turgan, dans son recueil « *Les Grandes Usines, études industrielles en France et à l'étranger* », ne se trompe pas sur la modernité de l'établissement lorsqu'il publie la monographie qu'il leur consacre : c'est un montecharge qui est reproduit en première illustration.<sup>45</sup> Cette cour industrielle allie en effet une production d'énergie puissante, des techniques de construction modernes (pan-de-fer, mur vitré) à une réelle mise en scène architecturale. Comme toutes les grandes manufactures de l'époque, celle-ci arbore en façade centrale une horloge – qui est unique dans tout ce secteur du faubourg – placée dans l'axe de la cheminée, comme symbole de la rationalisation du travail.<sup>46</sup> Mais cette cour industrielle véhicule une double image : modernité et tradition. Turgan insiste en effet sur le « *bon emploi alternatif de la force motrice, de la main de l'ouvrier et du goût de l'artiste...* ».<sup>47</sup>

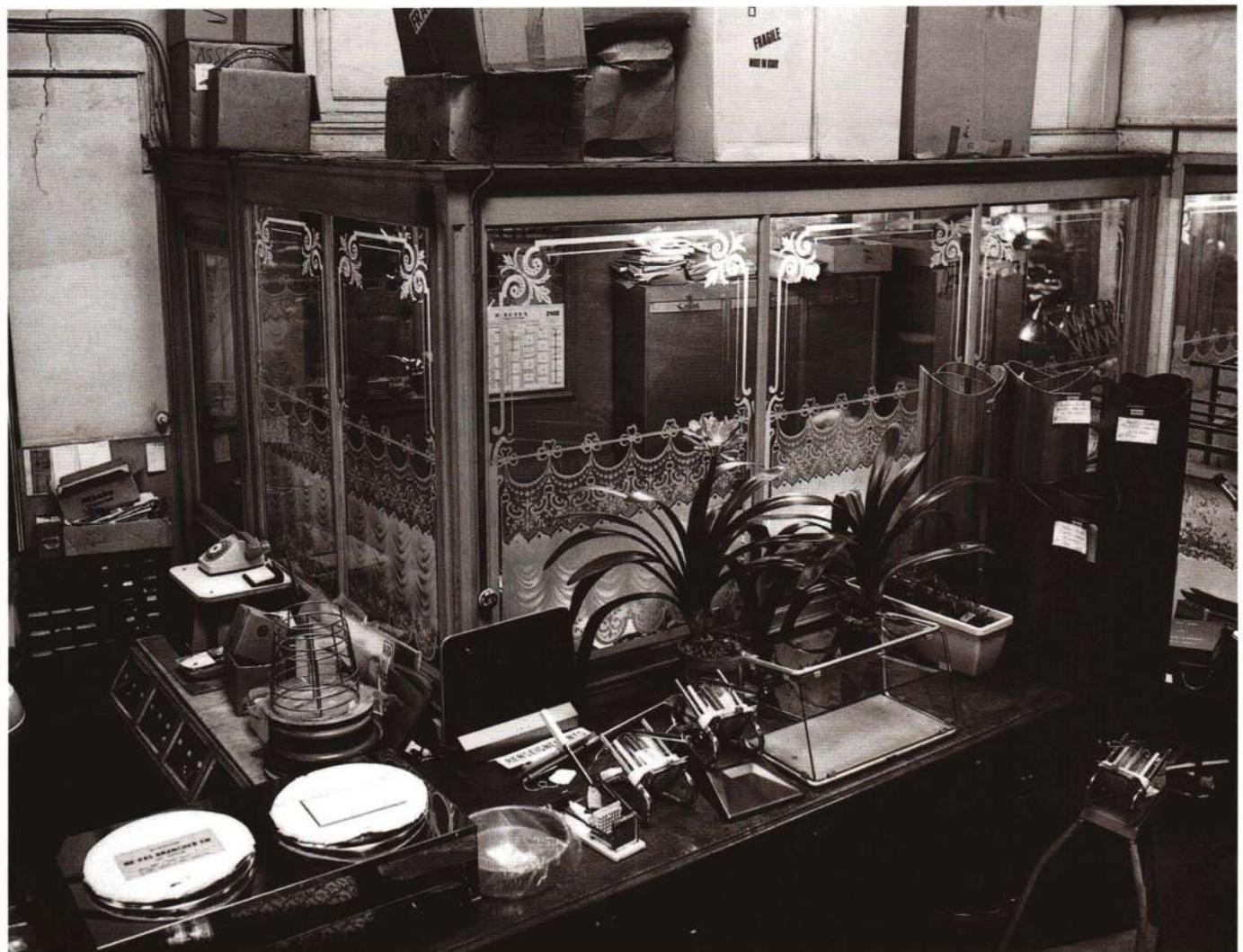
Contrairement à la firme Krieger-Damon qui affiche très nettement un aspect de manufacture, on a choisi à la cour Hennel de s'adresser à une clientèle de petits patrons et on a évité d'accentuer le caractère industriel pour privilégier une modénature d'immeuble d'habitation, même dans les fenêtres des ateliers.

Avec ces quelques cours industrielles s'achève dans le secteur le renouvellement des manières d'habiter et de travailler. Les façades plus élaborées que celles des immeubles artisanaux y révèlent des projets architecturaux ordonnancés, la cour n'en demeure pas moins au centre du dispositif et c'est sans aucun doute le témoin le plus sûr de la pérennité des usages. Il importe d'autant plus que ces espaces témoins soient préservés dans les années à venir.



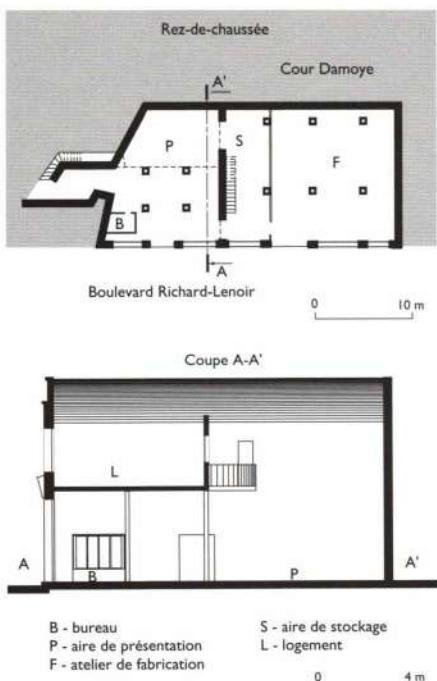
Page de gauche :  
74, rue du Faubourg-Saint-Antoine et 59-61,  
rue de Charenton, cour des Bourguignons.

5, cité de la Roquette, cour.



10, boulevard Richard-Lenoir, établissement Antoine Berc, le comptoir de vente et la loge du comptable.

# Les lieux du commerce



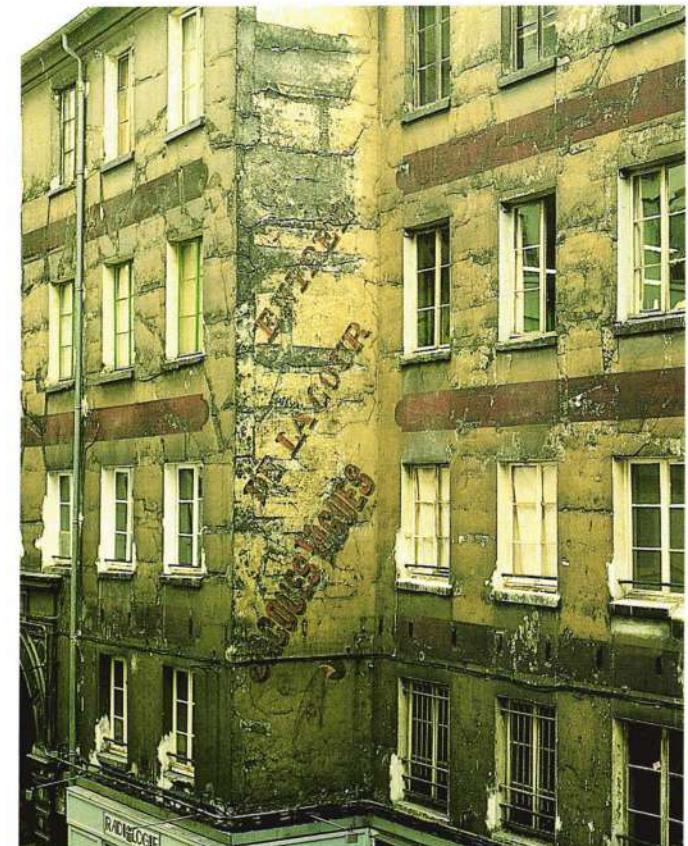
*L'établissement Antoine Berc, schéma de distribution.*

Si la vocation artisanale du faubourg a puissamment marqué sa physionomie architecturale, son débouché économique – la vente des produits manufacturés – n'a pu s'y inscrire de manière franche avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est en effet qu'à partir de 1852 qu'une dizaine de magasins de commerce, tous installés rue du Faubourg-Saint-Antoine mais n'affichant guère comme dans d'autres quartiers parisiens un luxe ostentatoire, confère au négoce des lieux spécifiques.<sup>1</sup> Auparavant, les règlements de l'Ancien Régime interdisant aux gens du faubourg de vendre ailleurs que dans Paris ce qu'ils fabriquaient ont sans aucun doute contribué à développer des procédés adaptés à cette situation<sup>2</sup> qui se sont pérennisés alors que la contrainte devint caduque après la Révolution : on vend presque partout sur les lieux mêmes où l'on produit, mais le local est davantage équipé pour la fabrication que pour l'accueil du client. C'est ainsi qu'on a eu l'idée de ménager dans l'atelier un espace réservé à la vente. Il en subsiste un bon témoignage chez Antoine Berc, 10, boulevard Richard-Lenoir, où cage vitrée et bureau en mezzanine sont encore visibles. Autre solution plus évoluée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une galerie d'exposition interne à l'entreprise est spécialement conçue et aménagée pour faciliter le choix du client.

## La marque des règlements de l'Ancien Régime

Mais tout d'abord, puisque l'acheteur doit venir sur place choisir puis emporter les objets, il faut l'aider à se retrouver dans le dédale des rues, passages et cours pour qu'il puisse atteindre l'artisan de son choix. La structure labyrinthique du quartier incite donc à mettre en place un dispositif important de signalisation.

Sur des pans de murs entiers, des enduits colorés aux tons saturés – vert canard, rouge sang de bœuf, bleu outremer – font valoir les inscriptions peintes en couleurs claires en caractère à l'anglaise.<sup>3</sup> Des indications de noms d'artisans, de produits ou de techniques, parfois de firmes, s'inscrivent sur des bandeaux au rez-de-chaussée ou courent tout au long du premier étage ; d'une remarquable lisibilité sur ces fonds sombres aux tons denses, les lettres sont souvent peintes en léger trompe-l'œil et simulent les lettres en relief qu'on n'a pas toujours les moyens de s'offrir. Les inscriptions sur métal ou marmorite<sup>4</sup> ont souvent mieux résisté que sur les enduits. Le quartier, en revanche, ne semble guère avoir conservé d'enseignes parlantes – pourtant, l'Ours de la cour éponyme n'était sûrement pas un cas unique au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> – préférant peut-être des inscriptions destinées à une clientèle sachant lire comme en témoigne le cartouche du 12, rue Saint-Nicolas\* « St-Germain ciseleur » (circa 1765). Tradition reprise vers 1900, Cité de la Roquette, par l'enseigne en forme de targe qui porte juste le nom de l'ébéniste Dugast, collaborateur, il est vrai, du célèbre magasin *l'Escalier de Cristal*.<sup>6</sup> Très révélatrice de la prééminence durable de la fabrication sur la vente, la technique commerciale consiste alors essentiellement à s'en prévaloir : vers 1880, « Aux bronzes de style », minuscule boutique 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, annonce sur sa devanture « Fabrique de bronzes pour meubles ». Dans le même esprit, lorsque de véritables devantures de magasins de commerce s'installent sur plusieurs étages rue du Faubourg-Saint-Antoine, un article publicitaire sur le miroitier Robcis en 1883,<sup>7</sup> choisit de montrer une coupe de l'établissement où les ateliers de finition sont situés juste au-dessus de la galerie de présentation.



24, rue de Lappe, trace des couches successives de peinture.

Page de droite :  
74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, devanture de boutique à droite du porche.

22, rue de la Roquette, porche d'entrée de la cour du Cantal, photographié de Marc Amelot, 1970.

5, rue de Charonne, inscription peinte à l'entrée de la cour Jacques-Viguès.

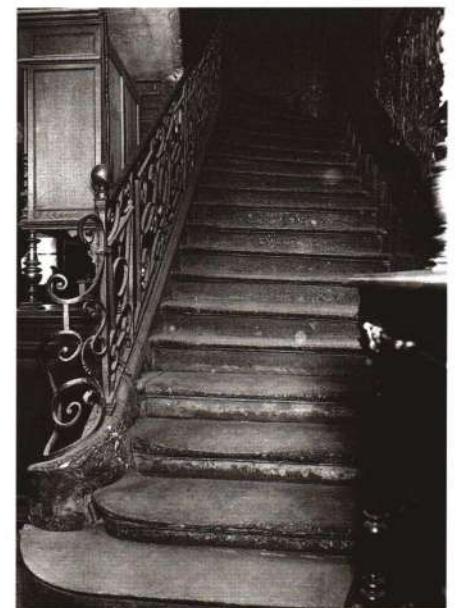


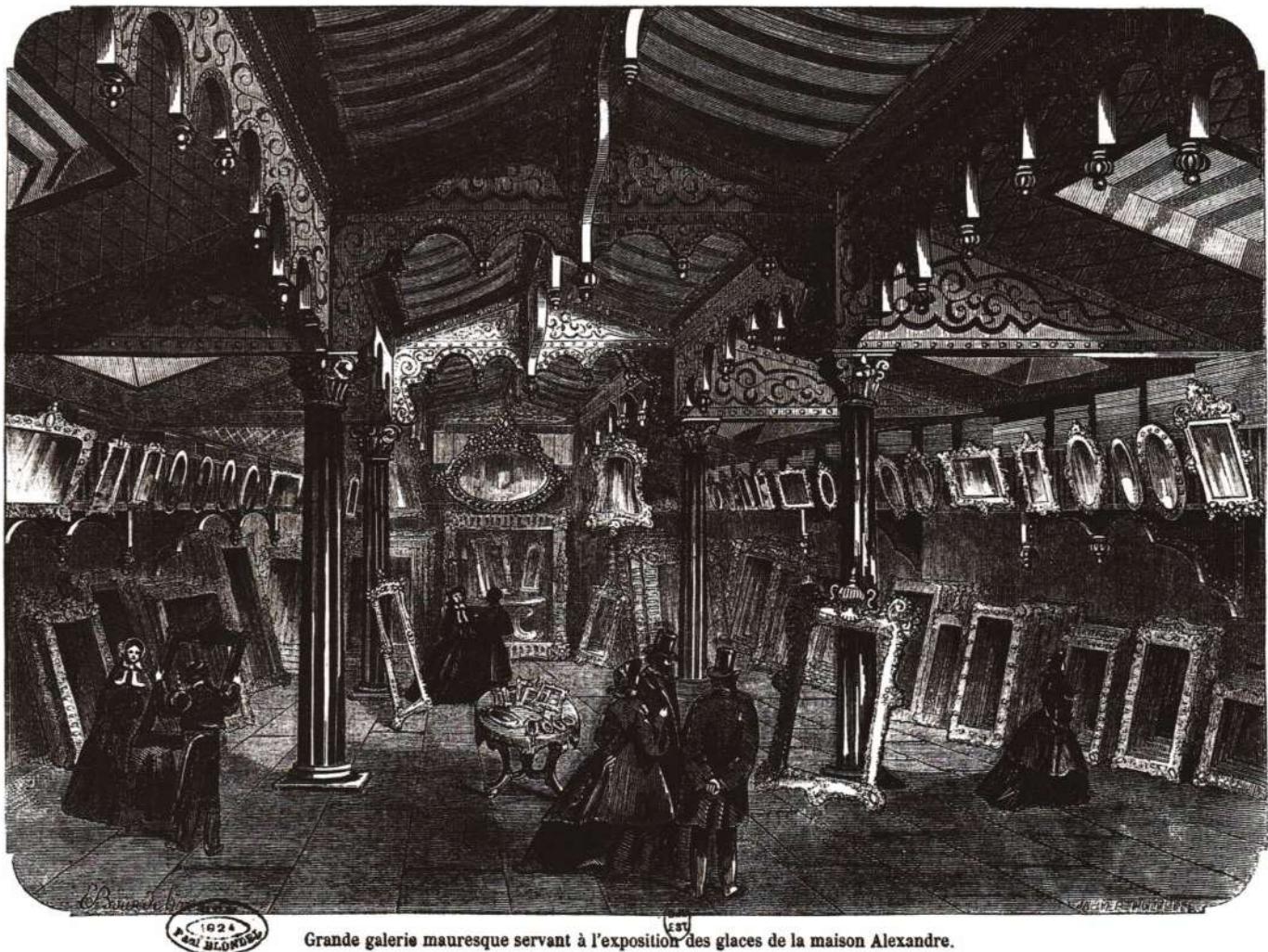


24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, ancienne maison Nicolas Héricourt.

24, rue du Faubourg-Saint-Antoine, départ de l'escalier dans le magasin de Nicolas Héricourt, photographie de Charles Lansiaux, 1920.

Les règlements de l'Ancien Régime ont été toutefois tournés par les quelques entrepreneurs négociants qui se sont installés à l'entrée de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Nicolas Héricourt centralise dans un immeuble de belle apparence – mais qui regroupe en fait trois petites maisons derrière une même façade ! – le travail de près de cent cinquante ouvriers à façon.<sup>8</sup> Derrière la belle pièce d'accueil, en rez-de-chaussée, distribuée vers les étages par un des plus riches escaliers en fer forgé de ce secteur qui en compte fort peu,<sup>9</sup> se distribuaient des magasins de stockage puis une série de petits ateliers. Si le décor de la façade est de qualité exceptionnelle pour le faubourg, c'est surtout la position de l'escalier – bien visible de la rue – et volontairement ostentatoire qui sert à indiquer une activité commerciale et non plus artisanale.<sup>10</sup> Il n'est pas indifférent de constater que ce rôle éminent dévolu à l'escalier par sa position dans la pièce comme par son apparat, observé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, est repris et amplifié au cours du XIX<sup>e</sup> siècle tant au faubourg, notamment chez Gouffé Jeune, 46-48, rue du Faubourg-Saint-Antoine, que par les exemples fameux que constituent dans Paris, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le magasin *L'Escalier de Cristal* ou encore, un siècle plus tard, l'escalier de Georges Chedanne aux Galeries Lafayette en 1907.<sup>11</sup>





## La galerie d'exposition

93, rue du Faubourg-Saint-Antoine, galerie d'exposition de la maison Alexandre, 1860.

On voit apparaître vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle un autre élément de distribution de l'espace qui indique le souci grandissant de mieux accueillir les clients : c'est ce que nous proposons de nommer *galerie d'exposition*, espace aménagé entre les étages d'atelier, dans un cadre avenant, avec parfois une mise en scène exotique – comme à la galerie mauresque du miroitier Alexandre vers 1860.<sup>12</sup> À la manufacture Krieger\*, cour des Bourguignons, à peu près à la même époque, est aménagée au deuxième étage une série de galeries décorées et dans l'axe de l'entrée, un salon de présentation à plafond décoré de stucs, orné de colonnes peintes en faux marbre et de trophées sculptés aux trumeaux.<sup>13</sup> La formule convient bien au faubourg : encore à la fin du siècle, 5, cité de la Roquette, Louault loue à Dugast un atelier qui comprend au premier étage une longue galerie d'exposition.<sup>14</sup> Dans ces deux derniers cas, l'escalier d'accès est celui des ateliers et ne donne lieu à aucune recherche. De l'extérieur, aucune différence avec les percements des ateliers voisins ne signale un lieu de vente.<sup>15</sup>

Tout au début de la rue du Faubourg-Saint-Antoine s'ouvre en 1852 le premier magasin de nouveautés « À la Belle Fermière » qui applique très précocement

semble-t-il<sup>16</sup> un programme qui se répandra ensuite à Paris et en province. Ensuite, en 1865, apparaît proche de la place de la Bastille la première construction dont la structure se distingue de celle des ateliers ou des immeubles d'habitation. Son appellation « Le comptoir de la colonne Maison Pierre Ouvrier » marque bien déjà par la sémantique l'évolution morphologique.<sup>17</sup> Au-dessus d'un rez-de-chaussée aménagé en boutique et abrité d'une marquise, la travée centrale, au premier étage, consacrée à l'énoncé de la raison sociale et des activités de Pierre Ouvrier, est fièrement surmontée d'une véritable pièce montée en ronde bosse, ostentatoire à souhait.

À partir de ce moment, d'anciennes maisons à la façade réinvestie (Balny, Robcis) ou des constructions neuves (n° 25, 30, 38, 46 de la rue du Faubourg-Saint-Antoine) qui, par regroupement de parcelles, tendent à élargir la maille parcellaire du quartier ponctuent les deux rives de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Cette première partie de la rue s'achève par le carrefour qu'elle forme avec l'avenue Ledru-Rollin occupé à chaque angle par un grand magasin.<sup>18</sup> Celui de Félix Potin, construit par Paul Auscher constitue alors un véritable manifeste d'architecture commerciale. Au-delà du carrefour, on repère beaucoup moins d'immeubles commerciaux construits de neuf.



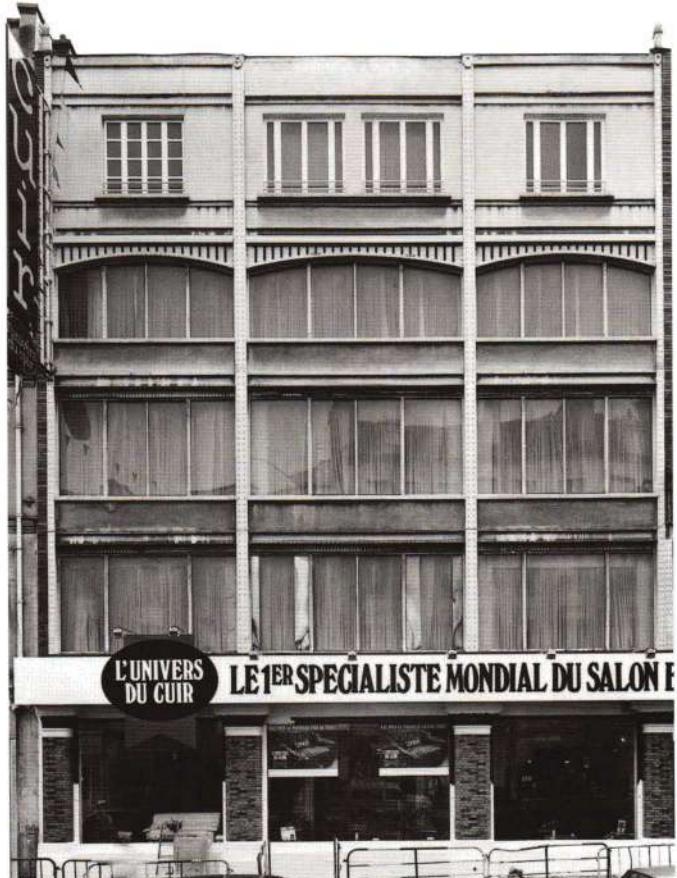
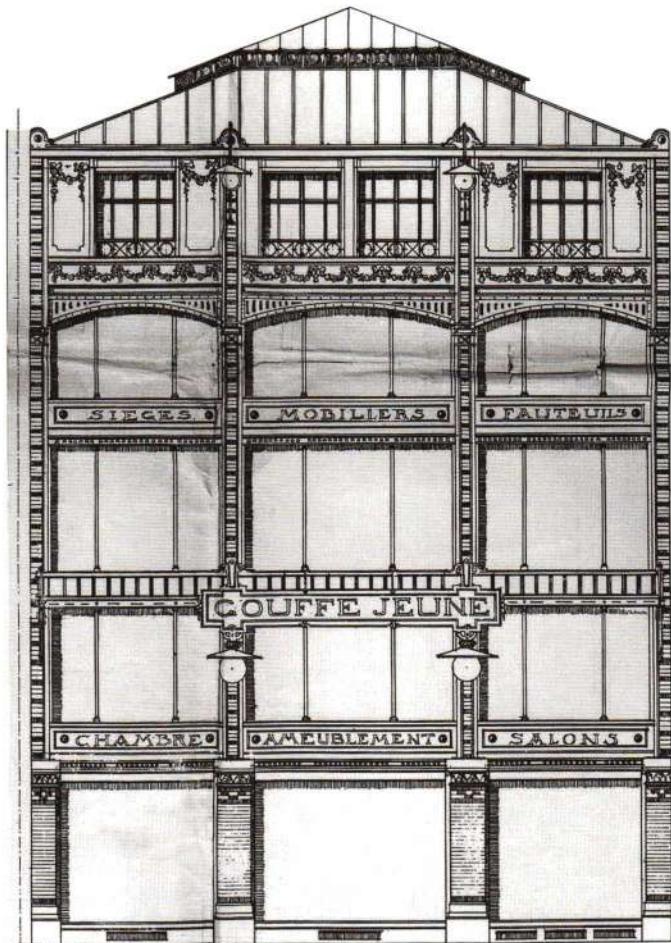
25, rue du Faubourg-Saint-Antoine, magasin Wimphen-Le Bihar construit par Charles de Montaldo, 1893.

## Vendre et habiter sur place

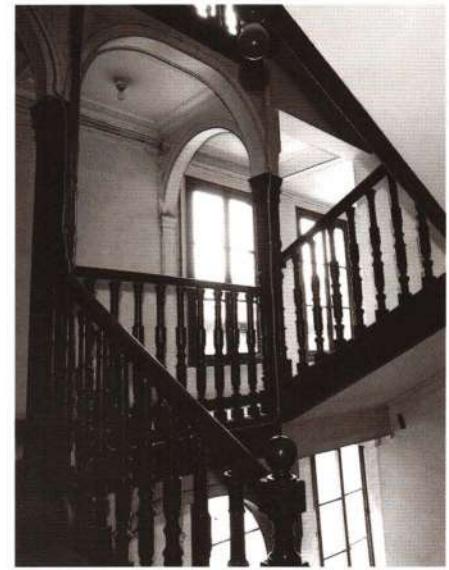
La force de la tradition domestique locale, celle du travail à domicile ou du moins à proximité du logement, a dû contribuer à développer et aussi à pérenniser au faubourg une formule de magasin qui tend à disparaître de Paris à partir des années 1880 : celle qui juxtapose étages de vente et étages de logement. Déjà, dès 1852 « À la Belle Fermière » prévoit que 25 personnes employées « à la vente... y habitent aussi sur place » et encore en 1907, Lesage et Miltgen intègrent au dernier étage du magasin Gouffé un appartement confortable. Ailleurs dans Paris, dès les années 1870, avec le développement des transports en commun et l'essor des lotissements en banlieue, on abandonne l'habitude de loger les employés près de leur lieu de travail : le second magasin du Printemps (1881-1883) consacre tous ses étages à la vente<sup>19</sup> et ne conserve qu'un réfectoire. Si le magasin Félix Potin, 140, rue de Rennes est le dernier à prévoir aux étages supérieurs l'installation des directeurs et du personnel,<sup>20</sup> la firme en 1910 cesse de les intégrer au magasin du boulevard Sébastopol pour faire construire un dortoir, 71, rue Beaubourg.<sup>21</sup> Tandis qu'au faubourg Saint-Antoine, pas un immeuble commercial qui n'intègre des logements : Charles de Montalto en 1893, Paul Auscher en 1899, les constructeurs des magasins « Le Mobilier » ou Pérol, tous consacrent un ou deux étages carrés et un étage de comble à l'habitat. La mixité du programme entraîne alors souvent un double accès

46-48, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Magasin Gouffé, élévation de la façade antérieure par Lesage et Miltgen, 1907.

Magasin Gouffé, état en 1989.



## A LA BELLE FERMIÈRE.



Magasin « À la Belle Fermière », l'escalier entre le deuxième et le troisième étage.

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

GROS. — Connus pour vendre de confiance et le meilleur marché — DÉTAIL.

RÉVEILHAC, GRÉGOIRE & C°

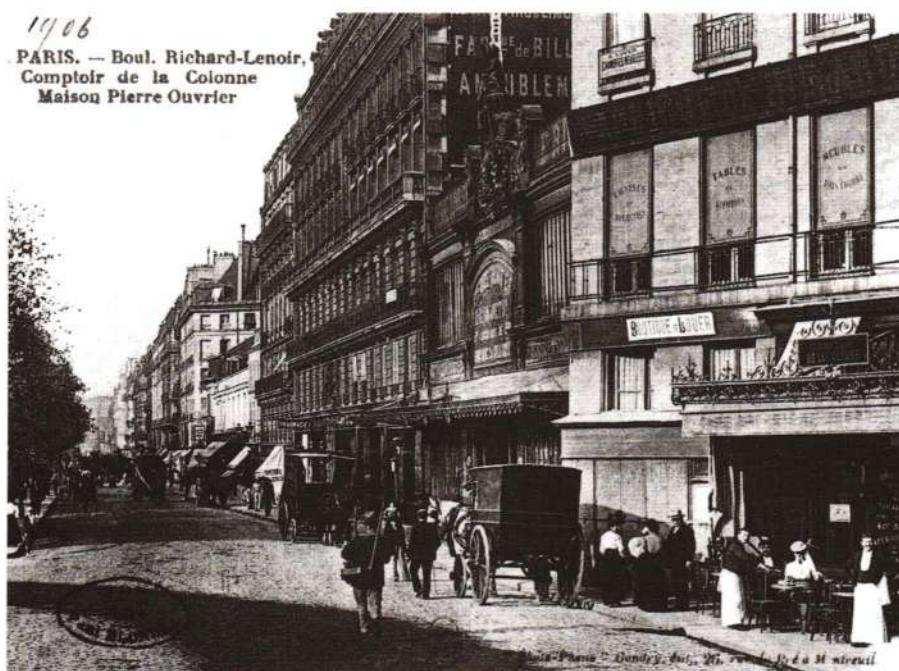
5 et 7, Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 5 et 7.

PRÈS LA PLACE DE LA BASTILLE

1906

PARIS. — Boul. Richard-Lenoir,  
Comptoir de la Colonne  
Maison Pierre Ouvrier

5 et 7, rue du Faubourg-Saint-Antoine, magasin « À la Belle Fermière », 1860.

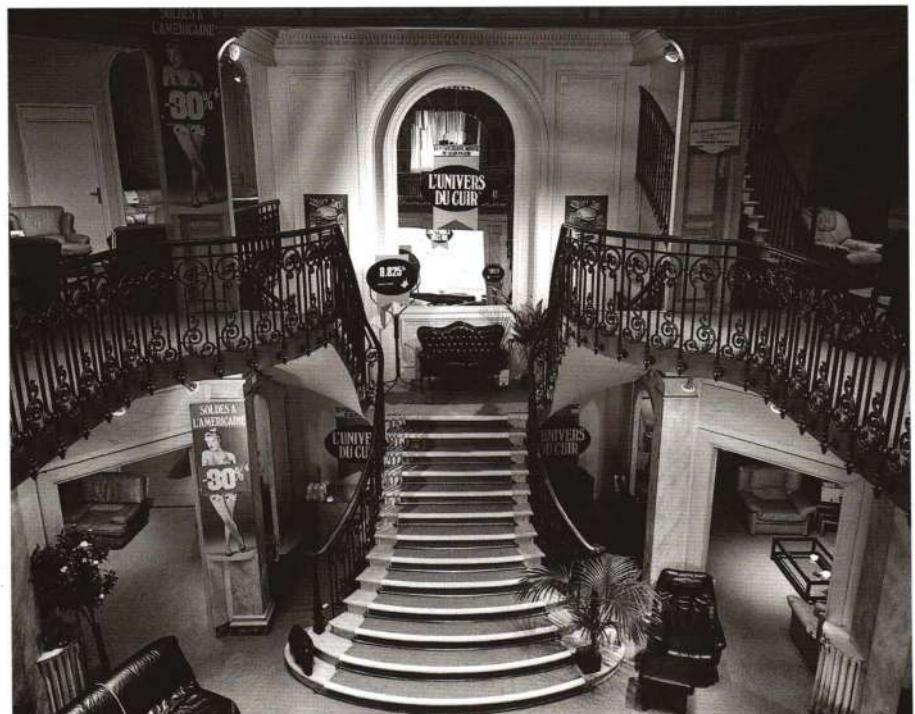


« Comptoir à la Colonne », maison Pierre Ouvrier, à l'emplacement du cinéma Bastille-Palace, carte postale.

depuis la rue<sup>22</sup> et suscite deux types de solution pour l'accès aux étages : la solution économique utilise un seul et même escalier dont la situation, l'ampleur et la mise en œuvre vont convenir à la circulation du public aussi bien qu'aux allées et venues des vendeurs chargés de marchandises et enfin qu'aux habitants-vendeurs eux-mêmes, c'est le cas de « À la Belle Fermière » ; l'autre solution consiste à construire deux escaliers, l'un d'apparat du rez-de-chaussée au premier étage, l'autre, plus modeste, pour desservir les étages supérieurs du magasin et les logements. L'exemple de Gouffé Jeune est significatif à cet égard.

## Conclusion

L'immeuble-magasin de commerce introduit au faubourg une échelle de construction relativement monumentale – cinq étages pour le « Mobilier » – et rompt le rythme habituel des travées par l'utilisation de larges baies vitrées tandis que les étages supérieurs, dévolus à l'habitation, jouent le contraste, par leurs percements traditionnels, avec les parties inférieures au vitrage en pan-de-fer, comme chez Perol au n° 30, rue du Faubourg-Saint-Antoine.<sup>23</sup> Les deux partis sont franchement juxtaposés alors que dans les exemples contemporains des rues Réaumur ou d'Uzès, l'emploi des balcons et balconnets donnent souvent le change sur la destination des espaces intérieurs.<sup>24</sup> En fait, le style des immeubles de commerce du faubourg Saint-Antoine cultive davantage l'aspect « atelier » qu'il ne cherche à développer une atmosphère commerciale. C'est un style parfois proche – chez Whimpé, Le Bihan ou Gouffé Jeune<sup>25</sup> – du modèle américain et des solutions retenues par Richard Morris Hunt.<sup>26</sup> C'est aussi un emprunt modeste au Davioud des Magasins Réunis, place de la République par l'emploi des travées à arcs surbaissés déployées sur deux étages, motif d'une efficace monumentalité et souvent repris ailleurs depuis lors.



46-48, rue du Faubourg-Saint-Antoine, magasin Gouffé, l'escalier central.



# L'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

## Le nécessaire embellissement : une réaction retenue

La mue vécue par le faubourg entre 1820 et 1910, ressemble à celle de tous les faubourgs anciens depuis longtemps intégrés à la ville, soumis aux mêmes lois de politique urbaine qui partout en France contraignent les villes, sous la pression du marché immobilier qui les modernisent. Secoué de la même façon par le double *stimulus* de l'élargissement des rues anciennes et du percement de voies nouvelles, le secteur se renouvelle de façon relativement rapide selon les deux modes canoniques qui caractérisent la ville de l'époque industrielle : par mitage aléatoire le long des rues frappées d'alignement, par enveloppement continu le long des rues neuves. Les coeurs d'îlot, on l'a vu précédemment, sont progressivement occupés par les immeubles artisanaux et les ateliers mais c'est évidemment une autre histoire

Aussi banale qu'elle soit, l'histoire de cette mue doit être reconstituée. Moins pour mener jusqu'à son terme l'enquête historique sur le secteur choisi<sup>1</sup> que pour contribuer à débrouiller la question plus générale du mécanisme du renouvellement de l'architecture urbaine.

L'enquête menée au faubourg n'avait pas la prétention de pousser loin l'investigation dans cette direction. Elle s'est même en un sens interdit d'affiner les recherches d'histoire sociale et économique qui permettraient de savoir pourquoi on construit ou reconstruit une maison, comment on choisit de le faire, quelle conscience a chaque propriétaire de participer au renouvellement du théâtre de la rue, comment circulent les modèles et comment ils sont adoptés.

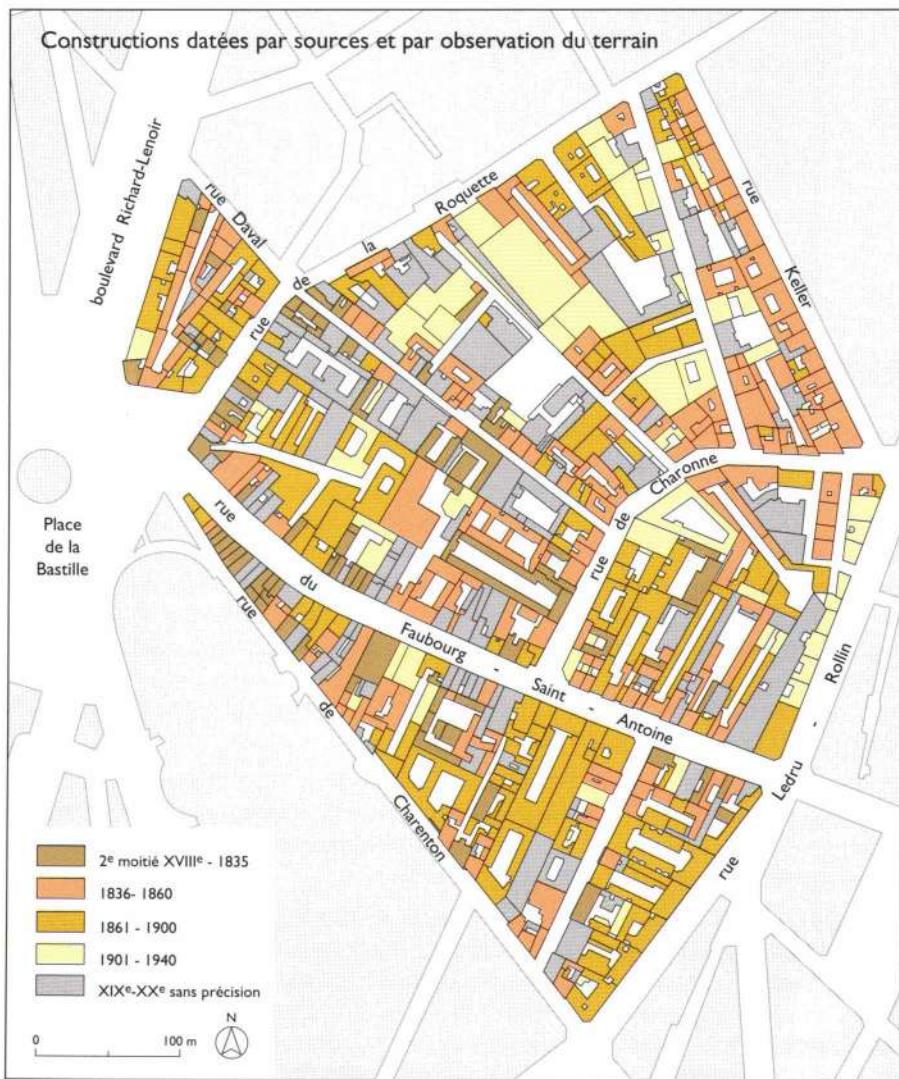
Cependant, l'inventaire du terrain et le matériel documentaire rassemblé fournissent déjà des éléments de réponse à deux questions importantes que se pose l'historien de l'architecture urbaine :

– l'alignement constitue-t-il une dynamique architecturale ? (Le retrait d'alignement est-il une condition favorable au renouvellement du parc immobilier ? Est-ce une contrainte propre à bouleverser les conditions ordinaires de la mue architecturale ?) ;

– quels rapports s'établissent entre les voies nouvellement percées et le vieux tissu ?

De ce point de vue, le faubourg est un terrain d'observation privilégié puisque cette minuscule portion de ville juxtapose, entre 1820 et 1910, des rues frappées d'alignement et d'autres pas, des percées neuves grandes et petites.

D'autre part, le tissu analysé est neutre : aucun chef-d'œuvre ne vient amoindrir le banal. On ne trouvera pas au faubourg Saint-Antoine de morceaux de prestige, aucune maison néo-François I<sup>er</sup>, pas de bel immeuble Napoléon III, pas de bourgeoisie Modern style. Enfin, le choix fait par l'équipe de l'Inventaire de ne pas réunir une documentation fine sur l'architecture mineure parisienne



du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> a obligé de mener une étude passive, « en aveugle », de ces maisons, acceptées provisoirement – et notamment pour les constructions des cinquante premières années du siècle – comme des objets presque sans histoire, sans date précise, sans auteurs, sans commanditaires, une histoire impossible, fondée sur l’observation *in-situ*. Il a fallu se résoudre à une étude de constat hésitante, malaisée parce qu’appuyée sur des données historiques et documentaires floues.<sup>3</sup> En attendant de pouvoir un jour mettre en place l’étude historique détaillée de l’architecture mineure du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, de pouvoir établir une grille chronologique fine permettant une étude argumentée de l’évolution de l’architecture mineure « haussmannienne », soumise aux exigences des propriétaires, des architectes voyers, des ticts d’agence d’architecte, des observations attentives sur le terrain permettent d’approcher les phénomènes de renouvellement de la ville.

#### *Alignement et résistance à l’alignement : deux cas de modernisation architecturale*

À partir des années 1820-1830, on l’a vu, le quartier est soumis à la politique d’élargissement des voies menée systématiquement dans tout le pays. Toutes les rues subissent un recul d’alignement applicable au fur et à mesure des reconstructions.<sup>4</sup> Seules deux rues échappent un temps à cette contrainte, la rue de Lappe et la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

#### La sévérité néo-classique des voies alignées

On construit beaucoup au faubourg sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, mais au moins autant dans les rues anciennes que dans les rues nouvellement percées. La rue des Taillandiers, percée en 1829, semble se bâtrir lentement, si l’on en juge par le nombre d’immeubles des années 1890 qui la bordent.<sup>5</sup> En revanche, le long des rues percées depuis longtemps, rue de Charonne, rue de la Roquette, profitant de la latitude donnée par les nouveaux alignements de construire plus haut à l’exacte place de très petites bâties la construction de maisons modernes à façade de plâtre va bon train.

Le secteur possède une gamme étendue et bien conservée – mais sans doute plus pour longtemps – de ces maisons en « pierre de Paris » qui compte dans la mise en place du paysage urbain ; elle constitue le fond sur lequel l’architecture haussmannienne assoiera ses expérimentations.<sup>6</sup>

Ces façades de plâtre se conforment en tout points non seulement aux règlements de voirie, au gabarit, mais surtout au schéma en vigueur imposée par le Conseil des Bâtiments civils et diffusée par les livres de modèles (Krafft, Calliat) : rectitude des plans de façade, rythme régulier des percées équidistantes, rapport précis des vides et des pleins par rapport aux corniches (la baie reposant sur la corniche laisse au-dessus de la plate-bande une haute portion de maçonnerie lisse), accent exclusif des corniches filantes, tout ceci fait de la rue une perfection de monotonie légère. Au carrefour des rues, le pan coupé, à peine large d’une travée, signale sa présence par un simple « grisé » aux angles, un appareil à refend montant jusqu’à la corniche.

Sous cette linéarité générale percent des initiatives qui altèrent l’image de l’architecture mineure du faubourg sans que l’on puisse dire encore sous quelle pression de la part du commanditaire ou de l’architecte ou par quelle faiblesse des organes de contrôle. Le 35, rue de Charenton est un exemple parfait des secousses

qui fissurent le formalisme du théâtre urbain. L'architecte de la maison connaît les règles de la bonne architecture : écran de façade rigoureusement organisé selon les lois de la composition classique (axe de symétrie, effet pyramidal dans le dessin des deux premiers étages), respectueux de l'équilibre des vides et des pleins, du vocabulaire décoratif (fronton triangulaire) imposé par l'académisme. Cependant l'artiste ou son commanditaire ont aussi des goûts, des soucis de mode : le « troubadour » n'est pas loin qui leur suggère d'abandonner la baie rectangulaire pour l'arc en tiers point. Mais respectueux du bon ton ou contraints par le voyer, ils réservent l'usage de cette baie à la façade sur cour ; dessinée « à la commande » sur la cour, la maison est, comme il se doit, « au catalogue » sur la rue. L'époque est pourtant moins monotone et conformiste qu'il n'y paraît<sup>7</sup> (la faible étendue du secteur étudié a l'avantage de forcer l'attention sur des exemples qu'un inventaire à l'échelle de la ville noierait) : le 38, rue de Charonne donne la preuve des qualités d'invention du néo-classicisme : ainsi le fin parti de décaissé des trumeaux rehaussé par une agrafe décorée d'un motif floral stylisé.<sup>8</sup>

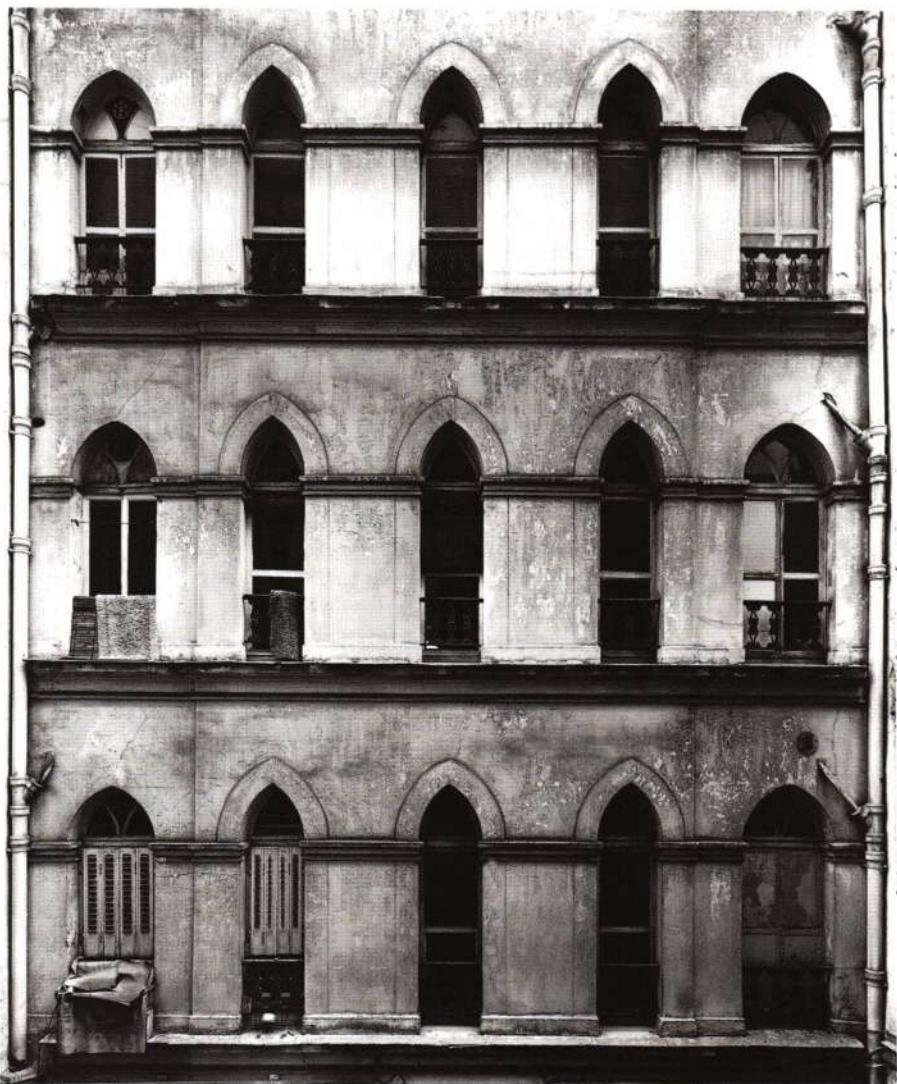
#### Les coups d'éclat de la décennie 1850-1860

Par glissements successifs, qu'on aimerait pouvoir dater, l'image « graphique » de la façade néo-classique, blanche et noire, sans modélisé ni accent, cède du terrain. Une évolution se dessine, perceptible aux minuscules perturbations qui altèrent le modèle. L'effort pour habiller le nu du mur est patent : accentuation de la travée centrale par les stries continues d'un appareil à refend sur toute la hauteur, panneautage des trumeaux, mouluration en filets brisés associée à la corniche couronnant la fenêtre pour atténuer l'effet de « blanc » régnant au-dessus des baies (5, passage Thiéré), accentuation de la clé au linteau (17, rue de Charonne) ; patents aussi sont les essais pour troubler la disposition régulière des baies, en plaçant au centre de la façade le motif ternaire *b-a-b* (27, rue de Charonne<sup>9</sup>).

Le secteur possède ainsi toute la gamme des façades des années 1820-1840, de moins en moins néo-classique, de plus en plus « haussmannienne », caractérisée par le registre monumental à ordres porté sur un ou deux niveaux de soubassement. Le pas est franchi quand on édifie le 20-22, rue de Charonne, dans les années 1850 à en juger par le décor de la porte cochère (arc plein cintre, pilastres rudentés à bossage, écoinçons ornés de palmes et patères, amortissement de la table). Cette grande façade – bien dessinée, en partie sans doute parce que bien en vue dans la courbe concave de la rue – est une des premières de cette partie du faubourg à être composée en trois registres inégaux : au-dessus de l'étage des boutiques, deux registres bas, de même hauteur mais de traitement fortement différencié, l'entresol à refend et le premier étage à tables saillantes, puis, sur ce soubassement, le grand registre qui fait monter sur deux niveaux les pilastres rudentés. Le nouveau schéma sert admirablement le besoin de monumentalisation toujours latent dans la ville et qui s'exprime ici avec force, car cette grande façade est un trompe l'œil. Derrière elle, on trouve non pas une mais trois maisons à fonctions différentes (deux immeubles d'habitation encadrant un entrepôt) ; de ces contraintes, l'architecte a tiré un parti simple mais finement rendu avec la disposition symétrique des deux portes piétonnes de part et d'autre de la grande porte cochère nécessaire au service de la grande cour centrale. Son traitement soigné est symptomatique d'une nouvelle façon qu'ont les plus riches propriétaires du secteur d'user du « théâtre » de la rue.



35, rue de Charenton, façade sur cour et façade sur rue page de gauche.



22, rue de Charonne.



### Le renouvellement du faubourg le long des deux rues anciennes non alignées

Dans la politique d'élargissement des voies menée avec systématisme à partir des années 1820-1830, quelques rues du secteur ont un statut privilégié. Mais, pour des raisons diamétralement opposées, et la rue du Faubourg-Saint-Antoine et la rue de Lappe conservent leur largeur d'origine.

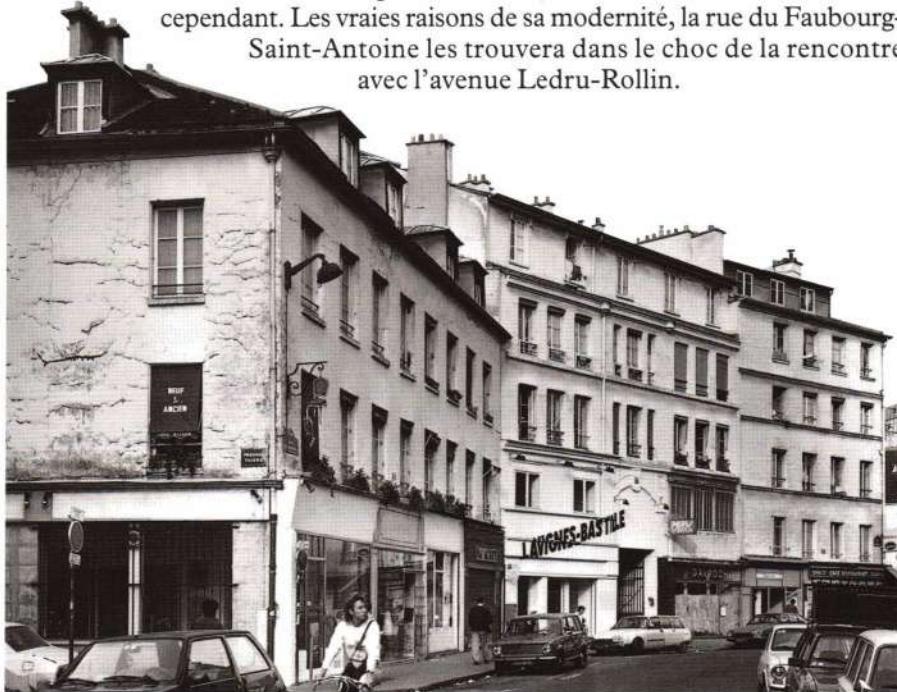
La belle rue du faubourg, si généreusement tracée dès l'origine, et comme par essence conforme aux normes de la ville du XIX<sup>e</sup> siècle contraint le voyer à lever son crayon. Naturellement large, cette voie, depuis la place de la Bastille jusqu'à la rue Sainte-Marguerite<sup>10</sup> et donc sur la totalité du parcours compris dans notre secteur, est exempte de tout retrait d'alignement. Elle est libre de se renouveler mais sans brisure, sans renforcement. On objectera qu'elle n'est pas la seule : quelques autres rues, comme la rue de Lappe, échappent elles aussi à l'alignement. Mais les raisons de cette exemption sont autres : si l'on conserve à la rue de Lappe sa largeur d'origine c'est moins parce que son étroitesse satisfait l'édilité que parce que, s'appuyant sur la réglementation hauteur/

largeur, elle peut ainsi contenir la croissance en hauteur des deux rives de la rue. Le statut exceptionnel de ces deux rues devrait être de quelque conséquence pour la modernisation de leur architecture. La dimension microscopique de l'étude est l'occasion rêvée pour s'en assurer.

À vrai dire, l'histoire du développement de ces deux rues est des plus floues. On raisonne à partir d'observations « de terrain », de la vision qu'on a de la rue, en ayant simplement superposé cadastre ancien et actuel mais sans pouvoir mettre en relation de façon systématique façade et distribution. Il semble cependant que l'évolution des deux rues soit très différente. La rue de Lappe paraît s'étoffer dans les années 1820-1840, puis stagne. La rue du Faubourg-Saint-Antoine au contraire, si elle attend le milieu du siècle pour se moderniser, pousse ensuite son effort de façon continue jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'antinomie des deux rues est patente. La rue de Lappe est une rue étroite, bordée de petits commerces, longtemps mal lotie notamment au nord. Peut-être dynamisée par le voisinage vivant de la rue de Charonne, elle se décide enfin, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, à accueillir de petits immeubles de rapport à façade de plâtre sur des terrains sous employés jusqu'alors. Mais une fois atteint un développement optimum et une qualité convenable de son parc immobilier, et quoique ces nouvelles constructions fassent paraître bien simples les maisons de l'extrême sud, bâties depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, son renouvellement s'arrête, vraisemblablement contraint par des considérations économiques et sociales. Partagée entre deux modernisations effectuées à trois cents ans d'écart, la rue de Lappe a pauvre aspect.

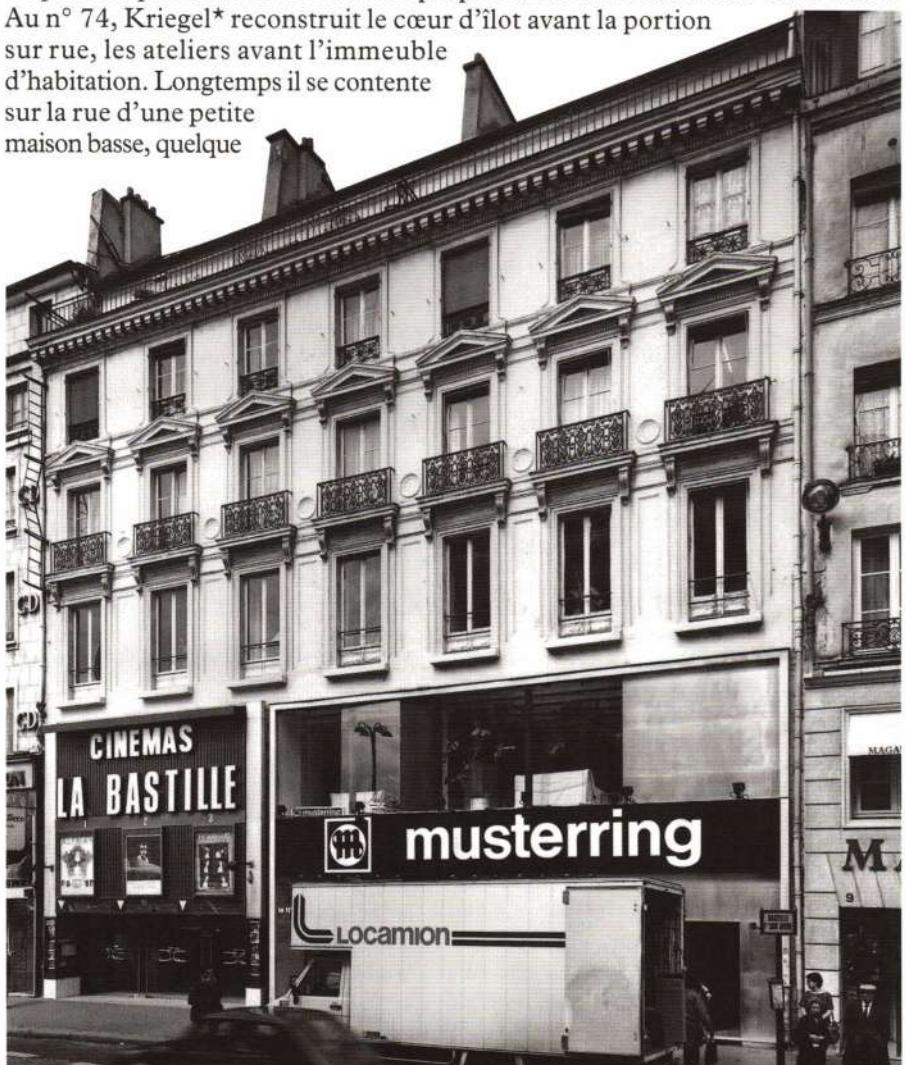
La situation de la rue du Faubourg-Saint-Antoine est différente, plus complexe. Ce grand axe est construit avec soin, sur ses deux rives depuis longtemps et, comme souvent sur les rues fortes, préfère conserver le bâti existant plutôt que de se lancer dans l'aventure d'une reconstruction aléatoire et qui introduit un manque à gagner dans l'entreprise commerciale. Mais une fois commencée, la modernisation se poursuit de façon continue, non sans retenue, cependant. Les vraies raisons de sa modernité, la rue du Faubourg-Saint-Antoine les trouvera dans le choc de la rencontre avec l'avenue Ledru-Rollin.



Angle rue de Lappe et rue de Charonne.

Un des premiers immeubles de l'âge haussmannien reconstruits alors dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine est de façon symptomatique placée tout en bas, à l'entrée du faubourg là où, à proximité de la place, le commerce est très actif. Le n° 6-8 est rebâti soigneusement mais sans éclat car les immeubles de commerce se tiennent encore volontairement dans un registre réservé. Pour son magasin « À la Belle Fermière » occupant le rez et l'entresol vitré et pour l'immeuble qui le surmonte, achevé en 1852, le marchand Collot choisit non pas une façade à ordre monumental, rutilante et un rien tapageuse, mais un autre schéma « haussmannien » plus réservé, plus proche des modèles antérieurs, qui sans refuser les accents, mise d'abord sur la qualité du dessin, un plan uni percé de croisées multiples séparées par des trumeaux étroits, des baies à encadrement en édicule couronnées de frontons ou corniches, un parti qui joue sur la régularité de la scansion régulière et qui fait valoir les noirs. Les immeubles de commerce construits ensuite le long de la rue du Faubourg-Saint-Antoine se délesteront davantage de l'innovation au contraire des immeubles d'habitation qui, même liés aux grandes firmes comme Kriegel\*, ne cherchent pas la nouveauté.

Cette retenue est bien sensible dans les diverses stratégies de reconstruction empruntés par les architectes et les propriétaires dans les années 1880-1890. Au n° 74, Kriegel\* reconstruit le cœur d'ilot avant la portion sur rue, les ateliers avant l'immeuble d'habitation. Longtemps il se contente sur la rue d'une petite maison basse, quelque



« À la Belle Fermière », 5 et 7, rue du Faubourg-Saint-Antoine.



peu vétuste. Dans les années 80, enfin, il fait éléver par un architecte inconnu le grand immeuble en pierre de taille encore en place. Pour cette composition standard à travées extrêmes détachées du « corps central » par un trumeau plus large, le répertoire des formes (baies) et du décor (frontons) n'est pas très inventif. Mais l'immeuble occupe dans le secteur une place particulière car il déploie une richesse décorative jamais vue à ce point au faubourg, notamment au vestibule cocher alliant une baie fonctionnelle très haute pour laisser passer les charges et un décor surchargé à la manière d'un vestibule d'immeuble bourgeois. Pour l'immeuble qu'il reconstruit à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de la rue Saint-Nicolas en 1895, l'architecte Bessières privilégie dans les modèles du moment la veine sévère, une façade presque lisse sobrement panneautée, avec le discret contrepoint de bossages en bandeau. Le seul point riche de cette façade est la baie au premier étage du pan coupé : l'architecte y dessine dans un encadrement à forts bossages néo-Louis XIII, une façon

74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, décor du passage cocher.

84, rue du Faubourg-Saint-Antoine, détail pan coupé au premier étage.

de serlienne ornée en son centre d'une niche avec la statue de saint Nicolas. À Paris, où alors les statues enseignes ne sont pas rares, le moment est à l'anecdote,<sup>11</sup> peut-être aussi à la nostalgie pour des pratiques villageoises d'un autre âge.

Autour des années 1890, l'architecture mineure néo-classique fine et fragile est écrasée par le voisinage des gros immeubles de pierre de taille – 46, rue de la Roquette (J. Morizé, 1894), 32, rue de Charonne (P. Lahire, 1896), 10-12, rue des Taillandiers (1903) –, indifférents à la brutalité de la juxtaposition. À cet égard, l'exemple des 32 et 38, rue de Charonne est particulièrement éloquent.

À l'évidence, si une force innovante existe alors au faubourg dans les années 1880-1890, c'est dans l'architecture de magasins qu'elle se manifeste. En revanche, l'architecture de l'habitat n'est alors ni pour la rue du Faubourg-Saint-Antoine, ni pour aucune autre rue alentour d'ailleurs, un terrain d'expérimentation. Dans cette partie du faubourg, on relève un seul immeuble à bow-window, si à la mode, au n° 32 et encore est-il très peu saillant. Le décor lui-même – la façon la plus aisée d'être « moderne » à peu de frais – est mesquin.



84, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

9, rue Keller.

46, rue de la Roquette.



À peine peut-on noter l'effort consenti par l'architecte Gaillard pour arracher le 6, boulevard Richard-Lenoir à sa position administrative d'immeubles en retrait d'alignement et exploiter celle, exceptionnelle, d'immeuble « sur la place ». Doublant l'étage d'entresol, unifiant ces deux niveaux par un appareil à refend, il donne aux beaux étages une base monumentale en accord avec la taille de la place de la Bastille ; le grand balcon à balustres de pierre, l'ordre des pilastres, la travée centrale marquée par les fenêtres feintes et le haut trumeau sculpté (une enseigne à l'échelle de la façade) achèvent de donner de la grandeur à l'immeuble. On aimerait savoir si la distribution intérieure répond aux promesses des extérieurs. L'immeuble mitoyen au n° 8, boulevard Richard-Lenoir (1896) n'a pas cette force monumentale ; l'esthétique des années 1890-1900, plus mesurée, s'y marque par la symétrie des percées, les grandes baies, la bande ornée sous le balcon, le nu du mur.

Page de droite :  
19, rue Keller.



## Percements et architecture nouvelle

### *Une « rue faible » des années 1860-1880 : la rue Keller*

L'historien de l'architecture mineure se résigne généralement à travailler sans documents autres que ceux que lui offre le terrain. Dans quelques cas, cependant, il aimerait pouvoir affiner l'analyse et, conjuguant les ressources de l'histoire sociale, économique et architecturale, comprendre.

Comprendre pourquoi il s'est trouvé en 1860 un propriétaire, et un seul, pour bâtir dans un secteur franchement médiocre de notre quartier<sup>12</sup> une façade tapageuse tranchant absolument sur celles élevées au même moment dans la rue. Le dossier du 19, rue Keller est maigre : quatre ans après l'ouverture de la rue (1856),<sup>13</sup> un commanditaire encore inconnu confie à l'architecte Avezard<sup>14</sup> l'édification d'un immeuble de rapport. Le programme, semblable à celui des voisins, découle directement des règlements de voirie et du cahier des charges du lotissement : sur les cinq niveaux autorisés par la largeur de la rue, on construit dix logements tête-bêche, de même taille ou cinq grands et cinq petits. Rien que de banal, ne serait la double décision d'utiliser la pierre de taille et d'user à profusion de l'ornement, au contraire des voisins qui construisent en plâtre des façades sobres pour ne pas dire « ordinaires ». À droite et à gauche du 19, que signale de très loin la saillie de son balcon, des propriétaires moins ambitieux demandent à la même époque à des maîtres d'œuvre modestes – ils ne signent pas leurs œuvres – des immeubles à façade en « pierre de Paris », toute plates, qui usent avec beaucoup de simplicité, mais non sans un réel savoir-faire, d'un répertoire éprouvé. Ainsi, au n° 5, un praticien qui connaît les règles de la composition néo-classique, proportionne savamment pleins et vides en fonction du décor – une grille de larges bandeaux continus

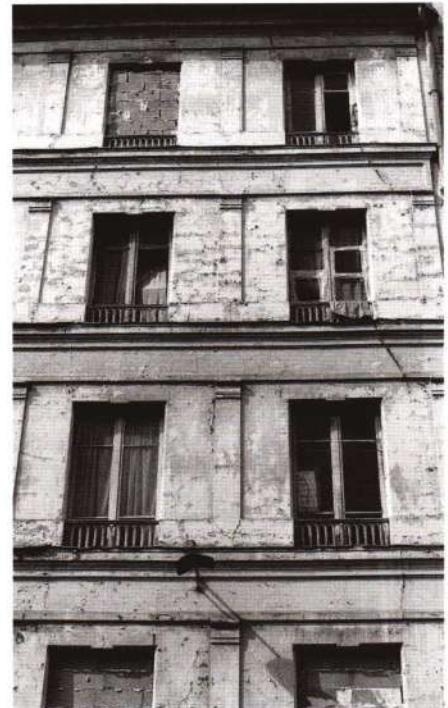
6, boulevard Richard-Lenoir, façade sur rue et bas-relief de la travée centrale, une bacchante.





et de petits pilastres –, donne à ce décor la saillie exacte qui fera vibrer la surface du mur ; cette façade intacte malgré sa décrépitude – tous les appuis de fenêtres sont en place – est un bon témoin de la vivacité du courant néo-classique jusqu’au milieu du Second Empire. Le reste de la rue utilise avec moins de finesse un langage ordinaire, celui des refends surtout, qui strient le premier étage ou créent, au centre de la façade, l’illusion d’un avant-corps. Ici ou là, on s’offre une petite fantaisie : en bas d’une façade de plâtre une belle porte de pierre encadrée d’un motif de ruban emprunté à l’architecture flamboyante qu’un sculpteur habile somme, à la clé de la tête de dragon familière au Paris des années 1850 (n° 29 rue Keller), au-dessus de chaque fenêtre la gravure en creux d’un motif de rinceaux, selon une technique très à la mode autour de 1860 (n° 27). Contrairement au manque de modération qu’elle affichera dans beaucoup de points du secteur, l’architecture des années 1900 se montrera rue Keller relativement respectueuse de « l’esprit du lieu ». Le 9, rue Keller (vers 1890)<sup>15</sup> déploie avec une savante retenue son étrange décor fait d’une superposition de formes accumulées selon des plans minces.

Dans cette modestie honnête, le 19, rue Keller éclate comme un bijou de bazar sur un sarreau, elle en a l’incongruité. Peu importe que l’intérieur de l’immeuble soit pauvre. En façade, l’effet se veut rutilant. Il faut retenir cette manière de jouer du décaissé pour animer la surface de la façade, pour créer retrait et saillies, pour donner l’illusion de profondeur sans contrevénir aux règlements sur les saillies ni perdre de surface, cette manière de rythmer les percées pour faire croire à une distribution opulente, à la présence derrière les trois fenêtres centrales de quelque pièce d’apparat,<sup>16</sup> cette manière de marquer le bel étage par une multiplication de signes (ordre, baie cintrée, balcon), cette manière d’afficher



5, rue Keller.



29, rue Keller, couronnement du portail.

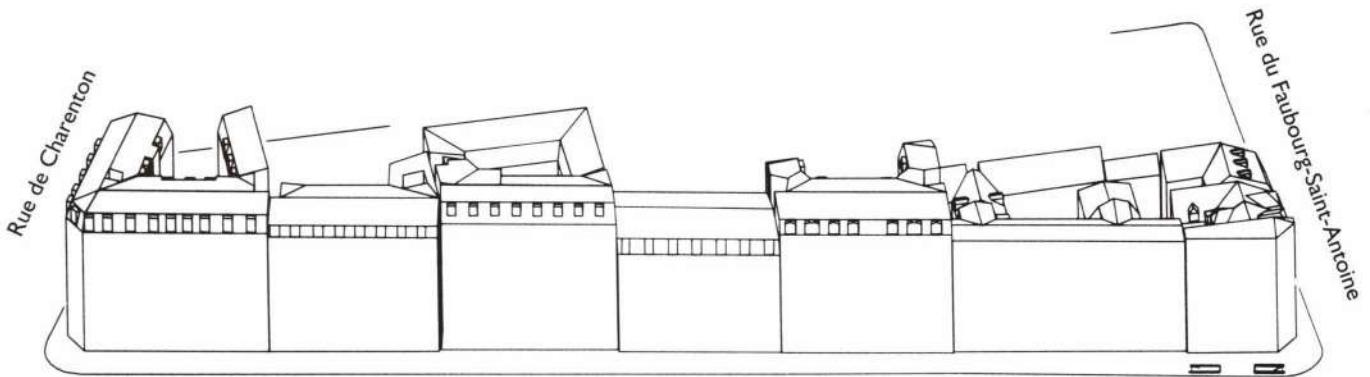
son modernisme, au prix d'un échantillonnage de motifs décoratifs (quatre types de bossage, quatre formes de baies), d'une accumulation un peu lourde (corniche à denticules et consoles, balcon à sous-face ornée). Architecte, client et entrepreneur sont satisfaits : chacun des trois signe la façade, Avezard en toute lettre dans un cartouche sous le balcon, le propriétaire par ses initiales à la grille de la porte, l'entrepreneur sur le refend de gauche. Ni les uns ni les autres n'ont pris garde que les modèles auxquels ils s'accrochent sont quelque peu dépassés. Ce sont ceux utilisés autour de 1840 dans les bons quartiers,<sup>17</sup> ceux que Normand avait sélectionné vingt ans plus tôt pour son *Paris moderne*. L'important pour Avezard n'est sans doute pas d'être à la pointe de la mode, c'est de se détacher du lot des constructions voisines. Tel quel, le 19, rue Keller est le signe précurseur d'un grand changement architectural et social dans le faubourg.

#### *La « rue forte » des années 1900 : l'avenue Ledru-Rollin*

La seule entreprise qui donne vraiment sa place au faubourg dans la ville haussmannienne, est la percée de l'avenue Ledru-Rollin. Cette grande artère transversale marque un moment essentiel dans la vie du secteur. Son caractère (dû en partie à son statut administratif d'avenue plantée d'arbres), très différent du reste, tient à des conditions topographiques, réglementaires et économiques bien précises et très nouvelles.

Le contexte topographique est neuf. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier avait échappé aux bouleversements de son territoire. Les projets d'aménagement de la place de la Bastille et la percée du canal touchent à peine la frange sud-ouest et ne parviendront jamais à entamer même la pointe du faubourg. Puis, brusquement, en quelques années, l'énorme tranchée de l'avenue Ledru-Rollin, progressant lentement mais inéluctablement depuis la Seine, coupe à vif dans le tissu de ce quartier artisanal, interrompt des cheminements séculaires, détruit des formes urbaines caractéristiques d'un mode d'activité artisanal et cette activité même. Mais, parce qu'elle est l'élément d'un nouveau système de rues, dessinée à l'échelle de la ville haussmannienne, cette large avenue offre au faubourg, pour compenser sa blessure, la possibilité de dépasser ses frontières et, se raccordant à des quartiers neufs, de participer à la vie contemporaine.

À ce nouveau contexte topographique répond un nouveau contexte économique lui-même favorisé par un nouveau contexte réglementaire. Pour analyser ce phénomène, il manque encore d'avoir retrouvé et analysé les procès-verbaux des commissions d'édiles responsables de l'opération. Le détail des négociations pour définir les surfaces des lots et dessiner les parcelles apporterait sans doute des informations indispensables sur un projet long à se réaliser, sur les changements de point de vue des aménageurs et des habitants, les objectifs et les résistances. Ces documents ne bouleverraient pas fondamentalement ce qu'une documentation éparses et l'évidence de la chose réalisée démontrent sans peine : édiles, propriétaires et architectes sont mûs moins par la volonté d'embellir ce quartier ouvrier que par celle de le faire changer de statut. Selon le processus habituel, on veut substituer à un habitat modeste de petits artisans travaillant sur place un ensemble dense, rationnellement conçu en fonction de la rentabilité du terrain, on veut fournir des appartements à la classe moyenne, celle des commerçants<sup>18</sup> ; sur l'avenue, on cherche manifestement construire plus beau et plus riche pour pouvoir louer plus cher.<sup>19</sup>



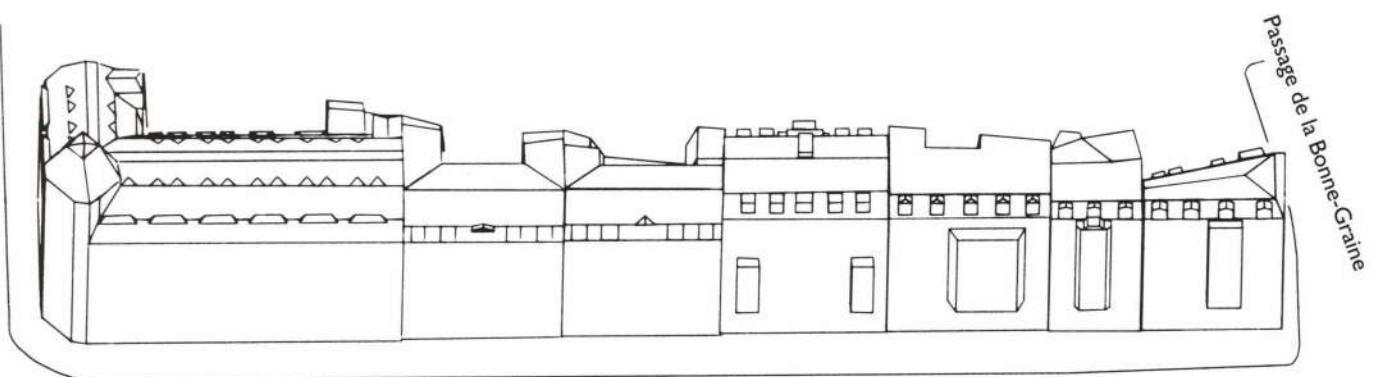
Cette partie de l'avenue s'édifie en peu de temps : dans les années 1890 pour le tronçon compris entre la rue de Charenton et la rue du Faubourg-Saint-Antoine (tronçon est), dans les années 1900/1910 pour celui entre cette dernière et le carrefour Charonne/Keller (tronçon ouest).

Pour chacun de ces tronçons, l'édilité définit deux parcellaires différents ; ce faisant, elle réagit certainement à deux contextes topographiques particuliers, et poursuit probablement des objectifs économiques particuliers qu'il faudrait pouvoir analyser dans le détail. Le long du tronçon est, on découpe des lots larges (entre 25 et 30 mètres de façade) et profonds sinon même traversants (trois sur six ouvrent aussi sur la rue Saint-Nicolas), bien adaptés à l'installation de grandes cours nécessaires à l'activité artisanale traditionnelle. Le tronçon ouest au contraire, adossé à une limite foncière très ancienne et très résistante (une vieille limite de fief ?) est fragmenté en petites parcelles un tiers plus étroite en façade et sans aucune profondeur, utilisables uniquement pour des immeubles d'habitation.

À cette différence de contexte parcellaire s'ajoute aussi une différence de contexte réglementaire. Sur le tronçon est pèse les lourds règlements de 1859 et 1882-1884 sur les saillies et les gabarits, le tronçon ouest au contraire connaît les bienfaits du règlement de 1893 sur les bow-windows et de la loi de 1902 qui favorise entre autre l'épanouissement des silhouettes de combles et permet les encorbellements.<sup>20</sup> Et s'il fallait choisir une seule illustration du bouleversement que cette loi entraîne pour le théâtre de la rue, c'est dans la perspective du carrefour Ledru-Rollin/Faubourg-Saint-Antoine là où les deux branches de l'avenue divergent qu'il faudrait la prendre.<sup>21</sup> De chaque côté du carrefour, la différence du traitement de l'écran des façades est parlante : du côté Charenton, de longues et hautes façades (jusqu'à 21 mètres sous la corniche pour le n° 77) lisses et sèches, du côté Keller la succession, pleine de surprises, de façades ondulantes, plus étroites et plus petites (16 mètres en moyenne).

Cette différence de traitement ne tient pas à une différence de programme. Cette différence existe mais elle n'a pour ainsi dire aucune traduction en façade. Certes la partie ouest de l'avenue est réservée à l'habitation, alors qu'à l'est logements et ateliers se côtoient. Mais cette double fonction n'a presqu'aucune incidence sur l'architecture de la rue car la répartition de ces espaces est parfaitement réglée : aux corps de bâtiments sur rue les appartements, aux bâtiments sur cour les ateliers. Si bien que de part et d'autre du carrefour, l'avenue Ledru-Rollin apparaît comme uniformément « bourgeoise », ne serait la présence incongrue dans cet ensemble bienséant d'un immeuble-atelier, celui de la cour Hennel. Et pas n'importe où, mais bien à l'est de l'avenue, là où, grâce

*Avenue Ledru-Rollin du passage de la Bonne-Graine à la rue de Charenton (T.R.A.P.U.).*



à un découpage parcellaire volontairement large, résiste le couple habitat/travail qui caractérise le secteur depuis deux siècles. La bâtisse tranche sur ses voisins : une hauteur traditionnelle – quatre étages au lieu des cinq et six habituels le long de l’avenue –, une façade percée à l’extrême, mais sans balcons, à peine marquée par un discret avant-corps central, rythmée sobrement par le jeu régulier de pilastres au droit des baies et par les lignes incisées de refends aux deux premiers étages, la prééminence des registres horizontaux d’autant plus apparents qu’ils sont soulignés par de larges bandeaux. Mieux encore que par le cartouche publicitaire au-dessus de la porte-cochère, la composition de la façade exprime sans fard la destination de l’immeuble. C’est une suite d’ateliers, réclamant un éclairage abondant et identique pour chaque pièce – la hiérarchie des baies alors si à la mode entre croisée large (1,80 mètre) et croisée étroite (1,20 mètre),<sup>22</sup> dont l’immeuble voisin (qui lui est contemporain) donne un bon exemple, est ici sans objet –, un bâtiment utilitaire qu’un décor de pilastres, de guirlandes, de frontons encombrerait mais qui en revanche ne saurait se passer de surfaces lisses propres à recevoir des enseignes, d’où ces larges bandeaux continus entre chaque étage sur lesquels les fabricants locataires feront peindre leur nom ou leur marque<sup>23</sup> et qui l’emportent en importance sur l’ensemble du décor de façade. La seule anomalie par rapport au type d’architecture d’atelier est le traitement de la porte-cochère : non pas comme on l’attendrait, une haute baie cintrée englobant l’étage d’entresol mais, à la façon des immeubles de rapport, le traitement faussement monumental d’une large baie carrée ne dépassant pas le rez-de-chaussée, surmontée à l’étage d’une croisée inscrite dans un arc en plein cintre. Mais peut-être la cour Hennel n’était-elle pas destinée à la fabrication de meubles encombrants. Le dossier documentaire est mince : on connaît le nom du commanditaire – un certain Hennel –, celui de l’architecte – Avezard père –, mais on ne sait rien des conditions de la commande, de l’élaboration du programme. La manière dont l’immeuble est utilisé ensuite n’aide pas à comprendre les raisons de son parti architectural : en 1891, deux ans après son achèvement, l’édifice est banalement occupé sur rue et sur cour par des artisans de l’ameublement.<sup>24</sup> Qui du maître d’œuvre ou du maître d’ouvrage eut l’idée d’outrepasser les règles tacites du traitement de l’avenue et de traduire franchement en façade ce que les voisins masquent volontairement en les rejetant autour de la cour ? Avezard a beaucoup travaillé dans le quartier, mais, à notre connaissance, il n’a rien produit encore qui ait ce caractère « fonctionnel ». Ce parti fort pourrait bien avoir impressionné le jeune Auscher quand en 1899, à 33 ans, il établit son projet pour Félix Potin, de l’autre côté du carrefour.

La Cour Hennel, l’immeuble Félix Potin marquent l’avenue Ledru-Rollin, ils s’en démarquent aussi. L’avenue ignore ces deux originaux, elle se veut

«bourgeoise». À l'est et à l'ouest, quelle que soit la taille du parcellaire et les règlements en vigueur, misant sur des locations de bonne tenue pour rentabiliser les investissements, on s'efforce à une architecture «de standing». Pour ce faire, les matériaux seront de qualité – pierre de grand appareil, brique blonde, la construction soignée,<sup>25</sup> le dessin de façade et les partis distributifs bien étudiés.

Les partis de façade sont ceux du moment, sans archaïsme mais sans avant-gardisme. À l'est, dominent les grandes ordonnances à pilastres. Un «classique» comme Lahire reprend sans lassitude les modèles proposés depuis quarante ans, mais on trouve aussi le modèle à la mode du mur lisse en pierre de grand appareil sur lequel se détache le bandeau en fort relief sous le balcon du dernier étage (n° 81-83). À l'ouest, si l'ordre est résolument abandonné, cependant les partis «modernes» sont timides. Goemans décline sur le mode mineur un vocabulaire stylistique emprunté à la période Louis XIII pour les n° 93-95 (1903), utilisant avec discrétion les recettes graphiques (positif/négatif) appliquées alors par les architectes aux immeubles jumeaux<sup>26</sup> (aux saillies d'une façade correspondent les creux dans l'autre). Le seul parti vraiment bien dessiné est celui du n° 109 (par Champy, 1906/1907) qui, jouant habilement sur les saillies alternées des balcons, des bow-windows, sur les arcades en encorbellement et les consoles, sur les colonnes d'angle et les pans coupés, donne à sa façade, de la porte d'entrée aux lucarnes, une animation subtile accompagnée, en contrepoint par les accents alternés d'un décor en ronde-bosse et en «moulure sciée».

81-83, avenue Ledru-Rollin.

93, avenue Ledru-Rollin.



Ces façades annoncent-elles forcément des appartements de qualité ? On n'est pas encore en mesure de le dire. La documentation, de ce point de vue, est déséquilibrée : abondante pour le tronçon ouest, elle est quasi nulle pour celui de l'est. Les bribes d'information recueillies dans les publications contemporaines, ce que l'on peut observer depuis la rue (les grilles de séparation des balcons, le décor de stuc des plafonds) laissent penser que ces appartements ne sont pas mesquins. Sont-ils pour autant aussi confortables que ceux de l'autre tronçon ? Ceux-ci, disposés pour la moitié d'entre eux sur des parcelles peu profondes mais larges, jouissent alors d'une double exposition, d'un grand linéaire de façade.<sup>27</sup> Souvent à deux par paliers – mais parfois régnant sur tout l'étage – ils ont une surface suffisante (autour de 100 mètres carrés<sup>28</sup>) pour disposer de trois à quatre pièces, d'une salle de bain, d'une cuisine, mais surtout, attribut essentiel de l'appartement de qualité, la « galerie », ce dégagement de quelques mètres de long qui permet de « recevoir » dignement.<sup>29</sup> La majorité de ces immeubles sont équipés d'un ascenseur hydraulique, d'un chauffage collectif. Leur parties communes sont bien traitées, si l'on en juge par les vestibules visibles depuis la rue ; presque tous possèdent un escalier de service. On est loin évidemment des 450 mètres carrés du boulevard Saint-Germain mais on se démarque sensiblement des logements ouvriers de 30 mètres carrés de la rue Keller avec latrines sur le palier.<sup>30</sup>

95, avenue Ledru-Rollin.

109, avenue Ledru-Rollin.



## Commanditaires et architectes

Qui est intéressé à la modernisation du secteur ? Qui y travaille ? Les réponses à ces questions nécessiteraient une recherche spécifique qui n'a pas été engagée. L'état actuel de l'information permet à peine de donner un chiffre : dans les années 1870-1930, seul un tiers des propriétaires commanditaires d'immeubles neufs habitent le quartier (quinze sur quarante-six). De ces propriétaires, de la raison de leur entreprise, on ne sait à peu près rien, exception faite des « grands » industriels du secteur, Damont le fabricant de meubles du faubourg, Mager, le ferrailleur de la rue de la Roquette ou Louis Léon, rue de Chanzy, intéressés au premier chef par la modernisation de leur entreprise. Qui, par exemple, est cet Hennel, assez avisé pour édifier sur la nouvelle avenue non seulement des immeubles de rapport mais aussi une sorte d'immeuble industriel ? Deux propriétaires sont architectes (Charles Ferrand et Languereau), un est entrepreneur (Navarre) et participent comme maîtres d'œuvre à la construction de leur immeuble.<sup>31</sup> Mais que signifie cette proportion de commanditaires locaux, ramenée à l'échelle de la ville ? Signifie-t-elle que dans son ensemble la population du secteur est trop modeste pour participer au renouveau constructif du quartier ? Celui-ci, en tout cas, intéresse certains « rentiers » d'arrondissements plus bourgeois de la capitale, les VIII<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> arrondissements, qui investissent au faubourg. Mais pour aller plus avant dans cette analyse, il manque des points de comparaison avec d'autres quartiers de la ville.

Comment les propriétaires du secteur choisissent-ils leurs architectes ? La notoriété locale joue son rôle : qu'Avezard père soit architecte de la justice de paix du XI<sup>e</sup> arrondissement est sans doute pour quelque chose dans le nombre de chantiers qu'on lui confie dans le quartier.<sup>32</sup> Habiter le quartier peut être aussi pour un architecte l'assurance de capter une clientèle locale encline au « parrochialisme » : François-Hippolyte Forgeot (mort en 1889-1899 ?), qui construit exclusivement dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements, habite boulevard Voltaire ; dans le secteur, il est responsable de trois chantiers. Renault, qui habite rue de Charenton, construit le 59/61 de la même rue avant de reconstruire l'immeuble qu'il occupe. La presse professionnelle, consciente de son rôle d'intermédiaire entre l'architecte et le client, ne manque pas de souligner ce phénomène d'intégration locale présenté implicitement comme une garantie pour le client.<sup>33</sup> Mais le secteur, loin de vivre en autarcie, s'ouvre aussi aux talents « étrangers », reconnus par la ville toute entière. Les « grands » de l'immobilier parisien de la fin du siècle, les Lahire, les Troppey-Bailly, les Morizé, les Boucher, des jeunes espoirs de l'architecture industrielle comme Friesé ou Auscher œuvrent au faubourg. Ces choix indiquent bien la volonté des propriétaires de se démarquer de l'ambiance architecturale médiocre de ce quartier artisanal. Un architecte « parisien » reconnu – sinon même un talent nouveau – est une garantie de plus-value des biens immobiliers ; les raisons sont moins évidentes lorsqu'une célébrité travaille à contre-emploi, comme Deglane, architecte du Grand Palais, appelé à construire un atelier rue Saint-Nicolas. Ce cas précis ne doit pas masquer tous les autres qui, aussi simples et banals qu'ils soient, ramènent cependant inlassablement à la même question : comment un commanditaire choisit-il son architecte ? Dans l'état actuel de l'étude, aucun indice n'est apparu qui permette d'esquisser une réponse. On ne peut rien restituer non plus du dialogue qui s'établit entre les deux hommes jusqu'à la mise au point du plan et de l'élévation nécessaires au dépôt du permis de construire ? Quelques sourds échos nous en parviennent à travers ces derniers : lorsque, pour un même immeuble, plusieurs permis sont

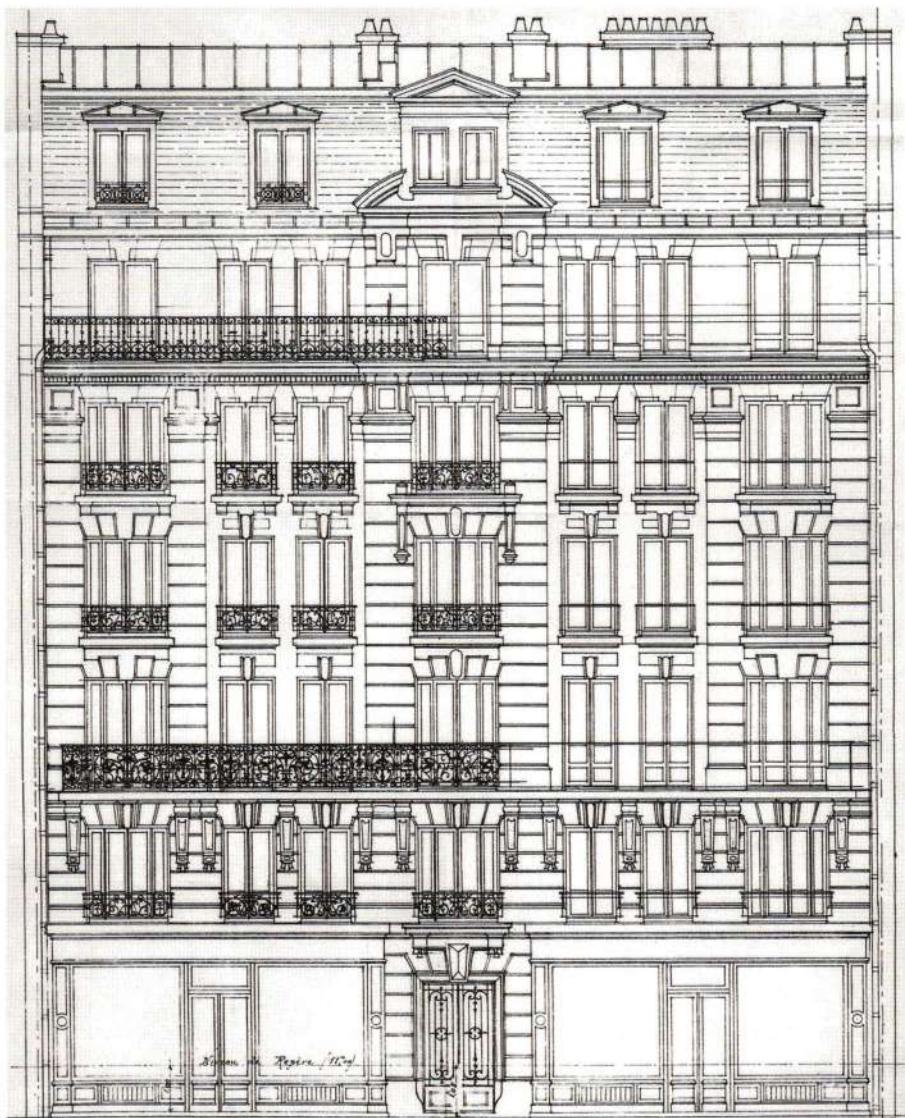
109, avenue Ledru-Rollin, détail du décor de la façade sur rue.





109, avenue Ledru-Rollin, signatures de l'architecte et du sculpteur.

93, avenue Ledru-Rollin, signature de l'architecte.



93, avenue Ledru-Rollin, géométral de la façade (Arch. Paris, VO<sup>1</sup> carton 1831).

déposés à quelques mois d'intervalle pour modifier la hauteur, tel détail de la distribution ou parce que l'architecte signataire du projet a changé,<sup>34</sup> c'est bien que les relations client/architecte se sont modifiées.

109, avenue Ledru-Rollin, plan des étages (Arch. Paris, VO<sup>11</sup> carton 1833).

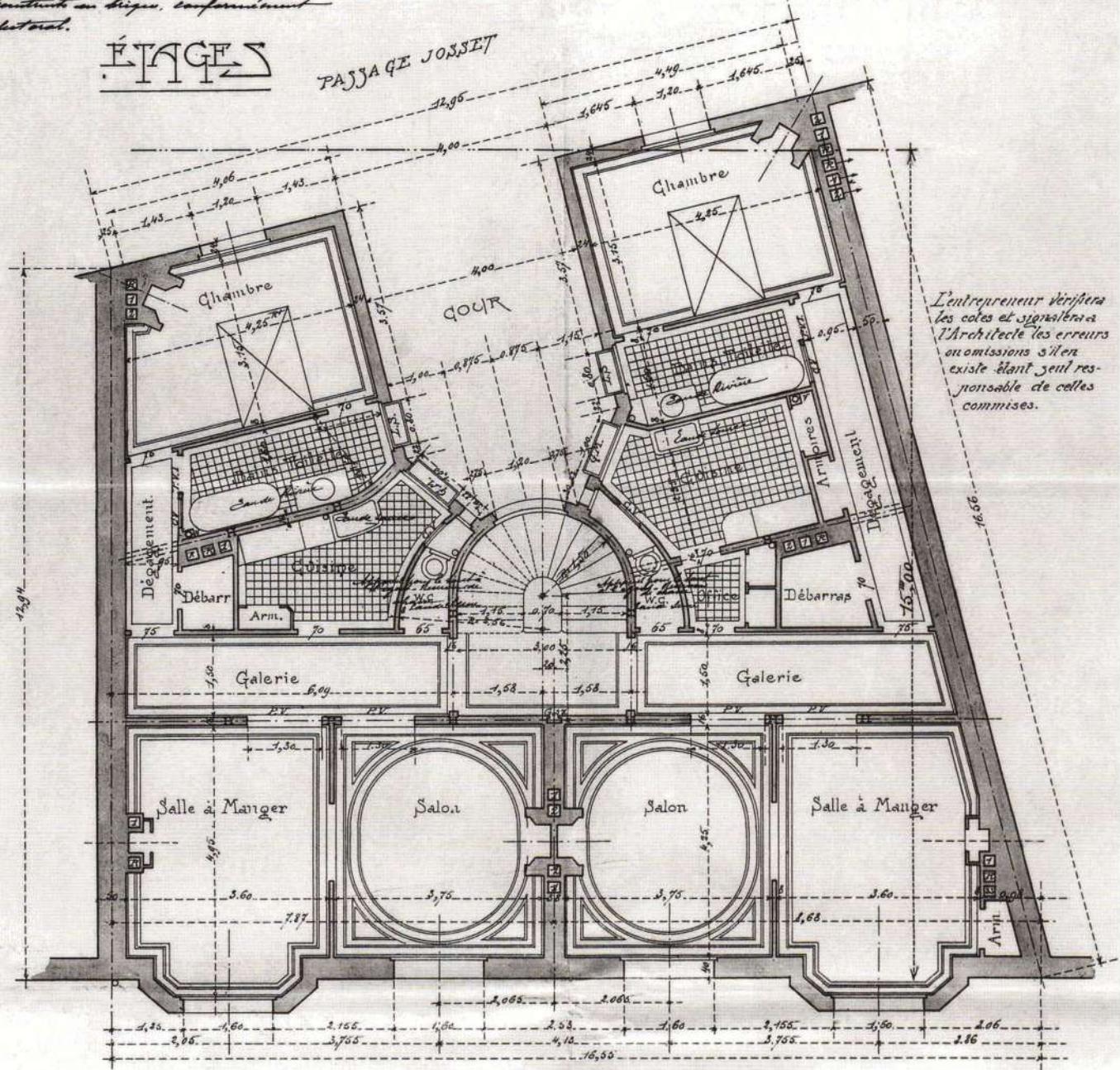
## Conclusion

La presse professionnelle ne s'est guère intéressée aux innovations poursuivies dans le faubourg ; rien n'y est dit des programmes originaux qui s'y développent, tel celui de la Cour Hennel et de sa traduction en façade, rien non plus des expériences architecturales menées par Auscher ou Friésé. Comment s'intéresserait-elle à un quartier dont aucun immeuble n'a jamais été primé dans le célèbre concours de façades organisé par la Ville ? La presse retient des points de détail, des inventions ornementales aisément réutilisables, comme presque toujours détachées du contexte. En 1888, de l'immeuble construit par Ferdinand Gaillard 6, boulevard Richard-Lenoir en 1886, *La Construction moderne* publie la porte cochère, et elle seule,<sup>35</sup> moins peut-être par admiration pour cet encadrement banal mais par le hasard d'une sélection de documents dans une salle de rédaction. Quoiqu'il en soit, moins de six ans plus tard (1894) cette porte est copiée par l'architecte Paul Lahire pour un immeuble du quartier de Notre-Dame des Champs, 13, rue Joseph-Bara. La preuve est ainsi administrée que vers 1900, si l'on veut bien s'en tenir à la seule façade – presque l'essentiel de l'immeuble ! –, le faubourg est intégré à la ville bourgeoise.

# PROPRIÉTÉ DE MR LÉON

Villa au bord de l'avenue LEDRU ROLLIN et Passage JOSSET  
 Villa inscrite dans le plan  
 existant au bateau, conformément  
 à l'ordre.

## ÉTAGES



Gabinet de A. Chavany

AVENUE LEDRU-ROLLIN

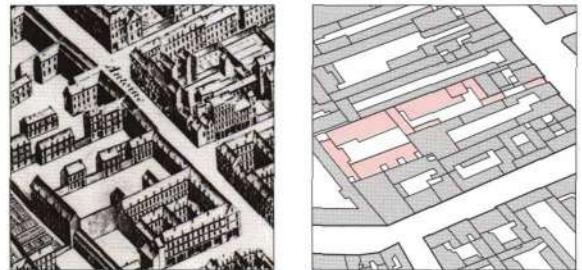
Echelle de 0<sup>00</sup>02



# Monographies

## *Cour de l'Étoile-d'Or*

75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI<sup>e</sup> arr.



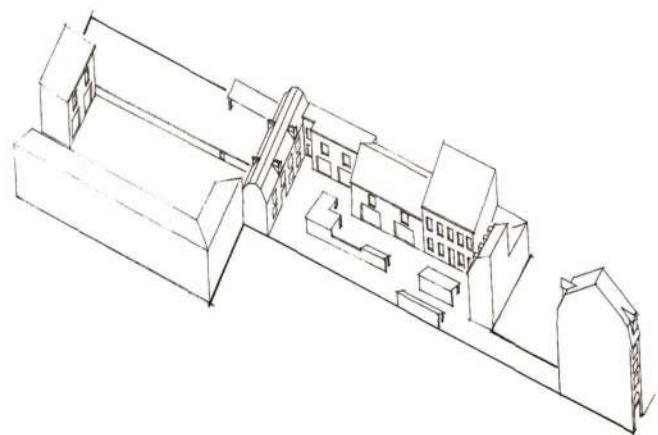
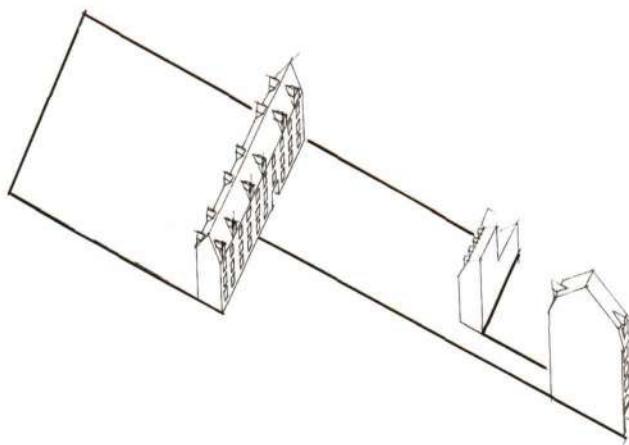
La cour de l'Étoile-d'Or, dont le nom n'apparaît qu'en 1782,<sup>1</sup> est un ensemble très représentatif de l'origine et de l'évolution de l'occupation spatiale du faubourg depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et de ce qui fait la singularité de ce quartier, encore perceptible aujourd'hui.

Cet espace se développe très en profondeur en cœur d'ilot et ne se signale sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine que par un immeuble à travée unique, percé d'un long passage cocher. Il offre en outre la particularité de s'organiser autour de deux cours en enfilade que sépare ce qui subsiste d'une vaste et belle maison de maître.

Édifiée vers 1640,<sup>2</sup> en retrait de la rue, cette maison est une demeure de qualité. Témoin en est son exceptionnel escalier de bois dont le riche décor maniériste représentant les quatre saisons est aujourd'hui unique dans le quartier et même dans Paris.<sup>3</sup> De même, le soin apporté à la mise

en œuvre de la charpente et de certains éléments en pierre de taille, bien que partiellement oblitérés aujourd'hui, atteste cette qualité architecturale.<sup>4</sup> À ce raffinement s'ajoute, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence d'un grand jardin ordonné en « quatre allées montantes et trois traversantes » et agrémenté de berceaux, treillages, ceps de vigne, carrés de légumes et de fleurs entourés de buis, ainsi que d'arbres fruitiers « à plein vent » et en espalier (voir texte en annexe).

Aujourd'hui la maison de maître a six travées et s'élève sur un étage carré et un étage lambrissé, ce que permet le comble à surcroît. Mais peut-être peut-on tenter la restitution de l'état originel : un long corps de logis de onze travées (si l'on se réfère au plan de Turgot) qui aurait été tronqué dans sa partie occidentale. Cette hypothèse ne pourrait cependant être totalement confirmée que s'il était possible de vérifier les bouleversements parcellaires et les limites

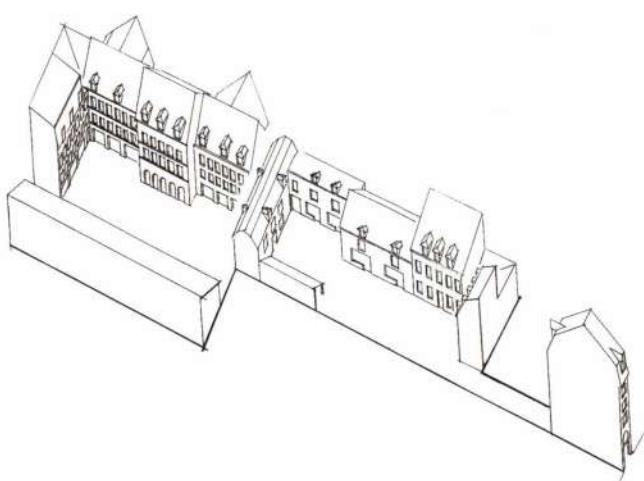


Restitution axonométrique, d'après le plan de Turgot, 1734-1739.

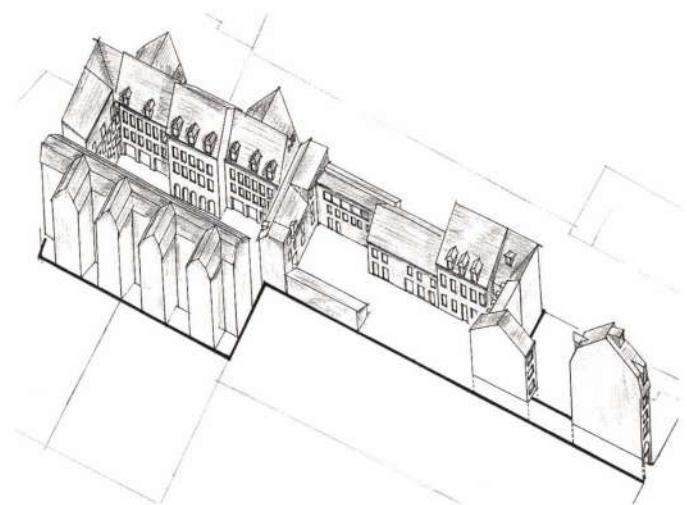
Restitution axonométrique d'après le plan de la censive de l'archevêché et les actes notariés, autour de 1780.



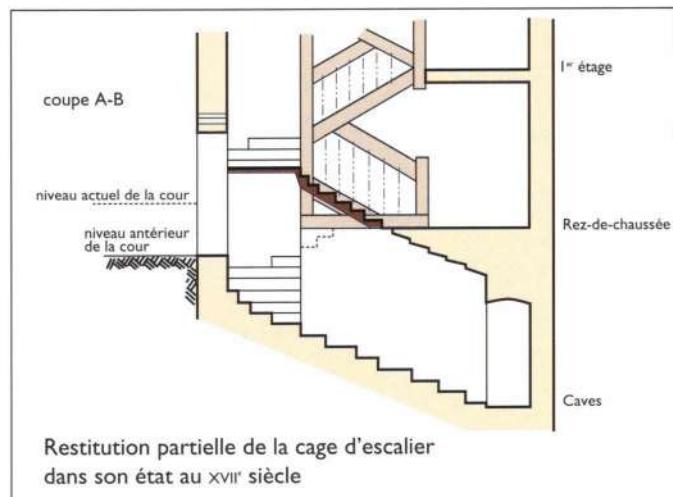
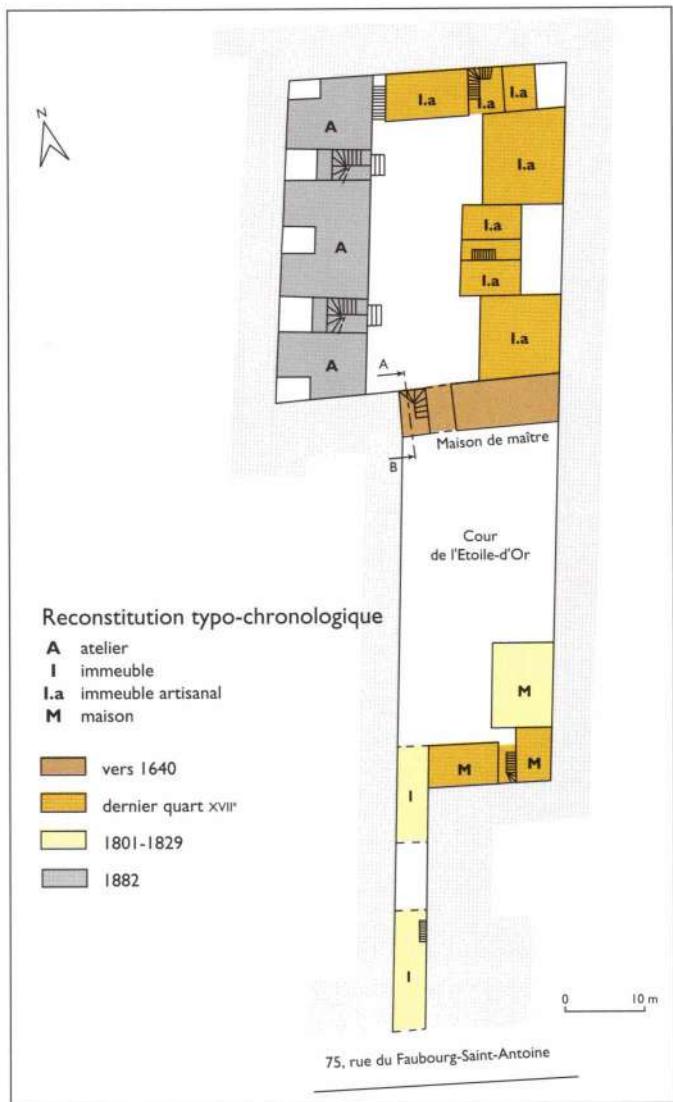
Première cour : à droite, la maison construite avant 1821, au fond, la maison de maître, photographie de Charles Lansiaux, 1920 (Musée Carnavalet, Cabinet des Estampes).



Restitution axonométrique d'après la minute cadastrale et les calepins du cadastre, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.



Vue axonométrique, 1989.



de propriété. Toujours est-il que l'analyse du mur pignon ouest actuel et celle de la charpente dont il manque certaines pièces<sup>5</sup> laissent supposer que le bâtiment se prolongeait effectivement au-delà de la cage d'escalier. Si le nombre de travées figurées par Turgot est exact, l'escalier se trouvait alors situé au centre du logis. Cette position centrale, qui permettait la distribution symétrique des appartements et l'accès direct de la cour au jardin, justifie l'ampleur de l'escalier et son décor jusqu'au niveau du comble et en fait le morceau de bravoure du maître d'œuvre. Mais doit-on voir dans cette disposition, qui offre l'inconvénient d'interrompre l'enfilade des pièces simples en profondeur, un certain archaïsme du faubourg par rapport à Paris *intra muros* où l'adoption des escaliers latéraux et secondaires se fait déjà jour dans les années 1640<sup>6</sup> ?

Dès avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle,<sup>7</sup> s'amorce le mouvement d'investissement spatial de la grande cour : un bâtiment en équerre de deux étages et un comble prend appui contre les murs sud et est ; puis avant 1737,<sup>8</sup> d'autres petits édifices d'un ou deux étages et de deux ou trois travées sont bâtis contre le mur oriental et des hangars ou appentis en planches sont installés au milieu de la cour pour entreposer du bois d'œuvre. Ces lieux doivent être loués à des artisans du meuble qui disposent ainsi de la matière première : ils tiennent boutique au rez-de-chaussée, vivent et fabriquent dans les pièces à cheminée des étages. L'ambiance artisanale et industrielle qui règne alors dans la cour doit offrir un contraste certain avec la grande maison de maître au fond et son paisible jardin.

Des changements importants interviennent dans la maison appelée « de l'Étoile » au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : entre 1777<sup>9</sup> et 1780,<sup>10</sup> le propriétaire, loueur de carrosses, fait entreprendre de gros travaux d'aménagement pour la commodité de sa profession.<sup>11</sup> Il fait percer un « grand passage de voitures » dans la maison de maître pour mener à une seconde cour pavée qui fait disparaître en partie le jardin. Cette seconde cour est bordée par des écuries avec grenier à l'ouest ainsi que par deux remises de carrosses avec un étage carré et un grenier au fond. Bien que réduit de deux tiers, le jardin, séparé de la cour des communs par un mur de clôture, est alors recomposé avec un certain raffinement. Des échafas de vigne courrent le long des murs est et ouest tandis qu'au centre des plates-bandes sont entourées de « petits traits de buy, avec arbustes ». Au fond est aménagé un berceau en treillage avec une niche centrale ornée d'une statue en plâtre flanquée de deux autres niches plus petites qui abritent des bustes gainés, également en plâtre ; et un jeu de boules longe le mur oriental.

L'ensemble de la propriété, décrite en détail dans un acte de vente de 1782 et qui porte désormais le nom de l'Étoile-d'Or,<sup>12</sup> est représenté portant le numéro 7 sur la Censive

de l'Archevêché de 1786. D'autres hangars à bois sont venus encombrer la seconde cour et même une partie du jardin au sud.

Cette densification progressive des espaces demeurés vacants s'accentuera tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la maison de maître se trouvant ainsi peu à peu « encerclée » et « noyée » et perdant son caractère de belle résidence.

En 1799, la propriété passe aux mains d'un marchand de bois qui, avant 1821, fait installer au fond de la première cour un nouveau hangar de deux travées qui prend appui contre la cage d'escalier de la maison de maître.<sup>13</sup> Il fait également reconstruire dans la première cour l'un des bâtiments qui, avec son décor de palmettes très proche de celui de la Folie Saint-James à Neuilly, fait figure d'exception dans le quartier et marque la volonté d'une mise en valeur de ce qui lui sert probablement de résidence.<sup>14</sup> Quant au jardin, il disparaît tout à fait. C'est désormais une seconde cour à caractère artisanal. De « très grands ateliers avec greniers et chambre » se substituent aux écuries et remises de carrosses. À la place des parterres s'édifie un long bâtiment de distribution symétrique avec un avant-corps central à l'arrière duquel a été ménagée une double courette. D'après les calepins du cadastre de 1862, ce bâtiment abrite au rez-de-chaussée des magasins et des bureaux, et dans les étages des ateliers avec hotte ainsi que des logements pour des artisans travaillant à façon sur place.<sup>15</sup>

Enfin, ultime évolution : les ateliers adossés au mur occidental de la seconde cour sont démolis en 1882.<sup>16</sup> Ils sont remplacés par un très vaste bâtiment ayant six niveaux et neuf travées rythmées par des pilastres colossaux en pierre de taille. Les maîtres d'œuvre en sont l'architecte parisien de Chabot et l'entrepreneur Pinturier qui adoptent encore le parti de la mixité habitat/travail bien visible en façade<sup>17</sup> : les grandes baies éclairent des magasins et des bureaux tandis que les trois derniers étages sont occupés par des artisans du meuble travaillant à façon et vivant sur place.<sup>18</sup>

Aujourd'hui encore, l'ensemble des bâtiments de la seconde cour abrite une activité artisanale liée aux métiers du meuble tandis que celui de la première a subi d'importantes rénovations qui nécessiterait également l'ancienne maison de maître afin de retrouver un peu de son allure ancienne.

## Annexe

Extrait de l'adjudication à André de La Roque, prêtre, héritier de Jacques de La Roque, 12 janvier 1737 (Arch. nat., Y 2805).

« [...] ledit jardin ensuitte avec grands berceaux de perches et poteaux a son entrée le long du mur de face du susd. édifice,

[...] dans le treillage de face dudit berceau vers le jardin sont deux portes à deux vanteaux peints par bas à barreaux et par haut dans led. jardin quatre carrés de légumes et bandes entourées de buis dans la partie à droite où sont plusieurs arbres fruitiers nains à plein vent le tout formant quatre allées montantes et trois traversantes le tout bordé de treillage de petit bois à hauteur d'appuy avec ceps de vigne dans la partie à droite joignant led. grand berceau un cabinet et siège d'aisance couvert de bandeaux dud. coté un puits avec trois montans de fer et console pour la partie entourée de treillage de petit bois et ceps de vigne auquel on communique aussi du jardin à droite à celuy cy après à droite dud. jardin est l'autre partie de jardin en face de l'entrée duquel est l'édifice cy devant déclaré et dans lequel jardin sont plusieurs petits quarrés de légumes et fleurs avec arbres fruitiers et à plein vent et nains et dans la partie à droite est un berceau de treillage de petit bois en deux tiers de la longueur, avec ceps de vignes et raisin. Les murs du pourtour dud. jardin avec arbres fruitiers en espaliers [...] ».



Bâtiment construit par de Chabot en 1882 dans la deuxième cour.



Détail de la frise de palmettes de la maison construite au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans la première cour.

## Notes

1

Arch. nat., min. cent., XXVI 704 : vente à Nicolas Defaux, charron du roi, par Nicolas Macherey et Claudine Roux-Micholet, veuve de Paul Giverne, loueur de carrosses, le 27 avril 1782. Le nom de l'Étoile apparaît dans la déclaration au terrier de l'archevêché par Paul Giverne le 12 avril 1777 (Arch. nat., min. cent., LXXXII 550).

2

Analyse dendrochronologique de la charpente et de l'escalier de la maison de maître, par Christian Orcel et Christian Dormoy, ARCHÉOLABS, réf. ARC 91/R 1150 D : « Les bois de la charpente prélevés forment un ensemble homogène dont la date d'abattage se situe au printemps 1639 et dont la mise en œuvre est probablement dans l'année ou l'année suivante ».

3

Parmi les beaux exemples d'escaliers présentés par Jean-Pierre BABELON dans ses *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, éd. Hazan, 1991, seul celui de l'hôtel de Fieubet sis 10, rue des Lions, Paris IV<sup>e</sup> (p. 122), soutient la comparaison.

4

Est notamment encore visible la plate-bande soigneusement appareillée en pierre de taille de la porte qui ouvrait sur le jardin. Par ailleurs, les pièces de la charpente sont de grosse section (0,30 mètre x 0,30 mètre) et les fermes, qui sont habituellement espacées d'environ 4 mètres, n'ont ici qu'à peine 3 mètres d'intervalle.

5

Le mur pignon en moellons de calcaire est visiblement un colmatage et non un mur porteur d'origine. Par ailleurs, il manque le poinçon et la décharge qui s'y emboîtait.

6

BABELON (Jean-Pierre), *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*. Paris, éd. Hazan, 3<sup>e</sup> éd. 1991, p. 187-189.

7

Analyse dendrochronologique de l'escalier du bâtiment en équerre, par Christian Orcel et Christian Dormoy, ARCHÉOLABS, réf. ARC 91/R 1150 D : « Les bois prélevés sur l'escalier de l'immeuble en équerre forment un ensemble homogène dont la date d'abattage se situe aux environs de 1668 et dont la date de mise en œuvre doit être augmentée de quatre ans minimum de séchage, soit pas avant 1672. Cependant l'homogénéité de cet escalier permet de proposer comme hypothèse de travail pour la date de mise en œuvre : vers 1672 ».

8

Arch. nat. Y 2805 : adjudication à André de La Roque, prêtre, héritier de Jacques de La Roque, par sentence de décret du Châtelet, 12 janvier 1737.

9

Adjudication par sentence de liction du Châtelet à Paul Giverne, loueur de carrosses, le 15 mars 1777, citée dans Arch. nat., S\* 1300.

10

Arch. nat., Z<sup>10</sup> 1067 : visite et estimation d'une « maison située grande-rue du faubourg Saint-Antoine dépendante de la communauté de biens entre les sieurs et dame Giverne », 10 octobre 1780.

11

Un cadran solaire qui porte l'inscription « FAIT PAR SEGUIN 1757 » se trouve sur la face sud de la maison, c'est-à-dire la face que l'on découvre quand on pénètre dans la première cour. Dans son état actuel, le cadran « ne serait qu'une restauration ; son centre a été placé plus haut et les traits des demies et des quarts n'ont pas été reproduits. »

(Cf. Andrée GOTTELAND, Georges CAMUS, *Cadrans solaires de Paris*. Paris : CNRS éditions, 1993, p. 141). Il se peut que l'inscription ait été aussi incorrectement reproduite et que le cadran ait été alors installé à l'époque des transformations de la propriété.

12

Voir note 1.

13

Adjudication, aux termes d'un jugement du tribunal civil de la Seine, de la propriété au sieur Passemard le 15 thermidor an VII (2 août 1799), citée dans arch. nat., min. cent., LXXXVIII 1361, vente de la veuve et des héritiers Passemard à Jean-Baptiste-Honoré Cordier le 19 mai 1821.

14

Cette maison accueillera, dans les années 1920, les bureaux de la miroiterie Pongor, successeur de la maison Robcis, puis Gramont, fondée en 1805 et qui avait son magasin 38, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Cf. GRIFFATON (Marie-Laure), *Du faubourg à la cour. Les bâtiments à usage artisanal et industriel du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Mémoire présenté en vue du diplôme de l'E.H.E.S.S., sous la direction de M. Louis Bergeron, 1987, t.1.

15

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862, calepins du cadastre.

16

Démolition mentionnée dans arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1876, calepins du cadastre.

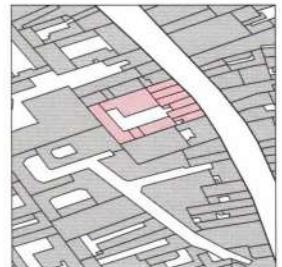
17

*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 2 septembre 1882, p. 118.

18

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862 et 1876, calepins du cadastre.

### 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI<sup>e</sup> arr.



Constitué d'une série de six immeubles sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de bâtiments divers entourant une cour, cet ensemble présente une double organisation spatiale : un petit lotissement en bordure de rue et un espace libre

en cœur d'ilot, trait spécifique du faubourg. En bon état de conservation, il illustre d'une manière exemplaire l'évolution urbaine du faubourg Saint-Antoine du XVII<sup>e</sup> siècle aux années 1930.

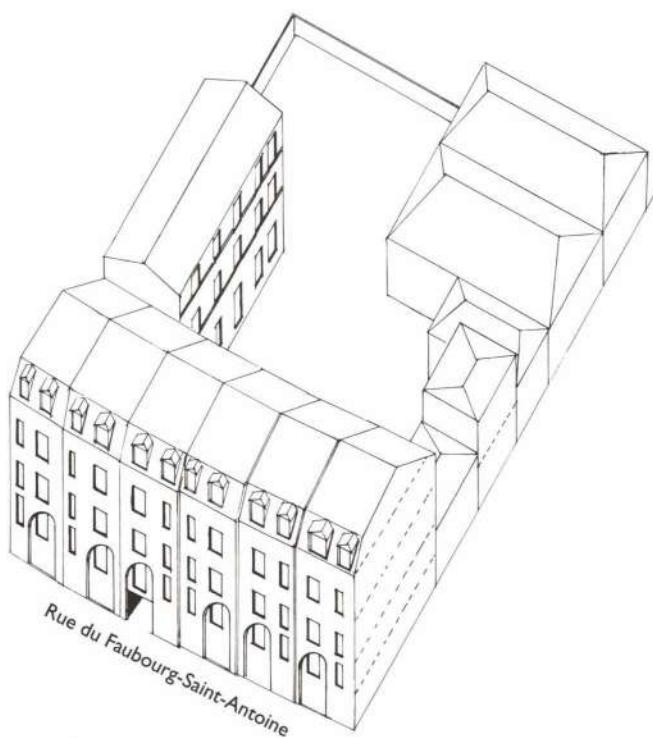


Façades sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

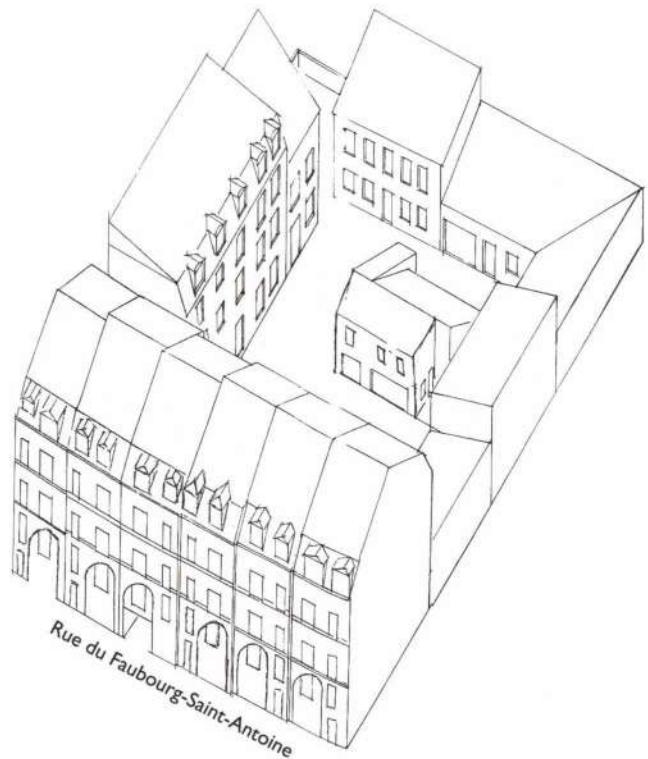
En 1638, le terrain, qui n'est qu'à quelque 200 mètres seulement des fossés de la ville, est encore vierge lorsqu'il est vendu à un conseiller du roi, François Bardon.<sup>1</sup> En 1660, celui-ci qui en a déjà revendu une partie, à l'ouest, cède le restant d'une superficie de 398,5 toises 7 pieds, soit environ 1 600 mètres carrés, à Jean Bricart, maître charpentier ordinaire de Monseigneur frère unique du roi.<sup>2</sup> Le coût de ce terrain, qui doit être séparé des terres et jardins voisins par l'édification de murs sur son pourtour, s'élève alors à 24 568 livres 19 sols, dont 2 650 livres pour un « bastimen » construit entre 1638 et 1660, sans doute modeste si l'on en croit son prix.<sup>3</sup> La « place » sert de chantier et comprend en outre un petit jardin en fond de parcelle.<sup>4</sup>

Devenu charpentier ordinaire des bâtiments du roi, Bricart cherche à rentabiliser le terrain où il stocke du bois d'œuvre, en réalisant une opération immobilière. Entre 1660 et 1669, il fait construire en bordure de rue, sur des lots de mêmes dimensions – 5,30 mètres à 5,45 mètres de large sur 16 mètres de profondeur –, une série de « six petites maisons toutes joinantes l'une l'autre, concistantes en caves boutiques chambres greniers cours puis porte chartière et autres appartances et dependances<sup>5</sup> » destinées à être louées.<sup>6</sup>

Sur ces parcelles régulières, le plan de distribution adopté pour chaque unité bâtie est identique : une boutique s'ouvre largement sur la rue, tandis qu'une arrière-boutique avec cheminée prend jour sur la cour ; une allée piétonne qui longe ces pièces mène à l'escalier dans œuvre ; celui-ci dessert les quatre étages qui comprennent chacun deux chambres avec cheminée ayant vue, l'une sur rue, l'autre sur cour, et grenier au-dessus. Ce plan est conforme aux usages parisiens et rappelle les partis de plan de bâtiments semblables *intra muros*. On peut le rapprocher aussi de la « deuxième distribution de la troisième place » que propose Pierre Le Muet dans sa *Manière de bastir*.<sup>7</sup> Seules variantes : les escaliers sont à deux noyaux et non pas en vis et l'un des immeubles comprend à la place de l'allée piétonne le passage cocher qui mène à la grande cour arrière, l'accès à l'escalier se faisant alors latéralement depuis le passage. En élévation, cette distribution-type se traduit par la présence d'une travée et d'une demi-travée selon un motif binaire Aa qui se répète en miroir de part et d'autre de l'axe central selon le rythme aA, aA, Aa/aA, Aa, Aa. Même s'il apparaît comme une survivance, l'emploi de la demi-travée crée ici une ordonnance d'une élégante symétrie. Cet ensemble sur rue qui intègre ainsi des



Restitution axonométrique, vers 1725.



Restitution axonométrique, vers 1830.

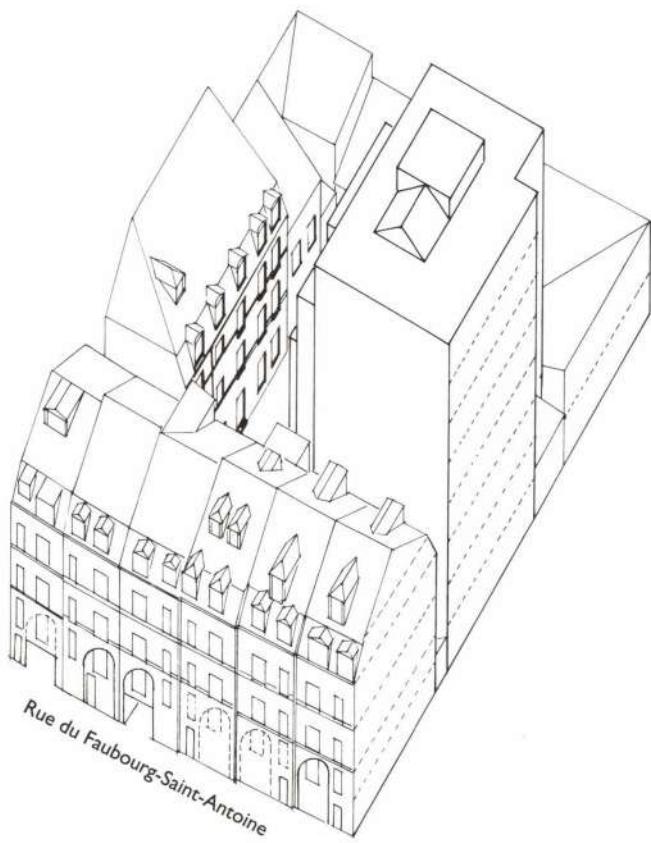
formules déjà connues innove aussi : la présence de grandes arcades qui englobent le rez-de-chaussée et le premier étage – et non pas un entresol – contribue à faire de ces façades un élément d'esthétique urbaine tout comme celle de la Maison-Brûlée\* un siècle plus tard.<sup>8</sup> Ce schéma qui tend à monumentaliser la base d'un édifice deviendra en effet un motif récurrent tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut d'ailleurs penser que Bricart a fait appel à quelque architecte ou maçon de son entourage.

Si, dans la déclaration au terrier du roi en 1669,<sup>9</sup> il n'est fait mention que de ces six immeubles, il est toutefois à peu près certain que Jean Bricart a fait également construire à la même époque, entre 1660 et 1669, pour lui-même et sa famille, la grande maison qui prend appui contre le mur ouest du terrain situé à l'arrière. Simple en profondeur, cette maison de maître est bâtie sur caves ; elle abrite au rez-de-chaussée une cuisine et une grande salle « ayant vue sur le jardin », deux pièces entresolées au-dessus de la cuisine « où couchent les servantes », au premier étage un appartement composé de la suite traditionnelle de l'antichambre, grande chambre, garde-robe et cabinet ainsi que d'une seconde chambre, enfin trois autres chambres

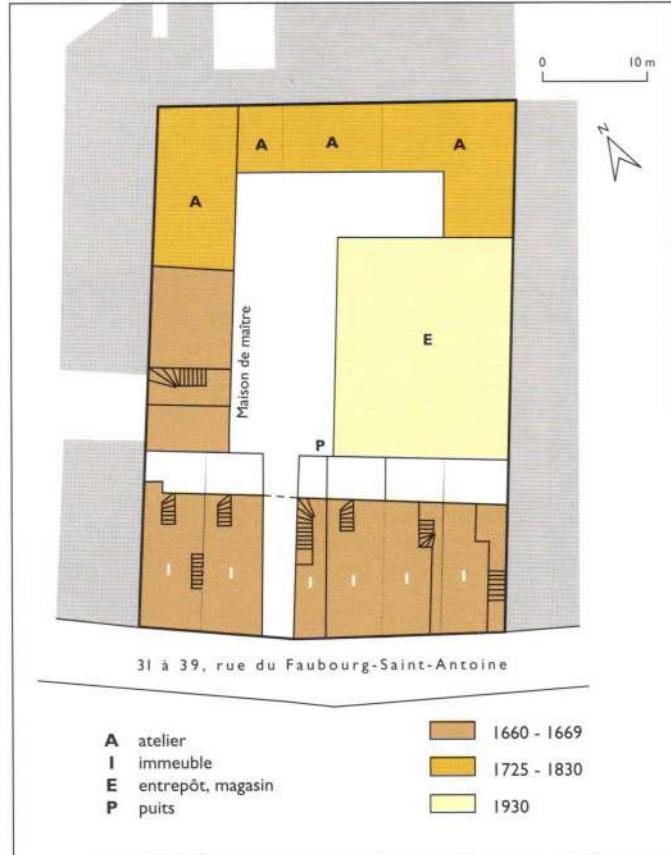
au second étage carré que dessert un grand escalier à jour central avec balustres taillés en poire rectangulaire.<sup>10</sup> Cette distribution – salle et cuisine au rez-de-chaussée, logements des domestiques à l'entresol, appartement de maître à l'étage et autres chambres au-dessus –, le développement de l'escalier ainsi que le soin apporté au traitement de la porte d'entrée – chambranle en pierre de taille, seuil de deux marches –, enfin la présence d'un jardin caractérisent une maison suburbaine, différente par sa situation comme par son usage de l'hôtel urbain.

Cette propriété possède cependant quelques dépendances : un bâtiment appelé « bossier »<sup>11</sup> qui lui fait face contre le mur oriental<sup>12</sup> consiste en « une salle, vestibule [...], antichambre, cuisine, deux entresolles [et] une escurie à mettre trois chevaux<sup>13</sup> ».

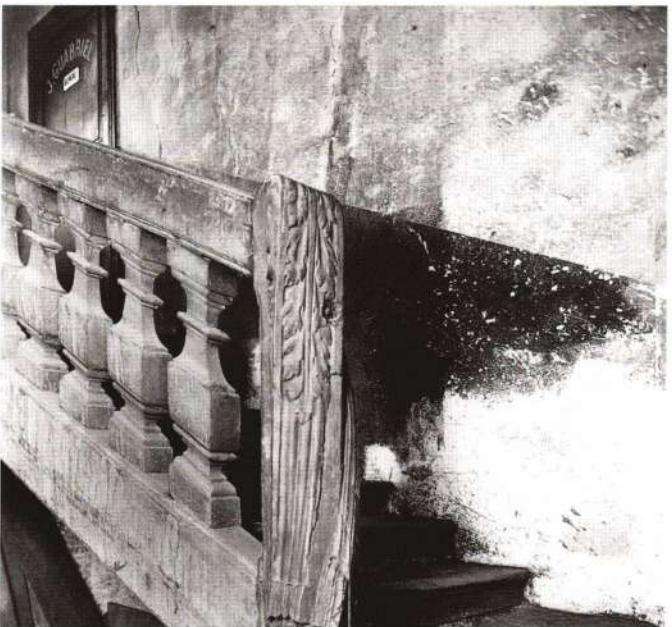
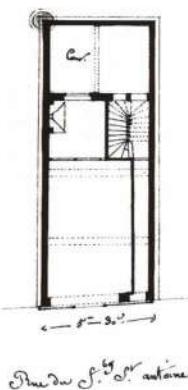
Après le décès de Jean Bricart en 1689, cette dépendance est louée par sa veuve qui doit alors partager la « communauté de la cour, puits, aisance, et promenade dans le jardin<sup>14</sup> ». En 1693, le locataire du « bossier » est un marchand de bois qui obtient l'autorisation de transformer la cour et le jardin en chantier, d'y installer « hangards et appentis » et « d'exposer jusques à la moitié des deux trumeaux de la porte



Vue axonométrique, 1989.



Reconstitution typo-chronologique.



Magasin construit en 1930 par Eugène Boucher.

Plan cadastral de l'actuel n° 39, 1829 (Arch. nat., F<sup>31</sup> 62).

Plan de Le Muet, 1647.

Départ de l'escalier de la maison de maître, photographie de Charles Lansiaux, 1920 (Musée Carnavalet, Cabinet des Estampes).

cochère les monstres de [ses] bois<sup>15</sup> ». Ainsi, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le caractère résidentiel de la propriété avec son espace de verdure en cœur d'îlot s'estompe en raison d'une activité de stockage et de vente de bois, qui ne cessera de s'intensifier par la suite, comme on peut d'ailleurs le constater dans le quartier voisin du Marais.<sup>16</sup>

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison de maître et les trois immeubles les plus à l'ouest subissent quelques modifications, courantes à cette époque-là. Afin d'offrir davantage de clarté aux pièces, les fenêtres sont agrandies par suppression des allèges, et des garde-corps en fer forgé viennent interrompre les bandeaux continus qui marquent la séparation des niveaux.<sup>17</sup> De plus, le bel escalier de la maison de maître est mis au goût du jour, de façon assez économique cependant, par l'installation d'un départ en volute sculpté orné d'une longue feuille d'acanthe et d'une chute de fleurs. Enfin, le grenier est aménagé en espace habitable grâce à la transformation de la toiture en comble brisé.

Peu à peu le moindre espace vacant est utilisé dans ce faubourg industriel où s'installent des petits artisans de plus en plus nombreux. Dans les années 1830-1850, minutes et calepins du cadastre montrent les constructions nouvelles, en rez-de-chaussée ou avec un étage carré, venues non seulement s'adosser aux murs mitoyens nord et est de la grande cour mais encombrer celle-ci en son centre en remplacement des appentis figurés sur le plan de bornage de 1725.<sup>18</sup> De même, les courrettes arrière des immeubles sur rue ont été partiellement couvertes par des verrières et envahies par de petits appentis en rez-de-chaussée. Dans la grande cour, les ateliers sont loués à des ébénistes et marchands de meubles tout comme les boutiques et « pièces à hotte » (c'est-à-dire avec des sorbonnes) des immeubles sur rue.<sup>19</sup>

Cette densification au sol ayant atteint son point de saturation, l'occupation des lieux va se poursuivre en hauteur. En 1930, les bâtiments au centre et à l'est de la cour sont démolis et remplacés par l'actuel immeuble, haut de sept étages, le plus élevé du secteur.<sup>20</sup> Édifié sur les plans d'Eugène Boucher, il possède une structure en béton qui offre de vastes plans libres, ponctués seulement de quelques portes. Il sert de magasin d'exposition et de réserve de meubles, et il représente ainsi l'étape ultime de la vocation du quartier.

Aujourd'hui, les boutiques et une partie des étages des immeubles sur rue sont encore voués à l'ameublement, alors qu'une inversion des fonctions s'est opérée dans la cour : la maison de maître abrite des ateliers de photogravure tandis que les ateliers au nord sont devenus des logements ; enfin, le grand bâtiment en béton n'accueille plus des meubles, mais les bureaux d'un hebdomadaire. Toutefois, le puits de la grande cour est encore visible, seul élément de ce type retrouvé dans le quartier.

Page de droite : façade sur cour de la maison de maître.





Puits, dans l'angle sud-est de la cour.

#### Notes

1

Arch. nat., LI 550 : vente de François Bardon à Jean Bricart le 23 mai 1660 dans laquelle est citée la vente de Jeanne Pierre Anne Françoise Puchat à François Bardon, le 6 janvier 1638 devant Marland, notaire royal à Beaumont en Auvergne.

2

*Ibidem.* Jean Bricart travaille sur les chantiers royaux avec ses beaux-frères Louis-Étienne Le Hongre et Jacques Houzeau, également maîtres charpentiers (cf. Simone VIRAULT, *Étienne Le Hongre (1628-1690)*, thèse de l'école du Louvre, 1960, dactyl.).

3

*Ibidem.*

4

*Ibidem.*

5

Arch. nat., Q<sup>1</sup> 1099<sup>15A</sup> et min. cent., XI 218 : déclaration au terrier du roi par Jean Bricart le 19 mars 1669.

6

Arch. nat., min. cent., CV 873, 876, 894, 898, 914, 925, 933 : baux à des marchands de fer, boulanger, grainetier, taillandier, marchand de vin, charcutier, fruitier et menuisier les 27 février et 11 décembre 1676, 12 avril et 7 mai 1681, 3 avril 1682, 5 décembre 1686, 8 et 10 juin 1689 et 14 août 1691.

7

LE MUET (Pierre), *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes*. Paris, 1623, 2<sup>e</sup> éd. 1647

(rééd. par Claude MIGNOT, Aix-en-Provence, 1981). Toutefois, il ne s'agit pas ici d'une maison-boutique.

8

On se situe ici entre 1660 et 1669, encore qu'en 1669, au quartier des Halles, la rue de la Ferronnerie présente cette ordonnance de grandes arcades mais à cette différence près que celles-ci englobent un entresol et non un étage carré (cf. Françoise BOUDON, André CHASTEL, Hélène COUZY, Françoise HAMON, *Système de l'architecture urbaine, le quartier des Halles à Paris*, Paris, 1977, p. 108 et fig. 364).

9

Voir note 5.

10

Arch. nat., min. cent., CV 923 : inventaire après décès de Jean Bricart le 21 février 1689.

11

Nous n'avons pas pu clarifier l'utilisation de ce terme dans ce contexte, bossier étant synonyme de bosselier, qui désigne un ouvrier verrier qui souffle la bosse. Ou alors bossier désigne-t-il le lieu de travail d'un boisselier qui fait ou vend des articles de boissellerie (mesures de capacité en bois, cibles, seaux, soufflets, tamis...) généralement en chêne, en hêtre ou en frêne ?

12

Il est possible de localiser le « bossier » en confrontant le plan masse dressé vers 1725 lors du bornage des limites de la Ville de Paris par Jean Beausire (Arch. nat., Q<sup>1</sup> 1099<sup>160</sup>) avec celui de Turgot établi quelque dix ans plus tard.

13

Arch. nat., min. cent., CV 933 : bail par Michèle Le Hongre, veuve de Jean Bricart, le 26 juillet 1691. Michèle Le Hongre est la sœur d'Étienne Le Hongre, sculpteur ordinaire du roi, 1628-1690, (cf. Daniel ALCOUFFE, *op. cit.*, p. 128-129, et Simone VIRAULT, *op. cit.*).

14

*Ibidem.*

15

Arch. nat., min. cent., CV 939 : bail par Michèle Le Hongre à Benjamin Israël Buard, marchand de bois, le 13 février 1693.

16

Sur le plan de bornage de 1725 est bien visible l'emprise importante au sol des « apentys » servant de hangars (en D, E, F et H).

17

Les balconnets sur rue sont placés au deuxième étage, mettant celui-ci au rang d'étage noble car le premier est traité en entresol. Par ailleurs, le monogramme du cartouche central avec les deux L entrelacés est un motif purement décoratif qui se retrouve sur bien d'autres édifices parisiens et ne semble donc pas correspondre aux initiales du propriétaire.

18

Arch. nat., F<sup>31</sup> 62, pièces 287 à 291, 1829 et [1830-1832] : minutes cadastrales. Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1852 : calepins du cadastre.

19

*Ibidem.*

20

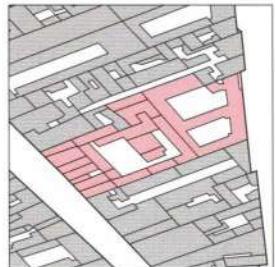
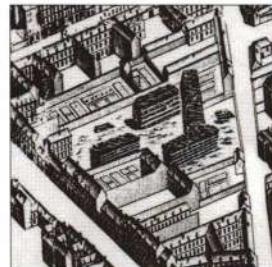
Arch. Paris, VO<sup>12</sup> carton 509 : permis de construire.



Garde-corps au deuxième étage du n° 33.

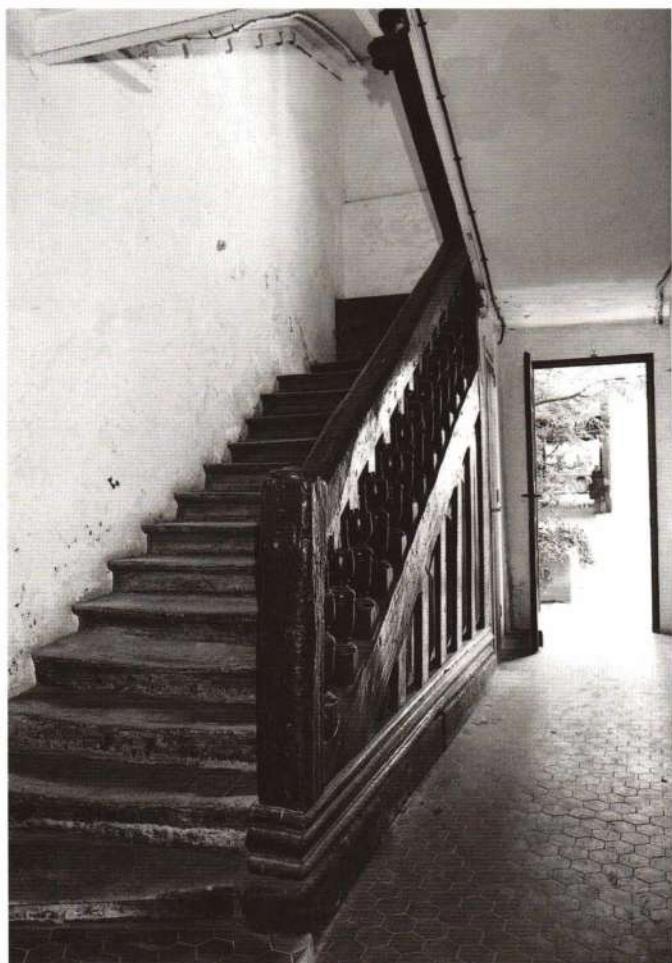
## *Cour du Bel-Air*

52-62, rue du Faubourg-Saint-Antoine  
49-51, rue de Charenton, XII<sup>e</sup> arr.

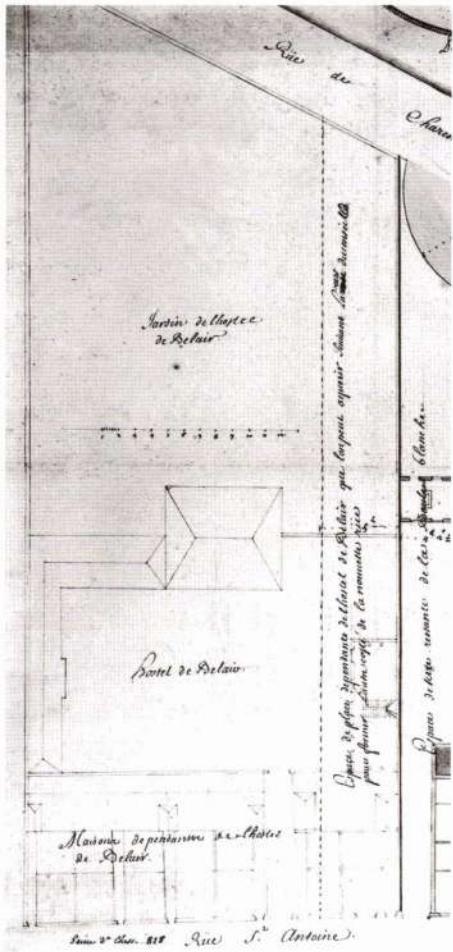


L'histoire de la cour du Bel-Air du XVII<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle est une autre version des divers phénomènes d'évolution foncière, fonctionnelle et urbaine qui confèrent au faubourg Saint-Antoine sa physionomie particulière. Il faut cependant la décrypter aujourd'hui à travers textes et plans anciens. En dépit de l'abondance des documents, l'histoire de la cour du Bel-Air est difficile à retracer, tant les mutations, les adjonctions et les surélévations et autres transformations ont affecté le parcellaire et le bâti.

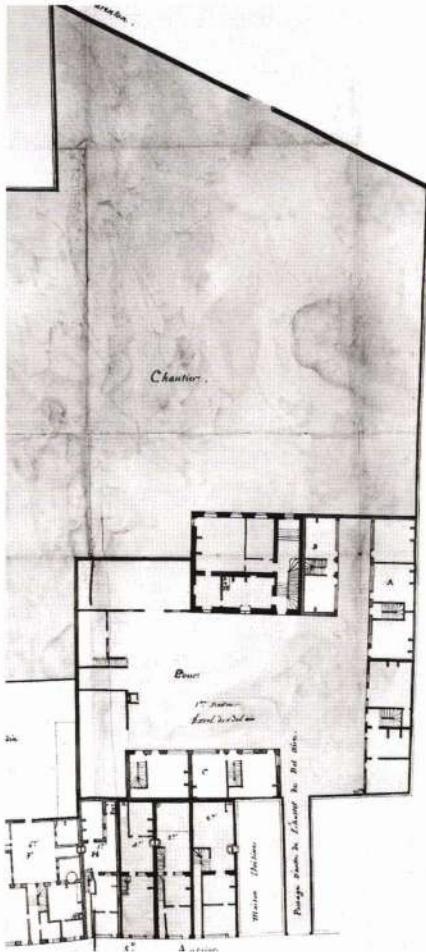
En 1637, « une place partie en chantier, et autre partie en jardin, contenant en tout deux arpens et demy ou environ », soit près d'un hectare, « aboutissant par derrière au chemin conduisant de Paris à Charenton et d'autre bout sur le chemin et chaussée allant dud. Paris à St Antoine des Champs », est adjugée à Robert Chuppin.<sup>1</sup> Avant 1674, celui-ci rentabilise son terrain en réalisant une belle opération immobilière de lotissement.<sup>2</sup> Sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine, il fait construire une série de treize maisons, dont les huit premières « vers la porte de la Ville », c'est-à-dire à l'ouest, donnent à l'arrière sur la « court et place d'[un] grand corps de logis », les trois suivantes sur un chantier clos de murs qui débouche sur la rue de Charenton, et les deux dernières, à l'est, sur une maison qui elle-même s'ouvre sur le chantier.<sup>3</sup> Ces maisons en bordure de voie sont toutes en mitoyenneté, percées de deux passages cochers, l'un menant à la cour du grand corps de logis et l'autre au chantier. Ainsi, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se mettent en place les divers aspects de la trame faubourienne : affirmation du caractère urbain de l'artère principale, la rue du Faubourg-Saint-Antoine, auquel s'oppose par contraste, sur la rue de Charenton, la discontinuité spatiale du chantier



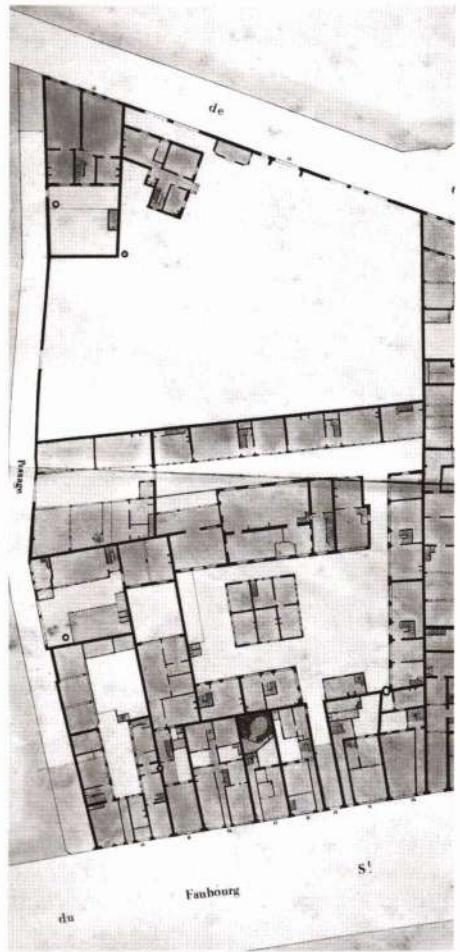
*Départ de l'escalier de la maison de maître.*



1



2



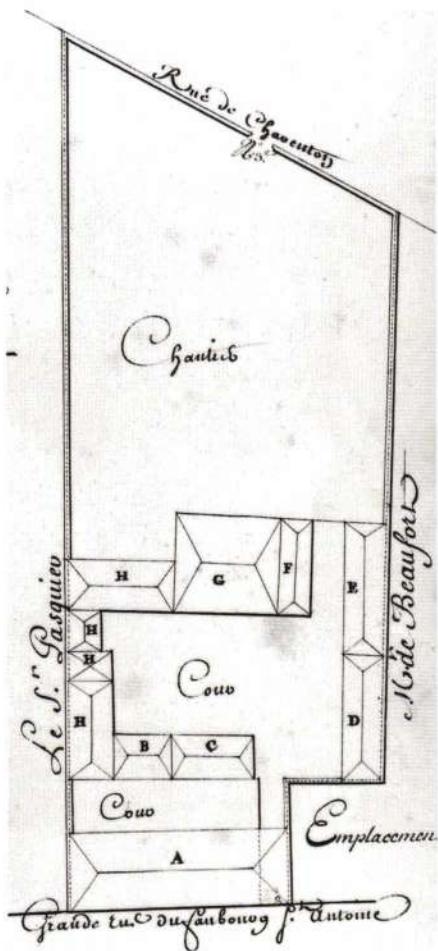
3

dévolu au stockage du bois, enfin présence isolée en cœur d'îlot d'un grand corps de logis qui, comme nous le verrons plus loin, s'apparente à ces demeures suburbaines nombreuses sans doute aux alentours de la ville.

Les maisons sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine s'élèvent seulement sur un ou deux étages carrés et un étage de comble. Bâties sur des parcelles de dimensions à peu près identiques – en moyenne 5 mètres de large sur 15 mètres de profondeur –, elles ont de deux à trois travées et adoptent les partis distributifs que l'architecte Pierre Le Muet fixe dans son traité de 1623.<sup>4</sup> Le plan retenu ici est une combinaison de la « première distribution de la troisième place » et de la « distribution de la quatrième place » du traité<sup>5</sup> : une boutique s'ouvre largement sur la rue avec une salle à cheminée à l'arrière qui prend jour sur une cour ; un étroit passage piéton longe latéralement ces deux pièces et conduit à l'escalier hors œuvre ; dans la cour prennent place un petit appentis en rez-de-chaussée servant de lieux d'aisance et d'écuries dans deux cas ainsi qu'un puits. Ce plan type, identique pour toute la série, est inversé une fois sur deux,

les unités bâties étant groupées par paire pour rendre jointives les deux cours, procédé qui permet d'obtenir davantage d'air et de lumière.

Cette disposition est parfaitement lisible sur un plan de 1703 où il est fait mention par ailleurs et pour la première fois de l'*« hostell de Belair »*. Cette appellation « hôtel » est tout à fait intéressante car elle ne s'applique normalement qu'aux demeures aristocratiques et, pour cette raison vraisemblablement, elle est la seule rencontrée dans le secteur étudié. Elle situe bien cependant typologiquement le grand corps de logis du Bel-Air. L'implantation de celui-ci entre cour et jardin pourrait, à première vue, l'apparenter en effet aux hôtels patriciens, la cour étant bordée par quelques dépendances construites après 1684.<sup>6</sup> Mais, à la différence des hôtels patriciens, sa présence n'est en aucune manière décelable depuis la rue car non signalée par une quelconque solution de continuité. Le traditionnel mur de clôture percé d'une grande porte cochère architecturée est ici en fait la série des petites maisons qui s'intègrent dans le paysage continu de la rue passante.



4

- 1 - Terrain de l'hôtel de Bel-Air, plan levé par Beausire, 1703 (Arch. nat., N III Seine 828).
- 2 - Plan, par Beausire, 1724-1726 (Arch. nat., Q 1099<sup>60</sup>).
- 3 - Plan, 1733 (Arch. nat., Min. cent., IX 639).
- 4 - Plan cadastral, par Vasserot, 1832-1835 (Arch. nat., F<sup>31</sup> 88).



Façades des 54 à 58, rue du Faubourg-Saint-Antoine.



*Façade de l'ancienne maison de maître.*

S'il n'a pas ou plus la prestance des hôtels urbains, tant les modifications successives, notamment pour les enduits et les huisseries, l'ont banalisé et homogénéisé avec les bâtiments voisins, ce corps de logis est néanmoins de solide construction. Il est double en profondeur avec des murs très épais. Il est bâti sur des caves composées de deux berceaux en équerre et, cas exceptionnel dans le quartier, de deux vaisseaux voûtés d'arêtes reposant sur des piliers quadrangulaires soigneusement appareillés. Il comprenait à l'origine au rez-de-chaussée une cuisine et une pièce dépendante côté cour (garde manger ?) ainsi qu'une vaste salle à cheminée qui prenait vue sur le jardin par quatre croisées. Un bel escalier en bois, rampe sur rampe, avec balustres tournés, distribue toujours les deux étages et le grenier, transformé en troisième étage carré côté cour dans les années 1960.

Dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle s'opère une mutation fondamentale pour le quartier : le jardin, d'une belle superficie, qui allait jusqu'à la rue de Charenton, disparaît au profit du chantier contigu qui s'agrandit.<sup>7</sup> Par ailleurs, plusieurs bâtiments et hangars à bois clos de planches, simples en profondeur, ont pris place le long des murs mitoyens de la grande cour de l'« hôtel », lui ôtant alors tout caractère privé.<sup>8</sup> Ce sont des bâtiments loués à divers

artisans (chaudronnier, serrurier, voiturier, menuisier),<sup>9</sup> dont les boutiques s'ouvrent largement au rez-de-chaussée sur la cour, et qui occupent dans les étages les pièces à cheminée avec plafond à solives apparentes, encore visibles aujourd'hui, distribuées par de modestes escaliers à deux noyaux.<sup>10</sup> Le grand corps de logis « communément appelé l'hostel du Bel Air » et le grand chantier ayant « audedans [...] un petit bastiment d'une seule pièce servant de bureau » sont loués quant à eux, depuis 1744, à un certain Étienne Sifflet, marchand de bois pour la provision de Paris.<sup>11</sup>

La grande maison se trouve donc englobée entre sa cour devenue artisanale et industrieuse et le vaste chantier de bois dont la présence contraste fortement face à l'hôtel des Mousquetaires noirs sis sur l'autre rive de la rue de Charenton, contraste très perceptible sur le plan de Turgot. De maison de plaisance, elle est devenue maison patronale.

Malgré l'activité artisanale qui envahit ainsi le quartier durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques espaces libres sont encore néanmoins préservés pour l'aménagement de jardins privés, éléments de contraste supplémentaires dans ce puzzle faubourien.

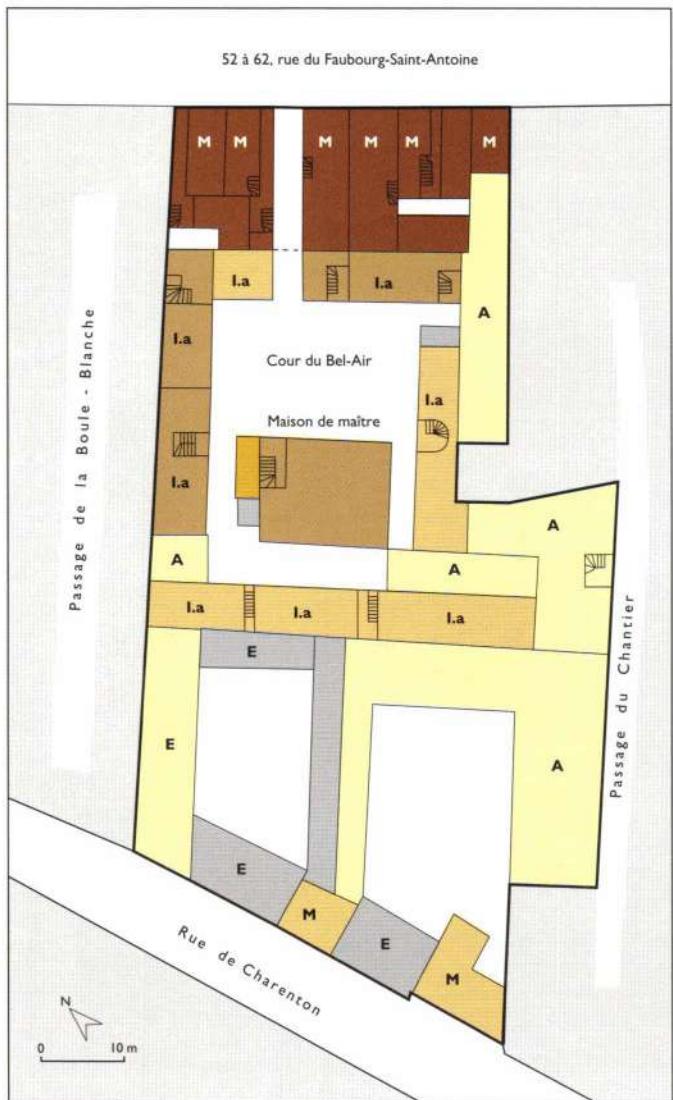
Mais la pression foncière et le nombre d'artisans augmentant à la fin du XVIII<sup>e</sup> et durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les espaces



*Cave voûtée d'arêtes de la maison de maître.*



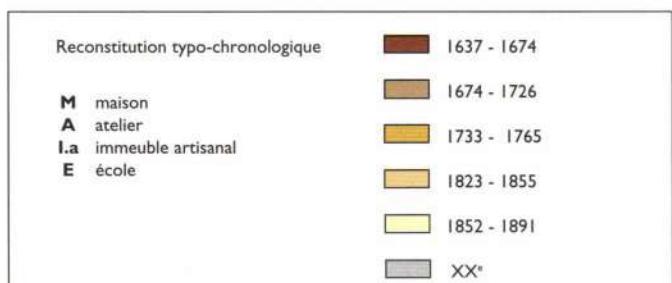
*Escalier à deux noyaux et balustres carrés dans l'un des immeubles artisanaux.*



demeurés vacants sont investis. Avant 1822, un bâtiment carré, en rez-de-chaussée avec comble, se dresse au milieu de la grande cour, obstruant partiellement la façade du grand corps de logis.<sup>12</sup> Entre 1823 et 1835, des ateliers de deux étages, simples en profondeur, prennent appui contre le mur de clôture du chantier qui a été reculé de 10 mètres environ vers le sud.<sup>13</sup> Ces dernières constructions font alors écran entre le grand corps de logis et le chantier, et elles désolidarisent définitivement la cour du Bel-Air de ce vaste enclos désormais accessible uniquement par la rue de Charenton et par le passage du Chantier percé vers 1830. Entre 1835 et 1852, des petits immeubles artisanaux de deux étages s'insèrent dans les espaces libres interstitiels de la grande cour ; l'accès au passage du Chantier depuis la seconde cour sis derrière le grand corps de logis est fermé par un atelier en rez-de-chaussée.<sup>14</sup> Puis entre 1852 et 1883, le chantier est réduit de moitié : le négociant en bois Charles-Auguste Hollande fait édifier de grands ateliers de trois étages qui s'adosSENT aux bâtiments sud de la cour du Bel-Air et sont disposés en U autour d'une cour qui s'ouvre sur la rue de Charenton.<sup>15</sup> La Ville de Paris les acquiert en 1890 pour en faire une école de garçons dont elle confie l'aménagement à l'architecte Lheureux.<sup>16</sup> La même année, elle achète le terrain voisin, résidu vacant du chantier, pour faire construire une école de filles par l'architecte Calemaid.<sup>17</sup>

Faute de pouvoir « encombrer » davantage les espaces résiduels, certains bâtiments sont alors surélevés : dans la grande cour, ces transformations sont visibles au niveau des corniches laissées en place au-dessus desquelles a été aménagé un surcroît.<sup>18</sup> Sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine, seules les deux maisons au n° 58 ont conservé leur gabarit du XVII<sup>e</sup> siècle et créent ainsi une rupture visuelle dans le développement des façades.

Enfin, dans les années 1950, des constructions en rez-de-chaussée viennent clore les cours des écoles sur la rue de Charenton tandis que, quelques années plus tard, une campagne de rénovation (ravalement et huisseries) homogénéise l'ensemble des bâtiments de la cour du Bel-Air, gommant toute distinction d'époque de construction et de fonction. Il se pratique toutefois encore aujourd'hui quelques activités artisanales dans la cour.



## Notes

1

Arch. nat., Q<sup>1</sup> 1099<sup>15A</sup> : déclaration au terrier du roi le 22 juin 1684 dans laquelle est mentionnée l'adjudication faite à Robert Chuppin le 1<sup>er</sup> juillet 1637 (f<sup>o</sup> 9 et 10). Robert Chuppin est un important entrepreneur en bâtiments actif sous Louis XIII ; plusieurs marchés des années 1640 le concernent (communication orale de M. Claude Mignot).

2

*Ibidem*, mention du partage des biens de Robert Chuppin le 26 avril 1674 (f<sup>o</sup> 8 et 9).

3

*Ibidem*.

4

LE MUET (Pierre), *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623, 2<sup>e</sup> éd. 1647.

5

*Ibidem*, Paris, 1623, 2<sup>e</sup> éd. 1647, pl.11 et 17.

6

Il n'est fait aucune mention de ces bâtiments dans la cour du grand corps de logis dans la déclaration au terrier du roi de 1684 (voir note 1).

7

Arch. nat., min. cent., IX 639 : partage en héritage des biens de Jean Pasquier entre sa veuve,

Marie-Jeanne Brignicourt et son fils, Bruno-Jean Pasquier, le 14 août 1733.

8

Ces nouveaux bâtiments correspondent aux lettres B, C, E, F du plan de 1724-1726 et à la lettre H pour les hangars.

9

Arch. nat., min. cent., LXXXVII 1003 : vente de Bruno-Jean Pasquier à Antoine Poret, marchand chandelier, le 30 janvier 1751.

10

Arch. nat., Z<sup>1</sup> 898 : expertise à la demande de Geneviève Durand, veuve d'Antoine Poret, le 20 décembre 1765.

11

Arch. nat., min. cent. LXXXVII 1003 : vente du 30 janvier 1751 dans laquelle est mentionnée la location de la grande maison et du chantier à Étienne Siflet depuis 1744.

12

Arch. nat., min. cent., XXVIII 769 : vente de Jean-Louis Hérviaux, fils d'un marchand de bois, à Constant Picot, marchand faïencier, le 24 août 1822.

13

Ces ateliers ont été construits sur deux bandes de terrains contigus « à prendre dans le chantier de la Boule Blanche », terrains acquis respectivement

les 14 novembre 1822 et 14 octobre 1823 par Constant Picot (acquisitions mentionnées dans arch. nat., min. cent., XXVIII 991 : vente de Constant Picot à Pierre Reveilhac le 29 mai 1852). Ces ateliers ont été construits avant 1835 puisqu'ils figurent sur le plan cadastral.

14

Arch. nat., min. cent., XXVIII 991 : vente de Constant Picot à Pierre Reveilhac, marchand de métaux, le 29 mai 1852.

15

Arch. nat., min. cent., XXVIII 1467 : vente de Pierre Reveilhac à Jacques-Eugène Boverie, fabricant de meubles, le 17 octobre 1883.

16

Exposition *L'École primaire à Paris, 1870-1914*, Paris, mairies des XV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> arrondissements, 1985, p. 98.

17

*Ibidem*.

18

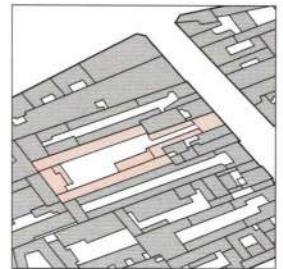
Ont été surélevés d'un étage carré les bâtiments en retour d'équerre à droite et à gauche en entrant dans la grande cour, de deux étages carrés les ateliers sur le passage du Chantier, et les bâtiments à gauche et à droite en entrant dans la grande cour ont eu leur grenier transformé en comble à surcroît.



*Vue de la cour vers le passage cocher.*

## *Cour de la Maison-Brûlée*

89, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI<sup>e</sup> arr.



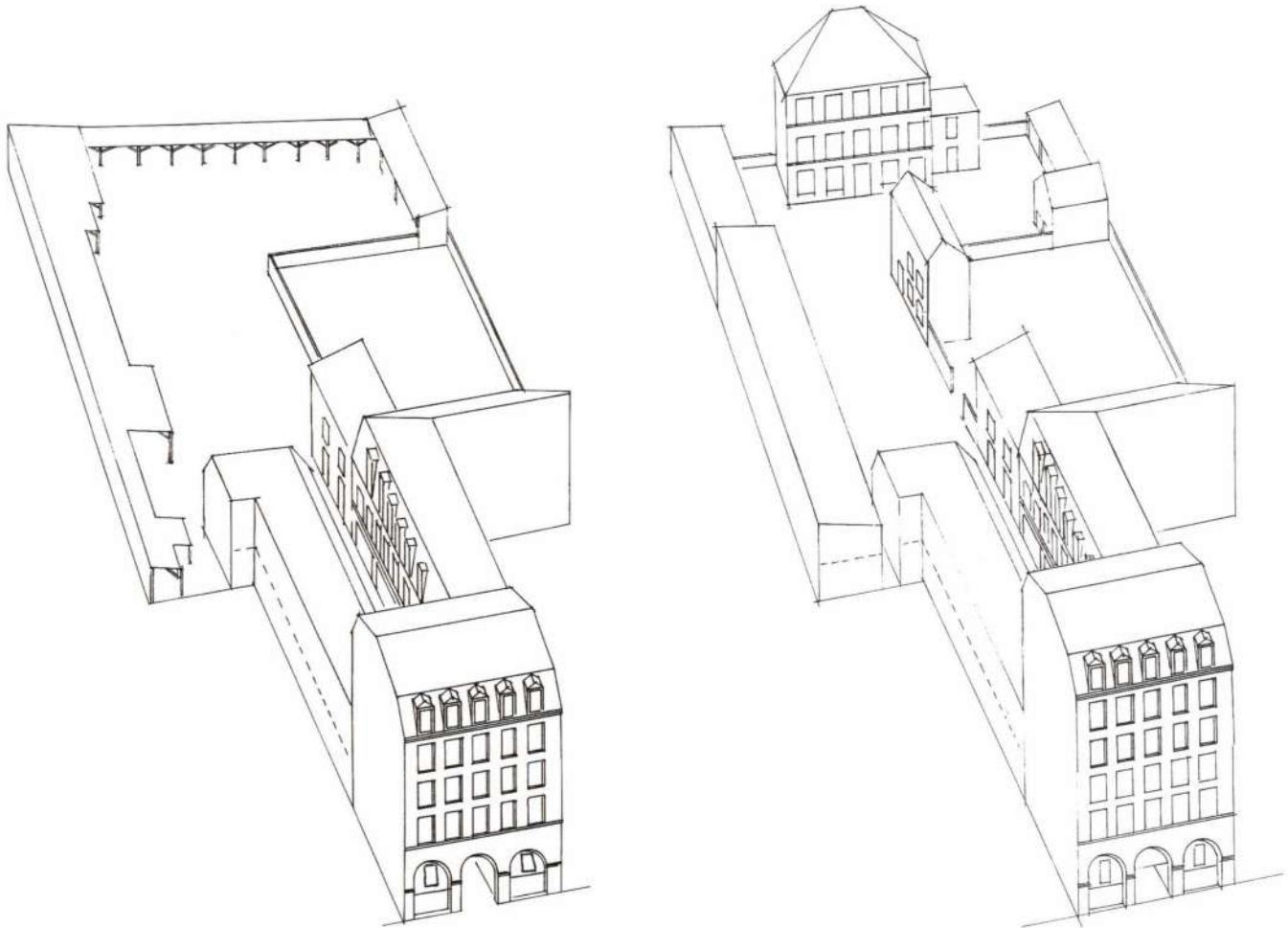
La cour de la Maison-Brûlée s'annonce sur la rue du faubourg Saint-Antoine par un bel immeuble à la façade percée d'une haute porte cochère. Cet immeuble, qui est l'un des plus soignés et des mieux ordonnancés de l'artère dans sa partie comprise entre la place de la Bastille et l'avenue Ledru-Rollin, fut très certainement construit pour le marchand de bois Denis Moreau entre 1745<sup>1</sup> et 1753.<sup>2</sup> À cette époque, la propriété, dans l'histoire de laquelle on remonte jusqu'en 1667,<sup>3</sup> se compose d'« une maison, chantier et jardin [...] », consistante lad. maison en deux boutiques, porte cochère entre deux entresolles au dessus trois étages de chambres et une mansarde au dessus, un petit corps de logis en aile sur la droite en entrant, une cour dans laquelle il y a un puits, un cabinet d'aisance, une grande place servant de chantier de bois quarré, un petit jardin ensuite<sup>4</sup> ». Cet ensemble, qui reste aux mains de Denis Moreau jusqu'à sa mort en 1784,<sup>5</sup> présente un vaste espace propice au stockage du bois, en l'occurrence du bois d'œuvre. Cette fonction, habituelle au faubourg, se lit dans l'ordonnance de la façade sur rue où les grandes arcades englobent, non pas un étage d'entresol, mais un étage carré : l'exceptionnelle hauteur du passage cocher (4,80 mètres) facilite ainsi le transport et la manutention des billes et des planches de bois. Cette composition qui tend à monumentaliser la base de l'édifice s'inscrit bien dans l'esthétique de l'époque, tout en adaptant les schémas parisiens aux fonctions propres à ce faubourg.

Cette structure utilitaire n'empêche pas cependant un traitement soigné. Le décor sculpté des grandes arcades moulurées signale le caractère raffiné de la propriété. Non seulement Denis Moreau travaille ici pour vendre ses bois entreposés, mais il y habite. Il fait agrandir à cet effet, avant 1770, le bâti-

ment en aile à l'est pour en faire sa demeure.<sup>6</sup> Cette grande et belle maison de maître, bâtie sur deux berceaux de caves, ne comprend pas moins de dix pièces au rez-de-chaussée, dont deux cuisines, un salon et une pièce à alcôve, trois pièces entresolées ; à l'étage huit pièces dont une chambre à alcôve avec deux garde-robés ; enfin trois pièces, deux garde-robés et trois cabinets dans le comble brisé. Toutes ces pièces sont lambrissées, ornées de glaces et de tableaux avec cheminées de pierre et de marbre. Trois escaliers les desservent, dont le principal est à « noyau recreusé avec rampe de fer à enroulements et fleurons » et les deux autres « en charpente à noyau recreusé avec rampe à bareaux droits<sup>7</sup> ».

Ces appartements donnent sur un jardin bien aménagé, « distribué en une terrasse [...] de laquelle on descend dans la partie basse par deux petits escaliers [...] distribuée en plates bandes et carés de buy, avec arbres nains, arbres en espalier et vigne ; à l'extrémité un berceau de tilleuls [...] et une porte donnant dans le chantier ; dans le jardin est un corps de pompe garni de son mouvement, versant l'eau dans une auge de pierre<sup>8</sup> ».

Le caractère résidentiel de la maison, qui donne sur une terrasse et jouit d'un jardin d'agrément, contraste fortement avec le reste de la propriété divisée en espaces dévolus au stockage du bois et au travail. Un premier passage à découvert, fermé par une grille, prolonge le passage cocher de l'immeuble sur rue ; il est flanqué de deux appentis comprenant chacun un petit hangar et une pièce à cheminée. Puis, précédant une cour où sont « plusieurs petits bûchers et une remise », un second passage pavé s'ouvre entre la maison de maître à l'est et une petite habitation en rez-de-chaussée avec un étage de comble à l'ouest. La cour est close de murs qui l'isolent du fond de la parcelle.



Restitution d'après la censive de l'archevêché et les actes notariés, vers 1785.

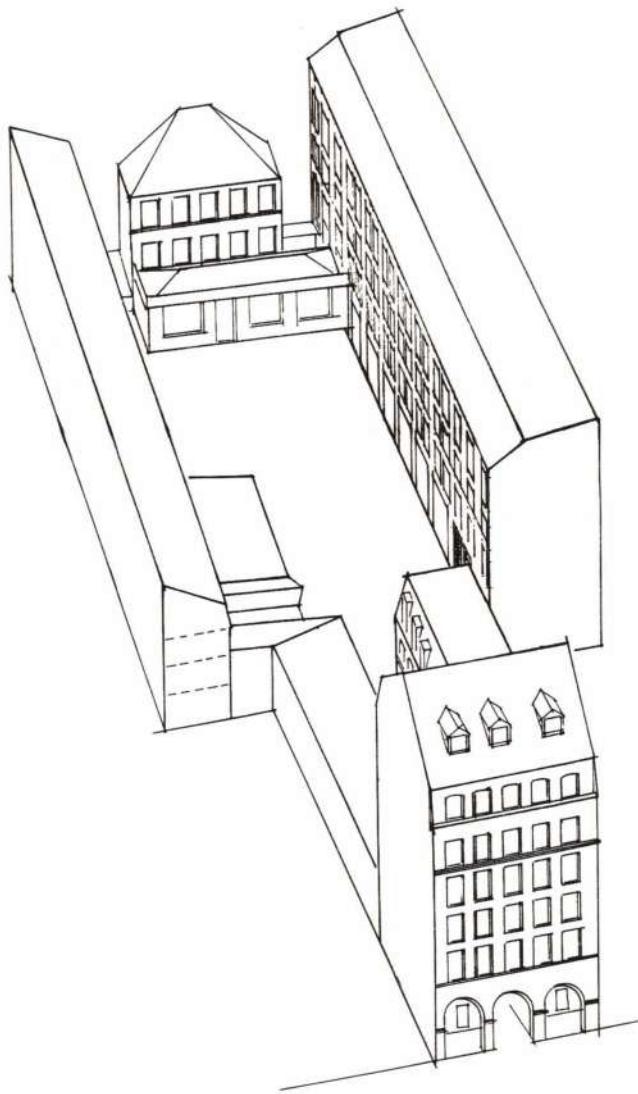
Ce dernier espace, qui représente plus de la moitié de la surface totale, est occupé par de grands hangars à bois adossés aux mitoyens. Cette répartition entre espace résidentiel que se réserve le propriétaire et espaces d'activités artisanales loués à divers corps de métiers (marchand de bois, tonnelier, ébéniste, fondeur, boisselier, cordonnier, sculpteur, tourneur et scieur de long<sup>9</sup>) se lit bien, à la lumière des textes d'archives, sur le plan de la Censive de l'Archevêché. L'occupation de ces lieux explique sans doute la surélévation d'un étage de l'immeuble sur rue avant 1787.<sup>10</sup>

Un incendie a-t-il endommagé les hangars à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ? Toujours est-il qu'en 1821 on semble rechercher pour cette propriété – surnommée à partir de ce moment-là la « Maison-Brûlée » et consistant « en plusieurs corps de

Restitution axonométrique d'après les plans cadastraux, 1830-1832.

bâtimens et angars desservis par neuf escaliers, deux grandes cours, un vaste chantier, un beau jardin et trois puits » – une nouvelle affectation qui témoigne de l'évolution du quartier vers une activité manufacturière plus importante : « à raison de sa position, de l'importance de ses constructions accessoires et de l'étendue de la localité, cet immeuble présente de grands moyens d'améliorations. On pourrait aisément y établir une brasserie ou une manufacture<sup>11</sup> ».

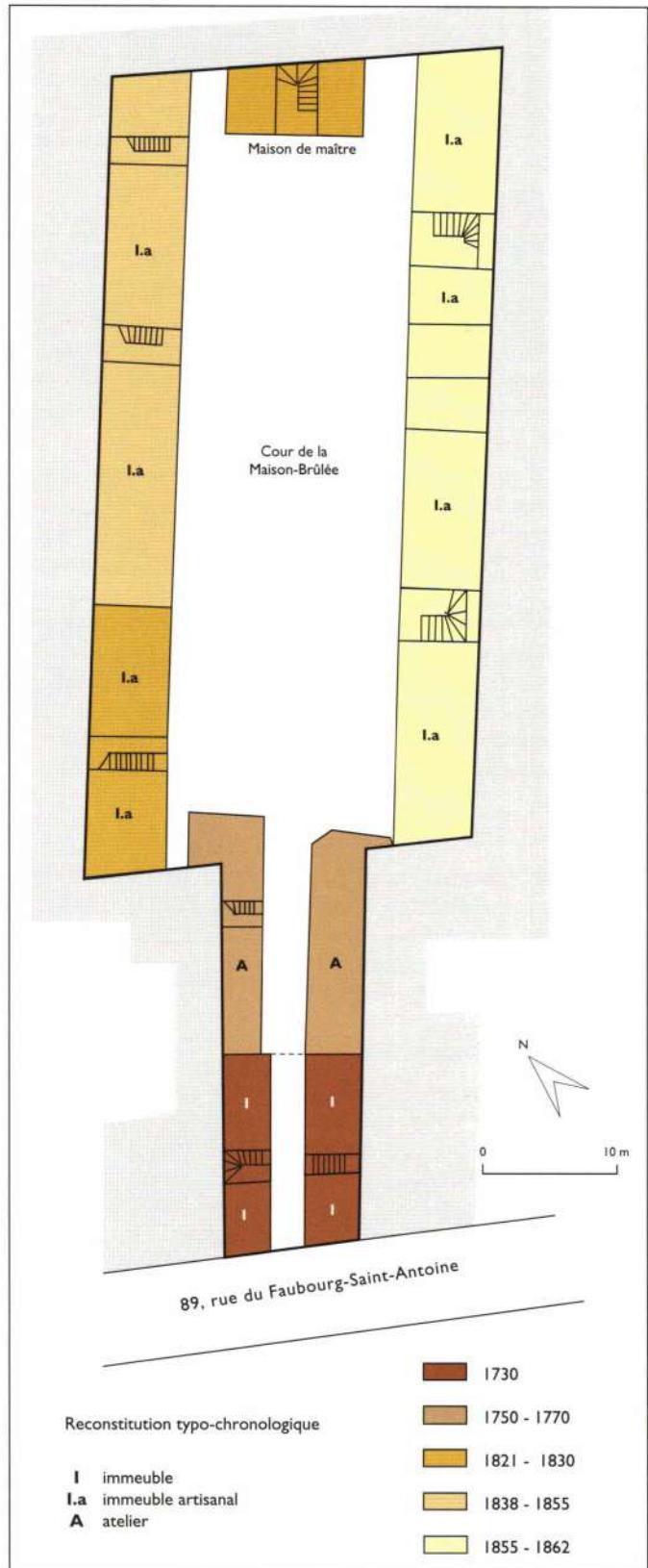
En tout cas, dans les années 1830, le plan cadastral de Vasserot atteste une nouvelle organisation de l'espace. S'il subsiste une aire de stockage, des ateliers de fabrication aux nombreuses et larges ouvertures ont remplacé les hangars et le jardin, englobant la maison de maître. L'espace privé est alors reporté en fond de cour : une petite maison de cinq travées, encore visible aujourd'hui, est construite



*Vue axonométrique, 1989.*

en fond de parcelle dans l'axe du passage cocher ; elle est précédée d'un jardinet et d'une cour séparée du reste par une grille de fer.<sup>12</sup>

Entre 1838 et 1855,<sup>13</sup> le propriétaire d'alors, Saturnin Sylvain Phellion, fondeur en cuivre, fait surélever d'un étage l'immeuble sur rue – surélévation encore bien visible aujourd'hui qui témoigne de l'augmentation de la population dans ce faubourg industriel – et le modernise à peu de frais : des garde-corps en fonte sont posés aux baies de la façade sur rue. Il fait aussi reconstruire en grande partie l'immeuble artisanal à l'ouest dans la cour sur deux étages carrés et simple en profondeur.<sup>14</sup> Son successeur, le marchand de bois des îles Étienne Henry, poursuit entre 1855 et 1862 l'aménagement ordonné de la cour : il supprime l'enchevêtrement quelque peu désordonné des bâtiments dans la partie



orientale et fait construire contre le mitoyen la grande aile, simple en profondeur, qui s'élève sur quatre niveaux. Celle-ci ne comprend pas moins de vingt-cinq travées dont les extrêmes correspondent à des pièces d'habitation, et la partie centrale à des ateliers éclairés par des baies jumelles.<sup>15</sup> Cette mixité des fonctions habitat/travail est caractéristique des faubourgs peuplés d'artisans qui travaillent à façon et vivent sur place. À cette époque, la cour de la Maison-Brûlée est entièrement occupée par des artisans du meuble. Ébénistes, tourneurs, sculpteurs, tapissiers, doreurs sur bois et sur cuir, «acheveurs sur métaux», vernisseurs, serruriers se répartissent dans les étages ; tandis que marchands de meubles, marchands de fer, fabricants «d'objets de tableterie à faïence» tiennent boutique au rez-de-chaussée.<sup>16</sup>

Par la suite, l'espace de cette vaste cour est toujours davantage investi car l'activité artisanale ne cesse de s'intensifier. En 1888, un magasin est construit en rez-de-chaussée devant la maison au fond de la cour<sup>17</sup> ; en 1902, la propriétaire fait surélever le comble de l'aile ouest sur toute la longueur avec l'aménagement d'un brisis vitré pour procurer davantage de lumière aux ateliers<sup>18</sup> ; enfin, dans les années 1960-1970, la fabrique de meubles «La Méridienne» fait installer plusieurs espaces d'exposition en rez-de-chaussée dans la cour à l'ouest et obstrue partiellement la maison au fond, lui ôtant tout caractère résidentiel.

## Annexe

Extrait de l'estimation de la succession de Edmé-Denis Moreaux, ancien marchand de bois à Paris, par Pierre Taboureux, architecte expert, et Jean-François Jacob, à la demande d'Anselme-Denis Coconnier, bourgeois de Paris, 7 mars 1785 (Arch. nat., Z<sup>U</sup> 1131).

### « Description sommaire :

*Nous avons visité cette maison qui consiste en un corps de logis double, élevé de caves, rez-de-chaussée, trois étages carrés, un autre en mansardes et grenier lambrissé, le tout couvert de tuiles à deux égouts, à l'exception du brisis des mansardes qui est en ardoise vers la cour. La face dudit corps de logis vers la rue est construite en pierre jusqu'à l'entablement.*

*Ensuite est un passage à découvert, pavé et fermé par celui ci-après d'une grille de fer entre deux pieds droits de pierre de taille. À droite et à gauche dudit passage sont deux petits édifices à différents rampants couverts en tuiles en appentis.*

*Ensuite est un autre passage faisant continuation au précédent, et aussi pavé, conduisant à une cour aussi pavée.*

*En aile à droite de ce passage est un corps de bâtiment divisé en trois parties et couvert en tuiles à différents rampants ; la première partie contient un rez-de-chaussée et un premier étage carré ; la seconde partie contient un rez-de-chaussée, un premier*

*étage et un autre en mansardes, et des caves sous une partie ; et la troisième est de différentes distribution irrégulières et s'étend jusque dans la cour et dans le chantier ensuite.*

*Au-delà de la dernière partie de lad. aile de bâtiment est un jardin clos d'un mur vers le voisin.*

*À gauche dudit passage est une aile de bâtiment élevé de rez-de-chaussée et trois étages au-dessus, couverte en tuiles en appentis, à l'exception du brisis du bas étage qui est en ardoises.*

*Ensuite de lad. cour est un grand chantier non pavé fermé dans son pourtour de mur de clôture et séparé de lad. cour par un pareil mur, dans lequel sont observés deux bayes fermées de grilles de bois.*

*Telle est la consistance sommaire de cette maison [...].*

### Description détaillée de cette maison :

#### Corps de logis sur la rue

##### Caves

*On descend aux caves des corps de logis sur la rue par un escalier de pierre fermé d'une porte barrée dont l'entrée est sous l'escalier servant à exploiter les étages supérieurs ; et ces caves consistent en quatre berceaux voûtés fermés de portes pleines.*

##### Rez-de-chaussée

*Le rez-de-chaussée comprend un passage de porte cochère pavé et plafonné avec porte à deux ventaux et guichet dans l'un.*

*À gauche, est une boutique carelée et plafonnée fermée d'une porte coupée et d'air sur l'apui, et d'une porte pleine sur l'escalier ; et au-delà du palier dudit escalier est une salle carelée et plafonnée ayant une cheminée simple, une porte pleine sur le pallier de l'escalier, et une porte vitrée à deux ventaux sur l'angard ensuite.*

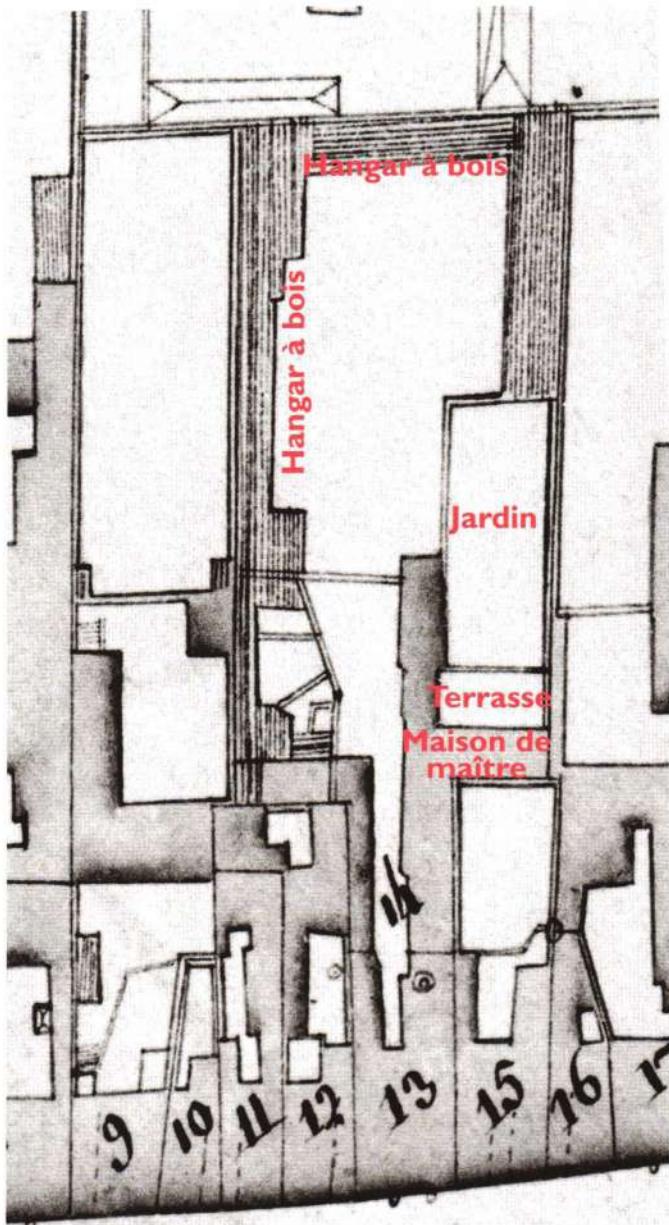
*À droite dudit passage de porte cochère est une autre boutique pareille à la précédente, et au derrière une salle planchéée et plafonnée fermée d'une porte vitrée sur la boutique éclairée sur l'angard ensuite par une porte croisée, ayant une cheminée avec chambranle et tablette de bois ; dans cette arrière boutique est un petit escalier conduisant à l'entresol, et dans cette même pièce est une porte pleine donnant sous le passage de porte cochère.*

*L'escalier qui est à gauche du passage de porte cochère est en charpente avec rampe à bareaux droits sur le limon, à l'exception du haut dudit escalier dont la rampe est en charpente, à mi rampe du troisième étage à celui en mansardes est un cabinet d'aisance, et à chaque étage est une cuvette de plomb.*

##### Entresol

*L'entresol est composé de quatre pièces à cheminées simples et deux cabinets, un carré de dégagement avec cabinet d'aisance,*





Atlas de la censive de l'archevêché, 1786 (Arch. nat., N IV Seine 64).

le tout carelé et plafonné, fermé de portes pleines, éclairé tant sur la rue que sur la cour par croisées avec châssis à deux ventaux avec verrouilles et bares d'apuy.

#### Premier étage

Le premier étage est distribué en quatre pièces à cheminées dont trois avec chambranles de pierre, un cabinet et un carré de dégagement, le tout carelé et plafonné, fermé de portes pleines, éclairé, savoir, sur la rue par cinq croisées avec châssis à espagnolettes, balcons et guichets à quelques desd. croisées, et sur la cour par deux croisées avec châssis à coulisses.

#### Second étage

Le second étage comprend quatre chambres et deux cabinets, lesdites chambres avec cheminées, dont deux garnies de chambranles de pierre ; le tout fermé de portes pleines, carelé et plafonné, et éclairé tant sur la rue que sur la cour par des croisées avec châssis à coulisses.

#### Troisième étage

Le troisième étage comprend quatre chambres à cheminées simple un cabinet et un caré de dégagement, le tout fermé de portes, carelé et plafonné, éclairé tant sur la rue que sur le passage ensuite de relai de porte cochère par des croisées avec châssis à coulisses.

#### Étage en mansardes

L'étage en mansarde comprend quatre pièces à cheminées simples un dégagement et un cabinet, le tout fermé de portes pleines, carelé et plafonné, éclairé tant sur la rue que sur la cour par des lucarnes avec châssis vitrés à coulisses, à l'exception d'un sur la cour qui est à deux ventaux.

#### Greniers

Le grenier comprend cinq cabinets dont deux avec cheminées simples, le tout carelé et lambrissé, fermé de portes pleines, éclairé par des lucarnes avec châssis vitrés.

Petits édifices à droite et à gauche du passage qui est ensuite de celui de porte cochère.

Chacun de ces édifices comprend un petit angard pavé, fermé d'une porte pleine, dans celui à gauche est un siège d'aisance et en face une petite rampe d'escalier conduisant à un petit caveau.

À la suite de chaque angard est une pièce à cheminée simple, fermée d'une porte pleine, éclairé sur le passage d'une croisée avec châssis à deux ventaux avec berceaux de fer au dehors ; la salle à droite est carelée, celle à gauche est planchée et toutes deux sont plafonnées.

#### Corps de logis en aile du passage précédant la cour

##### Caves

Les caves du corps de logis en aile à droite du passage qui précède la cour, consistent en deux berceaux voutés auxquels on communique par deux descentes en pierre.

##### Rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée est un puits avec mardelle de pierre.

Ensuite un vestibule d'escalier fermé d'une porte pleine ; sur ce vestibule prend naissance un escalier en charpente avec berceaux droits. Sur le limon, sous cet escalier est un réduit fermé d'une porte à placards.

À droite du vestibule est une cuisine carelée et plafonnée, fermée d'une porte vitrée éclairée de deux croisées l'une avec châssis

à coulisses et l'autre avec châssis à deux ventaux et contrevents ; la cheminée est simple, et aux deux cotés d'icelle sont des armoires avec portes à placard ; dans cette cuisine est un fourneau, potager et une pierre à laver.

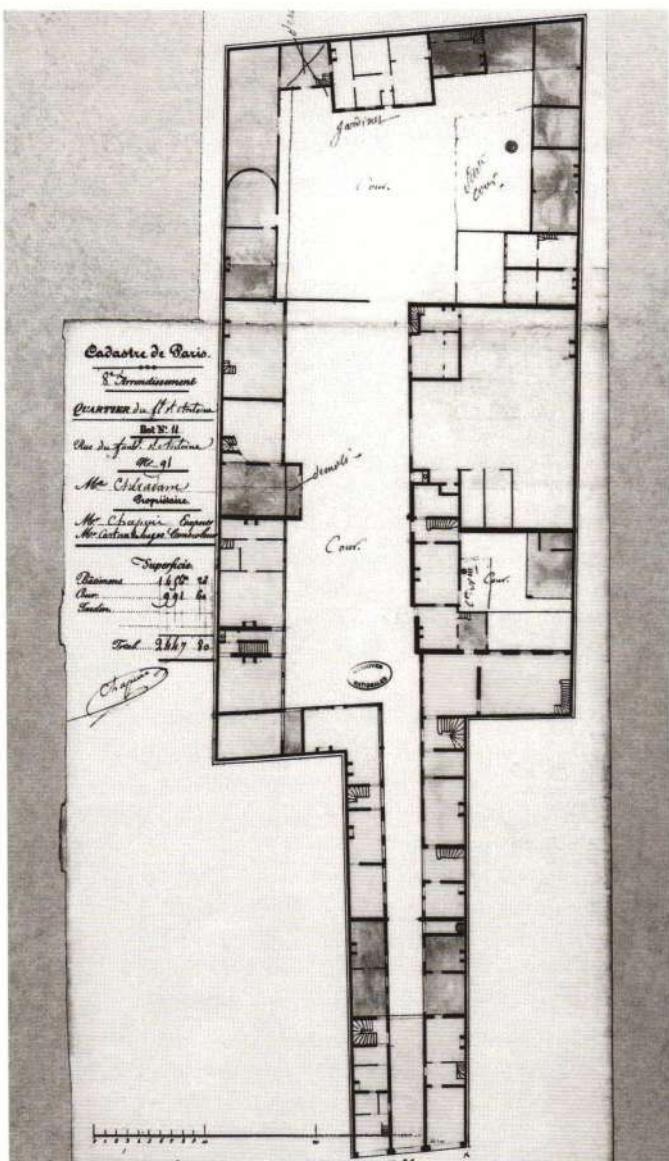
À gauche de ce vestibule est une pièce planchée et plafonnée avec corniche fermée d'une porte à placards sur le vestibule, et d'une porte vitrée sur la pièce ensuite, une pièce est avec cheminée garnie d'un chambranle de pierre ; elle est boisée dans son pourtour et hauteur avec armoires aux deux côtés de la cheminée ; au-dessus de lad. cheminée est un parquet raccordé avec la menuiserie renfermant une glace en deux morceaux celui du bas de trente deux pouces et celui du haut d'un pied, le tout de haut, sur trente pouces de large, et au-dessus un tableau peint sur toile représentant Diane ; au trumeau entre les deux croisées est un autre parquet aussi raccordé avec la menuiserie contenant une glace en deux morceaux celui du bas de trois pieds et celui au-dessus d'un pied, le tout de haut sur deux pieds de large et au dessus est un tableau peint sur toile ; au-dessus de chaque porte est un tableau peint sur toile encadré dans la boiserie ; cette pièce est éclairée sur le passage par deux croisées avec châssis à coulisses et contrevents.

La pièce ensuite est planchée et plafonnée, fermée d'une porte à placards. Sur le vestibule d'escalier ensuite, éclairée sur ledit passage d'une croisée avec châssis à coulisses et guichet, cette pièce est boisée en son pourtour et hauteur avec armoires vers le fond ouvrante en quatre parties, celle du milieu vitrée.

Ensuite est un vestibule d'escalier dallé de pierre, fermé d'une porte à placards à deux ventaux, sur lequel prend naissance un escalier en charpente à noyau recreusé, avec rampe de fer à enroulements et fleurons.

Ensuite est une pièce carelée de pierres noires et blanches, plafonnée avec corniche, ayant une cheminée avec chambranle, tablette et foyer de marbre et plaque avec contrevent, éclairée sur la cour par deux croisées avec châssis à espagnolettes, guichets et balcons, fermée sur le vestibule d'escalier et sur la cuisine ensuite par des portes à placards à un ventail et sur le jardin par une porte croisée à deux ventaux avec guichet, et sur la pièce ensuite par une porte à placards à deux ventaux ; cette pièce est boisée dans son pourtour et hauteur, et à droite de la cheminée est aussi une porte à placards à deux ventaux simétrisant avec la précédente et formant armoire ; au-dessus de la cheminée est un parquet raccordé avec le surplus de la menuiserie renfermant deux morceaux de glace celui du bas de quarante deux pouces, celui du haut de vingt trois le tout de haut sur vingt neuf de large ; au trumeau entre les deux croisées est un autre parquet aussi raccordé avec la menuiserie renfermant trois morceaux de glace celui du bas de trois pieds, celui au-dessus de deux pieds, et le troisième de onze pouces le tout de haut sur vingt six pouce de large, au-dessus de la porte d'entrée, au-dessus de celle conduisant à la cuisine et au-dessus de celle conduisant au sallon et au-dessus de celle formant armoire sont des tableaux peints sur toile dans leurs bordures faisant partie de la menuiserie.

À droite est un salon parqueté avec corniche, fermé sur la pièce ensuite et sur un petit escalier au derrière de lad. pièce par deux portes à placards à deux ventaux, éclairé sur le jardin par une croisée avec châssis à espagnolettes balcon et guichet et par une porte croisée avec espagnolette et guichet, la cheminée est avec chambranle tablette et foyer de marbre et plaques au pourtour ; ce salon est boisé en son pourtour et hauteur et aux deux côtés de la cheminée sont des armoires, au-dessus de la cheminée est un parquet raccordé avec la menuiserie contenant deux morceaux de glace, celui du bas de quarante quatre pouces, et celui du haut de vingt trois pouces, le tout de haut, sur vingt-huit pouces de large ; au trumeau de croisées et à gauche et à droite dud. salon et d'une porte feinte, sont des tableaux peints sur toile.



Plan cadastral, par Vasserot, 1832-1835 (Arch. nat., F<sup>31</sup> 64 pièce 94).

*La pièce ensuite est parquetée et plafonée, boisée en son pourtour et hauteur avec alcôve, éclairé sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes, le fond de l'alcôve se termine par une cloison de menuiserie dans laquelle est pratiquée une porte vitrée communiquante à un petit escalier de menuiserie avec rampe de fer, ledit escalier condamné vers le haut.*

*Ensuite de la salle carelée de pierres noires et blanches dont est ci-dessus question est une cuisine à laquelle on descend par quatre marches, lad. cuisine carelée et plafonée, éclairée sur le jardin par deux croisées avec châssis à deux ventaux ; dans cette cuisine est un fourneau, potager et une pierre à laver, une cheminée en hotte, cette cuisine est fermée sur la pièce ensuite et sur la cour par deux portes pleines.*

*Ensuite est une pièce carelée et plafonée ayant une cheminée avec chambranle de pierre ; cette pièce est fermée sur le jardin d'une porte vitrée avec abattant derrière, à côté est une croisée avec châssis dormant et contrevent, elle est fermée d'une porte pleine sur le vestibule d'escalier dont va être question.*

*En continuant est un vestibule dallé de pierre fermé d'une porte à placards sur la cour sur lequel vestibule prend naissance un escalier en charpente à noyau recreusé avec rampe à bareaux droits sur le limon et au-dessous de cet escalier est un caveau.*

*En continuant est un réduit dallé de pierre fermé d'une porte pleine dans lequel sont pratiqués deux cabinets d'aisance et un bucher, tous trois fermés de portes pleines.*

*En montant par ledit escalier on arrive à trois pièces en entresol, carelées et plafonées avec cheminées garnies de chambranles de pierre, fermées de portes [...] à placards les autres pleines éclairées tant sur le jardin que sur la cour par des croisées avec châssis vitrés les une avec espagnolettes, les autres avec verrouts le tout avec guichets ; dans l'une de ces pièces est une devanture d'armoire ouvrante en quatre parties.*

#### *Premier étage*

*En montant par le premier escalier, le premier étage comprend une pièce carelée et plafonée, ayant une cheminée avec chambranle de pierre, éclairée sur le second passage par deux croisées, l'une avec châssis à coulisses et l'autre avec châssis à espagnolettes, toutes deux avec guichets ; cette pièce est boisée dans son pourtour et hauteur jusqu'à la devanture d'alcôve, et à gauche de la cheminée est une devanture d'armoire, la porte d'entrée est à placards et à côté en est une autre pareille conduisant à un cabinet carelé et plafonné, éclairé sur ledit passage par une croisée avec châssis à espagnolettes et guichet.*

*En montant six marches on arrive à une pièce parquetée et plafonnée avec corniche ayant une cheminée avec chambranle tablette et foyer de marbre et plaque, éclairée sur ledit passage par trois croisées à espagnolettes et guichets, cette pièce est boisée en son pourtour et hauteur jusqu'à l'alcôve ; aux deux côtés de la cheminée sont des devantures d'armoires et l'intérieur*

*de l'alcôve est boisé jusqu'à hauteur de lambris d'apuy ; la porte d'entrée et celle sur l'escalier ensuite sont à placards et au-dessus de cette dernière est un tableau peint sur toile dans la bordure racordée avec la boiserie ; au-dessus de la cheminée est un parquet racordé avec la boiserie contenant deux morceaux de glace celui du bas de trente pouces et celui au-dessus de seize pouces le tout de haut sur vingt-neuf de large avec tableau peint sur toile au-dessus ; un trumeau de croisée en face de la cheminée et un autre parquet aussi racordé avec la boiserie contenant deux morceaux de glace, celui du bas de trente neuf pouces et celui au-dessus de seize le tout de haut sur deux pieds de large, avec tableau peint sur toile au-dessus.*

*Le pallier de l'escalier ensuite est carelé et éclairé sur ledit passage par une croisée semblable aux précédentes.*

*Ensuite de l'autre côté du palier dudit escalier est une pièce carelée et plafonnée avec corniche ayant une cheminée avec chambranle tablette et foyer de pierre éclairée sur la cour par deux croisées semblables aux précédentes et par une semblable sur le jardin fermée d'une porte à placards à un ventail et de deux autres à deux ventaux ; cette pièce est boisée dans son pourtour et hauteur et au-dessus de la cheminée est un parquet racordé avec la boiserie contenant une glace de trente pouces de haut sur vingt-huit de large avec tableau peint sur toile au-dessus.*

*À droite est une chambre à coucher parquetée et plafonnée avec corniche, ayant une cheminée avec chambranle, tablette et foyer de marbre et plaques au pourtour ; cette pièce est éclairée sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes, elle est boisée en son pourtour et hauteur jusqu'à une alcôve aux deux côtés de laquelle sont des portes à placards fermantes deux petites garderoberes boisées, l'une éclairée sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes, et l'autre sur une maison voisine par des jours de coutume ; au-dessus de chacune de ces deux portes sont des tableaux peints sur toile dans leurs bordures faisant partie de la boiserie ; au-dessus de la cheminée est un parquet aussi racordé avec la boiserie contenant des morceaux de glace celui du bas de vingt neuf pouces et celui au-dessus de deux pieds le tout de haut sur vingt neuf pouces de large ; au trumeau d'entre les deux croisées est un autre parquet aussi racordé avec la boiserie contenant une glace en deux morceaux celui du bas de trente neuf pouces et celui au-dessus de vingt-neuf le tout de haut sur deux pieds de large.*

*En continuant l'aile sur la cour on arrive à une autre pièce carelée et plafonnée avec corniche, ayant une cheminée avec chambranle de pierre et plaque, fermée d'une porte à placards sur la pièce ensuite, éclairée sur le jardin par deux croisées avec châssis à espagnolettes, et sur la cour par une petite croisée avec châssis à coulisses.*

*La pièce ensuite est carelée et plafonnée, ayant une cheminée avec chambranle de pierre, éclairée sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes ; cette pièce est fermée sur l'escalier ensuite par une porte à placards.*



Immeuble artisanal.

De l'autre côté du pallier dudit escalier est une pièce carelée et plafonnée, fermée d'une porte pleine, ayant une cheminée simple éclairée sur le chantier par trois bayes avec châssis ouvrants.

#### Étage en mansarde

L'étage en mansarde comprend, savoir,

À droite du second escalier un petit dégagement fermé d'une porte pleine à côté duquel est un cabinet d'aisance ; ensuite une cuisine dans laquelle est une pierre à laver, une cheminée simple.

Au derrière est une pièce à cheminée garnie d'un chambranle de bois ; à droite de lad. pièce est une devanture d'armoire ouvrante en six parties, et en face de la cheminée est une devanture d'alcôve avec deux portes vitrées aux deux côtés fermant des garderobes, le tout est carelé, plafonné et lambrissé, fermé de portes pleines, éclairé par des lucarnes avec châssis ouvrants.

Et à gauche dudit escalier sont deux pièces carelées et lambrissées, fermées de portes pleines éclairées par des lucarnes semblables aux précédentes.

Et en montant par le troisième escalier à l'extrémité de l'aile du bâtiment on arrive à un corridor à trois cabinets le tout carelé, plafonné et lambrissé éclairé sur la cour et sur le jardin par des croisées avec châssis ouvrants, et en haut dudit escalier est un cabinet d'aisance, le tout fermé de portes pleines.

#### Aile à gauche du passage qui précède la cour

##### Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée de l'aile à gauche du passage qui précède la cour, comprend une cuisine carelée et plafonnée, ayant une cheminée simple, un fourneau potager, une pierre à laver, fermée d'une porte pleine, éclairée par une croisée avec châssis à coulisses et contrevent.

Ensuite est une pièce carelée et à solives apparentes, ayant une cheminée avec chambranle de pierre, éclairée par deux croisées avec châssis à coulisses et contrevents, fermée d'une porte pleine sur le vestibule ensuite.

En continuant est un vestibule sur lequel prend naissance un escalier en menuiserie conduisant à l'étage au-dessus ; ce vestibule est fermé d'une porte pleine sur le passage.

Ensuite une autre pièce carelée et à solives apparentes fermée d'une porte pleine sur le vestibule et d'une porte vitrée sur la cour ; éclairée par quatre croisées avec châssis à coulisses tant sur le passage que sur la cour.

Au derrière est une pièce carelée et à solives apparentes fermée d'une porte vitrée sur la pièce précédente et d'une porte pleine sur la cour, éclairée sur lad. cour par une croisée avec châssis à deux ventaux.

#### Étage en mansarde

L'étage en mansarde, comprend quatre pièces dont trois à cheminées l'une avec chambranle de pierre, les deux autres

simples, le tout carelé et plafonné, et lambrissé, fermé de portes pleines, éclairé par croisées avec châssis vitrés à deux ventaux, à l'exception d'un seul qui est à un ventail.

#### Cour

La cour est divisée en deux parties par un mur de clôture dans lequel sont observées deux baies ; dans la partie à droite sont plusieurs petits bûchers couverts en tuiles et une remise avec grenier au-dessus.

#### Jardin

Le jardin est distribuée en une terrasse sur laquelle est un banc de pierre, de cette terrasse on descend dans la partie basse par deux petits escaliers en pierre avec rampe de fer ; lad. partie basse distribuée en plates bandes et carés de buy, avec arbres nains, arbres en espalier et vigne ; à l'extrémité un berceau de tilleuls avec trois bancs de pierre et une porte donnant dans le chantier, dans le jardin est un corps de pompe garni de son mouvement, versant l'eau dans une auge de pierre. »



Passage cocher sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

## Notes

1

Arch. nat. S\* 1300 : adjudication par décret des requêtes du Palais à Denis Moreau le 10 avril 1745, mentionnée dans le terrier de l'Archevêché.

2

Arch. nat., min. cent., LXXXII 1329 : déclaration de cens à l'Archevêché par Denis Moreau le 15 juin 1753.

3

Arch. nat., S\* 1300 : déclaration au terrier de l'Archevêché le 28 novembre 1667 devant Baudry.

4

Voir note 2.

5

Arch. nat., Z<sup>ii</sup> 1131 : estimation de la succession de Edme Denis Moreau par l'architecte expert Pierre Taboureur, le 7 mars 1785. Voir annexe 1.

6

Arch. nat., min. cent., LXIV 407 : inventaire après décès de M<sup>me</sup> Moreau le 11 juillet 1770 dans lequel

il est fait mention d'<sup>me</sup> augmentations par luy [=Denis Moreau] faits depuis le décès de sa femme et occupés scavoir par luy même le corps de logis donnant sur le jardin ».

7

Voir note 5 et annexe 1.

8

*Ibidem.*

9

Arch. nat., Z<sup>ii</sup> 1009 : visite et estimation des réparations par l'architecte expert Pierre Taboureur les 8 et 9 novembre 1776.

10

Arch. nat., min. cent., II 737 : vente par Anselme-Denis Coconnier, avocat au Parlement, à Jean-Jacques Pannier, marchand bonnetier, le 22 novembre 1787.

11

Arch. nat., min. cent., LXXVII 551 : vente par Jean-Jacques Pannier à Madame veuve Baudran, le 28 avril 1821.

12

La présence de cette grille est attestée par une inscription manuscrite sur la minute cadastrale ainsi que par un acte de vente du 25 avril 1855 (Arch. nat., min. cent., XVI 1220 : vente par Saturnin Sylvain Phellion à Étienne Henry).

13

Arch. nat., min. cent., LXXVI 730 : vente par Aimé et Marie Chouette à Saturnin Phellion, le 23 février 1838.

14

Arch. nat., F<sup>ii</sup> 64 pièce 93 : minute cadastrale.

15

Arch. Paris, D<sup>ii</sup> P<sup>ii</sup> 403 : calepins du cadastre, 1862.

16

*Ibidem* et D<sup>ii</sup> P<sup>ii</sup> 406 : calepins du cadastre, 1876.

17

*Ibidem.*

18

Arch. Paris, VO<sup>ii</sup> 3370 : permis de construire à M<sup>me</sup> Roussel, le 11 novembre 1902.

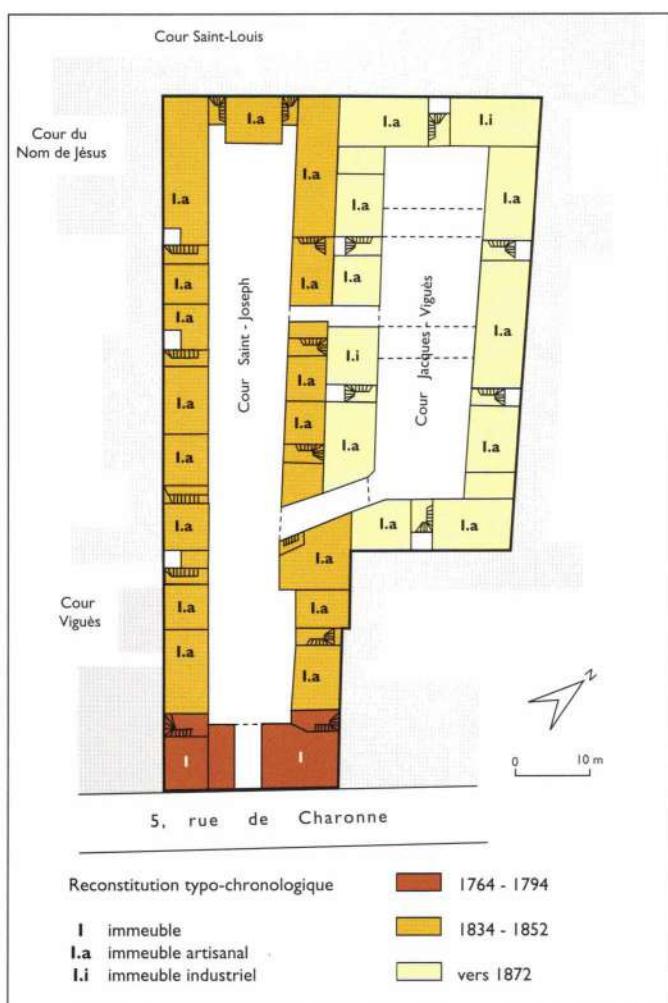
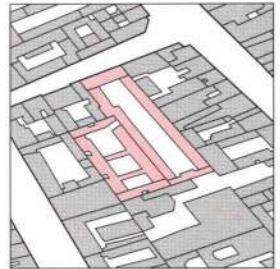


Détail d'un mascaron de la façade sur rue.

# Cour Saint-Joseph

## Cour Jacques-Viguès

5, rue de Charonne, XI<sup>e</sup> arr.



L'histoire de l'actuelle cour Saint-Joseph et celle de l'actuelle cour Jacques-Viguès sont indissociables. Même si leurs bâtiments résultent de campagnes de construction distinctes, présentent des gabarits quelque peu différents et surtout s'organisent de façon indépendante les uns des autres, leur lien est inscrit dans la topographie même. En effet, l'accès à la cour Jacques-Viguès ne peut se faire que depuis la cour Saint-Joseph : une inscription peinte sur l'un des murs de celle-ci indique d'ailleurs « *ENTRÉE DE LA COUR JACQUES VIGUÈS* » avec une main dont l'index désigne le passage cocher qui y mène. Enclavée en cœur d'ilot et n'ayant aucun accès direct depuis la rue, cette cour est la seule du secteur étudié qui présente cette caractéristique.

À l'inverse des cours de l'Étoile-d'Or\*, du Bel-Air\*, de la Maison-Brûlée\* ou encore du 33, rue du Faubourg-Saint-Antoine\* qui résultent d'un agrégat de bâtiments d'époques et de fonctions différentes, les cours Saint-Joseph et Jacques-Viguès constituent, par leur homogénéité fonctionnelle et architecturale due à des campagnes de reconstruction uniques (entre 1834 et 1852 pour la cour Saint-Joseph et vers 1872 pour la cour Jacques-Viguès) ainsi que par leur ordonnancement, des ensembles très représentatifs de ces grandes cours artisanales qui se sont installées et développées tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans les faubourgs parisiens. Ces deux cours sont intéressantes de surcroît car elles demeurent l'un des rares exemples de ce type au faubourg Saint-Antoine.

On remonte dans leur histoire jusqu'en 1662, année où le terrain d'*« un arpent ou environ de terre en une pièce »*, soit environ un demi-hectare, échoit à René Gaillard,

seigneur de Charentonneau,<sup>1</sup> qui possède aussi ou possèdera peu après les terrains adjacents couvrant les actuels cour Saint-Louis et passage du Cheval-Blanc.<sup>2</sup> À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le terrain est encore quasiment vierge. Seuls « deux petits édifices [dont] l'un est un petit corps de logis composé de trois salles de plain pied et d'un étage au-dessus et l'autre est une petite écurie » sont disposés « au bout dud. arpent de terre » qui est alors clos de murs et « auquel on entre par une porte cochère carrée<sup>3</sup> ». Il est loué à un marchand joaillier et l'on ignore s'il est aménagé en jardin, au moins partiellement comme c'est le cas pour les autres ensembles étudiés. Par comparaison avec ceux-ci, on peut toutefois imaginer que le petit corps de logis en fond de parcelle est une maison des champs ou de plaisance.

C'est au cours du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle que le terrain est largement investi par des constructions dont l'implantation et la fonction conditionneront jusqu'à nos jours l'organisation et la vocation de ces cours. Le 12 février 1735, le maître charpentier Denis Chopinot s'est rendu adjudicataire « dudit arpent de terrain, boutiques, batimens, cours et chantier en dependans<sup>4</sup> » qui se présentaient alors ainsi : plusieurs petits corps



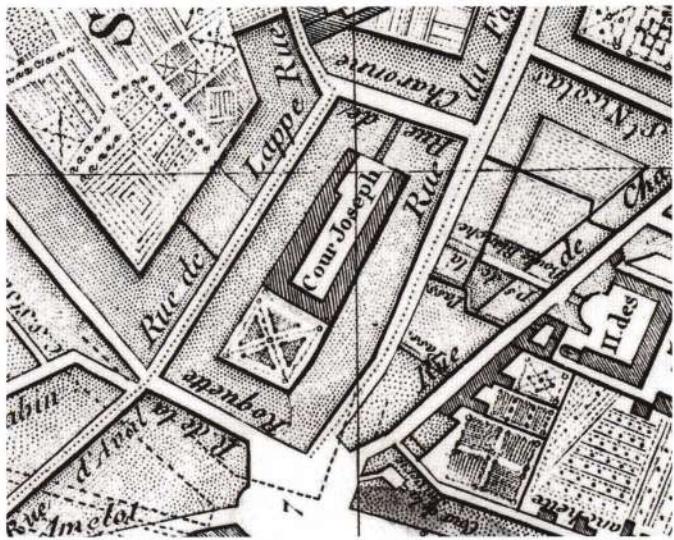
Cour Saint-Joseph, passage conduisant à la cour Jacques-Viguès.



Immeubles industriels et passerelle sur la cour Jacques-Viguès.

de logis comprenant neuf boutiques au rez-de-chaussée et s'élevant sur un étage s'alignent sur toute la face de la rue de Charonne et sont séparés au centre par une porte charriére qui s'ouvre sur la très grande cour. Autour de celle-ci et prenant appui contre les murs mitoyens sud et ouest, plusieurs petits bâtiments adjacents les uns aux autres s'élèvent sur un étage carré ou bien sur un étage carré et un étage de comble. Ceux au sud abritent des boutiques au rez-de-chaussée tandis que ceux à l'ouest correspondent à la maison de plaisance. Celle-ci jouit alors d'un jardin clos de murs disposé latéralement au nord dans lequel « sont quelques arbres fruitiers à plein vent et seps de vignes en espallier le longs des murs ». Le jardin est isolé à l'est d'un vaste chantier qui permet de stocker du bois d'œuvre. Le chantier contient en outre deux hangars dont l'un prend appui contre le mur qui sépare le chantier de la grande cour. Ces différents espaces – cour où se développe une activité artisanale et commerciale, jardin fruitier et aire de stockage de matière première – sont bien distincts les uns des autres grâce à leur clôture mais interdépendants par leur accès commun. Il faut passer par la cour à la fois pour aller au jardin et pour le transport des planches et billes de bois. De même, il faut traverser la cour dans toute sa profondeur pour atteindre la maison dite de plaisance ou de maître. La présence de celle-ci en cœur d'îlot et la juxtaposition des fonctions – habitat, travail, commerce – constituent bien les traits caractéristiques de ce faubourg.

Avant 1744, Denis Chopinot fait construire sur le terrain du chantier deux bâtiments, l'un parallèle à la rue de Charonne,

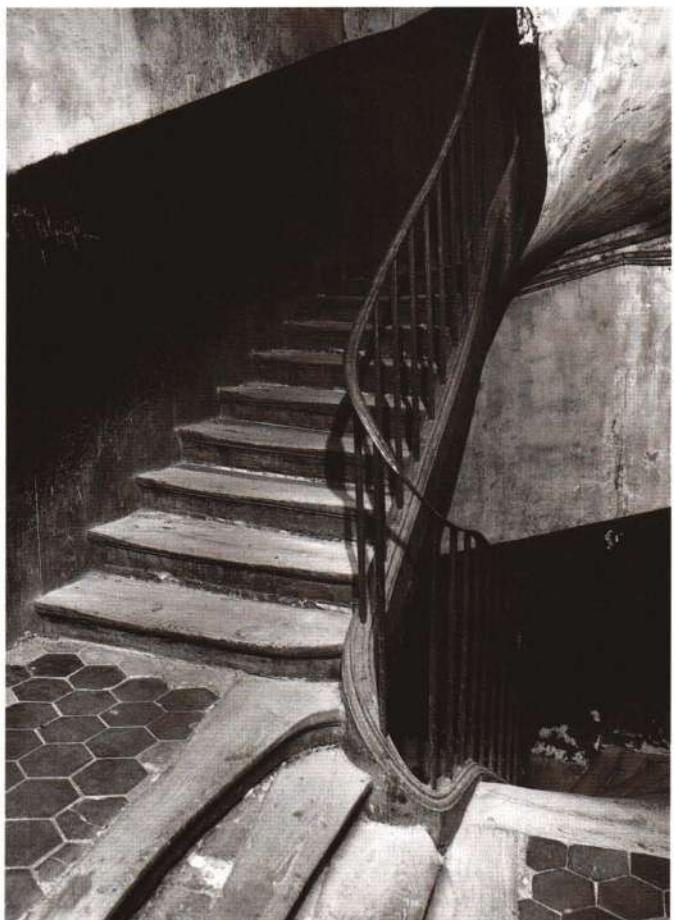


La « cour Joseph », extrait du plan routier de Paris, 1812 (B.H.V.P., A 386).

d'un seul étage, et l'autre adossé au mur mitoyen nord.<sup>5</sup> Celui-ci sert d'habitation qui comprend trois pièces au rez-de-chaussée et trois autres à l'étage ainsi que deux écuries.<sup>6</sup> Son fils, également maître charpentier, se réserve aussi la jouissance du jardin, la maison dite de plaisance abritant désormais des boutiques au rez-de-chaussée à l'instar des autres bâtiments de la cour.<sup>7</sup> Il y a donc eu déplacement de la fonction d'habitation de maître du fond de la grande cour au cœur du chantier, le maître charpentier se trouvant ainsi plus près de ses hangars et de ses stocks de bois.

En 1764, la propriété est adjugée à Joseph-Nicolas Defayes, conseiller à la cour des aides,<sup>8</sup> qui la transforme quelque peu avant de la revendre en 1794.<sup>9</sup> Un plan dressé à l'occasion de cette vente montre les nouveaux aménagements. La propriété a été amputée de la partie située au nord de la porte charretière, c'est-à-dire du bâtiment sur rue qui comprenait cinq boutiques, des deux corps de logis édifiés par Denis Chopinot ainsi que des hangars. Le bâtiment sur rue au sud de la porte charretière a été reconstruit. Il comprend quatre boutiques séparées au centre par un passage cocher et quatre étages de chambres avec grenier au-dessus. Il présente encore aujourd'hui ses neuf travées de face sur la rue de Charonne, celle du centre en léger ressaut au-dessus du passage pour rythmer discrètement cette longue et imposante façade, quelque peu modifiée à la suite de divers ravalements mais qui a conservé ses garde-corps en fer forgé. Les bâtiments le long du mur mitoyen sud ont été raccordés à celui sur rue et comprennent alors onze boutiques, onze chambres au premier étage, onze au second et six à l'étage de comble. Le bâtiment du fond semble avoir été reconstruit et s'élève sur deux étages et un grenier. Enfin, un nouvel édifice d'un étage et d'un étage de comble avec onze boutiques au rez-de-

chaussée fait face à celui adossé au mur mitoyen sud. Ce long bâtiment vient ainsi fermer la grande cour qu'il sépare d'un vaste jardin auquel donne accès un passage cocher. Ce jardin est « cultivé en potager, planté tout pourtour de treilles palissées sur les murs, et de septes de vignes autour des plattes bandes<sup>10</sup> ». Bien que joliment ordonné sur le plan, il ne paraît plus lié à la présence d'une maison de maître, le petit édifice au fond étant « en assez mauvais état<sup>11</sup> » et, de plus, trop modeste. En revanche, J.-N. Defayes a fait également aménager un autre jardin, adjacent au précédent, sur un terrain qui a « issue sur la rue de Lappe » et qu'il conserve lors de la vente de 1794.<sup>12</sup> Les bâtiments de la cour, alors désignée pour la première fois « cour Joseph » en rappel du prénom de son propriétaire, sont loués à un sculpteur depuis 1783 (fait-il travailler à façon des artisans qui occupent les boutiques de la cour ?) tandis que, fait intéressant et significatif de l'utilisation de l'espace faubourien, le propriétaire, qui n'habite pas le quartier, se réserve néanmoins l'usage du jardin.<sup>13</sup> La « cour Joseph » semble être suffisamment



Cour Saint-Joseph, un des escaliers desservant les ateliers et logements des artisans.

importante et connue pour être figurée, de façon dilatée d'ailleurs, et nommée sur le plan routier de Paris de 1812, au même titre que les hospices et couvents.

En 1834, la « grande cour appelée la cour de Saint Joseph » et le jardin – l'un des rares espaces verts subsistant encore à cette date – sont vendus à un marchand de bois des îles, Jacques Viguès.<sup>14</sup> Le bâtiment nord de la cour a été surélevé d'un étage et la minute cadastrale révèle que dans le jardin, qui n'en a plus que le nom mais où demeure le puits, ont pris place un hangar de cinq travées contre le mur mitoyen ouest et des communs contre le mur est. Très entreprenant et certainement prospère, ce négociant en bois des îles fait reconstruire avant 1852 l'ensemble des bâtiments de la cour, à l'exception de celui sur rue, sur les fondations antérieures.<sup>15</sup> Tous les bâtiments s'élèvent désormais sur quatre étages carrés que ne desservent pas moins de treize escaliers. Ils présentent une grande homogénéité dans les façades dont les nombreuses baies au rythme serré caractérisent les pièces où vivent et travaillent à façon de multiples artisans du meuble : menuisiers, ébénistes, tapissiers, tourneurs sur bois, serruriers.<sup>16</sup> Jacques Viguès n'en reste pas là car, dans la foulée, entre 1853 et 1855, il fait construire à l'emplacement du jardin des ateliers qui s'appuient tout autour de cet espace, qui prend alors le nom de « cour Saint-Jacques<sup>17</sup> ». Ceux au nord et au sud s'élèvent sur trois étages, ceux à l'ouest sur quatre et ceux à l'est seulement sur deux. Un incendie les endommage en 1871.<sup>18</sup> Aussi sont-ils reconstruits tous les quatre identiques, avec trois étages chacun. À une date indéterminée, cette seconde cour prend le nom de « cour Jacques-Viguès », tant vraisemblablement son propriétaire a marqué l'activité du quartier. Des passerelles métalliques, à une date tout aussi indéterminée, relient les ailes nord et sud pour faciliter le transport des meubles fabriqués et stockés comme l'attestent les inscriptions peintes sur les bandeaux séparant les étages, inscriptions aujourd'hui disparues suite à un ravalement récent. Enfin, le bâtiment sud de la cour Saint-Joseph a été surélevé de quatre niveaux disposés en retrait les uns des autres, avec de larges baies d'ateliers et une structure métallique apparente qui pourrait dater du début du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>19</sup>



*Cour Saint-Joseph, les bâtiments de l'aile ouest.*



Cour Saint-Joseph, les bâtiments de l'aile est et l'entrée de la cour Jacques-Viguès.

#### Notes

1

Arch. nat., min. cent., XXVIII 41 : bail à rente de René Gaillard à Pierre Brugnon, marchand joaillier, le 9 septembre 1698, dans lequel est mentionnée la succession de Nicolas Gaillard et d'Agnès Baily, parents de René Gaillard, le 19 janvier 1662.

2

Cf. Arch. nat., min. cent., LI 550 : vente le 23 mai 1660 d'un terrain qui correspond aux actuels 31 à 39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\* et qui aboutissait « par derrière au S<sup>e</sup> Gaillard ». D'autre part, René Gaillard possède en 1702 une grande partie des terrains et maisons compris entre la rue de Lappe, la rue du Faubourg-Saint-Antoine et la rue de Charonne d'après les déclarations au terrier du roi (arch. nat., Q<sup>1</sup> 1099<sup>54</sup>).

3

Voir note 1.

4

Arch. nat., Y 2804 : adjudication à Denis Chopinot au greffe des criées du Châtelet à la requête de François Mercier, marchand mercier et quincaillier, et d'Anne-Élisabeth Legrand, fille de Pierre Brugnon, le 12 février 1735.

5

Arch. nat., N I Seine 6 : « carte générale du Faubourg Saint-Antoine pour le terrier de la seigneurie ou censive de l'abbaye royale des Dames de Saint-Antoine lez Paris », par de Gendre, architecte et arpenteur de la Ville, 1744. Sur cette carte est bien lisible le plan masse des bâtiments.

6

Arch. nat., Y 2845 : adjudication à l'audience des criées du Châtelet sur les poursuites de licitation de Denis Chopinot fils à Joseph-Nicolas Defayes, chevalier conseiller du roi en sa cour des aides, le 30 mai 1764.

7

*Ibidem.*

8

*Ibidem.*

9

Arch. nat., min. cent., LIV 1076 : vente de Joseph-Nicolas Defayes à Anne-Élisabeth Incelin, femme d'Antoine-Claude Boursier, le 19 ventôse an II [9 mars 1794].

10

*Ibidem.*

11

*Ibidem.*

12

*Ibidem.*

13

*Ibidem* : Joseph-Nicolas Defayes, qui habite rue Simon-le-Franc, loue par « bail à loyer [les]dits bastimens et court (non compris le jardin) [...] à Geneviève Le Prepe femme de Étienne-Louis Jufroy sculpteur, curatrice à l'interdiction de son mari, [...] le trente décembre mil sept cent quatre vingt trois ».

14

Arch. nat., min. cent., XXXIV 1025 : vente de M<sup>me</sup> Osmond d'Amilly, née Marie-Agathe Boursier, à M. Jacques Viguès, le 15 mai 1834.

15

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1852 : calepins du cadastre.

16

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1852, 1862 et 1876 : calepins du cadastre.

17

*Ibidem.*

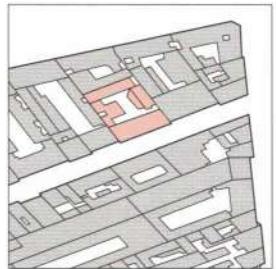
18

*Ibidem.*

19

Aucune indication de cette surélévation, pourtant importante, n'a été retrouvée dans les permis de construire.

## 8-12, rue Saint-Nicolas, XII<sup>e</sup> arr.



Cet ensemble est quasiment l'unique témoin de l'aspect de la rue Saint-Nicolas au XVIII<sup>e</sup> siècle, témoin d'autant plus précieux que ce secteur a été très bouleversé lors du percement de l'avenue Ledru-Rollin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui a entraîné une importante réorganisation spatiale du fond de la parcelle.<sup>1</sup> L'étude historique permet en outre d'appréhender l'évolution de ces franges de la ville depuis le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle et met en lumière la dualité campagne résidentielle / lieu de travail du faubourg.

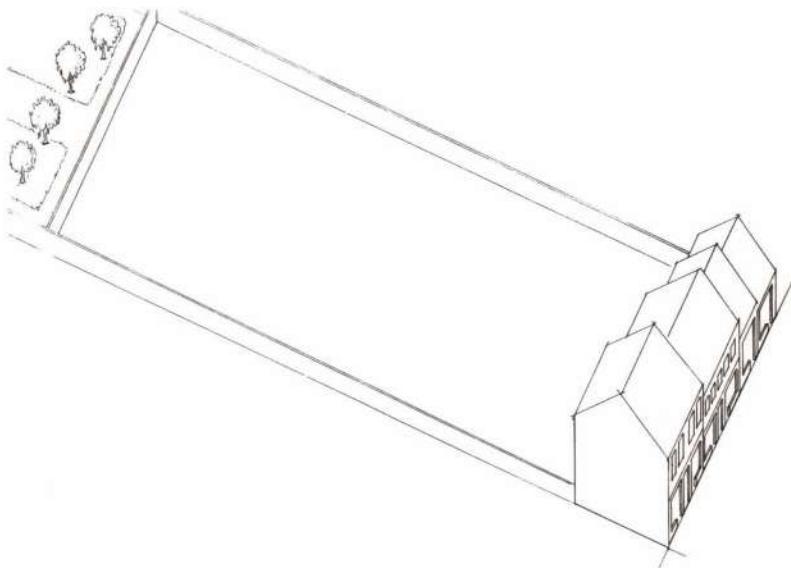
On remonte dans l'histoire de cette propriété jusqu'en 1638, année où elle n'est encore qu'un terrain vierge dépendant de l'abbaye Saint-Antoine.<sup>2</sup> En 1696, l'existence d'une maison est attestée : elle se compose d' « un petit corps de logis [avec] une salle par bas et chambre au-dessus, puis attenant ladite salle et un jardin le tout clos de mur contenant cinq cent quatre vingt dix toises<sup>3</sup> ». Cette modeste construction d'un seul étage est agrandie d' « un autre petit corps de logis » entre 1696 et 1714 par les soins de son propriétaire Nicolas Montois, marchand de grains et bourgeois de Paris.<sup>4</sup> Celui-ci agrémenta aussi le jardin « planté partie en arbres fruitiers et partie en vignes » d' « un paysage en forme de perspective peinte sur toile et attaché contre le mur<sup>5</sup> ». Le décor sur toile peinte est un procédé relativement rare quoique non exceptionnel dans l'art des jardins au XVII<sup>e</sup> siècle, mais plutôt réservé aux riches demeures urbaines.<sup>6</sup> Il révèle ici un grand raffinement qui devait fortement contraster avec les chantiers et ateliers de charpentiers voisins<sup>7</sup> ainsi qu'avec le caractère encore rustique des alentours qui peut être évoqué par une gravure de Nicolas Guérard et fils.

À partir de 1715, le contraste et la coexistence au sein d'un même lieu des fonctions de résidence et de travail s'accentue. En 1714, la propriété passe aux mains du marchand peignier

tabletier<sup>8</sup> Pierre Descars<sup>9</sup> qui entreprend l'année même la reconstruction des bâtiments sur rue et la réorganisation des espaces libres.<sup>10</sup> Un nouveau corps de logis de deux travées est édifié sur rue. Il comprend au rez-de-chaussée deux boutiques séparées par une allée piétonne. Un passage cocher latéral est aménagé, longeant successivement la maison, la cour puis le jardin ; il sert à mener directement à un second jardin clos de murs pris sur le terrain de la rue Traversière acquis en 1712.<sup>11</sup> Cette disposition latérale relève d'une organisation spatiale encore rurale. Le second jardin est à usage de potager et de verger ; il est « planté de légumes, sept de vignes, bourdelas<sup>12</sup> [...], plusieurs arbres fruitiers de différentes espèces, nains et à haute tige, avec un espalier aussi d'arbres fruitiers [...] et un berceau de perches dans le fond<sup>13</sup> ». Pierre Descars a confié l'ensemble de ces travaux à l'entrepreneur Pierre Rastin,<sup>14</sup> aux maîtres maçons Jean Dijon<sup>15</sup> et Philippe Maison,<sup>16</sup> au paveur Pierre Tirel<sup>17</sup> et, fait plus exceptionnel, au jardinier Dumont.<sup>18</sup>

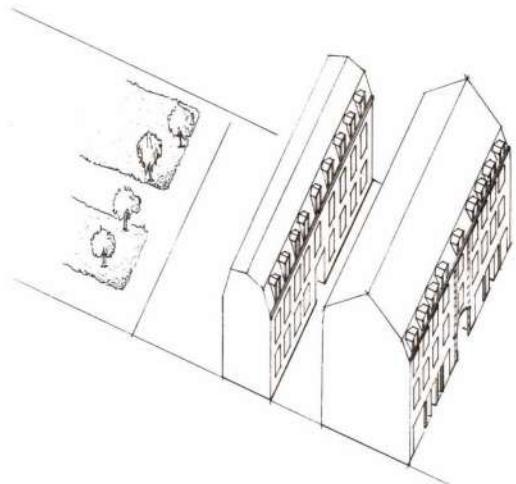


« *Vue d'une Maison rue S. Nicolas, Faubourg S. Anthoine* », gravure, par Nicolas Guérard fils, début XVIII<sup>e</sup> siècle (Bibl. nat. Estampes, Topo Va 299).



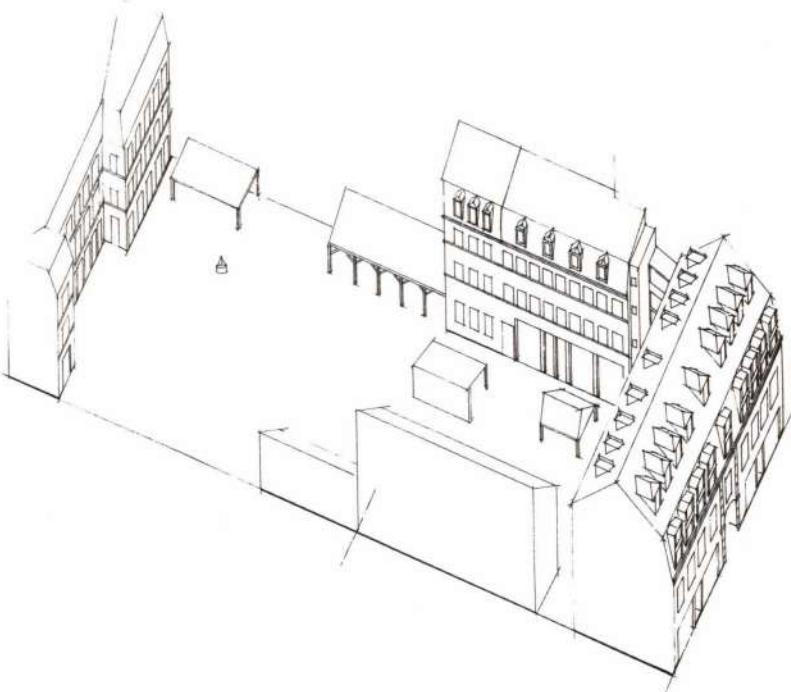
*Restitution axonométrique, d'après le plan de Turgot, 1734-1739.*

Inchangée jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété va subir une transformation complète du fait d'un nouveau propriétaire, le maître fondeur ciseleur Jean-Joseph de Saint-Germain.<sup>19</sup> Certainement aisé et soucieux de marquer son rang, celui-ci fait démolir les bâtiments existants et entreprend, entre 1753 et 1769,<sup>20</sup> la construction du bâtiment actuel sur rue ainsi que celle d'un second corps

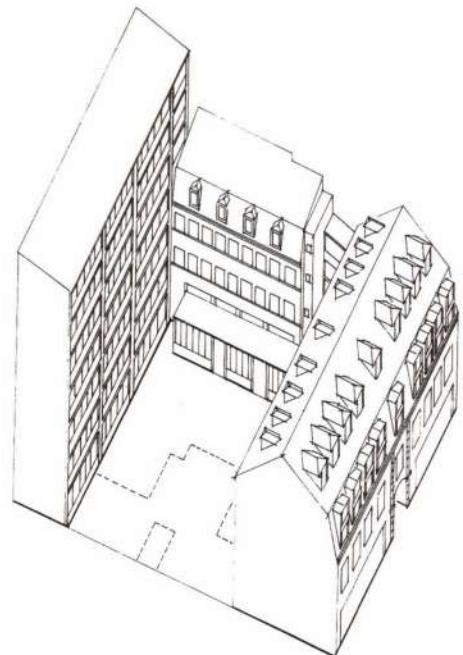


*Restitution axonométrique, 1770.*

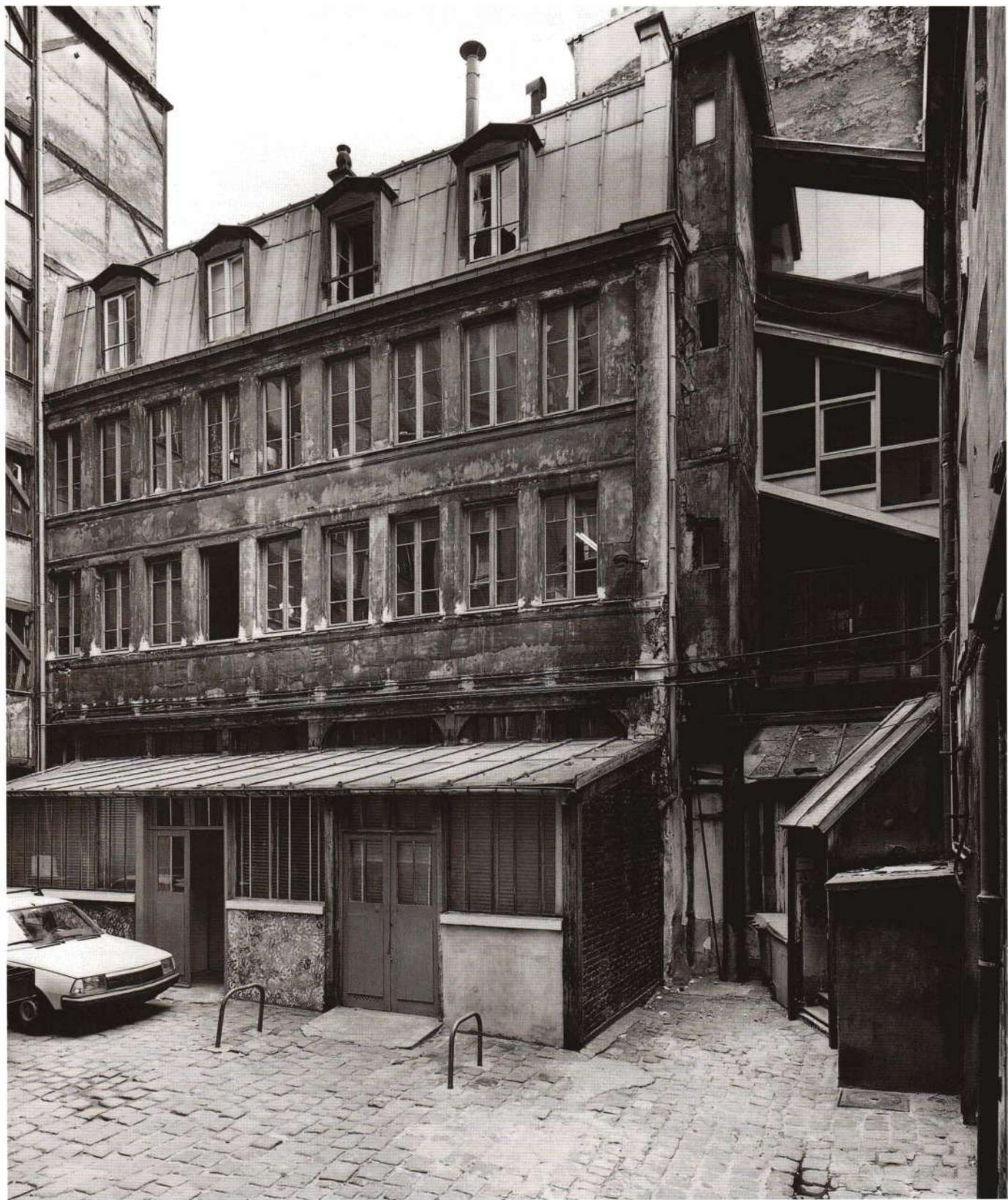
de logis, parallèle, implanté entre cour et jardin. La maison sur rue, exceptionnelle pour le quartier avec ses neuf travées, présente la composition avec boutiques habituelle rue du Faubourg-Saint-Antoine. Bien que passablement défigurée aujourd'hui par l'importante modification des combles, elle a néanmoins conservé son décor de pilastres à refends qui cantonnent la façade et soulignent l'axe médian



*Restitution axonométrique, 1832.*



*Vue axonométrique, 1989.*



– tout comme le chambranle mouluré de la fenêtre centrale – ainsi que sa porte cochère. L'inscription « DE ST GERMAIN CISELEUR » sur le cartouche qui orne le linteau du passage cocher fait figure d'enseigne. Elle signale l'activité artisanale et commerciale du maître fondeur, fabricant de bronzes d'art, qui devait se tenir dans les boutiques et arrière-boutiques du bâtiment sur rue.<sup>21</sup> À l'origine, celles-ci étaient au nombre de quatre, deux de part et d'autre du passage cocher, et distribuées deux à deux par une allée piétonne centrale. Ce parti distributif de base – deux boutiques séparées par un passage piéton qui conduit à un escalier<sup>22</sup> – a été quelque peu modifié depuis lors : les allées furent supprimées pour agrandir les boutiques, et l'accès aux deux escaliers se fait désormais depuis la cour.

Quant au second corps de logis, rasé avant 1830,<sup>23</sup> il était la résidence de M. de Saint-Germain. Son implantation entre cour et jardin ainsi que sa distribution intérieure l'apparentaient aux hôtels urbains. Il comprenait au rez-de-chaussée, côté cour, une cuisine, une salle servant de fumoir et à entreposer des « fruits moulés », côté jardin, un salon, un cabinet où étaient conservés des livres et des estampes, une orangerie et une serre chaude, au premier étage une chambre à alcôve ayant vue sur le jardin, et au grenier la chambre du jardinier.<sup>24</sup> La simple énumération de ces pièces laisse en effet supposer un certain raffinement de vie que s'est ménagé M. de Saint-Germain qui, par ailleurs, exerce aussi son métier sur place.

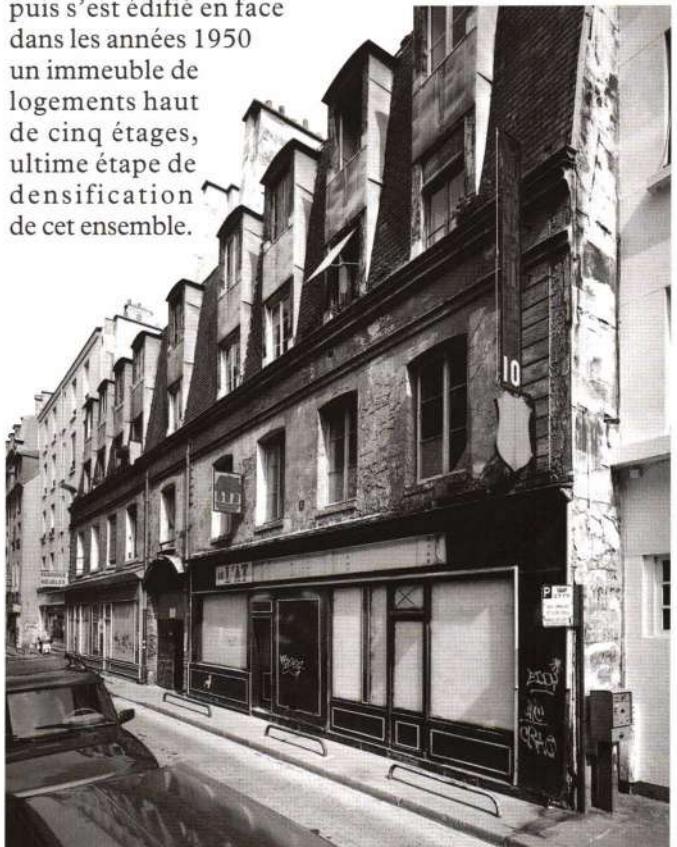
Le XIX<sup>e</sup> siècle introduit successivement de profonds bouleversements dans l'organisation spatiale de cette propriété dont le cadre suburbain va alors disparaître. De nouveaux besoins et l'évolution des modes de vie et de travail entraînent une redistribution des lieux. L'extrême diversification des métiers se traduit par l'atomisation des activités, dont certaines vont se glisser en bernard-l'hermite dans les bâtiments subsistants. C'est le cas du bâtiment sur rue qui est conservé avec sa longue façade, tandis que la maison de maître entre cour et jardin est démolie ; le jardin est divisé et loué en partie<sup>25</sup> : seules quelques traces de parterres sont encore visibles dans les années 1830. Le nouvel espace libéré permet d'édifier autour d'une cour unique très profonde plusieurs bâtiments simples en profondeur, adossés aux murs mitoyens. Ces ateliers ainsi que le bâtiment sur rue sont occupés par divers artisans du bois qui vivent sur place et travaillent à façon dans les étages aménagés avec des sorbonnes (tapissiers, fabricants de ressort, menuisiers, ébénistes, sculpteurs, tourneurs, canneleurs, doreurs sur cuir, empailleurs de chaises) tandis que les boutiques sur rue sont louées à des marchands de meubles.<sup>26</sup> Au fond de la cour et au sud, des hangars et chantiers servent à des marchands de bois de sciage et d'ébénisterie.<sup>27</sup> Mais ces constructions sont sans doute de médiocre qualité : celles au sud sont démolies en 1867 et rempla-

cées l'année suivante par l'immeuble artisanal actuel de deux étages et un comble.<sup>28</sup>

Le percement de l'avenue Ledru-Rollin en 1888 entraîne la démolition des bâtiments en fond de parcelle et réduit celle-ci de moitié.<sup>29</sup> Un atelier et un dépôt de bois sont alors construits contre le nouveau mur mitoyen du fond. Mais, afin de rentabiliser davantage ce lieu, le propriétaire, qui habite le quartier résidentiel du Champ-de-Mars, fait appeler en 1911 à un architecte alors bien en vue, Henri Deglane, qui est l'auteur du Grand Palais.<sup>30</sup> Il lui confie la reconstruction d'un vaste atelier de sept niveaux qui occupe toujours le fond de la parcelle. Si Deglane met en œuvre une structure porteuse simple et des matériaux modestes (pan-de-bois et hourdis de plâtre) qui témoignent d'une résistance certaine des modes de bâtir traditionnels du faubourg, il propose des solutions distributives adaptées aux contraintes fonctionnelles du quartier. Chaque niveau est un plan libre d'un seul tenant à usage d'atelier d'ébénisterie éclairé sur toute la largeur de la façade, et les circulations (escalier et monte-chARGE) sont rejetées latéralement.

Depuis lors, l'évolution de la parcelle s'est poursuivie par une emprise au sol croissante : le rez-de-chaussée de l'immeuble artisanal au sud a été agrandi par l'adjonction d'un atelier qui empiète sur la cour ; puis s'est édifié en face

un immeuble de logements haut de cinq étages, ultime étape de densification de cet ensemble.



## Notes

1

Lors du percement de l'avenue Ledru-Rollin en 1888, la parcelle fut tronquée dans sa partie orientale ainsi que ses voisines qui furent en outre entièrement reconstruites et durent respecter le retrait de 1,30 mètre sur la rue Saint-Nicolas imposé par le règlement de 1844 (cf. Arch. nat., F<sup>1</sup> 2000<sup>31</sup>).

2

Arch. nat., S 4383 : titre recognitif à l'abbaye Saint-Antoine par Jean de Saint-Germain le 8 novembre 1753 pour « le terrain de cette maison [qui] fait partie de trois arpens soixante-dix-sept perches de terre donnée à cens le 22 juin 1638 à Gabriel Boutron des Mares ».

3

Arch. nat., min. cent., XXVI 186, 6 septembre 1696 : vente des héritiers de Jean Tassin à Nicolas Montois.

4

Arch. nat., min. cent., IV 378, 3 mars 1714 : vente d'Antoine Montois, fils de Nicolas, à Pierre Descars.

5

*Ibidem.*

6

MOLLET (André), *Le Jardin de plaisir*, Paris, 1651, p. 31.

D'AVILER (Augustin-Charles), *Cours d'architecture [...] avec une ample explication par ordre alphabétique de tous les termes*. Paris, 1710, p. 389.

7

Arch. nat., min. cent., IV 378, 3 mars 1714. La propriété tient « d'une part au S<sup>r</sup> Mallet, charpentier, d'autre à Madame la Comtesse de Lisle, d'une cour par derrière au chantier de M. Renouard, d'autre bout par devant sur ladite rue Saint Nicolas ».

8

D'après SAVARY, *Dictionnaire du commerce*, 1723, t. IV, col. 87, le peignier-tabletier vend des lanternes, damiers, peignes, tables à jouer ou tablettes à écrire..., le tout en bois rare de France et de l'étranger : buis, ébène, brésil, noyer, merisier, olivier.

9

Arch. nat., min. cent., IV 378 et 381, 2 mars, 3 mars et 8 mai 1714 : vente de Nicolas, Antoine

et Jean Montois, fils de feu Nicolas Montois, à Pierre Descars.

10

Arch. nat., min. cent., IV 389, 1<sup>er</sup> août 1715 : partage des biens de Pierre Descars entre sa veuve, Antoinette Dardenne, et ses héritiers.

11

*Ibidem.* Mention de l'acquisition d'une maison rue Traversière, le 23 juin 1712 devant le notaire Saint-Georges (acte non retrouvé).

12

Bourdelas : variété de raisin noir, à grains ovales, à peau un peu ferme.

13

Voir note 10.

14

Devis du 9 février 1715 et quittance le 6 avril 1715 de 500 livres, cités dans l'inventaire après décès de Pierre Descars, arch. nat., min. cent., LXXXIII 638, 25 avril 1715.

15

Marché sous seing privé du 25 mars 1715 et quittances, cités dans l'inventaire après décès de Pierre Descars, *ibidem*.

16

Quittances de 336 livres 12 sols et de 275 livres le 2 juin 1715, citées dans le partage des biens de Pierre Descars, arch. nat., min. cent., IV 389, 1<sup>er</sup> août 1715.

17

Quittance de 20 livres, citée dans le partage des biens de Pierre Descars, *ibidem*.

18

Quittance le 28 juin 1715 de 10 livres « pour journées et plante », citée dans le partage des biens de Pierre Descars, *ibidem*.

19

Arch. nat., min. cent., LXXXII 319, 28 avril 1752 : vente de Edme-Louis Meny, Marguerite et Françoise Le Rouge, légitaires universels d'Antoinette Dardenne, à Jean-Joseph de Saint-Germain.

20

Le 6 août 1753, Jean-Joseph de Saint-Germain obtient du domaine de la Ville la permission de faire reconstruire la maison rue Saint-Nicolas. À cet effet, il reçoit plusieurs quittances de 1756 à 1769 : en 1756, pour des ouvrages de maçonnerie d'un certain Boiron, en 1757 et 1758,

pour des ouvrages de menuiserie, peinture et vitrerie, de 1759 à 1763, pour des ouvrages de serrurerie, charpente, couverture et carrelage, de 1764 à 1767, à nouveau pour des ouvrages de maçonnerie, charpente, serrurerie et pavage, et en 1768 et 1769, pour des ouvrages de menuiserie, carrelage et vitrerie. Enfin, en 1770, sont établis des mémoires de maçonnerie, carrelage et charpente (actes mentionnés dans l'inventaire après décès de J.-J. de Saint-Germain, Arch. nat., min. cent., LXXXIX 875, 8 février 1791).

21

L'inscription « ciseleur » signifie que le maître fondeur fait des œuvres de qualité et qu'il fournit l'objet fini. Cette inscription fait donc figure d'enseigne destinée à une clientèle lettrée. Cf. le chapitre sur les magasins de commerce.

22

Ce parti distributif est largement diffusé par les traités d'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier celui de Charles-Étienne BRISEUX, *Architecture moderne ou l'Art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1728, pl. 12.

23

Cf. minute cadastrale, s.d. [1830-1832]. Arch. nat., F<sup>1</sup> 68, pièce 266.

24

Arch. nat., min. cent., LXXXIX 875 : inventaire après décès de J.-J. de Saint-Germain, 8 février 1791.

25

Arch. nat., min. cent., XXIV 1258, 22 mars 1831 : inventaire après décès d'A.-J. Paris.

26

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862, calepins du cadastre.

27

*Ibidem.*

28

*Ibidem.*

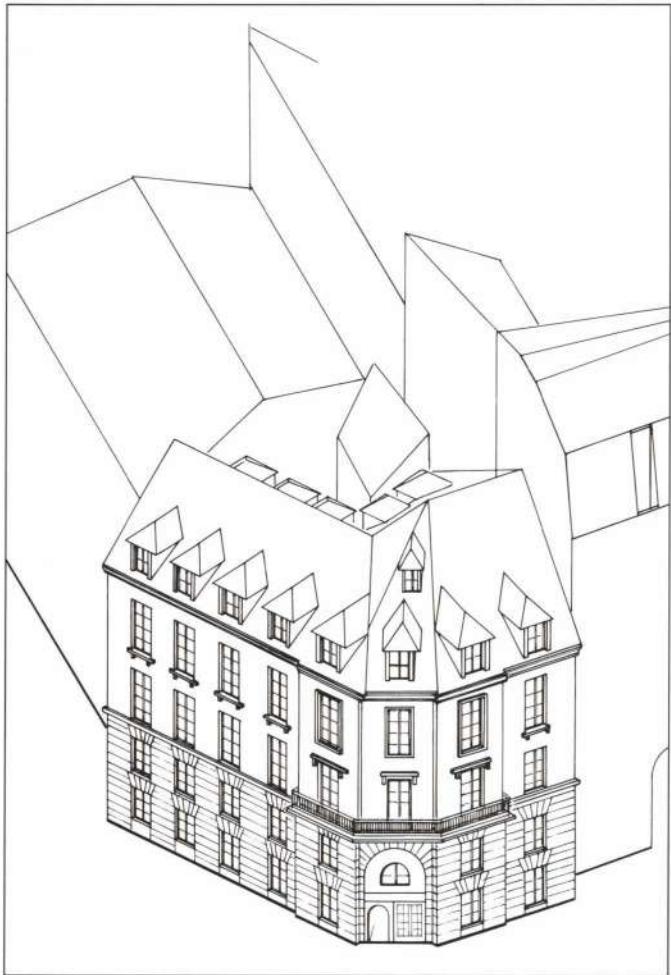
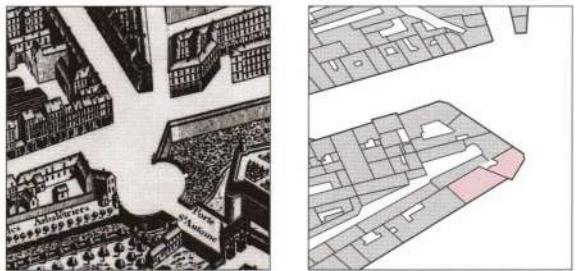
29

B.H.V.P., expropriation 383, XII<sup>e</sup> arrondissement, 48<sup>e</sup> quartier. Avenue Ledru-Rollin, ouverture de la section comprise entre l'avenue Daumesnil et la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Plan parcellaire, 1888.

30

Arch. Paris, VO<sup>11</sup> carton 3360, permis de construire du 3 août 1911 accordé à M. Bricon demeurant 12, avenue Élisée-Reclus.

14, place de la Bastille  
2-4, boulevard Richard-Lenoir, XI<sup>e</sup> arr.



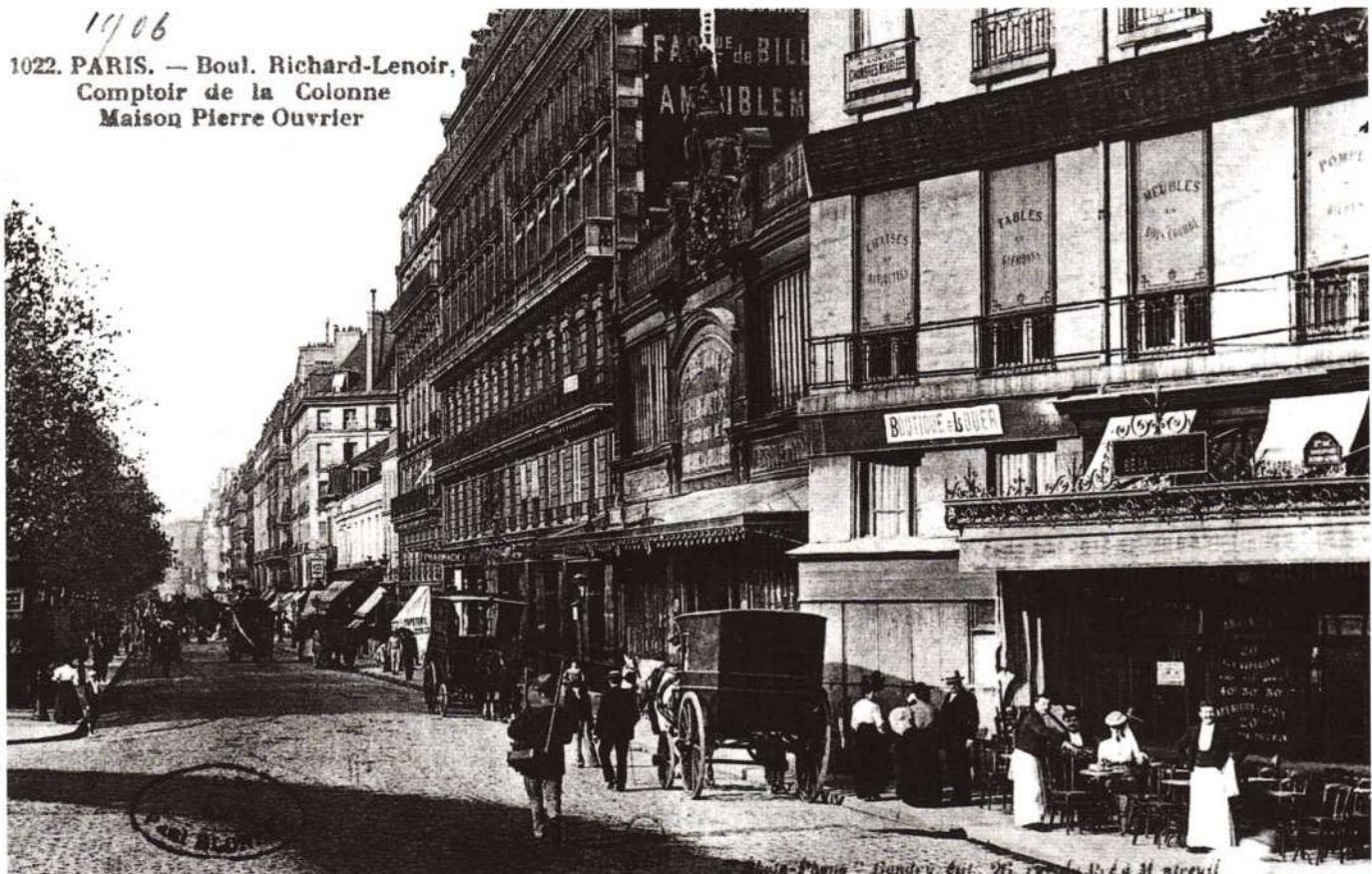
*Restitution axonométrique, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Bien qu'amputée de ses anciennes dépendances, la grande maison sise à l'angle de la place de la Bastille et du boulevard Richard-Lenoir est un témoin très précieux de l'ordonnancement de la place à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> C'est l'une des dernières constructions, avec l'hôtel Beaumarchais,<sup>2</sup> venues border cet espace à la suite du comblement des fossés de la Ville en 1777. « Une portion de l'emplacement des fossés de la porte Saint-Antoine », d'une superficie de 530 mètres carrés environ, est vendue en 1778 par la Ville de Paris à François-Joseph Desescoules, inspecteur de la Ferme générale et négociant en bois pour la provision de Paris.<sup>3</sup> Desescoules fait construire l'immeuble actuel avant 1781<sup>4</sup> et en outre y englobe une partie de l'hôtel des Arbalétriers ou de l'Arquebuse<sup>5</sup>. Puis, en 1785 et en 1795, il agrandit sa propriété au nord en acquérant deux grands terrains pris sur les fossés.<sup>6</sup> Il dispose ainsi d'un vaste espace pour stocker ses réserves de bois de chauffage qui arrivent par flottage au port de l'Arsenal. Ce lieu d'activité marchande devait fortement contraster avec l'autre rive de la rue Amelot où se trouvait le grand jardin paysager de l'hôtel Beaumarchais.

Le percement vers 1824 du canal Saint-Martin, projeté depuis 1808, bouleverse ce quartier et réduit considérablement la superficie de la propriété.<sup>7</sup> Mais la demeure est suffisamment de qualité, et son propriétaire un négociant puissant, pour être épargnée par le nouvel alignement, alors que l'hôtel Beaumarchais est détruit. Construite entièrement en pierre de taille – fait exceptionnel dans le quartier –, elle présente une ordonnance et un décor qui s'inscrivent parfaitement dans l'esthétique néo-classique. Comme à l'hôtel Beaumarchais, un haut soubassement à refends (dont les trois quarts sont aujourd'hui cachés) englobe

1906

1022. PARIS. — Boul. Richard-Lenoir,  
Comptoir de la Colonne  
Maison Pierre Ouvrier



Vue de l'angle de la place de la Bastille et du boulevard Richard-Lenoir, carte postale, 1906 (Bibl. nat. Estampes, Topo Va 294).

les boutiques du rez-de-chaussée et les baies de l'entresol. Il est séparé des étages par un bandeau très saillant ainsi que par le balcon continu qui signale l'étage noble. D'autres éléments, discrets mais très soignés, soulignent les trois travées d'angle à pan coupé : larmiers qui reposent sur des consoles à triglyphes et gouttes pour les fenêtres du bel étage, chambranles moulurés à crossettes du second et denticules

en forme de pomme de pin qui marquent les ressauts des avant-corps au niveau de la corniche. Ce dernier détail est emprunté au château de Maisons, construit par François Mansart. Les ferronneries des garde-corps se retrouvent dans la rampe de l'escalier principal, qui a conservé son pavage en pierre calcaire et bouchons noirs.

À la suite du percement du canal, une cour des communs est aménagée derrière la maison, sur le terrain restant. La cour est plus étroite que la façade. Son mur de clôture marque un décrochement imposé par le nouvel alignement de la rue Amelot. C'est par cette cour, dont le mur est percé d'une porte cochère et d'une porte piétonne, qu'on accède à la cour proprement dite de la maison ainsi qu'à l'escalier principal. Cette disposition d'une porte cochère et d'une porte piétonne percées dans le mur de clôture procède ici à la fois d'une organisation spatiale rurale (accès direct depuis la rue à l'espace libre latéral) et d'un aménagement caractéristique des hôtels urbains (porte cochère percée dans le mur de clôture de la cour d'honneur qui précède l'hôtel).

Le caractère résidentiel de la propriété est passablement entamé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Peu avant 1848, les communs



Détail d'un denticule de la corniche sculpté en forme de pomme de pin.



*Vue d'ensemble de la façade sur le boulevard Richard-Lenoir.*

sont détruits et remplacés par un long bâtiment qui prend appui contre le mur mitoyen oriental ; cet espace est dévolu au travail en raison des larges baies qui ouvrent sur la cour.<sup>8</sup> Puis la pression foncière liée à l'aménagement du boulevard Richard-Lenoir pour recouvrir le canal Saint-Martin en 1859<sup>9</sup> entraîne la démolition de cet atelier et la suppression de la cour, ultime vestige de cette organisation spatiale faubourienne qui tient à la fois de la campagne et de la ville. Un fabricant de comptoirs, Pierre Ouvrier, fait alors construire en 1864-1865 sur la totalité du terrain un atelier avec une petite fonderie ainsi qu'un magasin.<sup>10</sup> Celui-ci offre sur le boulevard Richard-Lenoir une façade au décor chargé, marquant l'emprise des activités du métal au nord-est de la place de la Bastille.

Dans les années 1930, l'évolution socio-économique fait s'éloigner de la place de la Bastille les industries polluantes, comme les établissements Mager qui quittent la cour

Saint-Louis au 45, rue du Faubourg-Saint-Antoine pour aller s'installer 50-54, rue de la Roquette, ou alors, plus généralement, les fait émigrer en banlieue. C'est ainsi que la fabrique de comptoirs disparaît pour laisser place au cinéma le Bastille-Palace, désaffecté à son tour aujourd'hui.

Ces diverses constructions n'ont toutefois pas totalement caché la façade en retour de l'immeuble où l'on peut voir encore une travée de deux fenêtres, obstruées aujourd'hui, et la corniche à denticules qui se poursuit. Par ailleurs, même si les coffrages des commerces ont altéré l'entresol, l'ordonnance générale de la façade est encore très lisible et concourt toujours à l'esthétique urbaine de la place.

## Notes

1

Le percement du canal Saint-Martin entre 1822 et 1825 (cf. Georges HARTMANN, « Le boulevard Richard-Lenoir et le canal Saint-Martin », dans *La Cité*, janvier 1939, n° 149, p. 214-221) et les aménagements de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait disparaître les immeubles du XVII<sup>e</sup> siècle qui bordaient la place. Ultime transformation de cet espace, la construction de l'Opéra Bastille en 1986-1989 entraîne la démolition des immeubles sis à l'angle des rues de Charenton et de Lyon. L'actuel restaurant « Les Grandes Marches » en est une réplique partielle.

2

L'hôtel Beaumarchais est construit en 1790 par l'architecte Paul-Guillaume Lemoine dit « Le Romain » et le jardin anglais dessiné par Bélanger.

3

Ou Desescouter selon Raymond MONNIER, *Le Faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris, Société des études robespierristes, 1981, p. 114-115. Vente du 5 août 1778 citée dans Arch. nat., min. cent., XCI 1409, inventaire après décès de M<sup>me</sup> Desescoutes, 5 pluviôse an XII [26 janvier 1804].

4

Le 10 avril 1781, Desescoutes obtient de la Ville un cours de quatre lignes d'eau et l'autorisation de se brancher sur le « tuyau de la Ville qui conduit les eaux de la rivière au faubourg Saint-Antoine et qui passe devant [sa] maison ». Autorisation mentionnée dans Arch. nat., min. cent., XCI 1409, inventaire après décès de M<sup>me</sup> Desescoutes, 5 pluviôse an XII [26 janvier 1804].

5

LEFEUVRE (Alfred), *Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III. De la rue des Postes à l'impasse des Peintres*. Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1875, p. 27 : « Lorsqu'on voulut planter le boulevard [Beaumarchais], en réservant sur ce point un espace pour élargir la promenade, les chevaliers de l'Arquebuse, en échange de leur terrain, prirent possession d'un chantier de bois flotté, hors et près la porte Saint-Antoine, au coin de la Roquette, concédé par les prévôt et échevins, le 22 février 1673, à la Compagnie. Elle transforma ce chantier en jardin et hôtel royal de l'Arquebuse. Le jardin qui en faisait partie longeait jusqu'à la rue du Chemin-Vert celle de Saint-Sabin ».

6

F.-J. Desescoutes se rend adjudicataire le 5 juillet 1785 d'un terrain d'une superficie

de 1902 toises 8 pieds 9 pouces « sis rue Amelot faux bourg St Antoine faisant partie tant des fossés que de la demie lune de la porte St Antoine » moyennant 80 600 livres, puis le 23 nivôse an III [12 janvier 1795], d'un autre terrain de 2 500 toises « provenant des fossés et contrescarpe St Antoine » ; cité dans Arch. nat., min. cent., XCI 1409, 5 pluviôse an XII [26 janvier 1804], inventaire après décès de M<sup>me</sup> Desescoutes et dans Arch. nat., min. cent., XVI 1322, vente du 23 nivôse an III [12 janvier 1795].

7

Arch. nat., min. cent., XCI 1776, 14 mai 1835 : partage des biens de Charlotte Desescoutes. La « maison avec cour située rue Amelot n° 2 au coin de la place de la Bastille [...] », un grand terrain à la suite du précédent, et situé même rue Amelot n° 4, à l'endroit de cette rue qui est depuis pris en partie par le canal Saint-Martin », passe à Jean-Baptiste Fayan de Villegry.

8

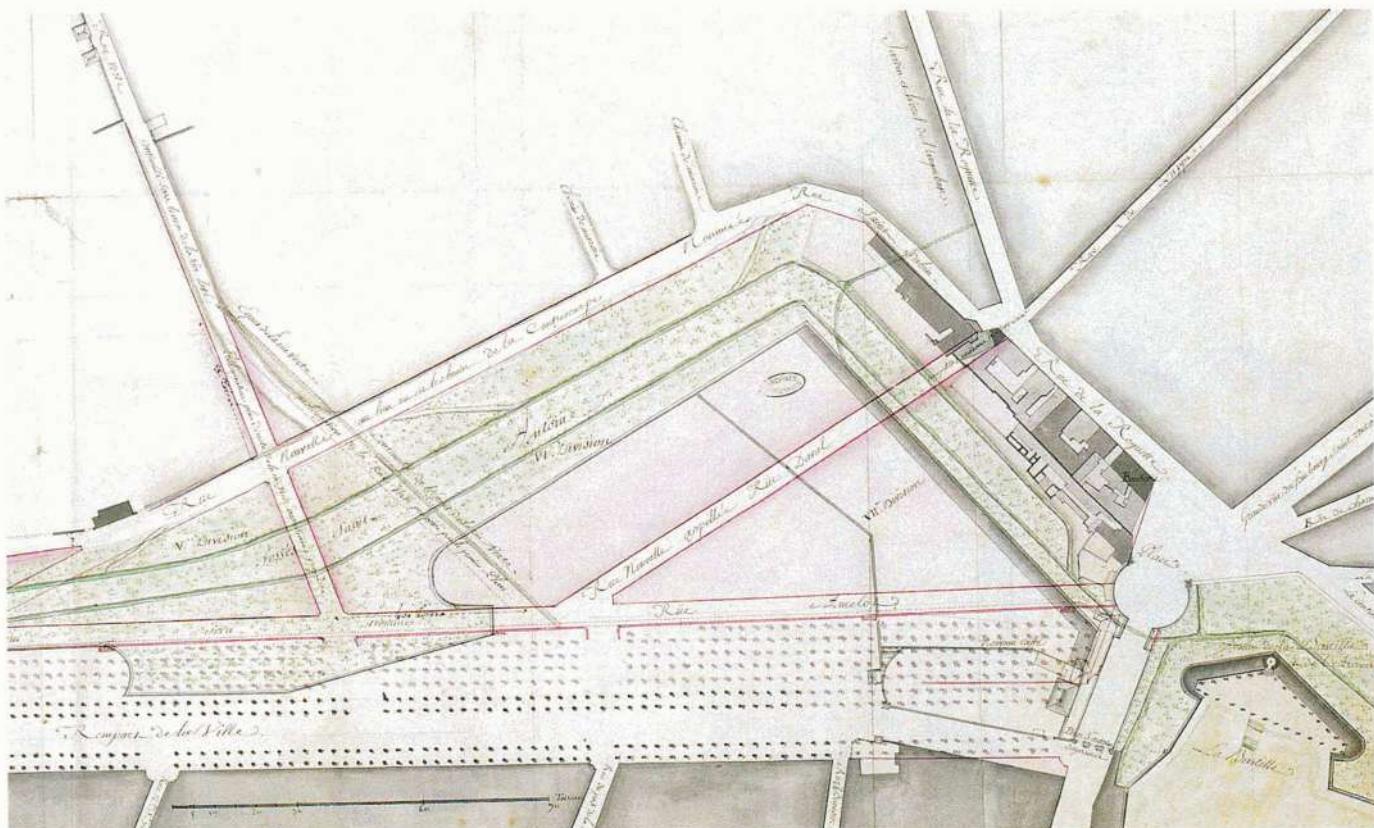
Arch. nat., F<sup>31</sup> 62, pièce 347 : plan cadastral correspondant au 4, boulevard Richard-Lenoir, 1848.

9

HARTMANN (Georges), *op. cit.*

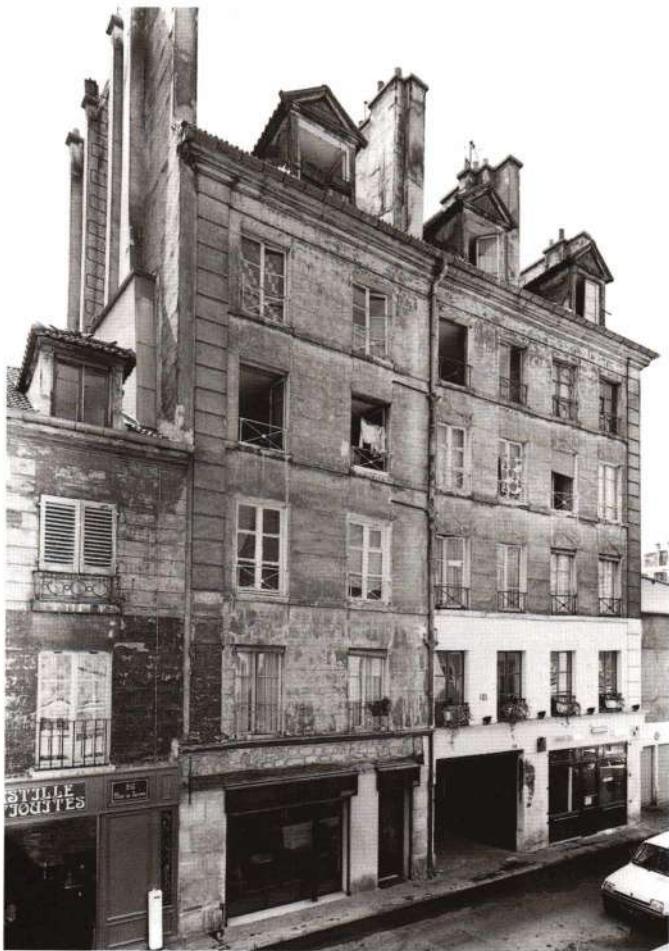
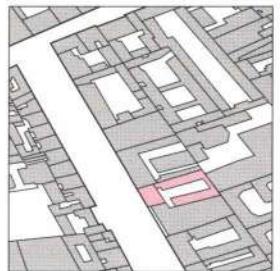
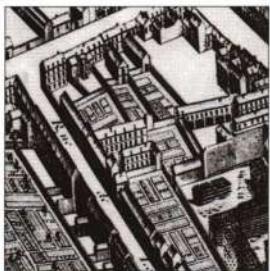
10

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862 : calepins du cadastre.



Plan des remparts et du fossé de la Bastille avec le projet de nouvelles rues, 1777 (Arch. Nat., N III Seine 1169).

24, rue de Lappe, XI<sup>e</sup> arr.



Façade sur rue.

L'histoire du 24, rue de Lappe permet de suivre l'évolution du parcellaire de cette rue depuis son lotissement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, cet ensemble, auquel l'usage n'a pas donné de nom, est très représentatif des activités liées aux métiers du métal qui se sont développées dans ce secteur du faubourg situé au nord-est de la place de la Bastille.

Ses dimensions moyennes actuelles – 740 mètres carrés – l'apparentent aux cours Saint-Jacques et du Panier-Fleuri ainsi qu'aux autres cours voisines de la rive sud de la rue de Lappe, alors que les cours dévolues au stockage du bois et aux métiers du meuble, comme les cours de l'Étoile-d'Or\*, de la Maison-Brûlée\*, du Bel-Air\* ou Saint-Joseph et Jacques-Viguès\*, nécessitent de plus grands espaces.

Un plan dressé en 1815, lors d'un partage entre deux fondeurs, permet de comprendre l'organisation des bâtiments implantés sur une parcelle à l'origine plus vaste et sensiblement carrée, d'environ 1 400 mètres carrés.<sup>1</sup> Sur la rue de Lappe s'élève un bâtiment d'un seul étage carré percé de sept boutiques (en A, B, C, D, E, F, G) avec arrière-boutiques qui prennent jour sur une cour. L'accès à celle-ci se fait par un passage cocher rejeté latéralement. Cette disposition et ce faible gabarit témoignent du caractère faubourien de cette voie secondaire qu'est la rue de Lappe. Par ailleurs, l'épaisseur du mur de refend longitudinal laisse supposer qu'il s'agissait à l'origine d'un mur extérieur, les arrière-boutiques étant une adjonction. L'espace libre était alors plus large et permettait une circulation plus aisée. La boutique A présente un plan de distribution en profondeur qui s'apparente à certaines planches du traité d'architecture de Le Muet.<sup>2</sup> Cette formule se fixe-t-elle au XVII<sup>e</sup> siècle et provient-elle de solutions antérieures ? Il est difficile

de le préciser. En revanche, les boutiques B, C, D, E, F, G sont à l'origine très peu profondes (la moitié de la boutique A) et s'organisent deux à deux, de part et d'autre d'un escalier commun, selon une distribution qui rappelle certains immeubles artisanaux, simples en profondeur et installés contre les murs mitoyens des grandes cours.<sup>3</sup>

Si l'on peut avancer que ces boutiques ont été construites au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle lors du lotissement de la rue de Lappe – ce qui expliquerait leur petit module –, on ignore à quel moment ont été édifiés les autres bâtiments et hangars de la cour. Sont-ils dus aux fondateurs Jérôme Rentière et Pierre Mousset, qui ont acquis le terrain en 1799,<sup>4</sup> ou ceux-ci ont-ils acheté cet ensemble parce qu'il présentait déjà les installations nécessaires à l'exercice de leur métier ? Toujours est-il qu'en 1815, les pièces en H, I, J, K, L servent de magasins, les hangars en P et Q sont à l'usage de fonderie, tandis que celui en R, « clos de planches », permet, selon toute vraisemblance, de stocker du bois.<sup>5</sup> Comme les métiers du métal ne nécessitent pas le même espace que ceux du meuble, les bâtiments et hangars peuvent occuper la cour, alors que, dans les cours liées au bois, ils s'adosSENT tout autour des murs de clôture pour épargner le maximum d'espace central.

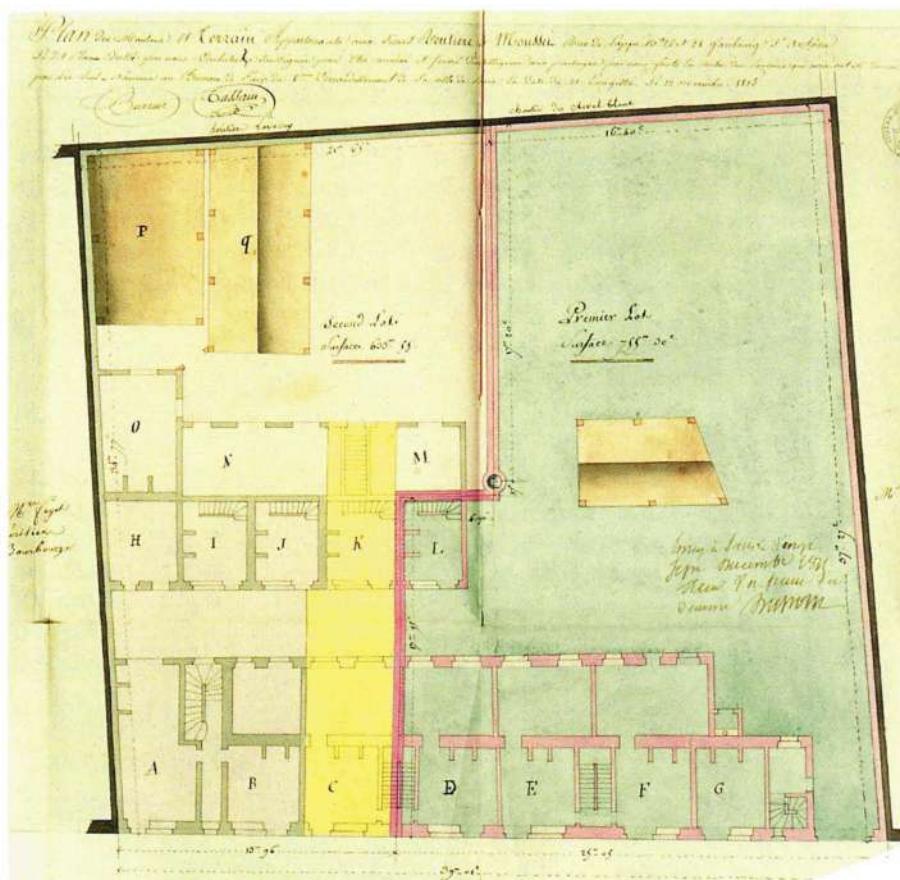
Mais le partage prévu en 1815, prend effet vers 1825-1830 et bouleverse alors complètement cette organisation. Le terrain d'origine est divisé en deux parcelles légèrement trapézoïdales. Sur celle qui correspond à l'actuel n° 24, s'élèvent entre 1825 et 1832 un immeuble sur rue de quatre étages et un étage de comble, et, dans la cour, un bâtiment en U de trois étages qui prend appui contre les murs mitoyens.<sup>6</sup> Derrière une façade, traitée avec quelque soin – pilastres colossaux à refends, corniche moulurée –, mais qu'unifient artificiellement le décor et l'emploi de garde-corps identiques, l'immeuble sur rue englobe la petite maison du XVII<sup>e</sup> siècle (en A) dont le module d'origine se perçoit dans la différence de largeur des trumeaux. Côté cour, il s'harmonise parfaitement avec le bâtiment en U pour former un ensemble homogène, à la différence des cours voisines. Ses étages sont desservis par l'escalier de la boutique A, escalier auquel on accède non plus par l'allée piétonne, alors supprimée,

mais par le nouveau passage cocher percé à l'emplacement de l'ancienne boutique B. Quant au parti distributif du bâtiment en U, il est particulièrement intéressant : l'aile du fond, très peu profonde, ne contient que l'escalier unique qui distribue les deux ailes en retour d'équerre. Dans les étages, les « pièces à feu », louées à des artisans ou à de modestes ouvriers,<sup>7</sup> sont desservies par un long couloir aveugle rejeté à l'arrière. Cette disposition fut au demeurant fort critiquée par les théoriciens de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>8</sup>

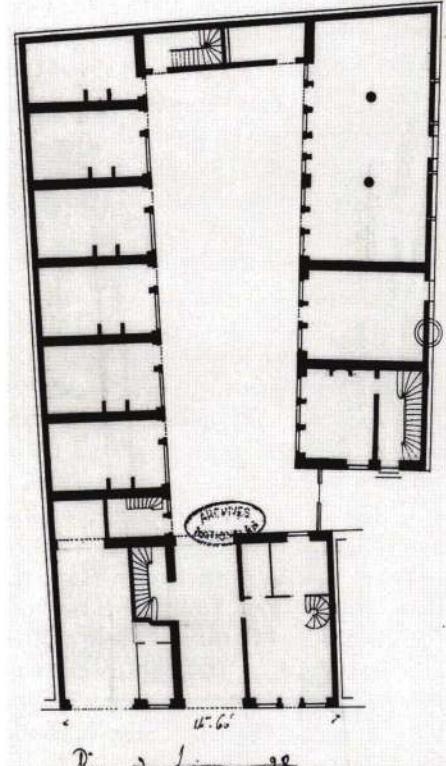


*Vue de la cour prise depuis le corps de bâtiment sur rue.*

À l'instar des autres « cours communes », celle-ci accueillait jusqu'à un temps récent une intense activité commerciale : boutiques de ferrailleurs, de vendeurs de chiffons et d'outils<sup>9</sup> s'ouvrant largement au rez-de-chaussée comme en témoignent encore aujourd'hui les grandes baies.



Plan levé lors du partage entre Mousset et Rentiére, 28 décembre 1815 (Arch. nat., Min. cent.).



Minute cadastrale, 1830-1832 (Arch. nat., F° 62).

## Notes

1 Arch. nat., min. cent., V 984 : partage entre Jérôme Rentiére, fondeur, et Pierre Mousset, héritier de son frère du même nom, fabricant de boutons et fondeur décédé le 28 septembre 1814 (Arch. nat., min. cent., V 977 : inventaire après décès de Pierre Mousset le 12 octobre 1814), établi par les architectes Jean-Baptiste Tassin et Jean-Baptiste Bureau, le 28 décembre 1815.

2 LE MUET (Pierre), *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623, 2<sup>e</sup> éd. 1647, pl. 11 : « première distribution de la troisième place », mais l'escalier est placé hors œuvre dans la cour,

et pl. 13 : « deuxième distribution de la troisième place », mais l'escalier est en vis et non à deux noyaux.

3

Voir le plan de 1733 de la cour du Bel-Air\* et les plans de 1794 et vers 1830 de la cour Saint-Joseph\*.

4

Vente par adjudication les 23 et 27 fructidor an VII [9 et 13 septembre 1799] mentionnée dans le partage entre Jérôme Rentiére et Pierre Mousset le 28 décembre 1815 (voir note 1).

5

Voir note 1.

6

Arch. nat., min. cent., V 1042 : vente de Bertrand Rentiére, ancien marchand de métaux et légataire universel de Jérôme Rentiére, à Pierre Mousset,

marchand de métaux, les 1<sup>e</sup> et 2 juin 1825, vente qui donne lieu à une description qui est identique à celle de 1815, alors que la minute cadastrale donne la nouvelle disposition des bâtiments vers 1830-1832.

7

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862 : calepins du cadastre indiquant que les « pièces à feu » sont louées à des « feraillleur », « ouvrier tôlier », « ouvrier fondeur », « ouvrier mouleur », « ciseleur », « ouvrier ébéniste », « ouvrier cordonnier », « porteur d'eau », « journalier » et « homme de peine ».

8

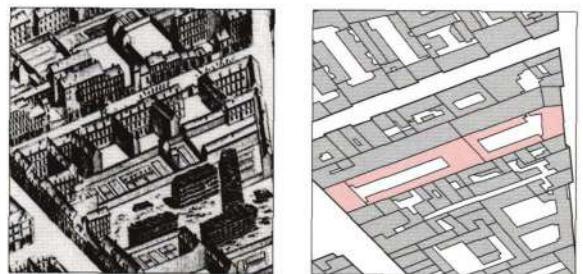
Cf. Partie II, chapitre 1.

9

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862 : calepins du cadastre.

## *Cour des Bourguignons*

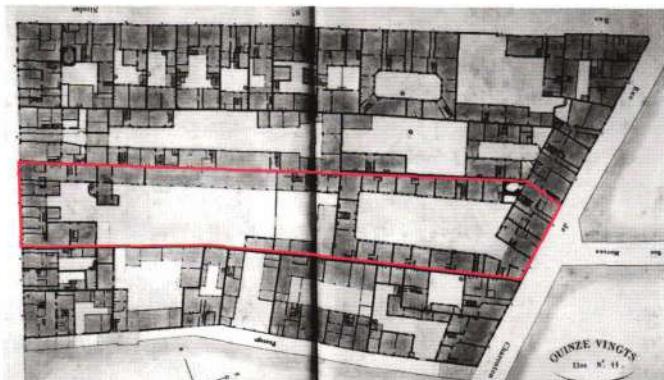
74, rue du Faubourg-Saint-Antoine  
59-61, rue de Charenton, XII<sup>e</sup> arr.



Cet ensemble est l'un des meilleurs témoins de ces grandes cours industrielles établies en enfilade et ordonnancées autour d'une haute cheminée, symbole de l'activité manufacturière dans un faubourg parisien sous le Second Empire et au début de la III<sup>e</sup> République.

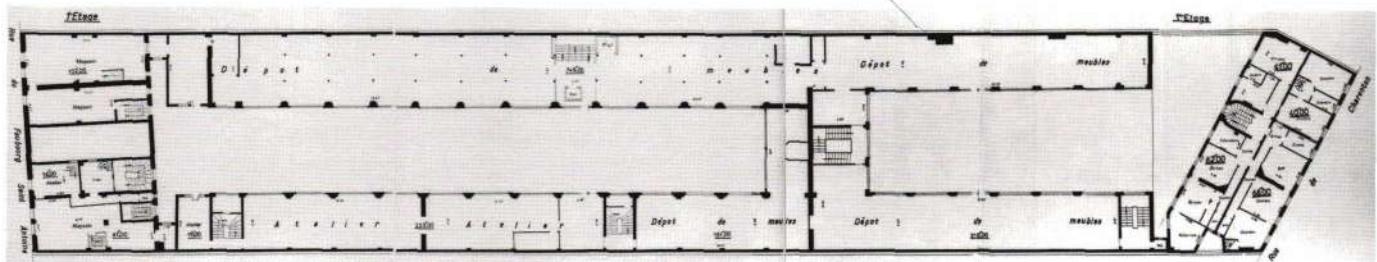
Les historiens indiquent à cet emplacement l'ancienne « cour des Bourguignons » ou « cour de Bourgogne »<sup>1</sup> – sans toutefois donner l'origine de cette appellation – où était établie déjà au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle l'« institution de la Providence » pour enfants.<sup>2</sup>

Bien que ne formant plus aujourd'hui qu'une seule parcelle traversante, cet ensemble a toujours présenté deux entités distinctes, l'une orientée vers la rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui correspondait à l'institution de la Providence, l'autre débouchant sur la rue de Charenton. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'institution de la Providence se composait d'un corps de logis aligné sur la rue, de deux étages et d'un étage de comble, avec deux ailes de même hauteur en retour d'équerre. Derrière s'étendait un grand jardin régulier clos de murs au fond duquel se dressaient deux petits bâti-



Plan cadastral, par Vasserot, 1832-1835 (Arch. nat., F<sup>31</sup> 88).

Plan de distribution du premier étage, 1974.



ments étroits. Dans le prolongement et s'ouvrant sur la rue de Charenton, un bâtiment était flanqué de deux longues ailes en retour qui aboutissaient au jardin précité.<sup>3</sup>

Comme la plupart des jardins du faubourg, celui-ci finit par disparaître au profit d'un « grand terrain servant de chantier », sur lequel sont édifiés avant 1830 de longs hangars en rez-de-chaussée, simples en profondeur, qui prennent appui contre les murs mitoyens et que louent des artisans du meuble (ébénistes, tapissiers, marbrier, étameur de glaces...).<sup>4</sup>

Cette occupation progressive des espaces demeurés libres, liée à la mutation des fonctions (lieu d'agrément/lieu de stockage du bois) est tout à fait caractéristique de l'évolution du paysage urbain et, dans ce cas présent, socio-professionnelle (hospice pour enfants/hangar-atelier pour artisans) du faubourg.

Dans les mêmes années 1830, la cour ayant issue sur la rue de Charenton se présente comme une véritable cour artisanale à l'organisation très rationnelle et bien ordonnancée. Des bâtiments en U, simples en profondeur, avec pans coupés aux angles, s'adoscent aux murs mitoyens et aux hangars de la cour précédente. Ils abritent toute une série d'ateliers (dix-huit au rez-de-chaussée) qui possèdent chacun sa sorbonne et qui sont largement éclairés par des baies jumelées. Ces unités de travail s'organisent deux par deux de part et d'autre d'un escalier commun, par souci d'économie d'espace et de moyens.



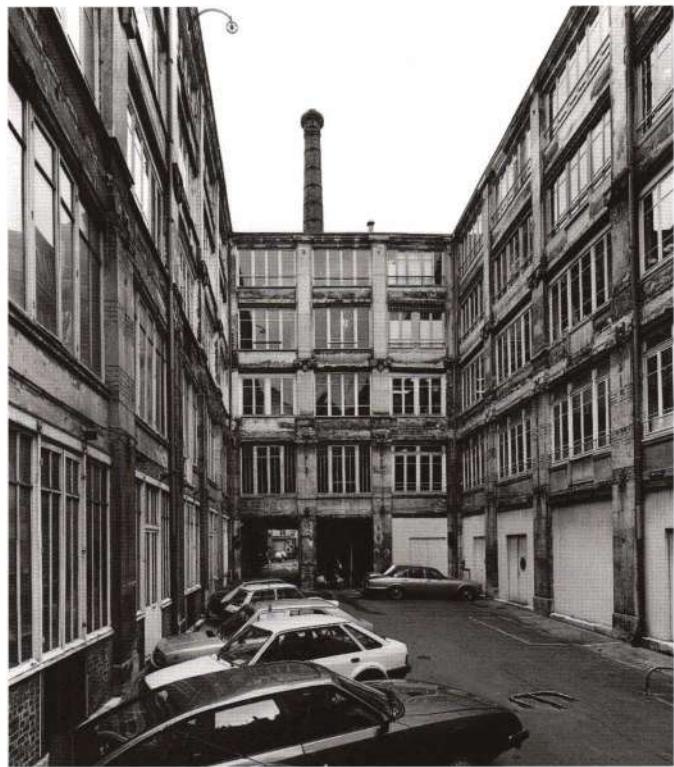
Façade de l'immeuble sur la rue de Charenton.

Mais, sous l'impulsion de l'essor de l'activité économique lié aux innovations techniques et industrielles dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux grandes cours adossées l'une à l'autre vont subir une complète reconstruction et atteindre un développement dont l'ampleur en fait un ensemble imposant. Elles sont acquises en 1855 par le négociant en bois Charles-Auguste Hollande, domicilié tout près, au 51, rue de Charenton, où il a fait construire les grands ateliers encore visibles (transformés en école de garçons en 1890) (cf. cour du Bel-Air\*).<sup>5</sup> Certainement très prospère, ce marchand de bois fait édifier contre les murs mitoyens de la cour ayant issue sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine deux longs immeubles parallèles et identiques, s'élevant sur cinq niveaux et de quatorze travées chacun : le premier à l'est en 1862 en remplacement du hangar démolи en 1861, le second en face en 1865-1866.<sup>6</sup> En 1868, ces deux ailes sont réunies au fond de la cour par un corps de bâtiment en pan-de-fer et verre qui abrite au second étage le bureau patronal<sup>7</sup> et qui englobe la cheminée en briques de Bourgogne, haute de 32 mètres, symbole de l'expansion industrielle d'alors.<sup>8</sup> À usage d'ateliers et de magasins d'ébénisterie, ces vastes bâtiments sont en effet loués par le célèbre fabricant de meubles Racault et C<sup>ie</sup>,<sup>9</sup> successeur et associé de la maison Krieger,<sup>10</sup> qui s'est notamment distingué à l'Exposition universelle de 1867 pour la qualité et la richesse de ses produits.<sup>11</sup>

L'essor et la réputation de cette maison, dus à l'emploi de nouvelles techniques comme la scie à ruban ou à lame sans fin,<sup>12</sup> d'une part, et au fait qu'elle a su s'entourer d'excellents collaborateurs, d'autre part, ne cessent de s'accroître. M. Krieger lui-même ne s'adresse-t-il pas à ses clients potentiels en termes révélateurs de son ambition : « Une association récente [avec la Société Racault], qui me met à même de disposer de fonds importants, m'a permis de donner à l'ébénisterie la plus grande extension possible, d'agrandir mes ateliers et de réunir dans nos magasins ce qui peut convenir à tous les besoins, tous les goûts et toutes les fortunes ; et, afin de pouvoir exécuter avec soin et promptitude les meubles de luxe et de constructions particulières qui me seront commandés, je me suis attaché tout ce que Paris a de mieux en ouvriers et sculpteurs dans ce genre d'industrie.<sup>13</sup> »

Lui succédant, la Société Damon et C<sup>ie</sup> fait reconstruire en 1880 les bâtiments en U de l'autre cour sur cinq niveaux.<sup>14</sup> Elle en confie les travaux à l'architecte Daubourg.<sup>15</sup> Elle emploie entre cinq cents et six cents ouvriers qui se répartissent dans les vastes ateliers à plan libre, ce qui permet une organisation du travail plus rentable. Ces ateliers sont éclairés par une succession de larges baies et sont distribués





Les ateliers élevés en 1880 autour de la cour qui s'ouvre sur la rue de Charenton.

symétriquement par un unique grand escalier et un monte-charges aujourd’hui disparu. La cage de l’escalier s’adosse au bâtiment de la machine à vapeur dont la cheminée domine axialement la belle ordonnance de cette cour.

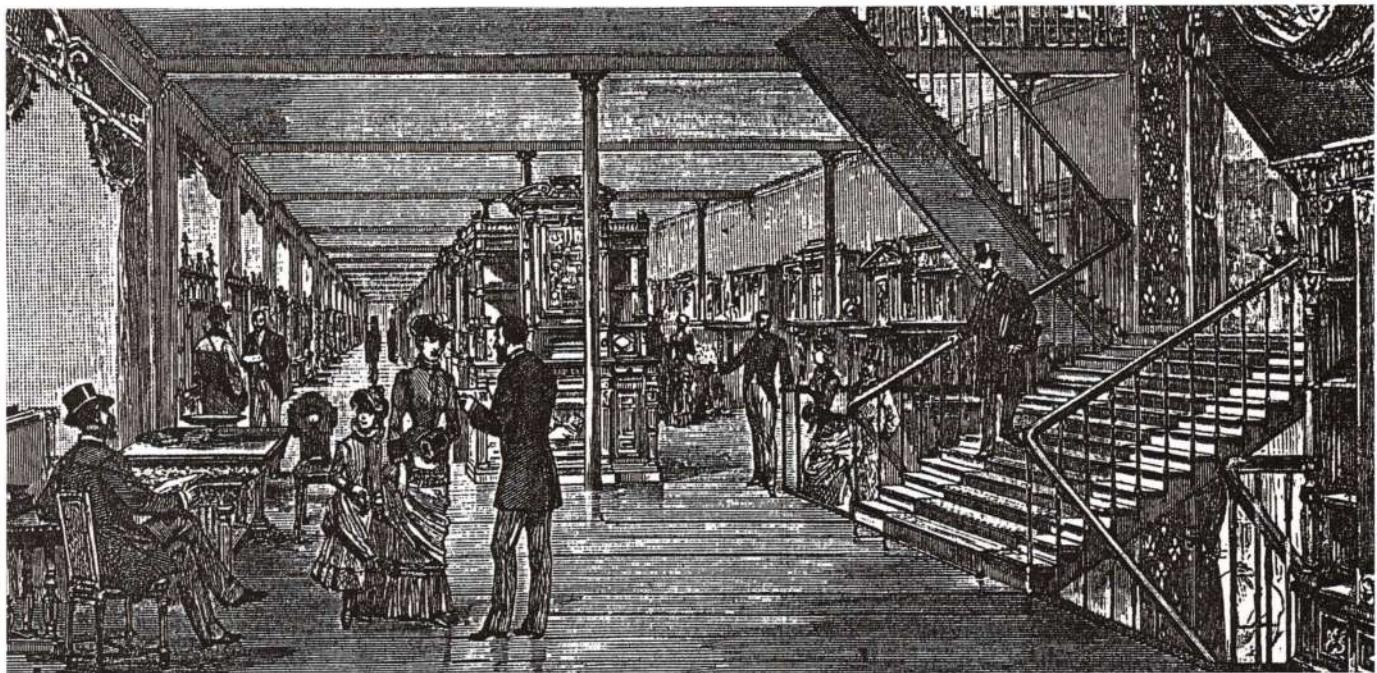
En 1886, la Société Damon fait également reconstruire l’immeuble sur la rue de Charenton, sans doute pour y loger ses employés, par l’architecte Renault.<sup>16</sup> Traité de façon modeste avec ses trumeaux uniformes en brique rouge qu’encadrent des bandes lisses de ciment blanc et dont seul varie le rythme, cet immeuble locatif est en quelque sorte l’envers ou la version plus modeste de celui sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Celui-ci est construit en pierre de taille, à une date non précisément connue (vers 1870-1880 ?). Il présente une façade imposante par sa largeur – la plus grande de la rue du Faubourg-Saint-Antoine – mais aussi par son austérité car il doit annoncer à la fois la puissance de la firme (qui fait l’objet d’une publication dans *Les Grandes Usines* de Turgan en 1885<sup>17</sup>), mais également le caractère industriel de la cour à laquelle il donne accès par son grand passage couver. Le décor quelque peu chargé de celui-ci est bien significatif de cette volonté patronale d’affirmer dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sa prospérité, mais il est exceptionnel dans ce faubourg à l’architecture au demeurant modeste.



L’atelier d’ébénisterie de la maison Krieger-Damon, dans Turgan, *Les grandes usines*, 1885, t. 16.



Les ateliers bordant la cour qui débouche sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine.



Magasin de vente, dans Turgan, *Les grandes usines*, 1885, t. 16.

## Notes

1

PESSARD (Gustave), *Nouveau Dictionnaire historique de Paris*. Paris, 1904, t. I, p. 564.

HILLAIRET (Jacques), *Dictionnaire historique des rues de Paris*. Paris, 1963, t. I, p. 497.

2

HILLAIRET (Jacques), *Le Douzième Arrondissement*. Paris, 1972, p. 191. L'auteur indique qu'à l'emplacement de la cour des Bourguignons était établie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle cette institution fondée par l'abbé Barbère. Mais le plan de Paris par Boisseau atteste l'existence de cette institution au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. En outre, G. Pessard, *op. cit.*, signale l'existence de « l'hospice des Enfants Saint-Nicolas avant Louis XV ».

3

Outre sur le plan de Turgot, l'ensemble de cette disposition est bien lisible sur le plan de la censive de l'abbaye de Saint-Antoine par Legendre, 1744 (Arch. nat., N 1 Seine 6).

4

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1852 : calepins du cadastre.

5

Vente du 28 avril 1855 citée dans Arch. Paris, VO<sup>11</sup> 591.

6

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1852 : calepins du cadastre.

7

Le décor de boiseries avec pilastres et colonnes ioniques et corniche à denticules est encore visible aujourd'hui.

8

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862 : calepins du cadastre. Au rez-de-chaussée était installée la machine à vapeur à balancier et à deux cylindres de vingt chevaux chacun.

9

Voir note 6.

10

TURGAN (Julien), « Établissements Krieger, Damon et C<sup>ie</sup> », dans *Les Grandes Usines*. Paris, t. 16, 1885, p. 2 : « Commencée modestement en 1835, sous la direction de M. Krieger, de Strasbourg, la maison se développa ensuite sous la raison sociale Racault, puis Damon et C<sup>ie</sup> ». Exposition : *L'Art en France sous le Second Empire*. Paris, Grand Palais, 1979, p. 104 : « [...] la maquette présentée à l'Exposition de 1867 par la maison Racault-Krieger figurait en plan-relief les transformations des ateliers du faubourg Saint-Antoine depuis la maisonnette atelier d'Antoine Krieger vers 1845 jusqu'à la vaste manufacture employant plus de cinq cents ouvriers vingt ans plus tard. » Paris, coll. Debuisson : un papier à en-tête de 1871 énonce clairement « Ameublements complets/74, Faub<sup>8</sup> S<sup>9</sup> Antoine, 76/Anc<sup>8</sup> M<sup>9</sup> Krieger/Colin, Damon et C<sup>ie</sup>/Succ<sup>8</sup> de H. Racault et C<sup>ie</sup>/Fabrique et magasins de meubles et tapisserie/Usine à vapeur. » Par ailleurs, M. Jean-Pierre Babelon mentionne la « manufacture-magasin Krieger, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine (XII<sup>e</sup>), 1880-1885 » sans donner de sources (« Dix ans d'aménagement à Paris, 1965-1975 ; annexe 2 : « L'architecture des novateurs à Paris du début du XIX<sup>e</sup> siècle à 1939 », dans *Revue de l'Art*, n° 29, 1975, p. 44). Enfin, sur une carte postale

de 1910 apparaît l'enseigne « KRIEGER » au-dessus de la porte cochère du 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine (B.N. Estampes, Topo Va 295, t. 3, Paris, XI<sup>e</sup> arrondissement, 44<sup>e</sup> quartier, H 76120).

11

*Exposition universelle, Paris, 1867. Rapport des délégations ouvrières* ; t. 1, p. 30 : dessinateurs d'ameublement ; t. 3, p. 3 : sculpteurs ; t. 3, p. 12 : tourneurs sur bois. Le rapport de cette dernière délégation signale que la « maison Krieger, Racault successeur à Paris » a notamment conçu et réalisé l'ameublement du chalet de la Commission impériale.

12

Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1862 : calepins du cadastre. – *Exposition universelle, Paris, 1867. Rapport des délégations ouvrières* ; t. 1, p. 13-22 : De l'introduction des machines dans l'ébénisterie.

13

Paris, coll. Debuisson.

14

*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 22 mai 1880, p. 562 : demande d'autorisation de construire. *Ibidem*, n° 6, 7 août 1880, p. 69 : travaux commencés.

15

*Ibidem*.

16

*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 11 (ou 19) juin 1886, p. 612 : travaux commencés. L'immeuble est reconstruit avec un retrait de 2,10 mètres pour suivre le nouvel alignement de la rue de Charenton (Arch. Paris, VO<sup>11</sup> 591 : permis de construire).

17

Voir note 10.

# Notes

## Introduction

1

ROULEAU (Bernard), *Le Tracé des rues de Paris*, Paris : éd. du C.N.R.S., 1973, carte IV.

2

Catalogue de l'exposition *Sous les pavés la Bastille, archéologie d'un mythe révolutionnaire*. C.N.M.H.S., 1989, p. 25 et p. 47-49.

3

MONNIER (Raymonde), *Le faubourg Saint-Antoine, 1789-1815*. Paris : Société d'études Robespierristes, 1981, 367 p., cartes. Évoque priviléges et conséquences qui en découlent, p. 67-71. Ainsi que ALCOUFFE (Daniel), *Les Artisans décorateurs du bois au faubourg Saint-Antoine sous Louis XIV d'après les Minutes des notaires parisiens*, 4 vol., 632 et 972 p., thèse de l'École des Chartes, 1962, p. 1 à 77.

VERLET (Pierre), *Les meubles français du XVIII<sup>e</sup> siècle. 1. Menuiserie. 2. Ébénisterie*. Paris : PUF, 1955-1956, 2 vol. (l'Œil du connaisseur).

4

BOURQUIN (Marie-Hélène), L'Approvisionnement de Paris en bois de la Régence à la Révolution, in : *Travaux et recherches de la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Paris*, série « Sciences historiques », n° 16, Paris : PUF, 1970.

5

DELANOÉ (Hélène), *Le Souverain faubourg. Le faubourg Saint-Antoine et les métiers du meuble*, Direction du Patrimoine, 1987, 243 p., cartes et ill., rapport dactylographié.

6

ROULEAU (Bernard), *Villages et faubourgs de l'Ancien Paris. Histoire d'un espace urbain*. Paris : Le Seuil, 1985, p. 107-110.

7

Les sources d'archives, notamment, sont réparties sur deux sections révolutionnaires, deux arrondissements, et les données statistiques démographiques sont de ce fait difficilement utilisables pour le secteur.

8

Citons notamment : BOUDON (Françoise), CHASTEL (André), COUZY (Hélène), HAMON (Françoise), *Système de l'architecture urbaine, le quartier des Halles à Paris*. Paris : C.N.R.S., 1977.

9

Selon une hypothèse récente, la Bastille aurait toutefois plutôt joué au XV<sup>e</sup> siècle le rôle d'une porte de ville que d'une forteresse, assurant alors une tradition d'échange plutôt que de coupure. (*Sous les pavés la Bastille...*, p. 47-49).

10

DELAMARE, *Traité de police*, t. IV, p. 394.

11

*Ibidem* p. 401. Par lettres patentes du 1<sup>er</sup> juin 1719, le roi ordonne la construction de fontaines à l'encoignure de la rue de Charonne et de la grande rue du Faubourg-Saint-Antoine, devant l'abbaye au carrefour des rue de Charonne et Basfroid et rue de Charenton « près les Angloises ».

12

L'évolution de l'artisanat vers l'industrialisation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle est un phénomène qu'il faudrait étudier sur l'ensemble du XI<sup>e</sup> arrondissement et dans sa partie nord-est ; notre secteur, plutôt spécialisé particulièrement dans les activités artisanales de luxe, n'a pas été trop affecté mais c'est une question sur laquelle nous reviendrons.

13

ALCOUFFE (Daniel), *op. cit.*, p. 16, Cordonniers et artisans des tissus sont les premiers signalés ; p. 7, on s'accorde à supposer que l'ébénisterie apparaît en 1635 avec Philippe Baudrilet.

14

MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 27-34 signale qu'à la Révolution les Parisiens constituent au faubourg une minorité (32,9 %). La plupart des provinciaux viennent du nord de la France et du Cantal (63 %) et se spécialisent dans un artisanat. Les Lorrains, pour plus de la moitié, sont menuisiers-ébénistes, les Allemands aussi à 50 % ; ils sont arrivés au faubourg entre 1774 et 1784. ALCOUFFE, *op. cit.*, p. 107, indique que les artisans venus des Flandres ont donné une impulsion décisive à l'ébénisterie parisienne en introduisant la technique nouvelle au XVIII<sup>e</sup> siècle du placage. Sur l'émigration italienne au XIX<sup>e</sup> siècle, la thèse en cours de Marie-Claude BLANC-CHALEARD (Direction Pierre MILZA) va apporter des précisions.

15

Signalons toutefois à ce propos qu'il serait très utile d'entreprendre une histoire des progrès techniques qui ont permis aux modes de fabrication et de diffusion d'évoluer considérablement au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce domaine, les chronologies sont à établir, les techniques à décrire.

16

ALCOUFFE (Daniel), *op. cit.*, p. 30.

17

L'enquête de l'inventaire général d'où est issu cet ouvrage est la première en milieu parisien ; en revanche au cours de ces dernières années, des travaux d'inventaire se sont déroulés à Tours, à Angers, à Montpellier, et l'expérience des équipes qui les ont conduits a été mise à profit.

18

Deux niveaux d'approche ont été choisis. Dans le premier, toutes les composantes bâties d'une même parcelle sont considérées comme formant un ensemble (appelé par commodité édifice). C'est l'entité dont on a sommairement décrit les caractéristiques ainsi que les différentes compo-

santes dans leurs rapports avec l'espace urbain. Le territoire en comporte 308 dont une soixantaine considérées comme trop dénaturées n'ont fait l'objet que d'un traitement sommaire. Au second niveau, chacune des composantes de l'individu, appelées *parties constituantes*, a fait l'objet d'une fiche descriptive ; il y en a 535. On pourra critiquer la faiblesse numérique de l'échantillon qui, parfois, a interdit toute conclusion ou a rendu celle-ci très provisoire incitant à relativiser l'apparition de certains phénomènes.

## PREMIÈRE PARTIE

### Un territoire à double vocation

1

ROULEAU (Bernard), *Le Tracé des rues de Paris*, Paris : éd. du C.N.R.S., 1973, p. 33 et 36, cartes 1 et 2.

Le secteur oscille entre 29 et 30 mètres d'altitude, c'est-à-dire une des plus faibles de la topographie parisienne. Le sol d'origine du « gué » de la Bastille devait se situer à plus de 6 mètres sous le sol actuel.

2

FAUCHERRE (Nicolas), *Site du futur Opéra-Bastille. Rapport de sondages archéologiques*, DRAC, Direction régionale des Antiquités historiques d'Île-de-France, mai 1985. Ministère de la Culture.

3

ROULEAU (Bernard), *op. cit.*, cartes III et IV et commentaires.

4

JAILLOT (J.-B.), *Recherches critiques historiques et topographiques sur la ville de Paris*. Paris, 1771-1775, rééd. 1977, t. 3, p. 38.

5

ROULEAU (Bernard), *op. cit.*, p. 62, indique que c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que se forme ce qu'il nomme des « rues-faubourgs » issues des portes de ville, dont le tracé se caractérise par un élargissement progressif : de 17 à 30 mètres dans le cas de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

6

DELAMARE, *Traité de police*, t. IV, 1738, p. 394, arrêt du Conseil du roi du 4 août 1638.

7

Litré, 4<sup>e</sup> sens : marais, à Paris et aux environs, terrains bas où l'on fait venir des légumes.

8

On ne peut guère citer pour le secteur, avec la rue de Lappe, que la rue de la Planchette, sur l'emplacement de l'Opéra de la Bastille, et la rue Duval.

9

France-Culture, Simone Douek, émission « Les îles de France », février 1992.

Dans les années 1643-1647, des maraîchers et jardiniers vendent des terrains encore en culture qui sont à l'emplacement de l'actuel Opéra Bastille. Voir : BABELON (Jean-Pierre), *Rapport à la Commission du Vieux Paris sur les immeubles anciens situés à l'est de la place de la Bastille, entre la rue de Charenton et la rue de Lyon (12<sup>e</sup>)*. Séance de Juin 1983. Dactyl., p. 51-52. FAUCHERRE (Nicolas), *Site du futur Opéra Bastille. Rapport de sondages archéologiques*. Direction régionale des Antiquités historiques d'Île-de-France, 1985, 33 p., dactyl.

BOURQUIN, *op. cit.*, p. 208 à 211.

À la veille de la Révolution française, Desescoules, marchand de bois et électeur de l'Assemblée Constituante, en 1810, Jean-Pierre Thierry, également marchand de bois et notable, témoignaient, parmi d'autres, que la profession durablement implantée a profité à ceux qui l'exerçaient (MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 114 et 280).

ROULEAU (Bernard), *op. cit.*, carte VI.

L'un des propriétaires les plus importants du secteur est René Gaillard, seigneur de Charentonneau, qui possède en 1702 une grande partie des terrains et maisons compris entre la rue de Lappe, la rue du Faubourg-Saint-Antoine et la rue de Charonne d'après les déclarations au terrier du roi (cf. Arch. nat., Q<sup>1</sup> 1099<sup>54</sup>).

BABELON (Jean-Pierre), Paris, un quartier résidentiel : la couture Sainte-Catherine durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, dans *La maison de ville à la Renaissance*, actes du colloque. Paris, Picard, 1983, p. 31-35.

*L'hôtel de Vigny*, cahiers de l'Inventaire n° 5, Ministère de la Culture, 1985, p. 5-13.

JAILLOT (J.-B.), dans ses *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, Paris, 1772-1775, t. 3, p. 79, indique que la rue tient son nom de Girard de Lappe, maître jardinier qui possédait en 1635 des terres à cet endroit.

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), 30-32, rue de la Roquette et 2-6, rue de Lappe, dossier d'inventaire topographique, Inventaire général d'Île-de-France, 1989 : vente le 28 avril 1643 de Jean de Lappe, bourgeois de Paris, à Claude Lefebvre, maître taillandier, d'"une place et portion de terre faisant encoignure sur une rue nouvelle et doibt estre faictre sur ledit chemin de la Roquette et traversera par dedans le marestz dudit balleur jusque au chemin de Charonne ». (Arch. nat., min. cent., XIX, 425).

Voir les monographies des 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\* et de la cour du Bel-Air\*, 52-62, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Seules deux maisons au n° 58 de la rue du Faubourg-Saint-Antoine ont conservé leurs gabarit et élévation d'origine. Cf. fig. 14 de la monographie.

DELAMARE, *op. cit.*, t. IV, 1738, p. 420. Déclaration du roi du 18 juillet 1724, article premier, VII : « /.../ Défense de faire de nouveaux bâtiments dans les maisons à porte cochère / c'est-à-dire ayant des espaces libres à l'arrière /, si ce n'est établis ou hangars / c'est-à-dire des constructions légères / dans celles qui se voient destinées pour les laboureurs ou artisans ».

BOUDON (Françoise), CHASTEL (André), COUZY (Hélène), HAMON (Françoise), *Système de l'architecture urbaine. le quartier des Halles à Paris*. Paris, C.N.R.S., 1977, Atlas, pl. 11 à 14.

LE MUET (Pierre), *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623 (rééd. 1647, 1663) notamment pl. 11, 13, 17.

BRISEUX (Charles-Étienne), *Architecture Moderne ou l'art de bien bâtrir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1728, notamment pl. 12.

Sur la rive orientale de la rue Saint-Nicolas, avant les destructions consécutives au percement de l'avenue Ledru-Rollin, on observait des parcelles traversantes et plus larges qui ont engendré des modes différents d'occupation de l'espace. À ce propos voir la monographie 8-12, rue Saint-Nicolas\*.

BABELON (Jean-Pierre), Rapport à la Commission..., *op. cit.*, p. 36.

Catalogue de l'exposition *Sous les pavés de la Bastille* ... *op. cit.* Dossier d'inventaire général, le Faubourg Saint-Antoine, généralités, 1989.

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), 24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine et 23-25, rue de Charenton, dossier d'inventaire topographique, Inventaire général d'Île-de-France, 1990. Voir *infra* les lieux du commerce.

Quatre d'entre elles sont encore visibles aujourd'hui au 75, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Étoile-d'Or), au 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Bel-Air), au 33, rue du Faubourg-Saint-Antoine et au 14, place de la Bastille, les autres ayant été détruites dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Seule la maison de maître de la Maison-Brûlée apparaît encore sur le cadastre de 1830-1832 mais elle est complètement englobée dans des constructions qui ont supplanté le jardin. La maison sera démolie entre 1855 et 1862. Tout récemment,

en 1985, fut détruit le 16, rue de Charenton pour libérer les terrains de l'Opéra de la Bastille.

C'était une maison construite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant 1763 (cf. A.N., N III Seine 224). Voir FAUCHERRE (Nicolas), dossier d'inventaire topographique.

BABELON (Jean-Pierre), Rapport à la Commission..., *op. cit.*, p. 55-56, en 1983, la datait plutôt du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et remarquait qu'on avait là « un véritable corps de logis d'hôtel particulier ». 28

La maison de Desescoules, 14, place de la Bastille\*, est construite sur un terrain de 530 m<sup>2</sup> environ ; elle donne directement sur ce qui allait devenir une place et récupère une partie du jardin des Arbalétriers.

Sur les différentes formes de parcelles, voir BOUDON (Françoise) et alii, *op. cit., supra* note 21 et p. 75-93.

Le problème mériterait d'être abordé par l'examen des emplacements successifs du jardin des Arbalétriers et la récupération de leur maison par Desescoules et Damoye. Il sera étudié prochainement dans le cadre d'un article.

30, rue Vieille du Temple, 14-16, rue des Rosiers, 13, rue Ferdinand-Duval qui appartient en 1735 à M<sup>me</sup> de Chiffreville (GUEL CZYNSKI, Henri, *Une rue du Marais à l'époque moderne, étude topographique et sociale de la rue des Juifs, paroisse Saint-Gervais, du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à la veille de la Révolution française*. UER d'histoire, 1977-1978, mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Jacquot).

97 et 99, rue du Bac, in *Le Faubourg Saint-Germain : La Rue du Bac*. Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris ; Société d'histoire et d'archéologie du VII<sup>e</sup> arrondissement. 1990 ; Anne FORRAY-CARLIER, Bruno PONS : hôtel de Ségur puis de Salm-Dyck, 97, rue du Bac, p. 44-55. Dossier de protection du 99, rue du Bac établi par David Peyceré, 1991, Conservation régionale des Monuments historiques d'Île-de-France. La disposition de ces deux hôtels adossés aux mitoyens ne semble nullement imposée par la superficie du terrain puisque sur les parcelles voisines (101 à 107, rue du Bac), de mêmes dimensions, les hôtels présentent (ou présentaient car ne subsiste que le n° 101) le parti traditionnel entre cour et jardin.

SAINT-PAUL (Évelyne), *L'Hôtel de Sully*, Paris : C.N.M.H.S. Ouest-France, 1987, p. 5, 18 et 19 montre que le premier corps de logis en 1625 est situé en arrière de la rue et que le plan avec façade et pavillons sur la rue Saint-Antoine n'est mis à exécution pour Roland de Neufbourg, conseiller d'État, qu'à partir de 1629.

Il nous semble que tous ces exemples permettent de nuancer l'affirmation de Bernard Rouleau qui pense que « jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'habitat individuel dans Paris a été surtout un habitat de luxe,

hôtels entre cour et jardin, mais ouvrant directement sur la voie publique » (*Villages et faubourgs*, *op. cit.*, p. 38).

33

Dans l'ensemble du secteur, on a repéré de nombreux escaliers à balustres en poire ronde, quelques-uns plus soignés avec des balustres en poire rectangulaire taillée mais leurs proportions sont moins amples que dans les maisons de maître.

Sur le rôle de l'escalier dans les maisons de commerçants, voir *infra* les lieux de commerce.

L'unique escalier à quatre noyaux du secteur est situé au 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*. On y fait l'économie des poteaux qui ne subsistent plus que comme piliers angulaires de la rampe. Il fait partie de cette génération d'escaliers à noyaux où le mur d'échiffre tend à disparaître pour céder « la place à une rampe à claire-voie formée de balustres de bois. Pour donner plus de légèreté, on interrompt parfois entre les étages l'un des deux poteaux, généralement le premier en montant, en laissant subsister le second qui traverse les paliers intermédiaires » (Babelon, *Demeures parisiennes...*, 2<sup>e</sup> éd., 1977, p. 101).

33

Voir 31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*, p. 5.

34

Le propriétaire de l'époque ne semble en effet pas d'origine noble. Voir la cour du Bel-Air\*, p. 3.

35

FÉLIX (Marion), *L'Apport des minutes notariales dans l'histoire sociale du faubourg Saint-Antoine de 1789 à 1793*. Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-P. Poussou, Paris IV – Sorbonne, Institut d'histoire, 1989, dactyl., p. 10 et suiv.

36

Voir la cour de l'Étoile-d'Or\*, p. 4 ; la cour Saint-Joseph\*.

37

Voir la cour de la Maison-Brûlée\*, p. 3 et A.N.Z. 1131, description 7 mars 1785 « le jardin est distribué en une terrasse sur laquelle est un banc de pierre, de cette terrasse on descend dans la partie basse par deux petits escaliers en pierre avec rampe de fer ; la partie basse distribuée en plates bandes et carrés de buy, avec arbres nains, arbres en espalier et vignes ; à l'extrémité un berceau de tilleuls avec trois bancs de pierre et une porte donnant dans le chantier, dans le jardin est un corps de pompe garni de son mouvement, versant l'eau dans une auge de pierre ». Voir cour de l'Étoile-d'Or\*, p. 4.

38

L'unique jardin dont le dessin des parterres est encore lisible dans les années 1830 est celui de la demeure, démolie peu avant, du maître fondeur J.-J. de Saint-Germain, 8-12, rue Saint-Nicolas\* (cf. fig. 4). Ce fait s'explique par l'activité de cet artisan qui ne nécessitait pas d'aires de stockage de matériaux, à l'inverse des métiers du bois.

39

Voir cour Saint-Joseph\*, p. 6 et note 13.

## Ville et faubourg prennent leurs marques

1

De Paris vers la périphérie, la rue du Faubourg-Saint-Antoine passe de 17 à 30 mètres de large ; la rue du Temple est large de 20 à 36 mètres, la rue Saint-Martin de 10 à 37,50 mètres, la rue Saint-Honoré de 14,60 à 20 mètres en ROULEAU (Bernard), *op. cit.*, p. 62. Voir *infra* les lieux du commerce.

2

Voir *supra*, introduction. Sur les franchises du faubourg Saint-Antoine : MONNIER (Raymonde) « Les structures de l'artisanat au faubourg Saint-Antoine sous la Révolution ». *Bull. Soc. hist. de Paris*, 1979, p. 113-131, p. 113-117.

ALCOUFFE (Daniel), *Les artisans décorateurs du bois au faubourg Saint-Antoine sous Louis XIV d'après les minutes des notaires parisiens*, thèse de l'École des Chartes, 1962, 4 vol. (B.H.V.P., fichier des manuscrits).

3

ALCOUFFE (Daniel), *op. cit.*, p. 5

4

MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 123 et suivantes. L'Édit royal de 1776 permit d'ailleurs à l'élite artisanale du faubourg de s'intégrer, si elle le souhaitait, dans la société hiérarchisée des communautés de métiers. À l'inverse, on a pu repérer des maîtres parisiens qui viennent y travailler pour bénéficier des avantages dûs aux lieux plus vastes et à la main d'œuvre très compétente.

5

MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 117-119.

6

Arch. Nat. Q<sup>1</sup> 1099<sup>54</sup>, 1702, quartiers...

ALCOUFFE (Daniel), *op. cit.*, p. 49 indique en 1673 : 200 artisans du bois, en 1700, 382.

7

Arch. Nat. F<sup>15</sup> 103, 2<sup>e</sup> division, 1<sup>e</sup> section, n° 2071. Tableau des manufactures, fabriques, brasseries et ateliers qui existent dans le faubourg Saint-Antoine et quartiers environnants avec indication du nombre des ouvriers employés dans chacun de ces établissements. Pluviose an VII (20 janvier-3 février 1799).

8

Balzac, décrivant le cousin Pons, acharné collectionneur, en fait, vers 1844, un habitué de la rue de Lappe : « ...Pourquoi suis-je allé chercher un éventail rue de Lappe ! chez un Auvergnat ! qui vend des cuivres, des ferrailles... ? » *Le Cousin Pons*, Paris, La Renaissance du Livre, 1911, p. 3452.

9

VERLET (Pierre), *op. cit.*, *supra* introduction, note 3.

LEDOUX-LEBARD (D.), *Les ébénistes parisiens, leurs œuvres et leurs marques. 1795-1870*, Paris, 1965.

DELANOË (Hélène), *Le Souverain faubourg, Le Faubourg Saint-Antoine et les métiers du meuble*, 243 p., cartes, ill. 1987. Rapport d'étude pour la Mission du patrimoine ethnologique, Ministère de la Culture. Sur les métiers du métal, on peut indiquer GAILLARD (Jeanne), Paris, *la Ville*, Paris, 1976. Le travail des métaux se développait surtout au XIX<sup>e</sup> siècle ; en 1848, 574 ateliers travaillent les métaux ferreux ; en 1860, 707 ; les ateliers de ferblanterie passent de 242 à 500 en 1872.

10

MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 120. Les ateliers de métallurgie emploient en moyenne, 4,5 ouvriers par patron, tandis que dans les plus forts ateliers des menuisiers-ébénistes, la moyenne est de 3,9.

11

Arch. Nat. F<sup>15</sup> 103. Tableau des manufactures... MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 127.

12

MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 120, 129.

13

Arch. Nat. F<sup>15</sup> 103, Tableau des manufactures...

14

MONNIER (Raymonde), *Le Faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris : Société d'études Robespierristes, 1981, 367 p., p. 68-69.

15

DELAMARE, *Traité de la police...* Paris, 4 t., 1722-1738. T. IV, p. 394 « section III. Les maisons des faubourgs, doivent être moins élevées que celles de la ville. La règle est la même pour les maisons bâties proches les portes des villes.

16

Cercous, gros employeur du quartier installé cour de la Juiverie (situé à l'emplacement de l'Opéra Bastille) puis en 1807 dans l'immeuble de la veuve Héricourt, 24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, (MONNIER (Raymonde), *Les structures...*, p. 126).

Jean Bricard, charpentier ordinaire des bâtiments du Roi, époux de Michelle Le Hongre, parente du sculpteur Étienne Le Hongre, possède en 1692 des maisons 31 à 39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*.

Le Maître ébéniste Nicolas Héricourt et sa veuve, marchande mercière, sont installés 24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine. C'est un des huit électeurs désignés pour participer aux assemblées primaires de 1784 (MONNIER (Raymonde), *Le Faubourg...*, p. 76 et 114 et FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), dossier d'inventaire topographique, 1989). Desescoues habitait 14, place de la Bastille\*, c'était un des gros négociants de bois pour la pro-vision de Paris, électeur lui aussi.

Damoye a donné son nom à une cour située entre la place de la Bastille et la rue Daval. (MONNIER (Raymonde), *Le Faubourg...*).

17

Voir notamment les monographies des cours du Bel-Air\*, de l'Étoile-d'Or\* et de la Maison-Brûlée\*. 33-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*, en 1691, la veuve du propriétaire principal est contrainte de louer les communs et de partager « la communauté de la cour, puits, aisance, et promenade dans le jardin ».

18

LITTRÉ (Émile), *Dictionnaire de la langue française*, Levallais : Gallimard, Hachette, 1965.

19

Ce qui n'est pas le cas sur le cadastre napoléonien de certains bourgs des environs de Paris : citons par exemple à cet égard Villejuif.

20

À l'Est de Paris, Mandres-les-Roses, Valenton, à l'Ouest, Louveciennes, Fourqueux, Orgeval peuvent être cités parmi bien d'autres. HERVIER (Dominique), « L'architecture vernaculaire des petites villes et des campagnes » in *Le Guide du Patrimoine Île-de-France*, Paris : Hachette, 1992, p. 91.

21

Dans les îlots 2 et 3, zones de travail des métaux, la proportion des édifices dépourvus de cour atteignait au moment de l'enquête respectivement 37,2 % et 40,6 %.

22

B.H.V.P., série Actualités. La cour Saint-Joseph\* aurait emprunté sa dénomination au prénom d'un des propriétaires riverains. La cour du Panier-Fleuri fut baptisée par son propriétaire en souvenir d'un Opéra Comique d'Ambroise Thomas et le passage Lhomme porte le nom de son propriétaire.

23

DULAURE (J.-A.), *Nouvelle description des curiosités de Paris*. Paris : Lejay, 1786, p. 184-185, cite uniquement dans Paris les cours des Miracles, du Commerce et du Dragon, cette dernière construite sur le terrain qu'occupait un manège ; mais il est bien évident que dans le quartier voisin du Marais ou dans d'autres faubourgs comme ceux de Saint-Marcel ou du Temple, on pourrait aussi reconstituer des emplacements de cours.

24

Sur les composantes du corpus, voir introduction. 308 édifices composés de 535 parties constituantes.

25

Dans les édifices dont le noyau primitif est daté d'avant 1835 et qui se sont constitués après cette date, la configuration autour d'une cour totalise 70 cas (31,43 %). [Après 1835, les édifices sont disposés sur trois côtés, en crochet (21,94 %), ou tout autour de la cour (21,43 %)].

26

92 édifices sur 308 sont dépourvus de cour comme de courrette, certains ne disposent, comme c'est souvent le cas à Paris, que d'une sorte de puits d'aération. Ils sont en majorité postérieurs à 1835. L'usine Mager s'étendait sur un vaste espace dépourvu de cour. L'extension de l'établissement

(autour de 1870) avait fait disparaître la cour Baduel et couvrir l'espace d'un hangar, le travail des métaux ne nécessitant pas d'espace à l'air libre. FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), dossier d'inventaire topographique, 1987.

27

BOUDON (Françoise) et alii, *op. cit.*, p. 113-114 et 178-180.

28

Les cours Jacques-Viguès\* ou des Bourguignons\* (devenue Krieger puis Bedel) dont l'existence est parfaitement attestée auparavant.

29

LITTRÉ (Émile) indique que dans les grandes villes, le terme de cour est le nom donné à certains passages.

11,16 % des cours affectent une forme sensiblement carrée.

30

30, rue de Lappe, 5, rue Saint-Nicolas. La construction de la cour de Juin, située entre 1865 et 1867, est attribuée aux filles de François Champet, propriétaire du chantier du Cheval-Blanc, *Dictionnaire des Monuments de Paris*, Paris : Hervas, 1992, p. 160.

31

GRIFFATON (Marie-Laure), *op. cit.*, vol. II, en cite plusieurs, notamment 93bis, 95, rue de Montreuil et 1, rue Gerbier.

32

*Infra*, l'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

33

*Ibidem*.

34

DELAMARE. *Traité de la police...*, T. IV, p. 394. On connaît aussi l'argument militaire de défense des abords des villes parce que l'on déconseille de construire élevé.

35

DELAMARE. *Traité de la police...* *ibidem* et p. 423.

36

Ces constructions en rez-de-chaussée ont une emprise au sol très variable, du petit atelier de 10 m<sup>2</sup> dans la cour du 29, rue Keller aux grandes fonderies du passage Louis-Philippe ou de la cour Saint-Louis, 45, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

37

Cette remarque vaut d'ailleurs aussi pour la portion de la rue du Faubourg-Saint-Antoine qui se poursuit au-delà de l'avenue Ledru-Rollin. Les très rares bâtiments de 6 à 7 étages situés en cœur d'îlot (16 cas) sont des ateliers parmi lesquels il faut citer la très moderne construction en béton d'Eugène Boucher de neuf étages (31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine\*).

38

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), Dossier d'inventaire topographique, 6, boulevard Richard-Lenoir et 10-12, magasin Antoine Berc.

39

80 cas d'association moellon/pan-de-bois ont été observés (14,9 %).

40

Voir les lieux du commerce, note 27.

Pourtant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la galerie d'exposition des fontes de fer de la Société des Hauts-fourneaux et fonderies du Val-d'Osne est installée non loin, 97, boulevard Richard-Lenoir. Sur ce point, voir *Du faubourg Saint-Antoine au faubourg du Temple*. Catalogue d'exposition de la Délégation à l'action artistique Ville de Paris, 1985, p. 95.

41

Voir la monographie 14, place de la Bastille\* pour le cinéma Bastille-Palace.

27 cas (5 %) d'usage du béton pour le période qui compte 26,2 % de constructions neuves.

42

*Infra*, Manière d'habiter et de travailler.

43

*Infra*, les lieux du commerce et l'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

44

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), Dossier d'inventaire topographique, 1989 et *infra* Manière d'habiter et de travailler notes 42 et 43.

45

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), Dossier d'inventaire topographique, 77, 79 avenue Ledru-Rollin, 1988.

46

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), Rue de la Roquette, usine Mager, dossier d'inventaire topographique, Inventaire général d'Île-de-France, 1990.

47

Voir *infra*, l'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

48

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), 2, 4, 6, rue de Lappe / 30, 32, rue de la Roquette, dossier d'inventaire topographique, 1988.

49

*Ibidem*.

50

*Ibidem*.

Arch. de Paris, Calepin du cadastre D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> 1876 et VO<sup>11</sup> 1664, rue Keller. La première mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement aurait été installée à cet emplacement, voir *Du faubourg Saint-Antoine au faubourg du Temple*, *op. cit.*, p. 40 notice 44.

51

49 cas sur 535, dont 5 cas de surélévation à deux niveaux.

52

Citons également 10-12, rue Saint-Nicolas\*, deux niveaux de comble qui surélevent une maison de deux étages.

53

Musée Carnavalet, D 8021 (1499) et D 8021 (1500).

Deux dessins de Leymonnerie, crayon 1860 et 1866 « l'ancienne et la nouvelle mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement ».

<sup>54</sup>  
École, 49-51 rue de Charenton, aménagée en 1890 par l'architecte Lheureux. Voir *infra* troisième partie, cour du Bel-Air\*.

## DEUXIÈME PARTIE

### Manières d'habiter et de travailler

<sup>1</sup>  
Voir *supra*, Ville et faubourg prennent leurs marques. Les calepins du cadastre de 1852, mis à jour en 1862 et 1876 permettent de se faire une idée de l'évolution des usages. Arch. Paris, série D1, p. 4.

<sup>2</sup>  
CASTORIADIS (Zoé), *L'imbrication habitat activités dans le tissu urbain de la Villette*, Corda n° 83009, février 1984, indique des phénomènes similaires observés avant mutation sur un territoire, il est vrai, de formation plus récente (1875-1940). Il serait intéressant d'étendre l'analyse à des espaces péri-urbains.

<sup>3</sup>  
Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles se mêlent vraisemblablement dans les mêmes lieux des emplacements dévolus à l'empilage du bois de chauffage – les chantiers – et des hangars, plus ou moins à claire-voie pour faire sécher le bois d'œuvre. Cf. *supra*, chantier et lotissement : un usage partagé de l'espace. Les premières lattes de bois mobiles sont attestées au marché Saint-Germain, à Paris, en 1807 et sont alors considérées comme très nouvelles. Renseignement obligamment fourni par Françoise Hamon.

<sup>4</sup>  
GRIFFATON (Marie-Laure), *Du Faubourg à la Cour, les bâtiments à usage artisanal et industriel du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Mémoire EHESS, 1987, vol. 2, n° 101 B et n° 101 C, 39, rue de Montrouil.

<sup>5</sup>  
FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), « 30 et 32, rue de la Roquette, 2, 4 et 6, rue de Lappe », dossier d'inventaire topographique 1989, Annexe 1. 18 septembre 1745. Sentence du Châtelet... « l'édifice en aisle à droite dans la cour de vingt six pieds de face est appliquée au rez de chaussée à une écurie, un échaudoir à usage de boucher... pavés de grès et rabot... Partie de l'édifice joignant le précédent sert d'échaudoir est pavé de dalles de pierre... escalier de charpente et maçonnerie pour monter à deux fendoirs non lambrissés... L'édifice au fond de la cour est distribué en deux étables ou bouverais... ».

<sup>6</sup>  
MONNIER (Raymonde), *Le Faubourg...*, op. cit., p. 169-170. Entre 1797 et 1807, le VIII<sup>e</sup> arrondissement éprouve une diminution de plus de 1/5 de sa population qui est passée de 42 600 habitants à 34 314. Par contre, en 1792, on recense 1587 maisons, en 1807, 1880, ce qui représente une augmentation de 18,4 % en 15 ans. Toutefois, ces chiffres concernent surtout la section Montrouil où notre secteur participe aussi de la section des Quinze-Vingt.

GRIFFATON (Marie-Laure), op. cit., t.I, p.14, indique que dans le XI<sup>e</sup>, en 1860, 1 103 hommes et 1 181 femmes travaillaient « en chambre » d'après l'enquête statistique de l'industrie à Paris.

<sup>7</sup>  
MONNIER (Raymonde), *Le Faubourg...*, p. 71, 73, 75.

<sup>8</sup>  
Arch. Paris, D<sup>1</sup> P<sup>4</sup>, calepins du cadastre de 1852, 1862 et 1876 et aussi GRIFFATON (Marie-Laure), op. cit., qui a relevé de 1880 à 1966 dans plusieurs cours la succession des occupants.

<sup>9</sup>  
On a repéré une centaine d'immeubles artisanaux ; 10,7 % apparaissent avant 1836, 15,5 % de 1861 à 1880, 14,6 % de 1881 à 1900, et seulement 5,9 % dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>10</sup>  
Il est intéressant de constater que cette formule se prolonge jusque dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle au nord de notre secteur, voir GRIFFATON (Marie-Laure), op. cit., vol. 2, 34 et 36, rue Saint-Sabin, photo 210, et aussi dans des communes de la périphérie, Le BAS (Antoine) : inventaire topographique, 1991, de Malakoff, Montrouge, Vanves (Hauts-de-Seine).

<sup>11</sup>  
Voir *Exposition universelle*, Paris, 1867. *Rapport des délégations ouvrières*, t.1, p.13-22. En 1812, Cochot, mécanicien au faubourg, invente une scie à faire le placage qui ne donne des résultats satisfaisants que dix ans plus tard. En 1825, il exploite avec M. Commun une scierie mécanique qui acquiert un grand renom. Le procédé de sciage du bois « à la mécanique » se répand à partir de cette date mais Jacques Viguès utilise encore la force à bras et Le gendarme et Cordier s'aide d'un manège à cheval. Le rapport cite l'usage de la machine à vapeur en 1832 par Guillaume Legendarme. La scie à ruban ou à lame sans fin représente un autre grand progrès dû à un certain Thouard, en 1842. C'est Périn qui obtient le monopole de l'établissement des scies à ruban. Des artisans comme Cormier (dont l'atelier existait encore au 18, rue Saint-Bernard en 1987), Picot, de Châlons-sur-Marne, perfectionnent le système de tranchage du bois. En 1867, on peut obtenir des feuilles d'un millimètre d'épaisseur et en obtenir 40 à 45 par pouce. Les plus grands changements se sont donc accomplis entre 1825 et 1845.

<sup>12</sup>  
DELANOË (Hélène), op. cit., p. 145 et AZZANO (L.), *Mes joyeuses années au faubourg Saint-Antoine*, 1985.

<sup>13</sup>  
Ce dénombrement a été effectué sur les plans cadastraux levés par l'équipe de Vasserot qui indiquent avec précision l'existence des sorbonnes sur les relevés d'îlots comme celui des parcelles.

<sup>14</sup>  
38, 40, rue de la Roquette, constitue le seul immeuble artisanal à être implanté sur rue.

<sup>15</sup>  
Voir *supra*, La cour, particularisme du faubourg artisanal.

<sup>16</sup>  
Dans le secteur étudié du faubourg, on a repéré trois formules d'accès à l'immeuble artisanal depuis la rue : par une simple porte piétonne conduisant par un couloir – l'allée – à la cour (12 cas, 11,7 %), par un passage cocher (55 cas, 33,4 %) et par une porte bâtarde, plus large (11 cas, 10,7 %).

Huit cas seulement de porte cochère associée à une porte piétonne ont été repérés pour l'ensemble du secteur dont six postérieurs à 1835. Voir notamment cours Saint-Joseph et Jacques-Viguès\*, dossier d'inventaire topographique, Annexe (V-9) « porte charrière servant de principale entrée audit chantier et ... aussi une petite porte pour l'usage ordinaire à laquelle on descend plusieurs marches pour entrer audit chantier... hangard de trois travées couvert de tuiles en ajouty... ».

<sup>17</sup>  
On a repéré sept cas de passages de ce type, singularité également constatée naguère au quartier des Halles.

<sup>18</sup>  
Voir *supra*, ville et faubourg prennent leurs marques, contrastes et résistances.

<sup>19</sup>  
C'est dans la fourchette chronologique 1836-1860 que se trouve le groupe le plus important des immeubles artisanaux à trois étages (22 cas, 48,9 %). Le faible nombre des immeubles de cinq à six étages ne semble pas coïncider avec une période particulière mais, par contre, se répartir essentiellement dans les îlots 1, 6A et 4 .

LOYER (François), *Paris XIX<sup>e</sup> siècle l'immeuble et la rue*. Paris : Hazan, 1987, p. 102, souligne cette pratique spontanée et ancienne des gabarits dégressifs dans des programmes dérivés de l'architecture urbaine dans les faubourgs ou les banlieues.

<sup>20</sup>  
66 cas (64,1 %) sont distribués par un unique escalier, 23 cas (22,3 %) par deux escaliers et, fait plus rare que l'impression donnée par une visite rapide, seuls 9 immeubles artisanaux sont distribués par trois à six escaliers.

<sup>21</sup>  
L'entrée des escaliers dans la majorité de l'habitat ordinaire parisien traditionnel était libre, des vantaux n'ont été installés qu'à partir de la seconde

moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que dans le souci de conserver la chaleur et de s'isoler des passants. Mais il est intéressant de constater que la baie libre s'est conservé au faubourg parce qu'il correspondait à une nécessité fonctionnelle toujours d'actualité (on a recensé en 1988, 40 % d'accès libre à l'escalier). Il ne serait pas étonnant d'observer dans les années à venir, avec les changements d'occupants, l'occultation progressive de ces baies.

22

DUMONT (M.-J.), *L'habitation à bon marché*, Paris : Mardaga, 1991, p. 22.

23

GRIFFATON (Marie-Laure), *op.cit.*, vol. 3, n° 79 A et B, signale des coursières au 77, rue de Charonne sur deux étages (1886, E. Bonnet, architecte) et 93 bis - 95, rue de Montreuil (1892, Paul Henneux, architecte).

24

28 cas, 27,2 %. Voir dans la cour de l'Étoile-d'Or\*, l'exemple assez exceptionnel des remises dans la seconde cour entièrement en pierre de taille.

25

24 cas d'utilisation de la brique (23,3 %), 2 % de recours au fer et au béton. CINQUALBRE (Olivier), *Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939)*, Cahiers de l'inventaire n° 12, Paris : Association pour le Patrimoine de l'Île-de-France, 1988, p. 38, constate également ce retard dans les usines de la vallée de la Seine en Val-de-Marne.

26

LOYER (François). *op. cit.*, p. 94 et 99.

27

DUMONT (M.-J.). *op. cit.*, p. 7-14.

28

HAMON (Françoise), « Londres, Paris, Bruxelles (1830-1855). À la recherche du modèle du logement ouvrier » in *Monuments Historiques*, n° 180, 1992, p. 38.

29

Informations obligatoirement communiquées par Françoise Hamon qui prépare une publication sur les concours et l'enseignement de l'École Centrale.

30

À l'initiative de la société Cail, cet ensemble exceptionnel qui, de part et d'autre d'une rue nouvellement percée, comportait à chaque étage des ateliers en façade sur rue pourvus de la force motrice et des logements sur cour, fut l'une des seules opérations de logements collectifs présentées à l'Exposition universelle de 1878, où il reçut la médaille d'or. DUMONT (M.-J.), *op. cit.*, p. 17. Il a été fort heureusement inscrit récemment à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

31

*Op. cit. supra*, note 11, p. 21 et 22.

26-28, rue de Lappe, Urbain Lafarge, qui produit des machines-outils pour travailler les métaux et les bois, annonce sur son papier à en-tête (sans date)

qu'il fabrique des *Machines à vapeur* (B.H.V.P., collection Debuisson).

32

GRIFFATON (Marie-Laure), *op.cit.*, vol. 1 p. 53 a repéré en 1987, sept cheminées dans le XI<sup>e</sup> arrondissement. Notamment 18, rue Saint-Bernard celle de l'ancien établissement Cormier ; elle était à fût pyramidal avec ceintures de serrage renforcées de tiges métalliques sur toute la hauteur et faisait fonctionner une machine à vapeur de huit chevaux pour actionner une scierie mécanique de bois de placage.

33

Renseignements obligatoirement communiqués en 1990 par la Société Urbaine d'Air Comprimé la S.U.D.A.C., 11, quai de la Gare, Paris XIII<sup>e</sup> grâce à l'entremise d'Hélène Jantzen alors responsable du dossier d'inventaire général sur cette usine. Voir aussi POUYAL (Thierry), « Le réseau d'air comprimé : une stratégie ambitieuse mais un destin parisien », in *Paris et ses réseaux : naissance d'un mode de vie urbain XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de CARON (François), DÉRENS (Jean), PASSION (Luc), CEBRON de LISLE (Philippe), Paris : Bibl. historique de la Ville de Paris, 1990, p. 279-296.

La distribution de l'électricité à Paris a commencé à la fin des années 1880. *Ibidem*, p. 241 et suiv.

34

Ces monte-charges sont construits en œuvre : cour des Bourguignons (1868), 8-12, rue Saint-Nicolas (1911), 31-39 rue du Faubourg-Saint-Antoine (1930), ou bien hors-œuvre : atelier Denreix, cour Damoye (circa 1910). Cette liste n'est pas exhaustive, plusieurs ont disparu depuis l'enquête.

35

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), dossier d'inventaire topographique 1989, 26, rue de Charonne, 10, passage Lhomme.

36

42,6 % des ateliers sont construits en brique et associée au bois (46,8 %). Il faut à cet égard citer l'atelier tout en pan-de-bois des 8-12, rue Saint-Nicolas \* construit par l'architecte du Grand Palais, Deglane, en 1911. On a repéré en tout 16 cas de pan-de-fer. Entre 1900 et 1940, sur 17 ateliers construits, 13 présentent du béton.

37

GRIFFATON (Marie-Laure), *op. cit.*, t. I, p. 40 indique que, 25, rue des Taillandiers, exceptionnellement, un des ouvriers, le mécanicien, est logé sur place pour pouvoir mettre en route le matin les machines.

7, rue de la Pierre-levée (XI<sup>e</sup>), un pavillon d'habitation et un jardin accompagnent l'atelier.

Dans notre secteur il faut aussi citer l'ensemble atelier-magasin-logement d'Antoine Berc, 10-12, boulevard Richard-Lenoir, dont les activités sont regroupées dans un même bâtiment avec un système de fenêtres de second jour et d'éclairs

rage par verrière zénithale. Voir *infra* les lieux du commerce.

38

Ateliers en rez-de-chaussée, 43 cas ; un à deux étages 16 et 17 cas ; 4 à 8 étages, 7 cas.

39

L'activité de cette fonderie datable des environs de 1860 était encore attestée en 1930 ; elle appartenait à Léon Mager qui avait installé ses bureaux et magasin 52 et 54, rue de la Roquette. FÉRAULT, (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), dossier d'inventaire topographique, 1989.

On peut encore citer 11, rue des Taillandiers, 3, passage des Taillandiers, société de récupération et d'affinage des métaux ; 5, passage Louis-Philippe, Fonderie des Forges de la Seine (actuellement Café de la Danse) ; 31, passage Thiéribé, Comptoir commercial d'outillage et de machines-outils (actuellement Compagnie générale de physique).

40

Établissements Drouault, 22bis, rue des Taillandiers ; 28, rue de Lappe, aujourd'hui transformé en garage, construit par André Grenouillet en 1928 en pan-de-fer et hourdis, était à « usage de magasin, dépôt de matériel industriel neuf et d'occasion ». Sur les entrepôts dans le XI<sup>e</sup>, le repérage de GRIFFATON (Marie-Laure), *op. cit.*, vol. I, p. 16 et vol. III, indique les entrepôts des Forges de Châtillon, Commentry, rue Sedaine.

41

Le passage du Cheval-Blanc et la cité Parchappe, 2, rue de la Roquette et 19-21, rue du Faubourg-Saint-Antoine sont lotis à partir de 1850-1865. Une série de cours industrielles portant les noms des mois de l'année abritent les activités d'ébénistes et fabricants de meubles. De dimensions modestes, elles offrent une architecture soignée. Sur l'historique du passage, voir notice de GIRVEAU (Bruno) in *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris : Hervas, 1992, p. 160.

42

FÉRAULT (Marie-Agnès), HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), 5, cité de la Roquette, dossier d'inventaire topographique, 1989.

43

THIÉBAUT (Philippe), « Contribution à une histoire du mobilier japonisant : les créations de l'Escalier de Cristal » in *Revue de l'Art* n° 85, 1989-3 l'indique dans la liste des collaborateurs de l'Escalier de Cristal, de 1875 à 1918, il habite successivement 3, passage Saint-Sébastien, 70, rue Amelot, 5, cité de la Roquette. Voir *infra*, Les lieux du commerce.

44

B.H.V.P., coll. Debuisson, papier à en-tête des « ateliers et magasins d'ébénisterie de la Maison A. Krieger et C<sup>ie</sup> ».

GRIFFATON (Marie-Laure), *op. cit.*, vol. 1, p. 13, indique qu'en 1872, Krieger emploie 300 ouvriers, en 1889, 500 et, en 1901, 480. D'après

l'auteur, en 1872, c'est une machine à vapeur de 15 chevaux qui actionne l'outillage mécanique.

45

TURGAN (Julien), « Établissements Krieger, Damon et C<sup>ie</sup> », dans *Les Grandes usines, études industrielles en France et à l'étranger*. Paris, 1885, t. XVI, p. 1.

46

C'est un type d'organisation qu'on rencontre dans les manufactures des années 1850-1860 comme celles des Orgues Alexandre, également dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, rue de la Pierre-Levée, connue par une gravure publiée dans l'Illustration en 1856. Sur le sujet, voir CINQUALBRE (Olivier) *op.cit.*, « Les Orgues Alexandre », p. 44-45 et revue *Monuments historiques*, n° 146, août-sept. 1986, p. 48-51.

47

TURGAN (Julien), *op.cit.*, p.10.

## Les lieux du commerce

1

Le repérage du secteur indique 240 boutiques soit une activité commerciale dans 44,9 % de l'ensemble des constructions.

Voir HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), dossier collectif d'inventaire topographique Immeubles-Magasins, inventaire général d'Île-de-France, 1989, indique onze immeubles magasins dont deux disparus.

2

MONNIER (Raymonde), *op. cit.* chap. III, p. 68 et suivants. Cite les statuts de 1776 qui tentent de remédier à cet état déplorable qui fait que « *Les marchandises fabriquées dans l'étendue dudit faux bourg ne pouvaient être transportées dans l'intérieur de la dite ville, sans être exposées à des saisies...* ».

3

24, rue de Lappe, on a pu repérer une demi-douzaine de couches successives de couleurs différentes.

4

Marmorite, plaque de verre noir avec incrustation de lettres ou motifs dorés. Cf. MARREY (Bernard) et CHEMETOV, *Architectures Paris 1848-1914*, p. 124.

5

Cour de l'Ours, 95, rue du Faubourg-Saint-Antoine et dans la cour, enseigne récente d'un tapissier : une armature de fauteuil vide et un panneau « Marc Tapisserie ».

6

Voir, *infra* note 11.

7

Devanture et escalier toujours visible, 38, rue du Faubourg-Saint-Antoine, B.H.V.P., Actualités, article illustré dans l'Illustration n° 2091 du 25 mars 1883.

8

MONNIER (Raymonde), *op. cit.*, p. 76 et 114. Nicolas Héricourt, maître ébéniste, est un des huit électeurs désignés pour participer aux assemblées primaires de 1784. Sa veuve marchande du corps des drapiers déclare faire travailler chez eux (24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine) une centaine d'ouvriers et, au faubourg, 85 artisans.

FÉRAULT (Marie-Agnès), SAINT-PAUL (Évelyne), 24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine et 23-25, rue de Charenton, dossier d'inventaire topographique, Inventaire général d'Île-de-France, 1990.

9

Six escaliers en fer forgé ont été repérés dans le secteur.

10

Les escaliers sont très généralement situés au milieu ou à l'extrémité des allées avant 1836.

11

THIÉBAULT (Philippe), « Contribution à une histoire du mobilier japonisant : les créations de l'Escalier de Cristal ». *Revue de l'art*, 1989, n° 85.3, p. 76 à 83.

MARREY (Bernard), *Les grands magasins*, Paris : 1979, p. 256.

12

Litré ne signale pas l'usage du terme dans le vocabulaire commercial. Le seul texte qui mentionne *galerie d'exposition* est le plan annexé au permis de construire du 5, cité de la Roquette.

Cette galerie mauresque dut connaître une grande célébrité, trois fonds parisiens (B.N., B.H.V.P. et Carnavalet) en possèdent des reproductions. Son principe tient à la fois des galeries privées d'exposition d'œuvres d'art et des salons à décor à thème comme le salon néo-gothique du Faubourg-Saint-Honoré. Voir HAUTECŒUR (Louis), *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris : A. et J. Picard, 1955, t. VI, p. 369.

13

FÉRAULT (Maire-Agnès), SAINT-PAUL (Évelyne), 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, dossier d'inventaire topographique, Inventaire général d'Île-de-France, 1989.

14

HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), 5, cité de la Roquette, dossier d'inventaire topographique, Inventaire général d'Île-de-France, 1989, et *supra* note 12.

15

Cette formule survit en quelque sorte de nos jours puisque des immeubles entiers, jadis d'habitation, sont désormais investis par le commerce et offrent au client une succession de pièces meublées.

Pouvons-nous suggérer que se trouve là l'origine possible de l'appellation, à partir de 1837, de bon nombre de grands magasins signalés par Bernard MARREY (*op. cit.*, p. 256) : Galeries du Commerce et de l'Industrie, Nouvelles Galeries de la Ménagère, Galeries Lafayette, etc.

16

Rue des Petits-Champs, l'immeuble situé à l'entrée du passage Vivienne, d'une structure proche, date d'environ 1844 ; Bernard MARREY ne cite que sept magasins avant cette date.

17

Se reporter à la monographie 14, place de la Bastille\* *infra* troisième partie.

B.N., Estampes, Topo Va 294, t. 2, Paris, XI<sup>e</sup> arrondissement, 43 quartiers H 75499.

Ce type de composition a dû d'ailleurs être assez courant pour qu'on retrouve encore des exemples conservés en province, par exemple à Fontenay-le-Comte (Vendée). Au quartier des Halles, à Paris, rue des Prouvaires, un ancien magasin de ce type existe toujours.

Dans la liste des grands magasins parisiens établie par Bernard MARREY (*op. cit.*, p. 256) ne figure pas le terme de comptoir. Le premier sens du terme comptoir, selon Littré, est une table petite ou grande sur laquelle le marchand compte son argent et où il l'enferme, et sur laquelle il fait voir la marchandise qu'on lui demande à acheter. Mais le deuxième sens nous semble mieux convenir ici : Bureau général de commerce.

18

Le magasin Kohn et celui qui est construit en face en 1902 par Latapy s'apparentent toutefois davantage au style du quartier « Réaumur », tandis que le quatrième, œuvre d'Avezard père, est beaucoup plus traditionnel. Voir *infra* l'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

19

MARREY (Bernard), *op. cit.*, p. 102. Le Bon Marché conserve en 1881 dans son nouveau bâtiment à l'angle des rues du Bac et de Babylone, des chambres pour les employés mais c'est un des derniers grand magasin à le faire. Voir *Catalogue le Faubourg-Saint-Germain, la rue du Bac*, Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, Soc. d'histoire et d'archéologie du VII<sup>e</sup> arrondissement, Musée de la légion d'honneur, 1990, p. 84.

20

MARREY (Bernard), *op. cit.*, p. 156.

21

MARREY (Bernard), *op. cit.*, p. 157.

22

n° 5, 7, 89, rue du Faubourg-Saint-Antoine/ avenue Ledru-Rollin.

23

Ou encore au 69, rue du Faubourg-Saint-Antoine chez Hugnet ; en 1887, Denfer semble s'être associé avec Friesé pour proposer un système de façade à pans-de-fer. Voir *La Semaine des Constructeurs*, 1887 et FIBLEC (Hugues), *Paul Friesé, 1851-1917*, Paris, Norma : 1991, p. 47-50.

24

121, rue Réaumur/rue N.-D. des Victoires, Charles Ruzé architecte, Léon Ruffat sculpteur, 1900. 15, rue d'Uzès et bien d'autres.

Sur les raisons de la résistance en France et en Europe à l'architecture spécifique des bureaux

et au développement des « grands magasins », voir HITCHCOCK (Alfred), *Architecture dix-neuvième et vingtième siècles*, Mardaga 1981, p. 367-368.

25

Sur Whimpen, Le Bihan et Gouffé Jeune, doreur du faubourg Saint-Antoine, voir HERVIER (Dominique), SAINT-PAUL (Évelyne), dossier d'inventaire topographique, *Inventaire général d'Île-de-France*, 1989.

26

STEIN (Susan R.), *The architecture of Richard Morris Hunt*, Chicago : The University of Chicago Press, 1986, p. 54. Par exemple, le Royal Phelps Building, 25, Union Square West, New York, en 1872.

LOYER (François), *Richard Morris Hunt*, Paris : C.N.M.H.S., 1989.

## L'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

1

Encore que ce type d'étude ne soit pas si répandu qu'on puisse en faire l'économie et que les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles représentent, dans la vie relativement brève d'un faubourg comme celui-ci, constitué à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, un laps de temps trop important pour être négligé.

2

En effet, mener pour l'ensemble d'un secteur aussi vaste des recherches notariales exhaustives aurait été un investissement trop lourd, d'autres viendront après nous qui pourront peut-être appliquer la belle leçon de méthode donnée par W. Szambien dans sa recherche sur la Cour batave (W. SZAMBIEN, « Cour batave, bd de Sébastopol. L'utilité pour le public, l'utilité publique » dans *Paris Haussmann, le « pari d'Haussmann »*, sous la dir. de J. des CARS et P. PINON, Paris, 1991, p. 250-256).

3

Pour la fin du siècle, la documentation est plus assurée grâce aux permis de construire. On a évidemment utilisé l'indispensable répertoire de A. DUGAST et I. PARIZET, *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. 1<sup>re</sup> série, période 1876-1899*, Paris, 1990-1996, 4 vol.

4

Le plan général d'alignement du quartier est adopté par le Conseil des Bâtiments civils en juillet 1830.

5

Il est difficile d'admettre que cette partie très « industriel » du quartier ait connu en cinquante ans un mouvement accéléré de constructions et reconstructions. Plus vraisemblablement, les terrains sont restés vagues longtemps, utilisés par les artisans comme surface de stockage des matières premières.

6

Sur le passage de l'architecture néo-classique à l'architecture haussmannienne, voir François LOYER, *Paris XIX<sup>e</sup> siècle. L'immeuble et la rue*, Paris, 1987, p. 66-112. W. Szambien prépare un ouvrage sur *Paris néo-classique*.

7

LOYER (François), *op. cit.*, p. 100-101.

8

D'autres inventions contemporaines repérées à proximité immédiate du secteur étudié – par exemple le couronnement constitué d'une suite d'arcatures plein cintre au carrefour Traversière/Charenton – témoignent de la vitalité de l'architecture du faubourg dans les années 1830-1840.

9

Ce motif correspondrait-il à une disposition particulière de la distribution ? La maison est très finement traitée, ainsi le chanfrein autour des baies, le dessin étrange de la corniche pour laisser la place aux tuyaux de descente. On notera le traitement caractéristique de la porte cochère, d'une hauteur supérieure à la moyenne (aujourd'hui bouchée par un panneau).

10

Dans les années 1820, avant que le dessin de la place de la Bastille ne soit arrêté, on a hésité à élargir la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Finalement, la décision a été prise de conserver son alignement, de la place à la rue Sainte-Marguerite. Voir à ce sujet le procès-verbal de la séance du Conseil des Bâtiments civils du 7 mai 1821, *Arch. nat. F<sup>21</sup>\* 2508*, dossier 134, p. 234-235.

11

L'inscription « cabalistique » BSSRS sur le cartouche de l'immeuble 80, rue du Faubourg-Saint-Antoine (1895), n'est rien d'autre que la signature abrégée, privée de ses voyelles, de l'architecte de la maison, probablement Lucien-Dieudonné Bessières (1829-après 1895). L'immeuble ne figure pas dans la notice « Bessières » du « DUGAST-PARIZET », *op. cit.*, t. I, p. 45.

12

Vers 1860, au nord de la rue Keller, s'étend une zone de passages et de cours très modestes, bordés de maisons insalubres.

13

Voir Inventaire topographique, généralités, et dossier monographique. Voir aussi *Arch. nat.*, F<sup>1</sup> 2000/91, ouverture de la rue Keller, plan d'alignement, 1856.

14

De l'architecte A. Avezard on ne connaît que l'initial du prénom ; on ignore ses dates de naissance et de mort ; son fils, Auguste-François naît en 1858. Avezard père pourrait donc appartenir à la génération de 1830. A. DUGAST et I. PARIZET, *Dictionnaire...*, *op. cit.* le donnent comme architecte de la justice de paix du XI<sup>e</sup> arrondissement. – D. DE PENATUM, ROUX et DELAIRE,

*Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts...*, 2<sup>e</sup> éd. par E. DELAIRE, Paris, 1907, p. 165) le disent expert près la justice de paix du II<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements. – Sans pouvoir définir précisément ce que recouvre la fonction d'architecte de la justice de paix, le fait est que cette fonction fournit à l'architecte une certaine notoriété : sur la quarantaine de chantiers suivis par A. Avezard, vingt-sept sont regroupés dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements. Tous ces renseignements sont tirés de A. DUGAST et I. PARIZET, *Dictionnaire...* *op. cit.*

15

D'après *La Semaine des constructeurs* d'août 1888, p. 83, les architectes A. et P. Brutot travaillent 9, rue Keller. La signature portée sur la façade en bas à droite (les initiales L.A.L. entrelacées) semble se rapporter à un autre maître d'œuvre.

16

Dans les quartiers bourgeois, ces trois fenêtres centrales éclairent souvent un beau salon. Sur le « triplet du salon », voir Loyer (François), *op. cit.*, p. 246.

17

Des façades de ce type étaient à la mode vingt ans plus tôt dans le quartier des Italiens (Cité des Italiens, LOYER (François), *op. cit.*, p. 146, maison de 1841 ou dans le faubourg Saint-Germain, p. 98).

18

D'après *La Semaine des constructeurs*, le long du tronçon de l'avenue Ledru-Rollin compris entre la rue du Faubourg-Saint-Antoine et la rue de Charenton, « les architectes n'ont pas hésité à créer des appartements de cinq pièces principales trouvant leur raison d'être dans le commerce qui est assez vif dans cette région ».

19

Cette constatation évidente n'est fondée sur aucune donnée chiffrée. On n'a pas tenté la moindre approche pour comparer la rentabilité du parc locatif vieux et nouveau dans le secteur ; l'étude reste à faire. Au hasard de la collecte documentaire, on a recueilli quelques chiffres données par *La Semaine des constructeurs* pour l'avenue Ledru-Rollin : par exemple, au n° 99 construit en 1903, le terrain a coûté 230 F/m<sup>2</sup>, chacun des six appartements (1 par étage de 146 m<sup>2</sup>) rapportera entre 1 600 et 2 000/an, au n° 105-107 bâti en 1905, le terrain a coûté 250 F/m<sup>2</sup>, chacun des six appartements (un par étage de 165 m<sup>2</sup>) rapportera 4 000 F/an.

20

L'histoire de la réglementation de voirie de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et l'analyse fine de l'implication des divers règlements sur le « théâtre » de la rue ne sont pas vraiment faites. Les publications récentes sont insatisfaisantes ; des idées fructueuses sont développées par des architectes-chercheurs comme F. Laisney avec la collaboration de R. Koltrine, *Règle et règlement. La question du règlement dans l'évolution de l'urbanisation*.

*nisme parisien, 1600-1902.* (1<sup>re</sup> partie d'une recherche sur l'influence des règlements parisiens sur la morphologie des édifices privés, Paris et proche banlieue, 1820-1956. Contrat du Ministère de l'Équipement, 1986, texte multigraphié), ou H. Bresler. *Le mur diplomatique, Façades dessinées, décrites, construites* (S.R.A., 1985, texte multigraphié).

21

Le carrefour lui-même n'est pas trop représentatif de ce bouleversement. Vers l'est, l'immeuble-placard d'angle (Avezard, 1889) avec son pan coupé sec et mesquin à ordre ionique monumental, traité à l'aide de recettes usées jusqu'à la corde, est construit sur un terrain minuscule sans rapport avec le large parcellaire de l'avenue, vers l'ouest, l'immeuble Potin édifié en 1899 (P. Auscher), d'une masse hardie mais raide, n'appartient pas encore au monde ondulant des « immeubles Bonnier » qu'engendrera la loi de 1902.

22

Le rapport entre ces deux types de baies et la distribution n'est pas exactement établi : dans les exemples publiées par P. Planat, *Habitations à loyers, 3<sup>e</sup> série, Maisons de rapport*, Paris, s.d. (vers 1900), la grande baie éclaire aussi bien la salle à manger que la chambre ou même la lingerie (immeuble rue Provost à Paris, Le Voisvenel architecte).

23

Les bandeaux entre les étages étaient encore bariolés d'enseignes peintes jusqu'à un ravetement récent. Les façades à bandeaux porte-enseignes sont nombreuses à Paris dans les quartiers commerçants du Second Empire, ceux

de la rue Réaumur, du boulevard Sébastopol ; leur caractère est rarement aussi affirmé qu'ici. En revanche, la disposition du bandeau est souvent meilleure, fortement oblique pour faciliter la lecture de l'enseigne au passant.

24

En 1891, la Cour Hennel est occupée par plusieurs ébénistes, des fabricants de « meubles de style », doreurs sur bois, fabricants de siège, tapissiers... (*Annuaire du commerce, 1891* ; en 1889 et 1890, l'*Annuaire* ne mentionne pas la Cour Hennel).

25

Les ravalements récents révèlent l'emploi de matériaux sans tare, une mise en œuvre soigneuse.

26

Par « immeuble jumeau », j'entends les bâtisses mitoyennes appartenant au même propriétaire édifiées en même temps par le même architecte, sur un parti semblable.

27

D'après la presse professionnelle, ce type de parcelle peu profonde mais avec un grand linéaire de façade contribue à la réputation de l'avenue Ledru-Rollin auprès des investisseurs. Mais « il est vrai que pour ces sortes de terrain, s'il n'y a pas de pertes, le prix de la construction revient plus cher, ce qui coûte le plus étant la façade ». (*La Semaine des constructeurs*, 16 oct. 1903, à propos du 99, avenue Ledru-Rollin)

28

Au n° 99, avenue Ledru-Rollin, 146 m<sup>2</sup> (un seul appartement par étage), au n° 109 de l'avenue, 165 m<sup>2</sup>.

29

M. ELEB, A. DEBARRE, *L'invention de l'habitation moderne. Architecture de la vie privée. Paris 1880-1914*, Paris, 1995.

30

La rue Keller possède aussi des logements plus amples, comme ceux du n° 29, destinés aux « ouvriers aisés » (Arch. de Paris, D1 P4 1876, calepins du cadastre).

31

A. DUGAST et I. PARIZET, *Dictionnaire...*, op. cit., signalent les architectes- propriétaires constructeurs de leurs immeubles.

32

Sur Avezard, voir note 14.

33

*La Semaine des constructeurs* du 4 mai 1899 fait remarquer que Charles de Montalto habitant le quartier et étant au courant de ses besoins en matière locative... y construit beaucoup. Dans les années 1890, C. de Montalto habite et travaille 32, avenue Ledru-Rollin ; il construit en 1893 un immeuble-magasin 25, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

34

On a plusieurs exemples de changement rapides d'architectes durant l'élaboration du projet, ainsi, l'étude pour des bureaux et magasins destinée au 8, boulevard Richard-Lenoir est confiée aux architectes Édouard Malpeaux et G. Lebel, d'après *La Semaine des constructeurs* (1890) la façade porte cependant la signature A. Durand, 1896.

35

*La Construction moderne*, tome III, 1887-1888, p. 367, pl. 59.



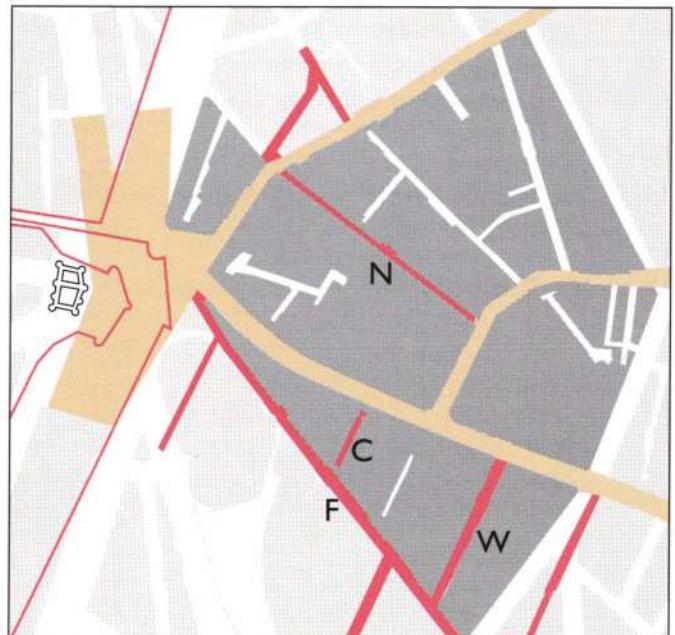
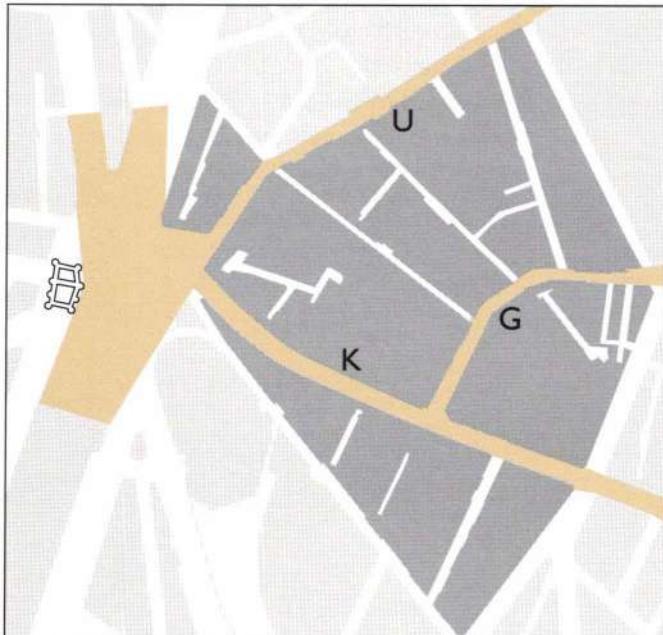
# Annexes

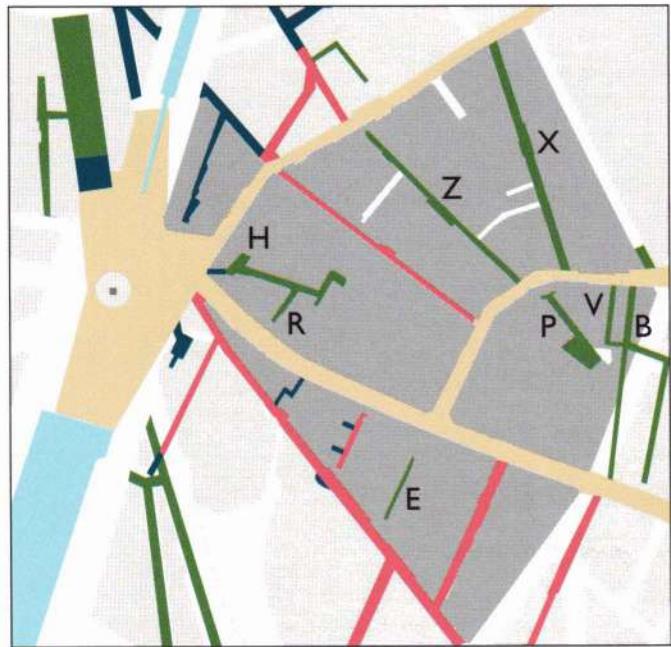
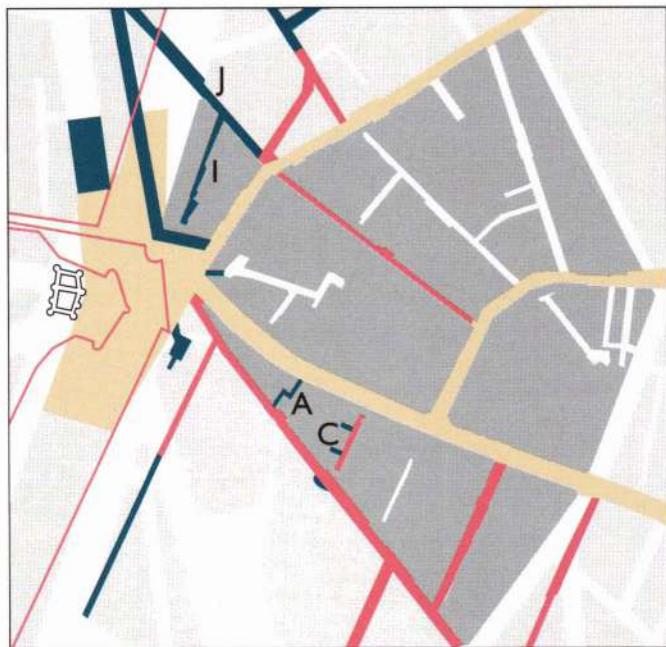
## Tableau chronologique

1198	Fondation de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.	1716	Arc de triomphe de la place du Trône démolî.
1370	Bastille.	<b>Entre 1719 et 1724</b>	Fontaine de Charonne.
1382	Démolition de la première porte Saint-Antoine. Enceinte de Charles V.	1775	Déménagement des Mousquetaires noirs.
1471	Ordonnance de Louis XI qui autorise les corps de métiers à travailler librement dans le domaine de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.	1778	Démolition de la porte Saint-Antoine.
1536	Enceinte bastionnée qui remplace l'enceinte de Charles V.	1780	Installation de l'hôpital des Quinze-Vingts dans l'hôtel des Mousquetaires noirs.
<b>Vers 1550</b>	Porte Saint-Antoine.	1785	Enceinte des Fermiers généraux, par Ledoux.
1634	Chapelle Sainte-Marguerite.	<b>1784-1821</b>	Différents projets d'aménagement de la place de la Bastille.
<b>Nouvelles limites de la ville</b>		1790	Destruction de la Bastille.
1656	Les faubourgs sont rattachés à la ville.	1795	Division de Paris en quarante-huit quartiers groupés en douze arrondissements (le quartier du faubourg Saint-Antoine est dans le VIII <sup>e</sup> arrondissement).
1657	Lettres patentes du roi qui exemptent de la maîtrise tous les artisans et gens de métier qui demeurent au faubourg.	1807	Hôpital Saint-Antoine installé dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.
1660	Religieuses anglaises de la Conception, 40, rue de Charenton.	1822	Canal Saint-Martin.
1669	Hôtel des Mousquetaires noirs, par Robert de Cotte.	1833	Colonne de Juillet, par Alavoine.
1670	Décision de la démolition de l'enceinte de Charles V. Arc de triomphe de la place du Trône, par Perrault.	1846	Fontaine de la Roquette.
1671	Rhabillage de la porte Saint-Antoine, par Blondel.	1859	Gare de la Bastille.
1674	Hospice des enfants trouvés, entre les actuelles rue Traversière et de Cotte.	1860	Démolition de l'enceinte des Fermiers généraux. Annexion à Paris des communes limitrophes.
1702	Division de Paris en seize quartiers.	1886	Division de Paris en vingt arrondissements (le faubourg Saint-Antoine est compris dans les XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> arrondissements).
1712	Chapelle Sainte-Marguerite érigée en paroisse.	1989	Création de l'école Boulle, rue de Reuilly. Inauguration de l'opéra de la Bastille.

## Historique des rues et passages par ordre alphabétique et cartes de leur apparition

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <b>A</b> BALNY (passage)<br>Existe vers 1830.<br>Supprimé vers 1910.  | <b>I</b> DAMOYE (passage)<br>Ouverture vers 1789.  | <b>Q</b> LOUIS-PHILIPPE (passage)<br>Ouverture entre 1856 et 1867.  |
| <b>B</b> BONNE-GRAINE (passage de la)<br>Ouverture en 1825.   | <b>J</b> DAVAL (rue)<br>Ouverture par lettres patentes de 1780.  | <b>R</b> PARCHARPPE (cité)<br>Ouverture entre 1858 et 1878.   |
| <b>C</b> BOULE-BLANCHE (passage de la)<br>Ouverture par arrêt du Conseil du roi en 1700.  | <b>K</b> FAUBOURG-SAINT-ANTOINE (rue du)<br>La chaussée de Saint-Antoine, appelée rue du Faubourg-Saint-Antoine après 1632, conduisait à l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs et à Vincennes.  | <b>S</b> RICHARD-LENOIR (boulevard)<br>Ouverture en 1859.   |
| <b>D</b> CAILLARD (impasse)<br>Ouverture en 1897.   | <b>L</b> JOSSET (passage)<br>Ouverture en 1837.  | <b>T</b> ROQUETTE (cité de la)<br>Ouverture en 1888.  |
| <b>E</b> CHANTIER (passage du)<br>Ouverture vers 1825-1830.   | <b>M</b> KELLER (rue)<br>Ouverture en 1856.  | <b>U</b> ROQUETTE (rue de la)<br>Ancien chemin de la Roquette qui devient rue au milieu du XVI <sup>e</sup> siècle. |
| <b>F</b> CHARENTON (rue de)<br>Conduisait au village de Charenton. A porté le nom de chaussée jusque vers 1785.                                     | <b>N</b> LAPPE (rue de)<br>Ouverture vers 1643.  | <b>V</b> SAINT-ANTOINE (passage)<br>Ouverture en 1837.  |
| <b>G</b> CHARONNE (rue de)<br>Ancien chemin de Charonne qui existait au début du XVII <sup>e</sup> siècle et qui conduisait au village du même nom. | <b>O</b> LEDRU-ROLLIN (avenue)<br>Partie comprise entre la rue de Charenton et la rue du Faubourg-Saint-Antoine : ouverture en 1887.<br><br>Partie entre la rue du Faubourg-Saint-Antoine et la rue de Charonne : ouverture en 1895. | <b>W</b> SAINT-NICOLAS (rue)<br>Existe au XVII <sup>e</sup> siècle.   |
| <b>H</b> CHEVAL-BLANC (passage du)<br>Ouverture en 1857.  | <b>P</b> LHOMME (passage)<br>Ouverture après 1856.   | <b>X</b> TAILLANDIERS (passage des)<br>Ouverture en 1868.   |
|   |  | <b>Y</b> TAILLANDIERS (rue des)<br>Ouverture en 1829.   |
|   |  | <b>Z</b> THIÉRÉ (passage)<br>Ouverture en 1852.   |





Avant 1550    1551 à 1705    1706 à 1897    1790 à 1856    1857 à 1897    1899 à 1956

0 100 m N

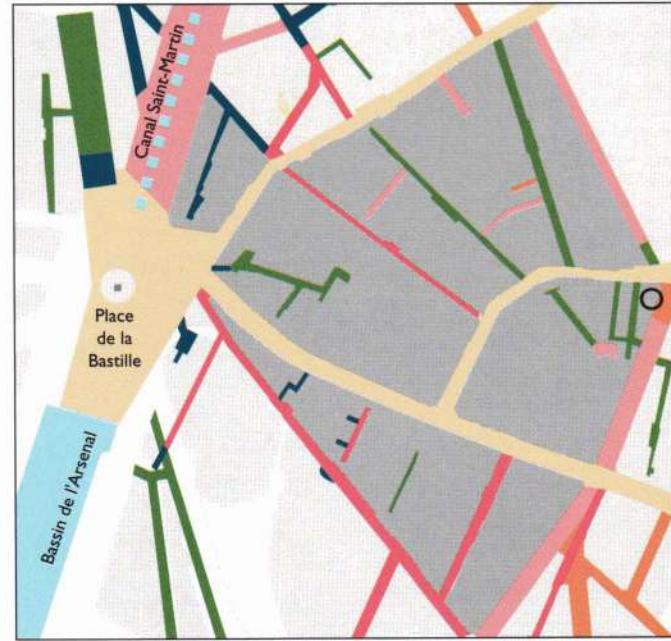
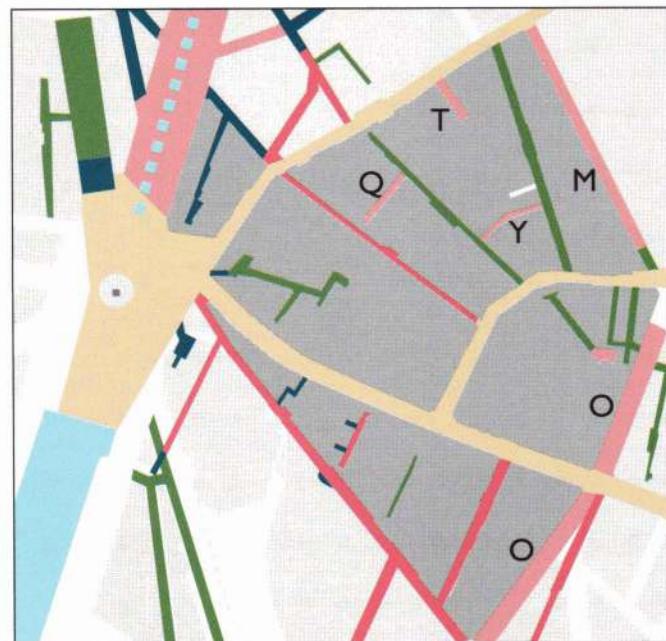


Tableau d'apparition  
des passages et des rues  
sur les plans anciens

- Présence et nom de la rue ou du passage sur le plan

- Présence de la rue ou du passage sur le plan

Plan de Truschet et Hoyau Plan dit de Bâle 1552	Passage Balny	Passage de la Bonne-Graine	Passage de la Boule-Blanche	Impasse Caillard	Passage du Chantier	Rue de Charenton	Rue de Charonne	Passage du Cheval-Blanc	Rue Daval	Passage du Faubourg-Saint-Antoine	Passage Josset	Rue Kellér	Rue de Lappe	Avenue Ledru-Rollin	Passage Lhomme	Passage Louis-Philippe	Cité Parchappe	Boulevard Richard-Lenoir	Cité de la Roquette	Rue de la Roquette	Passage Saint-Antoine	Rue Saint-Nicolas	Rue des Taillandiers	Passage Thiéré
Plan de Mathieu Merian 1615					○					○														
Plan de Jean Boiseau 1652					●	○				●														
Plan de Jouvin de Rochefort 1676					●	●				●														
Plan de Jouvin de Rochefort 1705					●	●				●														
Plan de Guillaume Delisle et plan de Roussel 1716					○					●														
Plan de Delagrive 1728						●	●			●														
Plan de Turgot 1734-1739						●	●			●														
Plan de la censive de l'Abbaye de Saint-Antoine 1744						●	●			●														
Plan de Jaillot 1769						●	●			●														
Plan de Deharme et Desnos 1782					●		●	●	○	●														
Plan de Verniquet 1789						●	●	●	●	●														
Plan de Perrier et Gallet 1824					●		●	●	●	●														
Cadastre de Vasserot 1832-1835					●	○	○	●	●	○	●	●												
Plan de Picquet 1836	○				●		○	●	●	●														
Plan de Girard et Achin 1856					●	●	●	●	●	●	●	●				○								
Plan d'Alphand et Fauve 1878					●	●	●	●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	●	●	●	
Atlas d'Alphand 1888					●	●	●	●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	●	●	●	
Atlas Bouvard et Beck 1900					●	●	●	●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	●	●	●	
Plan de la Direction de l'Urbanisme 1956					●	●	●	●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	●	●	●	

Tableau d'apparition  
des cours  
sur les plans anciens

● Présence et nom de la rue  
ou du passage sur le plan

○ Présence de la rue  
ou du passage sur le plan

Plan de Truschet et Hoyau Plan dit de Bâle 1552	Cour Baduel	Cour du Bel-Air	Cour de Bourgogne	Cour du Bras-d'Or	Cour du Cantal	Cour Damoye	Cour Delepine	Cour des Deux-Sœurs	Cour de l'Étoile-d'Or	Cour de Février	Cour Hennel	Cour Jacques-Viguès	Cour de Juin	Cour de la Maison-Brûlée	Cour de Mars	Cour du Nom-de-Jésus	Cour de l'Ours	Cour du Panier-Fleuré	Cour Quellard	Cour Sainte-Élisabeth	Cour Sainte-Marie	Cour Saint-Jacques	Cour Saint-Joseph	Cour Saint-Louis	Cour des Trois-Frères	Cour Veiss....	Cour Viguès
Plan de Mathieu Merian 1615																											
Plan de Jean Boiseau 1652																											
Plan de Jouvin de Rochefort 1676	○																										
Plan de Jouvin de Rochefort 1705																											
Plan de Guillaume Delisle et plan de Roussel 1716	○																										
Plan de Delagrive 1728																											
Plan de Turgot 1734-1739																											
Plan de la censive de l'Abbaye de Saint-Antoine 1744																											
Plan de Jaillot 1769																											
Plan de Deharme et Desnos 1782																											
Plan de Verniquet 1789																											
Plan de Perrier et Gallet 1824																					●						
Cadastre de Vasserot 1832-1835	○	○		○	○	○		○	○		○	○	○			○	○	○	○						○		
Plan de Picquet 1836	○			●	●																●						
Plan de Girard et Achin 1856	●	●	●	●	●	○	●		○	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Plan d'Alphand et Fauve 1878	●	●	●	●	●	●		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Atlas d'Alphand 1888	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Atlas Bouvard et Beck 1900	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Plan de la Direction de l'Urbanisme 1956	●		●	●	●	●		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		

## Liste des édifices projetés et réalisés, par ordre alphabétique de rue

Liste établie d'après les sources d'archives, le dépouillement du fichier de la Commission du Vieux Paris et les inscriptions *in situ*, celles-ci ayant permis d'apporter certains compléments.

### 2, place de la Bastille, 12<sup>e</sup>

Gare, 1859.  
Architecte : BASSOMPIERRE.  
Ingénieur : VINGUER.

### 2 bis, place de la Bastille, 12<sup>e</sup>

Cinéma, 1937.  
Architecte : FERRAND.

### 16, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Fouilles pour bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).  
Architecte : RENAULT, 16, rue de Charenton.  
Entrepreneur : TISSIER, 54, rue des Boulets.  
Commanditaire : ESPIE d'.

### 45, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Construction d'un hangar clos (*La Semaine des constructeurs*, n° 30, 23 janvier 1886, p. 358).  
Architecte : CORNUT, 78, rue d'Avron.  
Entrepreneur : LAROCHE, 26-28, rue du Petit-Musc.  
Commanditaire : JEANNE, P., 45, rue de Charenton.

### 49, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Construction de l'école des filles, 1891 (exposition *L'École primaire à Paris 1870-1914*, Paris, mairies du XV<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> arrondissements, 1985, p. 98).  
Architecte : CALEMARD.

### 51, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Transformation d'ateliers en école de garçons, 1891 (Exposition *L'École primaire à Paris 1870-1914*, Paris, mairies des XV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> arrondissements, 1985, p. 98).  
Architecte : LHEUREUX.

### 54,64,75,81, rue de Charenton

et 71,73,75,74, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>  
Demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 8 mars 1890, p. 514).  
Architecte : MACE, Eugène, 14, avenue d'Antin.  
Commanditaire : LAMY, veuve, 21, rue de Maubeuge.

### 54,64,75,81, rue de Charenton

et 71,73,75,74, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 33, 6 février 1892, p. 391).  
Architecte : GENNERAT, 5 bis, boulevard Morland.  
Entrepreneur : CORDIER, 24, rue de la Huchette.

### 57, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Recullement de façade (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 21 mai 1887, p. 563).  
Architecte : ESCUDIÉ, 21, rue Denfert-Rochereau.  
Entrepreneur : DESCHAMPESME, 133, rue de Lourcini.  
Commanditaire : ROCHAT, veuve.

### 59, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Construction d'un vaste hangar en maçonnerie (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).  
Architecte : DAUBOURG, 2, rue Jouffroy.  
Commanditaire : DAMONT et C<sup>ie</sup>, ancienne maison KRIEGER, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

### 59-61, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Démolition et reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 11 ou 19 juin 1886, p. 612).  
Architecte : RENAULT, 16, rue de Charenton.  
Commanditaire : DAMONT et C<sup>ie</sup>, 74-76, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

### 59-61, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Atelier et magasin, demande d'autorisation de construire (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 22 mai 1880, p. 562).  
Architecte : DAUBOURG, 2, rue Jouffroy.  
Commanditaire : DAMONT et C<sup>ie</sup>, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

### 73, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>

Fouilles pour bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 45, 3 mai 1890, p. 538).  
Architecte : GRAVEREAUX, N., 4, avenue de Villars.  
Entrepreneur : DESCHAMPS, 29, rue du Marché-Saint-Honoré.  
Commanditaire : PANHARD, R., 5, rue Royale.

### 16, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>

Construction d'un bâtiment de rapport et prolongement d'un autre bâtiment dans la cour du n° 14 (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).  
Architecte : ROUYRE, 80, avenue de Breteuil.  
Entrepreneur : ROUYRE-PLET, 80, avenue de Breteuil.  
Commanditaire : LEGRAND, 37, avenue des Champs-Élysées.

### 18, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>

Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).  
Architecte : FORGEOT, 63, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : ROUYRE et PLET, 80, avenue de Breteuil.  
Commanditaire : SCHMIT, 22, rue de Charonne.

### 44, rue de Charonne

et 113, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>  
Construction de sept étages, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 7 avril 1898).  
Architecte : FERRAND, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
Commanditaire : FERRAND, Ch., 24-26, rue de Lyon.

### 12, rue Daval et 12, place de la Bastille, 11<sup>e</sup>

Reconstruction d'un bâtiment, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 10 avril 1892, p. 868).  
Architecte : MONNOT, Henri, 52, boulevard Richard-Lenoir.  
Commanditaire : STOREZ, 55, avenue des Champs-Élysées.

### 18, rue Daval, 11<sup>e</sup>

Reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 1er mai 1880, p. 525).  
Architecte : HUBAINE, 135, boulevard Magenta.  
Commanditaire : PIERRET, veuve, 91, boulevard Haussmann.

### 20, rue Daval, 11<sup>e</sup>

Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).  
Architecte : HUBAINE, 135, boulevard Magenta.  
Entrepreneur : FAVRE, 3, rue Saussier-Leroy.  
Commanditaire : PERRE, boulevard Haussmann.

### 22, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>

Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 23 janvier 1892, p. 367).  
Architecte : COLIMARD et MONTALTO, 32, avenue Ledru-Rollin.

### 24, 26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>

Reconstruction (Arch. nat., Min. cent., CV, 1303, 21 juillet 1770, mémoire et quittance du 17 mars 1765).

Maçon : BONNOT.  
Commanditaire : GUITTON, Jacques.

### 24, 26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>

Reconstruction (Arch. nat., Min. cent. CV, 1303, 21 juillet 1770, mémoire et quittance du 26 avril 1765).

Plombier : HALBOT.  
Commanditaire : GUITTON, Jacques.

### 25, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>

Surélévation de quatre étages, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 3, 19 juillet 1879, p. 35).  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.

### 25, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>

Demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 21 mai 1893, p. 1144).  
Architecte : MONTALTO, C., 32, avenue Ledru-Rollin.  
Commanditaire : SEMEY, 43 bis, boulevard Henri-IV.  
Inscription : C. MONTALTO ARCHITECTE. 1893-1894.

### 27, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>

Surélévation d'un étage, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 14 juillet 1897).  
Architecte : CHARPENTIER, 182, rue Michel-Bizot.  
Commanditaire : JUNGFEISSET.

### 27-29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>

Modification du rez-de-chaussée (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).  
Architecte : LAPORTE, E., 40, boulevard Henri-IV.

Entrepreneur : DUMONT et NERET, 110, avenue Daumesnil.  
Commanditaire : PLEICH, Jung, veuve, 24, quai d'Anjou.

### 29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>

Travaux de grosses réparations (*La Semaine des constructeurs*, n° 20, 17 novembre 1877, p. 239).  
Architecte : LAPORTE, 24, rue Jacques-Cœur.  
Entrepreneur : MAZOYER, 8, rue Berthollet.  
Commanditaire : KUETFLECH.

**30, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 48, 30 mai 1885, p. 574).  
Architecte : CALEMARD, 32, avenue Ledru-Rollin.  
Entrepreneur : PIGEON, fils, 245, rue de Charenton.  
Commanditaire : PÉROL, 30, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

**32, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 3 avril 1896).  
Architecte : THION, Ch., 62, rue de Maubeuge.  
Commanditaire : BELMENT, veuve.

**33, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>1</sup>509, 20 mars 1930).  
Architecte : BOUCHER, Eugène.  
Commanditaire : LEVY, frères.

**45, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 46, 16 avril 1881, p. 502).  
Architecte : GAROT, 46, boulevard Beaumarchais.  
Commanditaire : DEMUAS.

**46, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Magasin de meubles, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>1</sup>3370, 1907).  
Architecte : LESAGE, Robert, MILTGEN, Charles.  
Commanditaire : GOUFFÉ, jeune.

**49, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 9 janvier 1895, p. 140).  
Architecte : GAROT, Em., 46, boulevard Beaumarchais.  
Commanditaire : SMITH.

**54, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
construction d'un édifice pour échaudoir dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 28, 12 janvier 1884, p. 334).  
Architecte : VIENNOIS, 12, boulevard de Strasbourg.  
Commanditaire : FAURE, 54, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

**56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Différents travaux de modification (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 7 décembre 1889, p. 288).  
Architecte : BRULOT.  
Entrepreneur : LEFAURE, père et fils, 30, rue Dussoubs.

**68, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 15 août 1891, p. 1934).  
Architecte : SALVAN, 59, boulevard Beauséjour.  
Commanditaire : COUDER.

**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure pour magasins (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).  
Architecte : DENFER et FRIESÉ, 9, rue de la Santé.  
Entrepreneur : NOYER, 15 bis, rue de la Santé.  
Commanditaire : RESSEL, 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 19, 1<sup>er</sup> novembre 1890, p. 227).  
Architecte : ADELGEIST, Charles, 18, rue Phalsbourg.  
Entrepreneur : MARIE, L., passage Lathuile.  
Commanditaire : ROSSEL.

**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 11 mai 1895, p. 1201).  
Architecte : BELLAN, 61, rue de Chabrol.

**71, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 12, 16 septembre 1882, p. 143).  
Architecte : RIVIERE, 47, rue de Verneuil.  
Entrepreneur : DESPLAN, 21, rue de Rocroy.  
Commanditaire : LEDUC, veuve, 28, rue de la Rocheoucauld.

**75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 2 septembre 1882, p. 118).  
Architecte : CHABOT de, 17, rue Chaptal.  
Entrepreneur : PINTURIER, 12, place Daumesnil.  
Commanditaire : CORDIER, 6, rue Joffroy-Marie.

**80, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
1895 (inscription : BSSRS).  
Architecte : BESSIÈRES.

**84, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Concours des façades, 1898-1913.  
Architecte : JACQUEMIN.

**87, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation intérieure, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 18 mars 1892, p. 580).  
Architecte : SEGUIN, Paul, 26, rue Rambuteau.  
Commanditaire : ROUSSEL, veuve, 51, avenue Montaigne.

**89 [99], rue du Faubourg-Saint-Antoine et 91 avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
Construction de six étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 26 février 1899).  
Architecte : AUSCHER, Paul, 17, cité Malesherbes.  
Commanditaire : Société civile de l'avenue Ledru-Rollin.  
Inscription : PAUL AUSCHER ARCHITECTE. 1899.

**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de construire d'un édifice bas (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 13 août 1881, p. 83).  
Architecte : MEUNIÉ, A., 12, rue de Florence.  
Commanditaire : GUINOT, veuve.

**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 28 septembre 1889, p. 166).  
Architecte : LAPORTE, 80, boulevard Henri-IV.  
Entrepreneur : CHÉDEVILLE et DUCLOS, 9, passage Stinville.  
Commanditaire : ALEXANDRE, jeune.

**96, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
1890 (inscription).  
Architecte : AVEZARD, A.

**97, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un atelier dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 3 septembre 1881, p. 118).  
Architecte : MEUNIÉ, A., 12, rue de Florence.  
Entrepreneur : LAGAYE, 36, rue Saint-Sabin.  
Commanditaire : GUINOT, veuve.

**7, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 3 mai 1884, p. 525).  
Architecte : CHARPENTIER, 182, rue Michel-Bizot.  
Entrepreneur : TISSIER, 54, rue des Boulets.  
Commanditaire : ROCLE, 170, rue de la Roquette.  
Inscription : CHARPENTIER ARCHITECTE, TISSIER ENTREPRENEUR. 1884.

**9, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 11 août 1888, p. 83).  
Architecte : BRULOT, 28, rue Saint-Claude.  
Entrepreneur : GODET.  
Commanditaire : RONGIER.

**19, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
1860 (inscription).  
Architecte : AVEZARD, A.  
Entrepreneur : MANY, Ch.

**25, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport de cinq étages dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 27 mars 1886, p. 468).  
Architecte : MOREAU, Mathurin, 5, place Armand-Carrel.  
Commanditaire : GELIN, 25, rue Keller.  
Inscription : MOREAU ARCHITECTE. 1886.

**29, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation et construction du bâtiment dans la cour, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>1</sup>1664, 26 juillet 1888).  
Architecte : BRULOT, 28, rue Saint-Claude.  
Commanditaire : RIVOIRE, Antoine.

**6, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction, 1773-1774 (Arch. nat., Min. cent., LXXXVII, 1217, 11 août 1786).  
Maçon : LA SALLE, sieur de.  
Commanditaire : MAURICE, Élisabeth, épouse de Pierre-Henry BOURDERELLE.

**14, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 14 août 1880, p. 82).  
Architecte : LORIN, 47, avenue des Ternes.  
Entrepreneur : RINGUET, 6, rue Maître-Albert.  
Commanditaire : LOUBINEAU, Cour de Cantal.

**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Construction sur terre-plein pour magasins, dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).  
Architecte : SIMONNET, 39, boulevard Henri-IV.  
Commanditaire : LEMOINE, 21, rue de Lappe.

**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 8 décembre 1888, p. 286).  
Architecte : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
Commanditaire : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.

**21, rue de Lappe et 4, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 27 février 1886, p. 420).  
Architecte : BOUWARD, 55, rue de Verneuil.  
Commanditaire : LEMOINE, 21, rue de Lappe.

**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).  
Architecte : JOLY, 69, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
Commanditaire : BOUDIN et LAROCHE Auxerre.

**41, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction de quatre étages, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 11 janvier 1890, p. 140).  
Architecte : LECOMTE, 12, rue Soufflot.  
Commanditaire : DELRIEU, 251, rue Saint-Martin.

**41, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction de deux étages, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 5 octobre 1897).  
Architecte : LECOMTE, G., 32, rue Denfert-Rochereau.  
Commanditaire : DELRIEU.

**49, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 27 mai 1896).  
Architecte : STEMPART, 46, boulevard Barbès.  
Commanditaire : ROUCHY, 49, rue de Lappe.

**75, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1889 (inscription).  
Architecte : LAPORTE, Louis.

**75,77,86,88, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
(*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 15 juin 1889, p. 610).  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : BOULTIER, 148, avenue Daumesnil.  
Commanditaire : HENNEL, GERVAIS et BOHLMANN, veuve, 234, rue du Faubourg Saint-Antoine.

**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 10 août 1889, p. 82).  
Architecte : LAPORTE, L., 15, rue Charlot.  
Entrepreneur : CHAUSSELAT, 41, rue Planchat.  
Commanditaire : GIRARDOT, 10, rue Saint-Nicolas.

**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 26 juillet 1890, p. 58).  
Architecte : LAPORTE, 15, rue Charlot.  
Entrepreneur : DEJOUHET, 90, rue d'Aubervilliers.  
Commanditaire : GIRARDOT.

**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Surélévation d'un étage, (*B.M.O.*, 21 septembre 1890, p. 3064).  
Architecte : LAHIRE, Paul, 2, rue des Tournelles.  
Commanditaire : GIRARDOT.  
Inscription : P. LAHIRE ARCHITECTE. 1891.

**79, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
1899 (inscription).  
Architecte : AVEZARD, père.

**81-83, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 31 décembre 1891, p. 3020).  
Architecte : LATOUR, Augustin, 23, rue Étienne-Marcel.  
Commanditaire : BELFOND, veuve, 46, rue de Bondy.  
Inscription : AUGUSTIN LATOUR ARCHITECTE. 1892.

**81-83, avenue Ledru-Rollin et 18, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiments intérieurs, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 6 février 1894, p. 250).  
Architecte : LATOUR, Augustin, 22, rue Étienne-Marcel.  
Commanditaire : BELFOND, veuve, 46, rue de Bondy.

**87, avenue Ledru-Rollin et 98, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 14 décembre 1889, p. 298).  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : BOULTIER.  
Commanditaire : SCELLES, 115, boulevard Voltaire.

**93, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1903 (inscription).  
Architecte : GOEMANS, F.

**95, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1903 (inscription).  
Architecte : GOEMANS, F.

**99, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
Concours des façades, 1898-1913.  
Architecte : THOMAS, E.  
Entrepreneur : THIESSARD, E.  
Inscription : E. THOMAS ARCHITECTE, E. THIESSARD ENTREPRENEUR. 1903.

**101, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1909 (inscription).  
Architecte : CHAMPY, A.  
Sculpteur : DESPOIS de FOLLEVILLE, H.  
**111, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1913 (inscription).  
Architecte : MORGAN.

**113, avenue Ledru-Rollin et 44, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction de sept étages, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 7 avril 1898).  
Architecte : FERRAND, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
Commanditaire : FERRAND, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
Inscription : CH. FERRANT ARCHITECTE. 1898.

**12, cité Parchappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 4, 23 juillet 1881, p. 46).  
Architecte : TROPEY, 55, rue de Cligny.  
Entrepreneur : PINSON, fils, 89, rue de Turbigo.  
Commanditaire : PINATEL, 29, rue Marignan.  
Inscription : TROPEY ARCHITECTE. 1881.

**6, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 19 juin 1886, p. 612).  
Architecte : GAILLARD, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré.  
Entrepreneur : PICOCHE et GILLE, 81, rue Lacépède.  
Commanditaire : QUENTIN, 2, boulevard Richard-Lenoir.

**8, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction d'écuries et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).  
Architecte : MALPEAUX-LEBEL, 43, rue Le Marois.  
Entrepreneur : SILVANTON, 90, avenue Parmentier.  
Commanditaire : BONFILS.  
Inscription : A. DURAND ARCHITECTE, SILVANTON ENTREPRENEUR. 1896.

**10-12, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Hangar fermé, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 28 mai 1890, p. 1300).  
Architecte : BOEUFVRE, Paul, 59, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Commanditaire : RIGAL, 10-12, boulevard Richard-Lenoir.

**5, cité de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Ateliers et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).  
Architecte : PECHARD, 16, rue Clauzel.  
Entrepreneur : LHABITANT, 56, rue Mouraud.  
Commanditaire : LOUAULT.

**24, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 18 octobre 1884, p. 191).  
Architecte : GUÉRIN, 29, rue de Douai.  
Commanditaire : GAULET.

**28, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation et construction en aile, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 13 avril 1895, p. 1018).  
Architecte : BESNARD, Auguste, 27, rue du Château-d'Eau.  
Commanditaire : BUXERON, J.

**30, 32, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., CV, 672, 21 septembre 1643, quittance).  
Maçon : BERTRAND, Christophe.  
Commanditaire : LEFEBVRE, Claude.

**46, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 28 mars 1894, p. 850).  
Architecte : MORIZE, J., 2, rue Tronchet.  
Commanditaire : CHAUVIN.  
Inscription : J. MORIZE ARCHITECTE. 1894.

**48, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
1882 (inscription).  
Architecte : FORGEOT.  
Entrepreneur : LEFÈVRE.

**52, rue de la Roquette et 16, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>**  
Construction, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>1</sup>3603, 28 février 1926).  
Architecte : CHAPELLE, Julien.  
Commanditaire : MAGER, Léon.

**58, rue de la Roquette [1 et 2, cité de la Roquette], 11<sup>e</sup>**  
Deux bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 2, 7 juillet 1888, p. 24).  
Architecte : LABOURET, 24, rue de la Rocheoucault.  
Entrepreneur : RIFFAUD et C<sup>ie</sup>, 6 rue Andrieux.  
Commanditaire : GEOFFROY CHATEAU, 10, rue de Lisbonne.

**62, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
1930 (inscription).  
Architecte : LEGROS.  
Entrepreneur : ALBERTELLA.

**64, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'écurie et remise (*La Semaine des constructeurs*, n° 27, 31 décembre 1881, p. 322).  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : MILLET, 64, rue de la Roquette.

**4-6, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport avec ateliers au rez-de-chaussée dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 25 février 1882, p. 417).  
Architecte : PERIN et fils, 83, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : GOMBAULT, 30, rue des Alouettes.  
Commanditaire : GIRARDOT, 10, rue Saint-Nicolas.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 638, 25 avril 1715, marché sous seing privé du 25 mars 1715 et quittances).  
Maçon : DIJON, Jean.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittances du 2 juin 1715).  
Maçon : MAISON, Philippe, rue de la Mortellerie.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 638, 25 avril 1715, devis du 9 février 1715 et quittance le 6 avril 1715).  
Entrepreneur : RASTIN, Pierre.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Travaux (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittance).  
Paveur : TIREL, Pierre.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Travaux (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittance du 28 juin 1715).  
Jardinier : DUMONT.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8-12, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXXIX 875, 8 février 1791, quittance de 1756).  
Maçon : BOIRON.  
Commanditaire : SAINT-GERMAIN, Jean-Joseph de.

**10, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un atelier, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>1</sup>3360, 3 août 1911).  
Architecte : DEGLANE, H.  
Commanditaire : BRICON, 12, avenue Élisée-Reclus.

**14, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Surélévation d'un étage (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 7 décembre 1889, p. 288).  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : HENNEL, GERVAIS et BOLHMAN, veuve.

**14, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Surélévation de deux étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 29, 11 janvier 1890, p. 347).  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : BOULTIER, 148, avenue Daumesnil.

**18, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction de cinq étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 19 mars 1898).  
Architecte : LATOUR, Augustin, 3, rue d'Argenteuil.  
Commanditaire : BELFOND, veuve, 46, rue de Bondy.  
Inscription : AUGUSTIN LATOUR ARCHITECTE. 1899.

**5, passage des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 15, 7 octobre 1882, p. 178).  
Architecte : FORGEOT, 51, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, 10, rue Émile-Lepeu.  
Commanditaire : ROCACHE, 5, passage des Taillandiers.

**2, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Transformation intérieure, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 6 octobre 1891, p. 2144).  
Architecte : DUSQUESNE, E., 18, rue Beaurepaire.  
Commanditaire : SCHMIT, 2, rue de Charonne.

**3, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 34, 3 mars 1877, p. 406).  
Architecte : GILLOT, 11, passage Saint-Michel.  
Commanditaire : ALBRECHT.

**11, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un étage, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 25 avril 1899).  
Architecte : VEYSSADE, 6, rue Kléber à Issy.  
Commanditaire : DUCHER, 24, rue des Taillandiers.

**14, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation de deux étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 8 avril 1899).  
Architecte : ROUSSEAU, J., 4, rue de Mirbel.  
Commanditaire : RONDU, A.

**19, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'école (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 2 février 1878, p. 371).  
Architecte : DECONCHY.  
Entrepreneur : ROUX, 35, rue de la Lune.  
Commanditaire : Ville de Paris.

**20, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Démolition et reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 42, 17 avril 1886, p. 503).  
Architecte : DURAND, A., 5, rue de Crussol.  
Commanditaire : MARTIN, 22, rue des Taillandiers.

**22, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 13 décembre 1890, p. 297).  
Architecte : ROY, Lucien, 22, rue de Turin.  
Entrepreneur : GODARD, 160, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : LEBESQUE, E., 144, avenue Daumesnil.  
Inscription : LUCIEN ROY ARCHITECTE, GODARD ENTREPRENEUR. 1890.

**22 bis, rue des Taillandiers**  
1929 (inscription).  
Architecte : PAGES.  
Entrepreneur : MAGISSON-CHAUVIN.

**24, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).  
Architecte : ROY, L., 22, rue de Turin.  
Entrepreneur : CORDIER, L., 24, rue de la Huchette.  
Commanditaire : SIEGFRIED, Ernest, Le Havre.  
Inscription : L. ROY ARCHITECTE, L. CORDIER ENTREPRENEUR. 1890.

**8 bis, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 52, 25 juin 1887, p. 622).  
Architecte : BRAUD, 21, rue de Malte.  
Entrepreneur : LENOIR, 98, rue de la Folie-Méricourt.  
Commanditaire : BUGNIÈRE, 8 bis, passage Thiéré.

## Liste des architectes, entrepreneurs et artisans, commanditaires

Liste établie d'après les sources d'archives, le dépouillement du fichier de la Commission du Vieux Paris et les inscriptions *in situ*, celles-ci ayant permis d'apporter certains compléments.

### ARCHITECTES

**ADELGEIST**, Charles, 18, rue Phalsbourg. Entrepreneur : MARIE, L., passage Lathuile. Commanditaire : ROSSEL.  
**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>** Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 19, 1<sup>er</sup> novembre 1890, p. 227).

**AUSCHER**, Paul, 17, cité Malesherbes. Commanditaire : Société civile de l'avenue Ledru-Rollin.  
**89 [99], rue du Faubourg-Saint-Antoine et 91, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>** Construction de six étages, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 26 février 1899). Inscription : PAUL AUSCHER ARCHITECTE. 1899.

**AVEZARD**, 103, boulevard Voltaire.  
**25, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>** Surélévation de quatre étages, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 3, 19 juillet 1879, p. 35).

**AVEZARD**, 103, boulevard Voltaire. Commanditaire : MILLET, 64, rue de la Roquette.  
**64, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>** : construction d'écurie et remise (*La Semaine des constructeurs*, n° 27, 31 décembre 1881, p. 322).

**AVEZARD**, 103, boulevard Voltaire. Entrepreneur : BOULTIER, 148, avenue Daumesnil. Commanditaire : HENNEL, GERVAIS et BOHLMANN, veuve, 234, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**75, 77, 86, 88, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>** (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 15 juin 1889, p. 610).

**AVEZARD**, 103, boulevard Voltaire. Entrepreneur : BOULTIER. Commanditaire : SCELLES, 115, boulevard Voltaire.  
**87, avenue Ledru-Rollin et 98, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>** Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 14 décembre 1889, p. 298).

**AVEZARD**, 103, boulevard Voltaire. Commanditaire : HENNEL, GERVAIS et BOLHMAN, veuve.  
**14, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>** Surélévation d'un étage (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 7 décembre 1889, p. 288).

**AVEZARD**, 103, boulevard Voltaire. Entrepreneur : BOULTIER, 148, avenue Daumesnil.  
**14, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>** Surélévation de deux étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 29, 11 janvier 1890, p. 347).

Entrepreneur : MANY, Ch.  
**19, rue Keller, 11<sup>e</sup>** 1860 (inscription).

**AVEZARD**, A.  
**96, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>** 1890 (inscription).

**AVEZARD**, père.  
**79, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>** 1899 (inscription).

**BASSOMPIERRE**.  
Ingénieur : VINGUER.  
**2, place de la Bastille, 12<sup>e</sup>** Gare, 1859.

**BELLAN**, 61, rue de Chabrol.  
**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>** Construction, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 11 mai 1895, p. 1201).

**BESNARD**, Auguste, 27, rue du Château-d'Eau. Commanditaire : BUXERON, J.  
**28, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>** Surélévation et construction en aile, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 13 avril 1895, p. 1018).

**BESSIÈRES**.  
**80, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>** 1895 (inscription : BSSRS).

**BOEUFVRE**, Paul, 59, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Commanditaire : RIGAL, 10-12, boulevard Richard-Lenoir.  
**10-12, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>** Hangar fermé, demande d'autorisation de bâtir (*B.M.O.*, 28 mai 1890, p. 1300).

**BOUCHER**, Eugène. Commanditaire : LEVY, frères.  
**33, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>** Construction d'un bâtiment, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>12</sup>509, 20 mars 1930).

**BOUVARD**, 55, rue de Verneuil. Commanditaire : LEMOINE, 21, rue de Lappe.  
**21, rue de Lappe et 4, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>** Construction intérieure d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 27 février 1886, p. 420).

**BRAUD**, 21, rue de Malte. Entrepreneur : LENOIR, 98, rue de la Folie-Méricourt.  
Commanditaire : BUGNIÈRE, 8 bis, passage Thiéré.  
**8 bis, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>** Surélévation de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 52, 25 juin 1887, p. 622).

**BRULOT**, 28, rue Saint-Claude. Commanditaire : RIVOIRE, Antoine.  
**29, rue Keller, 11<sup>e</sup>** Surélévation et construction du bâtiment dans la cour, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>11</sup>1664, 26 juillet 1888).

**BRULOT**, 28, rue Saint-Claude. Entrepreneur : GODET. Commanditaire : RONGIER.  
**9, rue Keller, 11<sup>e</sup>** Construction et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 11 août 1888, p. 83).

**BRULOT**. Entrepreneur : LEFAURE, père et fils, 30, rue Dussoubs.  
**56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>** Différents travaux de modification (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 7 décembre 1889, p. 288).

**CALEMARD**, 32, avenue Ledru-Rollin. Entrepreneur : PIGEON, fils, 245, rue de Charenton. Commanditaire : PÉROL, 30, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

**30, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>** Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 48, 30 mai 1885, p. 574).

**CALEMARD**.  
**49, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>** Construction de l'école des filles, 1891 (exposition *L'École primaire à Paris 1870-1914*, Paris, mairies du XV<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> arrondissements, 1985, p. 98).

**CHABOT** de, 17, rue Chaptal. Entrepreneur : PINTURIER, 12, place Daumesnil. Commanditaire : CORDIER, 6, rue Joffroy-Marie.  
**75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>** Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 2 septembre 1882, p. 118).

**CHAMPY**, A. Sculpteur : DESPOIS de FOLLEVILLE, H.  
**101, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>** 1909 (inscription).

**CHAPELLE**, Julien. Commanditaire : MAGER, Léon.  
**52, rue de la Roquette et 16, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>** Construction, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>11</sup>3603, 28 février 1926).

**CHARPENTIER**, 182, rue Michel-Bizot. Entrepreneur : TISSIER, 54, rue des Boulets. Commanditaire : ROCLE, 170, rue de la Roquette.  
**7, rue Keller, 11<sup>e</sup>** Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 3 mai 1884, p. 525).  
Inscription : CHARPENTIER ARCHITECTE, TISSIER ENTREPRENEUR. 1884.

**CHARPENTIER**, 182, rue Michel-Bizot.  
Commanditaire : JUNGFEISET.  
**27, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation d'un étage, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 14 juillet 1897).

**COLIMARD et MONTALTO**, 32, avenue Ledru-Rollin.  
**22, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 23 janvier 1892, p. 367).

**CORNUT**, 78, rue d'Avron.  
Entrepreneur : LAROCHE, 26-28, rue du Petit-Musc.  
Commanditaire : JEANNE, P., 45, rue de Charenton.  
**45, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un hangar clos (*La Semaine des constructeurs*, n° 30, 23 janvier 1886, p. 358).

**DAUBOURG**, 2, rue Jouffroy.  
Commanditaire : DAMONT et C<sup>ie</sup>, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**59-61, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Atelier et magasin, demande d'autorisation de construire (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 22 mai 1880, p. 562).

**DAUBOURG**, 2, rue Jouffroy.  
Commanditaire : DAMONT et C<sup>ie</sup>, ancienne maison KRIEGER, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**59, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un vaste hangar en maçonnerie (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).

**DECONCHY**.  
Entrepreneur : ROUX, 35, rue de la Lune.  
Commanditaire : Ville de Paris.  
**19, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'école (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 2 février 1878, p. 371).

**DEGLANE, H.**  
Commanditaire : BRICON, 12, avenue Élisée-Reclus.  
**10, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un atelier, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>1</sup>3360, 3 août 1911).

**DENFER et FRIESÉ**, 9, rue de la Santé.  
Entrepreneur : NOYER, 15 bis, rue de la Santé.  
Commanditaire : RESSEL, 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure pour magasins (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**DURAND, A.**, 5, rue de Crussol.  
Commanditaire : MARTIN, 22, rue des Taillandiers.  
**20, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Démolition et reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 42, 17 avril 1886, p. 503).

**DUSQUESNE, E.**, 18, rue Beaurepaire.  
Commanditaire : SCHMIT, 2, rue de Charonne.  
**2, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Transformation intérieure, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 6 octobre 1891, p. 2144).

**ESCUIDIÉ**, 21, rue Denfert-Rochereau.  
Entrepreneur : DESCHAMPESME, 133, rue de Lourcini.  
Commanditaire : ROCHAT, veuve.  
**57, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Recullement de façade (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 21 mai 1887, p. 563).

**FERRAND**, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
Commanditaire : FERRAND, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
**113, avenue Ledru-Rollin et 44, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction de sept étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 7 avril 1898).  
Inscription : CH. FERRANT ARCHITECTE. 1898.

**FERRAND**.  
**2 bis, place de la Bastille, 12<sup>e</sup>**  
Cinéma, 1937.

**FORGEOT**, 63, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : ROUYRE et PLET, 80, avenue de Breteuil.  
Commanditaire : SCHMIT, 22, rue de Charonne.  
**18, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**FORGEOT**, 51, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, 10, rue Émile-Lepeu.  
Commanditaire : ROCACHE, 5, passage des Taillandiers.  
**5, passage des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 15, 7 octobre 1882, p. 178).

**FORGEOT**.  
Entrepreneur : LEFÈVRE.  
**48, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
1882 (inscription).

**FRIESÉ et DENFER**, 9, rue de la Santé.  
Entrepreneur : NOYER, 15 bis, rue de la Santé.  
Commanditaire : RESSEL, 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure pour magasins (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**GAILLARD**, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré.  
Entrepreneur : PICOCHE et GILLE, 81, rue Lacépède.  
Commanditaire : QUENTIN, 2, boulevard Richard-Lenoir.  
**6, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 19 juin 1886, p. 612).

**GAROT**, 46, boulevard Beaumarchais.  
Commanditaire : DEMUAS.  
**45, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 46, 16 avril 1881, p. 502).

**GAROT**, Em., 46, boulevard Beaumarchais.  
Commanditaire : SMITH.  
**49, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 9 janvier 1895, p. 140).

**GENNERAT**, 5 bis, boulevard Morland.  
Entrepreneur : CORDIER, 24, rue de la Huchette.  
**54, 64, 75, 81, rue de Charenton et 71, 73, 75, 74, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 33, 6 février 1892, p. 391).

**GILLOT**, 11, passage Saint-Michel.  
Commanditaire : ALBRECHT.  
**3, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 34, 3 mars 1877, p. 406).

**GOEMANS**, F.  
**93, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1903 (inscription).

**GOEMANS**, F.  
**95, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1903 (inscription).

**GRAVEREAUX**, N., 4, avenue de Villars.  
Entrepreneur : DESCHAMPS, 29, rue du Marché-Saint-Honoré.  
Commanditaire : PANHARD, R., 5, rue Royale.  
**73, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Fouilles pour bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 45, 3 mai 1890, p. 538).

**GUÉRIN**, 29, rue de Douai.  
Commanditaire : GAULET.  
**24, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 18 octobre 1884, p. 191).

**HUBAINE**, 135, boulevard Magenta.  
Commanditaire : PIERRET, veuve, 91, boulevard Haussmann.  
**18, rue Daval, 11<sup>e</sup>**  
Reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 1<sup>er</sup> mai 1880, p. 525).

**HUBAINE**, 135, boulevard Magenta.  
Entrepreneur : FAVRE, 3, rue Saussier-Leroy.  
Commanditaire : PERRE, boulevard Haussmann.  
**20, rue Daval, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).

**JACQUEMIN**.  
**84, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Concours des façades, 1898-1913.

**JOLY**, 69, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
Commanditaire : BOUDIN et LAROCHE, Auxerre.  
**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**LABOURET**, 24, rue de la Rocheoucault.  
Entrepreneur : RIFFAUD et C<sup>ie</sup>, 6 rue Andrieux.  
Commanditaire : GEOFFROY CHATEAU, 10, rue de Lisbonne.  
**58, rue de la Roquette [1 et 2, cité de la Roquette], 11<sup>e</sup>**  
Deux bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 2, 7 juillet 1888, p. 24).

**LAHIRE**, Paul, 2, rue des Tournelles.  
Commanditaire : GIRARDOT.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Surélévation d'un étage, (B.M.O., 21 septembre 1890, p. 3064).  
Inscription : p. LAHIRE ARCHITECTE. 1891.

**LANGUEREAU**, 23, boulevard Beaumarchais.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
Commanditaire : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 8 décembre 1888, p. 286).

**LAPORTE**, 24, rue Jacques-Cœur.  
Entrepreneur : MAZOYER, 8, rue Berthollet.  
Commanditaire : KUETFLECH.  
**29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Travaux de grosses réparations (*La Semaine des constructeurs*, n° 20, 17 novembre 1877, p. 239).  
**LAPORTE**, 80, boulevard Henri-IV.  
Entrepreneur : CHÉDEVILLE et DUCLOS, 9, passage Stinville.  
Commanditaire : ALEXANDRE, jeune.  
**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 28 septembre 1889, p. 166).

**LAPORTE**, 15, rue Charlot.  
Entrepreneur : DEJOUHET, 90, rue d'Aubervilliers.  
Commanditaire : GIRARDOT.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 26 juillet 1890, p. 58).

**LAPORTE**, E., 40, boulevard Henri-IV.  
Entrepreneur : DUMONT et NERET, 110, avenue Daumesnil.  
Commanditaire : PLEICH, Jung, veuve, 24, quai d'Anjou.  
**27-29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification du rez-de-chaussée (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**LAPORTE**, L., 15, rue Charlot.  
Entrepreneur : CHAUSSELAT, 41, rue Planchat.  
Commanditaire : GIRARDOT, 10, rue Saint-Nicolas.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 10 août 1889, p. 82).

**LAPORTE**, Louis.  
**75, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1889 (inscription).

**LATOUR**, Augustin, 23 ou 22, rue Étienne-Marcel.  
Commanditaire : BELFOND, veuve, 46, rue de Bondy.  
**81-83, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 31 décembre 1891, p. 3020).  
Inscription : AUGUSTIN LATOUR ARCHITECTE. 1892.

**LATOUR**, Augustin, 22 ou 23, rue Étienne-Marcel.  
Commanditaire : BELFOND, veuve, 46, rue de Bondy.  
**81-83, avenue Ledru-Rollin et 18, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiments intérieurs, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 6 février 1894, p. 250).

**LATOUR**, Augustin, 3, rue d'Argenteuil.  
Commanditaire : BELFOND, veuve, 46, rue de Bondy.  
**18, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction de cinq étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 19 mars 1898).  
Inscription : AUGUSTIN LATOUR ARCHITECTE. 1899.

**LECOMTE**, 12, rue Soufflot.  
Commanditaire : DELRIEU, 251, rue Saint-Martin.  
**41, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction de quatre étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 11 janvier 1890, p. 140).

**LECOMTE**, G., 32, rue Denfert-Rochereau.  
Commanditaire : DELRIEU.  
**41, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction de deux étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 5 octobre 1897).

**LEGROS**.  
Entrepreneur : ALBERTELLA.  
**62, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
1930 (inscription).

**LESAGE**, Robert, **MILTGEN**, Charles.  
Commanditaire : GOUFFÉ, jeune.  
**46, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Magasin de meubles, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>11</sup>3370, 1907).

**LHEUREUX**.  
**51, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Transformation d'ateliers en école de garçons, 1891 (*Exposition L'École primaire à Paris 1870-1914*, Paris, mairies des XV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> arrondissements, 1985, p. 98).

**LORIN**, 47, avenue des Ternes.  
Entrepreneur : RINGUET, 6, rue Maître-Albert.  
Commanditaire : LOUBINEAU, Cour de Cantal.  
**14, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 14 août 1880, p. 82).

**MACE**, Eugène, 14, avenue d'Antin.  
Commanditaire : LAMY, veuve, 21, rue de Maubeuge.  
**54,64,75,81, rue de Charenton et 71,73,75,74, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 8 mars 1890, p. 514).

**MALPEAUX-LEBEL**, 43, rue Le Marois.  
Entrepreneur : SILVANTON, 90, avenue Parmentier.  
Commanditaire : BONFILS.  
**8, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction d'écuries et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).  
Inscription : A. DURAND ARCHITECTE, SILVANTON ENTREPRENEUR. 1896.

**MEUNIÉ**, A., 12, rue de Florence.  
Commanditaire : GUINOT, veuve.  
**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de construire d'un édifice bas (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 13 août 1881, p. 83).

**MEUNIÉ**, A., 12, rue de Florence.  
Entrepreneur : LAGAYE, 36, rue Saint-Sabin.  
Commanditaire : GUINOT, veuve.  
**97, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un atelier dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 3 septembre 1881, p. 118).

**MILTGEN**, Charles, **LESAGE**, Robert.  
Commanditaire : GOUFFÉ, jeune.  
**46, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Magasin de meubles, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>11</sup>3370, 1907).

**MONNOT**, Henri, 52, boulevard Richard-Lenoir.  
Commanditaire : STOREZ, 55, avenue des Champs-Élysées.  
**12, rue Daval et 12, place de la Bastille, 11<sup>e</sup>**  
Reconstruction d'un bâtiment, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 10 avril 1892, p. 868).

**MONTALTO et COLIMARD**, 32, avenue Ledru-Rollin.  
**22, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 23 janvier 1892, p. 367).

**MONTALTO**, C., 32, avenue Ledru-Rollin.  
Commanditaire : SEMEY, 43 bis, boulevard Henri-IV.  
**25, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 21 mai 1893, p. 1144).  
Inscription : C. MONTALTO ARCHITECTE. 1893-1894.

**MOREAU**, Mathurin, 5, place Armand-Carrel.  
Commanditaire : GELIN, 25, rue Keller.  
**25, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport de cinq étages dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 27 mars 1886, p. 468).  
Inscription : MOREAU ARCHITECTE. 1886.

**MORGAN**.  
**111, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1913 (inscription).

**MORIZE**, J., 2, rue Tronchet.  
Commanditaire : CHAUVIN.  
**46, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 28 mars 1894, p. 850).  
Inscription : J. MORIZE ARCHITECTE. 1894.

**PAGES**.  
Entrepreneur : MAGISSON-CHAUVIN.  
**22 bis, rue des Taitandiers**  
1929 (inscription).

**PÉCHARD**, 16, rue Clauzel.  
Entrepreneur : L'HABITANT, 56, rue Mouraud.  
Commanditaire : LOUAILLT.  
**5, cité de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Ateliers et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).

**PÉRIN et fils**, 83, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : GOMBAULT, 30, rue des Alouettes.  
Commanditaire : GIRARDOT, 10, rue Saint-Nicolas.  
**4-6, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport avec ateliers au rez-de-chaussée dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 25 février 1882, p. 417).

**RENAULT**, 16, rue de Charenton.  
Commanditaire : DAMONT et C<sup>ie</sup>, 74-76, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**59-61, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Démolition et reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 11 ou 19 juin 1886, p. 612).

**RENAULT**, 16, rue de Charenton.  
Entrepreneur : TISSIER, 54, rue des Boulets.  
Commanditaire : ESPIE d'.  
**16, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Fouilles pour bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).

**RIVIÈRE**, 47, rue de Verneuil.  
Entrepreneur : DESPLAN, 21, rue de Rocroy.  
Commanditaire : LEDUC, veuve, 28, rue de la Rochefoucauld.  
**71, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 12, 16 septembre 1882, p. 143).

**ROUSSEAU**, J., 4, rue de Mirbel.  
Commanditaire : RONDU, A.  
**14, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation de deux étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 8 avril 1899).

**ROUYRE**, 80, avenue de Breteuil.  
Entrepreneur : ROUYRE-PLET, 80, avenue de Breteuil.  
Commanditaire : LEGRAND, 37, avenue des Champs-Élysées.  
**16, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport et prolongement d'un autre bâtiment dans la cour du n° 14 (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**ROY**, L., 22, rue de Turin.  
Entrepreneur : CORDIER, L., 24, rue de la Huchette.  
Commanditaire : SIEGFRIED, Ernest, Le Havre.  
**24, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).  
Inscription : L. ROY ARCHITECTE, L. CORDIER ENTREPRENEUR. 1890.

**ROY**, Lucien, 22, rue de Turin.  
Entrepreneur : GODARD, 160, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : LEBESQUE, E., 144, avenue Daumesnil.  
**22, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 13 décembre 1890, p. 297).  
Inscription : LUCIEN ROY ARCHITECTE, GODARD ENTREPRENEUR. 1890.

**SALVAN**, 59, boulevard Beauséjour.  
Commanditaire : COUDER.  
**68, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 15 août 1934, p. 1934).

**SEGUIN**, Paul, 26, rue Rambuteau.  
Commanditaire : ROUSSEL, veuve, 51, avenue Montaigne.  
**87, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation intérieure, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 18 mars 1892, p. 580).

**SIMONNET**, 39, boulevard Henri-IV.  
Commanditaire : LEMOINE, 21, rue de Lappe.  
**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Construction sur terre-plein pour magasins, dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**STEMPART**, 46, boulevard Barbès.  
Commanditaire : ROUCHY, 49, rue de Lappe.  
**49, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 27 mai 1896).

**THON**, Ch., 62, rue de Maubeuge.  
Commanditaire : BELMONT, veuve.  
**32, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 3 avril 1896).

**THOMAS**, E.  
Entrepreneur : THIESSARD, E.  
**99, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
Concours des façades, 1898-1913.  
Inscription : E. THOMAS ARCHITECTE, E. THIESSARD ENTREPRENEUR. 1903.

**TROPEY**, 55, rue de Clichy.  
Entrepreneur : PINSON, fils, 89, rue de Turbigo.  
Commanditaire : PINATEL, 29, rue Marignan.  
**12, cité Parchappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 4, 23 juillet 1881, p. 46).  
Inscription : TROPEY ARCHITECTE. 1881.

**VEYSSADE**, 6, rue Kléber à Issy.  
Commanditaire : DUCHER, 24, rue des Taillandiers.  
**11, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un étage, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 25 avril 1899).

**VIENNOIS**, 12, boulevard de Strasbourg.  
Commanditaire : FAURE, 54, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**54, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un édifice pour échaudoir dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 28, 12 janvier 1884, p. 334).

## ENTREPRENEURS ET ARTISANS

**ALBERTELLA**.  
Architecte : LEGROS.  
**62, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
1930 (inscription).

**BERTRAND**, Christophe, maçon.  
Commanditaire : LEFEBVRE, Claude.  
**30, 32, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., CV, 672, 21 septembre 1643, quittance).

**BOIRON**, maçon.  
Commanditaire : SAINT-GERMAIN, Jean-Joseph de.  
**8-12, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXXIX, 875, 8 février 1791, quittance de 1756).

**BONNOT**, maçon.  
Commanditaire : GUITTON, Jacques.  
**24, 26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Reconstruction (Arch. nat., Min. cent., CV, 1303, 21 juillet 1770, mémoire et quittance du 17 mars 1765).

**BOULTIER**, 148, avenue Daumesnil.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : HENNEL, GERVAIS et BOHLMANN, veuve, 234, rue du Faubourg Saint-Antoine.  
**75, 77, 86, 88, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
(*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 15 juin 1889, p. 610).

**BOULTIER**.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : SCELLES, 115, boulevard Voltaire.  
**87, avenue Ledru-Rollin et 98, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 14 décembre 1889, p. 298).

**BOULTIER**, 148, avenue Daumesnil.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
**14, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Surélévation de deux étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 29, 11 janvier 1890, p. 347).

**CHAUSSELAT**, 41, rue Planchat.  
Architecte : LAPORTE, L., 15, rue Charlot.  
Commanditaire : GIRARDOT, 10, rue Saint-Nicolas.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 10 août 1889, p. 82).

**CHÉDEVILLE et DUCLOS**, 9, passage Stinville.  
Architecte : LAPORTE, 80, boulevard Henri-IV.  
Commanditaire : ALEXANDRE, jeune.  
**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 28 septembre 1889, p. 166).

**CORDIER**, 24, rue de la Huchette.  
Architecte : GENNERAT, 5 bis, boulevard Morland.  
**54, 64, 75, 81, rue de Charenton**  
et 71, 73, 75, 74, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 33, 6 février 1892, p. 391).

**CORDIER**, L., 24, rue de la Huchette.  
Architecte : ROY, L., 22, rue de Turin.  
Commanditaire : SIEGFRIED, Ernest, Le Havre.  
**24, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).  
Inscription : L. ROY ARCHITECTE,  
L. CORDIER ENTREPRENEUR. 1890.

**DEJOUHET**, 90, rue d'Aubervilliers.  
Architecte : LAPORTE, 15, rue Charlott.  
Commanditaire : GIRARDOT.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 26 juillet 1890, p. 58).

**DESCHAMPESME**, 133, rue de Lourcini.  
Architecte : ESCUDIÉ, 21, rue Denfert-Rochereau.  
Commanditaire : ROCHAT, veuve.  
**57, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Recullement de façade (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 21 mai 1887, p. 563).

**DESCHAMPS**, 29, rue du Marché-Saint-Honoré.  
Architecte : GRAVEREAUX, N., 4, avenue de Villars.  
Commanditaire : PANHARD, R., 5, rue Royale.  
**73, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Fouilles pour bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 45, 3 mai 1890, p. 538).

**DESPLAN**, 21, rue de Rocroy.  
Architecte : RIVIERE, 47, rue de Verneuil.  
Commanditaire : LEDUC, veuve, 28, rue de la Rocheoucauld.  
**71, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 12, 16 septembre 1882, p. 143).

**DESPOIS de FOLLEVILLE**, H., sculpteur.  
Architecte : CHAMPY, A.  
**101, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
1909 (inscription).

**DIJON**, Jean, maçon.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXXIII, 638, 25 avril 1715, marché sous seing privé du 25 mars 1715 et quittances).

**DUCLOS et CHÉDEVILLE**, 9, passage Stinville.  
Architecte : LAPORTE, 80, boulevard Henri-IV.  
Commanditaire : ALEXANDRE JEUNE.  
**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 28 septembre 1889, p. 166).

**DUMONT**, jardinier.  
Commanditaire : DESCARS, Pierre.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup> : travaux** (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittance du 28 juin 1715).

**DUMONT et NERET**, 110, avenue Daumesnil.  
Architecte : LAPORTE, E., 40, boulevard Henri-IV.  
Commanditaire : PLEICH, Jung, veuve, 24, quai d'Anjou.  
**27-29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification du rez-de-chaussée (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**FAVRE**, 3, rue Saussier-Leroy.  
Architecte : HUBAINE, 135, boulevard Magenta.  
Commanditaire : PERRE, boulevard Haussmann.  
**20, rue Daval, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).

**GILLE et PICOCHE**, 81, rue Lacépède.  
Architecte : GAILLARD, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré.  
Commanditaire : QUENTIN, 2, boulevard Richard-Lenoir.  
**6, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 19 juin 1886, p. 612).

**GODARD**, 160, boulevard Voltaire.  
Architecte : ROY, Lucien, 22, rue de Turin.  
Commanditaire : LEBESQUE, E., 144, avenue Daumesnil.  
**22, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 13 décembre 1890, p. 297).  
Inscription : LUCIEN ROY ARCHITECTE, GODARD ENTREPRENEUR. 1890.

**GODET**.  
Architecte : BRULOT, 28, rue Saint-Claude.  
Commanditaire : RONGIER.  
**9, rue Keller, 11<sup>e</sup> : construction et surélévation**  
(*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 11 août 1888, p. 83).

**GOMBault**, 30, rue des Alouettes.  
Architecte : PERIN et fils, 83, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : GIRARDOT, 10, rue Saint-Nicolas.  
**4-6, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport avec ateliers au rez-de-chaussée dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 25 février 1882, p. 417).

**GUYON, LAFOND et LEFÈVRE**, ainé, 6, rue Émile-Lepeu.  
Architecte : JOLY, 69, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : BOUDIN et LAROCHE, Auxerre.  
**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**GUYON, LAFOND et LEFÈVRE**, ainé, 6, rue Émile-Lepeu.  
Architecte : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
Commanditaire : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 8 décembre 1888, p. 286).

**HALBOT**, plombier.  
Commanditaire : GUITTON, Jacques.  
**24, 26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Reconstruction (Arch. nat., Min. cent. CV, 1303, 21 juillet 1770, mémoire et quittance du 26 avril 1765).

**LA SALLE**, sieur de, maçon.  
Commanditaire : MAURICE, Élisabeth, épouse de Pierre-Henry BOURDERELLE.  
**6, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction, 1773-1774 (Arch. nat., Min. cent., LXXXVII, 1217, 11 août 1786).

**LAFOND, GUYON et LEFÈVRE**, ainé, 6, rue Émile-Lepeu.  
Architecte : JOLY, 69, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : BOUDIN et LAROCHE, Auxerre.  
**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**LAFOND, GUYON et LEFÈVRE**, ainé, 6, rue Émile-Lepeu.  
Architecte : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
Commanditaire : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 8 décembre 1888, p. 286).

**LAGAYE**, 36, rue Saint-Sabin.  
Architecte : MEUNIÉ, A., 12, rue de Florence.  
Commanditaire : GUINOT, veuve.  
**97, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un atelier dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 3 septembre 1881, p. 118).

**LAROCHE**, 26-28, rue du Petit-Musc.  
Architecte : CORNUT, 78, rue d'Avron.  
Commanditaire : JEANNE, P., 45, rue de Charenton.  
**45, rue de Charenton, 12<sup>e</sup> : construction d'un hangar clos** (*La Semaine des constructeurs*, n° 30, 23 janvier 1886, p. 358).

**LEFAURE**, père et fils, 30, rue Dussoubs.  
Architecte : BRULOT.  
**56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Différents travaux de modification (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 7 décembre 1889, p. 288).  
**LEFÈVRE**.  
Architecte : FORGEOT.  
**48, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
1882 (inscription).

**LEFÈVRE**, ainé, 10, rue Émile-Lepeu.  
Architecte : FORGEOT, 51, boulevard Voltaire.  
Commanditaire : ROCACHE, 5, passage des Taillandiers.  
**5, passage des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 15, 7 octobre 1882, p. 178).

**LEFÈVRE**, aîné, **GUYON et LAFOND**, 6, rue Émile-Lepeu.

Architecte : JOLY, 69, boulevard Voltaire.

Commanditaire : BOUDIN et LAROCHE, Auxerre.

**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**LEFÈVRE**, aîné, **GUYON et LAFOND**, 6, rue Émile-Lepeu.

Architecte : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.

Commanditaire : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.

**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**

Bâtiment de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 8 décembre 1888, p. 286).

**LENOIR**, 98, rue de la Folie-Méricourt.

Architecte : BRAUD, 21, rue de Malte.

Commanditaire : BUGNIÈRE, 8 bis, passage Thiéré.

**8 bis, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>** : surélévation de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 52, 25 juin 1887, p. 622).

**LHABITANT**, 56, rue Mouraud.

Architecte : PECHARD, 16, rue Clauzel.

Commanditaire : LOUAUTT.

**5, cité de la Roquette, 11<sup>e</sup>**

Ateliers et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).

**MAGISSON-CHAUVIN**.

Architecte : PAGES.

**22 bis, rue des Taillandiers**

1929 (inscription).

**MAISON**, Philippe, maçon, rue de la Mortellerie.

Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**

Construction (Arch. nat., Min. cent., IV, 389,

1<sup>e</sup> août 1715, quittances du 2 juin 1715).

**MANY**, Ch.

Architecte : AVEZARD, A.

**19, rue Keller, 11<sup>e</sup>**

1860 (inscription).

**MARIE**, L., passage Lathuile.

Architecte : ADELGEIST, Charles, 18, rue Phalsbourg.

Commanditaire : ROSSEL

**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**

Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 19, 1er novembre 1890, p. 227).

**MAZOYER**, 8, rue Berthollet.

Architecte : LAPORTE, 24, rue Jacques-Cœur.

Commanditaire : KUETFLECH.

**29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**

Travaux de grosses réparations (*La Semaine des constructeurs*, n° 20, 17 novembre 1877, p. 239).

**NERET et DUMONT**, 110, avenue Daumesnil.

Architecte : LAPORTE, E., 40, boulevard Henri-IV.

Commanditaire : PLEICH, Jung, veuve, 24, quai d'Anjou.

**27-29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**

Modification du rez-de-chaussée (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**NOYER**, 15 bis, rue de la Santé.

Architecte : DENFER et FRIESÉ, 9, rue de la Santé.

Commanditaire : RESSEL, 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**

Construction intérieure pour magasins (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**PICOCHE et GILLE**, 81, rue Lacépède.

Architecte : GAILLARD, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Commanditaire : QUENTIN, 2, boulevard Richard-Lenoir.

**6, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 19 juin 1886, p. 612).

**PIGEON**, fils, 245, rue de Charenton.

Architecte : CALEMARD, 32, avenue Ledru-Rollin.

Commanditaire : PÉROL, 30, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

**30, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 48, 30 mai 1885, p. 574).

**PINSON**, fils, 89, rue de Turbigo.

Architecte : TROPEY, 55, rue de Clichy.

Commanditaire : PINATEL, 29, rue Marignan.

**12, cité Parchappe, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 4, 23 juillet 1881, p. 46).

Inscription : TROPEY ARCHITECTE. 1881.

**PINTURIER**, 12, place Daumesnil.

Architecte : CHABOT de, 17, rue Chaptal.

Commanditaire : CORDIER, 6, rue Joffroy-Marie.

**75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 2 septembre 1882, p. 118).

**PLET et ROUYRE**, 80, avenue de Breteuil.

Architecte : ROUYRE, 80, avenue de Breteuil.

Commanditaire : LEGRAND, 37, avenue des Champs-Élysées.

**16, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport et prolongement d'un autre bâtiment dans la cour du n° 14 (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**PLET et ROUYRE**, 80, avenue de Breteuil.

Architecte : FORGEOT, 63, boulevard Voltaire.

Commanditaire : SCHMIT, 22, rue de Charonne.

**18, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**RASTIN**, Pierre.

Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**

Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 638, 25 avril 1715, devis du 9 février 1715 et quitteance le 6 avril 1715).

**RIFFAUD et Cie**, 6 rue Andrieux.

Architecte : LABOURET, 24, rue de la Roche-foucault.

Commanditaire : GEOFFROY CHATEAU, 10, rue de Lisbonne.

**58, rue de la Roquette [1 et 2, cité de la Roquette], 11<sup>e</sup>**

Deux bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 2, 7 juillet 1888, p. 24).

**RINGUET**, 6, rue Maître-Albert.

Architecte : LORIN, 47, avenue des Ternes.

Commanditaire : LOUBINEAU, Cour de Cantal.

**14, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**

Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 14 août 1880, p. 82).

**ROUX**, 35, rue de la Lune.

Architecte : DECONCHY.

Commanditaire : Ville de Paris.

**19, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**

Construction d'école (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 2 février 1878, p. 371).

**ROUYRE et PLET**, 80, avenue de Breteuil.

Architecte : ROUYRE, 80, avenue de Breteuil.

Commanditaire : LEGRAND, 37, avenue des Champs-Élysées.

**16, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport et prolongement d'un autre bâtiment dans la cour du n° 14 (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**ROUYRE et PLET**, 80, avenue de Breteuil.

Architecte : FORGEOT, 63, boulevard Voltaire.

Commanditaire : SCHMIT, 22, rue de Charonne.

**18, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**

Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**SILVANTON**, 90, avenue Parmentier.

Architecte : MALPEAUX-LEBEL, 43, rue Le Marois.

Commanditaire : BONFILS.

**8, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**

Fouilles pour construction d'écuries et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).

Inscription : A. DURAND ARCHITECTE, SILVANTON ENTREPRENEUR. 1896.

**THIESSARD**, E.

Architecte : THOMAS, E.

**99, avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**

Concours des façades, 1898-1913.

Inscription : E. THOMAS ARCHITECTE, E. THIESSARD ENTREPRENEUR. 1903.

**TIREL**, Pierre, paveur.

Commanditaire : DESCARS, Pierre.

**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**

Travaux (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>e</sup> août 1715, quittance).

**TISSIER**, 54, rue des Boulets.  
Architecte : CHARPENTIER, 182, rue Michel-Bizot.  
Commanditaire : ROCLE, 170, rue de la Roquette.  
**7, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 3 mai 1884, p. 525).  
Inscription : CHARPENTIER ARCHITECTE, TISSIER ENTREPRENEUR. 1884.

**TISSIER**, 54, rue des Boulets.  
Architecte : RENAULT, 16, rue de Charenton.  
Commanditaire : ESPIE d'.  
**16, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Fouilles pour bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).

**VINGUER**, ingénieur.  
Architecte : BASSOMPIERRE.  
**2, place de la Bastille, 12<sup>e</sup>**  
Gare, 1859.

## COMMANDITAIRES

**ALBRECHT**.  
Architecte : GILLOT, 11, passage Saint-Michel.  
**3, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 34, 3 mars 1877, p. 406).

**ALEXANDRE**, jeune.  
Architecte : LAPORTE, 80, boulevard Henri-IV.  
Entrepreneur : CHÉDEVILLE et DUCLOS, 9, passage Stinville.  
**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 28 septembre 1889, p. 166).

**BELFOND**, veuve, 46, rue de Bondy.  
Architecte : LATOUR, Augustin, 23, rue Étienne-Marcel.  
**81-83, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 31 décembre 1891, p. 3020).  
Inscription : AUGUSTIN LATOUR ARCHITECTE. 1892.

**BELFOND**, veuve, 46, rue de Bondy.  
Architecte : LATOUR, Augustin, 22, rue Étienne-Marcel.  
**81-83, avenue Ledru-Rollin et 18, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
bâtiments intérieurs, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 6 février 1894, p. 250).

**BELFOND**, veuve, 46, rue de Bondy.  
Architecte : LATOUR, A., 3, rue d'Argenteuil.  
**18, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction de cinq étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 19 mars 1898).  
Inscription : AUGUSTIN LATOUR ARCHITECTE. 1899.

**BELMENT**, veuve.  
Architecte : THION, Ch., 62, rue de Maubeuge.  
**32, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 3 avril 1896).

**BONFILS**.  
Architecte : MALPEAUX-LEBEL, 43, rue Le Marois.  
Entrepreneur : SILVANTON, 90, avenue Parmentier.  
**8, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction d'écuries et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).  
Inscription : A. DURAND ARCHITECTE, SILVANTON ENTREPRENEUR. 1896.

**BOUDIN et LAROCHE**, Auxerre.  
Architecte : JOLY, 69, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, aîné, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**BRICART**, Jean.  
Charpentier ordinaire des bâtiments du roi entre 1660-1669.  
Architecte : ?  
**52 à 62, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**

**BRICON**, 12, avenue Élisée-Reclus.  
Architecte : DEGLANE, H.  
**10, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un atelier, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>11</sup>3360, 3 août 1911).

**BUGNIÈRE**, 8 bis, passage Thiéré.  
Architecte : BRAUD, 21, rue de Malte.  
Entrepreneur : LENOIR, 98, rue de la Folie-Méricourt.  
**8 bis, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 52, 25 juin 1887, p. 622).

**BUXERON**, J.  
Architecte : BESNARD, Auguste, 27, rue du Château-d'Eau.  
**28, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation et construction en aile, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 13 avril 1895, p. 1018).

**CHAUVIN**.  
Architecte : MORIZE, J., 2, rue Tronchet.  
**46, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 28 mars 1894, p. 850).  
Inscription : J. MORIZE ARCHITECTE. 1894.

**CHUPPIN**, Robert.  
Maître charpentier entre 1637 et 1643.  
Architecte : ?  
**31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine**

**CORDIER**, 6, rue Joffroy-Marie.  
Architecte : CHABOT de, 17, rue Chaptal.  
Entrepreneur : PINTURIER, 12, place Daumesnil.  
**75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 2 septembre 1882, p. 118).

**COUDER**.  
Architecte : SALVAN, 59, boulevard Beauséjour.  
**68, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 15 août 1891, p. 1934).

**DAMONT et C<sup>ie</sup>**, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Architecte : DAUBOURG, 2, rue Jouffroy.  
**59-61, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Atelier et magasin, demande d'autorisation de construire (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 22 mai 1880, p. 562).

**DAMONT et C<sup>ie</sup>**, ancienne maison KRIEGER, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Architecte : DAUBOURG, 2, rue Jouffroy.  
**59, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un vaste hangar en maçonnerie (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).

**DAMONT et C<sup>ie</sup>**, 74-76, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Architecte : RENAULT, 16, rue de Charenton.  
**59-61, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Démolition et reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 11 ou 19 juin 1886, p. 612).

**DELRIEU**, 251, rue Saint-Martin.  
Architecte : LECOMTE, 12, rue Soufflot.  
**41, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction de quatre étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 11 janvier 1890, p. 140).

**DELRIEU**.  
Architecte : LECOMTE, G., 32, rue Denfert-Rochereau.  
**41, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction de deux étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 5 octobre 1897).

**DEMUAS**.  
Architecte : GAROT, 46, boulevard Beaumarchais.  
**45, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 46, 16 avril 1881, p. 502).

**DESCARS**, Pierre.  
Entrepreneur : RASTIN, Pierre.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 638, 25 avril 1715, devis du 9 février 1715 et quittance le 6 avril 1715).

**DESCARS**, Pierre.  
Maçon : DIJON, Jean.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 638, 25 avril 1715, marché sous seing privé du 25 mars 1715 et quittances).

**DESCARS**, Pierre.  
Maçon : MAISON, Philippe, rue de la Mortellerie.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittances du 2 juin 1715).

**DESCARS**, Pierre.  
Paveur : TIREL, Pierre.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Travaux (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittance).

**DESCARS**, Pierre.  
Jardinier : DUMONT.  
**8, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Travaux (Arch. nat., Min. cent., IV, 389, 1<sup>er</sup> août 1715, quittance du 28 juin 1715).

**DUCHER**, 24, rue des Taillandiers.  
Architecte : VEYSSADE, 6, rue Kléber à Issy.  
**11, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un étage, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 25 avril 1899).

**ESPIE d.**  
Architecte : RENAULT, 16, rue de Charenton.  
Entrepreneur : TISSIER, 54, rue des Boulets.  
**16, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Fouilles pour bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).

**FAURE**, 54, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Architecte : VIENNOIS, 12, boulevard de Strasbourg.  
**54, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un édifice pour échaudoir dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 28, 12 janvier 1884, p. 334).

**FERRAND**, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
Architecte : FERRAND, Ch., 24-26, rue de Lyon.  
**113, avenue Ledru-Rollin et 44, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction de sept étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 7 avril 1898).  
Inscription : CH. FERRANT ARCHITECTE. 1898.

**GAULET**.  
Architecte : GUÉRIN, 29, rue de Douai.  
**24, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction, demande d'autorisation de bâtir (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 18 octobre 1884, p. 191).

**GELIN**, 25, rue Keller.  
Architecte : MOREAU, Mathurin, 5, place Armand-Carrel.  
**25, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport de cinq étages dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 27 mars 1886, p. 468).  
Inscription : MOREAU ARCHITECTE. 1886.

**GEOFFROY-CHATEAU**, 10, rue de Lisbonne.  
Architecte : LABOURET, 24, rue de la Rochefoucault.  
Entrepreneur : RIFFAUD et C<sup>ie</sup>, 6 rue Andrieux.  
**58, rue de la Roquette [1 et 2, cité de la Roquette], 11<sup>e</sup>**  
Deux bâtiments de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 2, 7 juillet 1888, p. 24).

**GIRARDOT**, 10, rue Saint-Nicolas.  
Architecte : PERRIN et fils, 83, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : GOMBAULT, 30, rue des Alouettes.  
**4-6, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport avec ateliers au rez-de-chaussée dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 25 février 1882, p. 417).

**GIRARDOT**, 10, rue Saint-Nicolas.  
Architecte : LAPORTE, L., 15, rue Charlot.  
Entrepreneur : CHAUSSELAT, 41, rue Planchat.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 10 août 1889, p. 82).

**GIRARDOT**.  
Architecte : LAPORTE, 15, rue Charlot.  
Entrepreneur : DEJOUHET, 90, rue d'Aubervilliers.  
**77, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 26 juillet 1890, p. 58).  
Inscription : P. LAHIRE ARCHITECTE. 1891.

**GOUFFÉ**, jeune.  
Architecte : LESAGE, Robert, MILTGEN, Charles.  
**46, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Magasin de meubles, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>11</sup>3370, 1907).

**GUINOT**, veuve.  
Architecte : MEUNIÉ, A., 12, rue de Florence.  
**91, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de construire d'un édifice bas (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 13 août 1881, p. 83).

**GUINOT**, veuve.  
Architecte : MEUNIÉ, A., 12, rue de Florence.  
Entrepreneur : LAGAYE, 36, rue Saint-Sabin.  
**97, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
construction d'un atelier dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 10, 3 septembre 1881, p. 118).

**GUITTON**, Jacques.  
Maçon : BONNOT.  
**24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Reconstruction (Arch. nat., Min. cent., CV, 1303, 21 juillet 1770, mémoire et quittance du 17 mars 1765).

**GUITTON**, Jacques.  
Plombier : HALBOT.  
**24-26, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Reconstruction (Arch. nat., Min. cent., CV, 1303, 21 juillet 1770, mémoire et quittance du 26 avril 1765).

**HENNEL, GERVAIS et BOHLMANN**, veuve, 234, rue du Faubourg Saint-Antoine.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : BOULTIER, 148, avenue Daumesnil.  
**75, 77, 86, 88, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
(*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 15 juin 1889, p. 610).

**HENNEL, GERVAIS et BOLHMAN**, veuve.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
**14, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Surélévation d'un étage (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 7 décembre 1889, p. 288).

**JEANNE**, P., 45, rue de Charenton.  
Architecte : CORNUT, 78, rue d'Avron.  
Entrepreneur : LAROCHE, 26-28, rue du Petit-Musc.  
**45, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un hangar clos (*La Semaine des constructeurs*, n° 30, 23 janvier 1886, p. 358).

**JUNGFEISET**.  
Architecte : CHARPENTIER, 182, rue Michel-Bizot.  
**27, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation d'un étage, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 14 juillet 1897).

**KUETFLECH**.  
Architecte : LAPORTE, 24, rue Jacques-Cœur.  
Entrepreneur : MAZOYER, 8, rue Berthollet.  
**29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Travaux de grosses réparations (*La Semaine des constructeurs*, n° 20, 17 novembre 1877, p. 239).

**LAMY**, veuve, 21, rue de Maubeuge.  
Architecte : MACE, Eugène, 14, avenue d'Antin.  
**54, 64, 75, 81, rue de Charenton et 71, 73, 75, 74, avenue Ledru-Rollin, 12<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 8 mars 1890, p. 514).

**LANGUEREAU**, 23, boulevard Beaumarchais.  
Architecte : LANGUEREAU, 23, boulevard Beaumarchais.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de trois étages (*La Semaine des constructeurs*, n° 24, 8 décembre 1888, p. 286).

**LAROCHE et BOUDIN**, Auxerre.  
Architecte : JOLY, 69, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE, ainé, GUYON et LAFOND, 6, rue Émile-Lepeu.  
**30-32, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**LEBESQUE**, E., 144, avenue Daumesnil.  
Architecte : ROY, Lucien, 22, rue de Turin.  
Entrepreneur : GODARD, 160, boulevard Voltaire.  
**22, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Fouilles pour construction (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 13 décembre 1890, p. 297).  
Inscription : LUCIEN ROY ARCHITECTE, GODARD ENTREPRENEUR. 1890.

**LEDUC**, veuve, 28, rue de la Rochefoucauld.  
Architecte : RIVIÈRE, 47, rue de Verneuil.  
Entrepreneur : DESPLAN, 21, rue de Rocroy.  
**71, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 12, 16 septembre 1882, p. 143).

**LEFEBVRE**, Claude.  
Maçon : BERTRAND, Christophe.  
**30-32, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., CV, 672, 21 septembre 1643, quittance).

**LEGRAND**, 37, avenue des Champs-Élysées.  
Architecte : ROUYRE, 80, avenue de Breteuil.  
Entrepreneur : ROUYRE-PLET, 80, avenue de Breteuil.  
**16, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport et prolongement d'un autre bâtiment dans la cour du n° 14 (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**LEMOINE**, 21, rue de Lappe.  
Architecte : SIMONNET, 39, boulevard Henri-IV.  
**21, rue de Lappe et 2, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Construction sur terre-plein pour magasins, dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 9, 29 août 1885, p. 106).

**LEMOINE**, 21, rue de Lappe.  
Architecte : BOUVARD, 55, rue de Verneuil.  
**21, rue de Lappe et 4, passage Louis-Philippe, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 35, 27 février 1886, p. 420).

**LEVY**, frères.  
Architecte : BOUCHER, Eugène.  
**33, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>12</sup>509, 20 mars 1930).

**LOUAULT**.  
Architecte : PECHARD, 16, rue Clauzel.  
Entrepreneur : L'HABITANT, 56, rue Mouraud.  
**5, cité de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Ateliers et bureaux (*La Semaine des constructeurs*, n° 14, 27 septembre 1890, p. 167).

**LOUBINEAU**, Cour de Cantal.  
Architecte : LORIN, 47, avenue des Ternes.  
Entrepreneur : RINGUET, 6, rue Maître-Albert.  
**14, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 14 août 1880, p. 82).

**MAGER**, Léon.  
Architecte : CHAPELLE, Julien.  
**52, rue de la Roquette et 16, passage Thiéré, 11<sup>e</sup>**  
Construction, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>12</sup>3603, 28 février 1926).

**MARTIN**, 22, rue des Taillandiers.  
Architecte : DURAND, A., 5, rue de Crussol.  
**20, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Démolition et reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 42, 17 avril 1886, p. 503).

**MAURICE**, Élisabeth, épouse de Pierre-Henry BOURDERELLE.  
Maçon : LA SALLE, sieur de.  
**6, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction, 1773-1774 (Arch. nat., Min. cent., LXXXVII, 1217, 11 août 1786).

**MILLET**, 64, rue de la Roquette.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
**64, rue de la Roquette, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'écurie et remise (*La Semaine des constructeurs*, n° 27, 31 décembre 1881, p. 322).

**PANHARD**, R., 5, rue Royale.  
Architecte : GRAVEREAUX, N., 4, avenue de Villars.  
Entrepreneur : DESCHAMPS, 29, rue du Marché-Saint-Honoré.  
**73, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Fouilles pour bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 45, 3 mai 1890, p. 538).

**PÉROL**, 30, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Architecte : CALEMARD, 32, avenue Ledru-Rollin.  
Entrepreneur : PIGEON fils, 245, rue de Charenton.  
**30, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 48, 30 mai 1885, p. 574).

**PERRE**, boulevard Haussmann.  
Architecte : HUBAINE, 135, boulevard Magenta.  
Entrepreneur : FAVRE, 3, rue Saussier-Leroy.  
**20, rue Daval, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'une maison de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 6, 7 août 1880, p. 69).

**PIERRET**, veuve, 91, boulevard Haussmann.  
Architecte : HUBAINE, 135, boulevard Magenta.  
**18, rue Daval, 11<sup>e</sup>**  
Reconstruction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 1<sup>er</sup> mai 1880, p. 525).

**PINATEL**, 29, rue Marignan.  
Architecte : TROPEY, 55, rue de Clichy.  
Entrepreneur : PINSON fils, 89, rue de Turbigo.  
**12, cité Parchappe, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 4, 23 juillet 1881, p. 46).  
Inscription : TROPEY ARCHITECTE. 1881.

**PLEICH**, Jung, veuve, 24, quai d'Anjou.  
Architecte : LAPORTE, E., 40, boulevard Henri-IV.  
Entrepreneur : DUMONT et NERET, 110, avenue Daumesnil.  
**27-29, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Modification du rez-de-chaussée (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**QUENTIN**, 2, boulevard Richard-Lenoir.  
Architecte : GAILLARD, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré.  
Entrepreneur : PICOCHÉ et GILLE, 81, rue Lacépède.  
**6, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 51, 19 juin 1886, p. 612).

**RESSEL**, 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
Architecte : DENFER et FRIESÉ, 9, rue de la Santé.  
Entrepreneur : NOYER, 15 bis, rue de la Santé.  
**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure pour magasins (*La Semaine des constructeurs*, n° 5, 30 juillet 1887, p. 60).

**RIGAL**, 10-12, boulevard Richard-Lenoir.  
Architecte : BOEUFVRE, Paul, 59, rue du Faubourg-Saint-Antoine.  
**10-12, boulevard Richard-Lenoir, 11<sup>e</sup>**  
Hangar fermé, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 28 mai 1890, p. 1300).

**RIVOIRE**, Antoine.  
Architecte : BRULOT, 28, rue Saint-Claude.  
**29, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation et construction du bâtiment dans la cour, permis de construire (Arch. Paris, VO<sup>12</sup>1664, 26 juillet 1888).

**ROCACHE**, 5, passage des Taillandiers.  
Architecte : FORGEOT, 51, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : LEFÈVRE ainé, 10, rue Émile-Lepeu.  
**5, passage des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 15, 7 octobre 1882, p. 178).

**ROCHAT**, veuve.  
Architecte : ESCUDIÉ, 21, rue Denfert-Rochereau.  
Entrepreneur : DESCHAMPESME, 133, rue de Lourcini.  
**57, rue de Charenton, 12<sup>e</sup>**  
Recullement de façade (*La Semaine des constructeurs*, n° 47, 21 mai 1887, p. 563).

**ROCLE**, 170, rue de la Roquette.  
Architecte : CHARPENTIER, 182, rue Michel-Bizot.  
Entrepreneur : TISSIER, 54, rue des Boulets.  
**7, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport dans une cour (*La Semaine des constructeurs*, n° 44, 3 mai 1884, p. 525).  
Inscription : CHARPENTIER ARCHITECTE, TISSIER ENTREPRENEUR. 1884.

**RONDU**, A.  
Architecte : ROUSSEAU, J., 4, rue de Mirbel.  
**14, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation de deux étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 8 avril 1899).

**RONGIER**.  
Architecte : BRULOT, 28, rue Saint-Claude.  
Entrepreneur : GODET.  
**9, rue Keller, 11<sup>e</sup>**  
Construction et surélévation (*La Semaine des constructeurs*, n° 7, 11 août 1888, p. 83).

**ROSSEL**.  
Architecte : ADELGEIST, Charles, 18, rue Phalsbourg.  
Entrepreneur : MARIE, L., passage Lathuile.  
**69, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Construction intérieure (*La Semaine des constructeurs*, n° 19, 1<sup>er</sup> novembre 1890, p. 227).

**ROUCHY**, 49, rue de Lappe.  
Architecte : STEMPART, 46, boulevard Barbès.  
**49, rue de Lappe, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 27 mai 1896).

**ROUSSEL**, veuve, 51, avenue Montaigne.  
Architecte : SEGUIN, Paul, 26, rue Rambuteau.  
**87, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation intérieure, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 18 mars 1892, p. 580).

**SAINT-GERMAIN**, Jean-Joseph de.  
Maçon : BOIRON.  
**8-12, rue Saint-Nicolas, 12<sup>e</sup>**  
Construction (Arch. nat., Min. cent., LXXXIX, 875, 8 février 1791, quittance de 1756).

**SCELLES**, 115, boulevard Voltaire.  
Architecte : AVEZARD, 103, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : BOULTIER.  
**87, avenue Ledru-Rollin et 98, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 12<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 25, 14 décembre 1889, p. 298).

**SCHMIT**, 2, rue de Charonne.  
Architecte : DUSQUESNE, E., 18, rue Beaurepaire.  
**2, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Transformation intérieure, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 6 octobre 1891, p. 2144).

**SCHMIT**, 22, rue de Charonne.  
Architecte : FORGEOT, 63, boulevard Voltaire.  
Entrepreneur : ROUYRE et PLET, 80, avenue de Breteuil.

**18, rue de Charonne, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'un bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 39, 25 mars 1882, p. 465).

**SEMEY**, 43 bis, boulevard Henri-IV.  
Architecte : MONTALTO, C., 32, avenue Ledru-Rollin.  
**25, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 21 mai 1893, p. 1144).  
Inscription : C. MONTALTO ARCHITECTE. 1893-1894.

**SIEGFRIED**, Ernest, Le Havre.  
Architecte : ROY, L., 22, rue de Turin.  
Entrepreneur : CORDIER, L., 24, rue de la Huchette.  
**24, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Bâtiment de rapport (*La Semaine des constructeurs*, n° 16, 11 octobre 1890, p. 190).  
Inscription : L. ROY ARCHITECTE, L. CORDIER ENTREPRENEUR. 1890.

**SMITH**.  
Architecte : GAROT, Em., 46, boulevard Beaumarchais.  
**49, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11<sup>e</sup>**  
Surélévation, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 9 janvier 1895, p. 140).

**STOREZ**, 55, avenue des Champs-Élysées.  
Architecte : MONNOT, Henri, 52, boulevard Richard-Lenoir.  
**12, rue Daval et 12, place de la Bastille, 11<sup>e</sup>**  
Reconstruction d'un bâtiment, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 10 avril 1892, p. 868).  
**Société civile de l'avenue Ledru-Rollin.**  
Architecte : AUSCHER, Paul, 17, cité Malesherbes.  
**89 [99], rue du Faubourg-Saint-Antoine et 91 avenue Ledru-Rollin, 11<sup>e</sup>**  
Construction de six étages, demande d'autorisation de bâtir (B.M.O., 26 février 1899).  
Inscription : PAUL AUSCHER ARCHITECTE. 1899.

**Ville de Paris.**  
Architecte : DECONCHY.  
Entrepreneur : ROUX, 35, rue de la Lune.  
**19, rue des Taillandiers, 11<sup>e</sup>**  
Construction d'école (*La Semaine des constructeurs*, n° 31, 2 février 1878, p. 371).

# Table des matières

---

<b>Préface</b>	<b>15</b>
<i>Michel Melot</i>	
<b>Introduction</b>	<b>19</b>
<i>Dominique Hervier</i>	
La formation du faubourg Saint-Antoine	19
L'échelle du territoire	20
Une activité artisanale encore vivace	23
Pour une approche de l'architecture parisienne ordinaire	26
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	<b>31</b>
Un territoire à double vocation, <i>Dominique Hervier, Marie-Agnès Férault</i>	31
Du chemin à la rue	31
Chantiers et lotissements : un usage partagé de l'espace	32
Maisons et jardins de maîtres : villégiature aux portes de la ville	37
Ville et faubourg prennent leurs marques, <i>Dominique Hervier</i>	43
La répartition des activités artisanales et commerçantes	44
La cour, particularisme du faubourg artisanal	47
Contrastes et résistances	52
<i>Le contraste des élévations</i>	52
<i>La force de l'habitus technique : les matériaux et leur mise en œuvre</i>	54
<i>Pérennité de l'habitus morphologique</i>	56
<i>L'emprise progressive de la ville</i>	58
<i>Les équipements urbains</i>	61
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>63</b>
Manières d'habiter et de travailler, <i>Dominique Hervier</i>	63
Les traces de la juxtaposition des fonctions avant 1830	64
À partir de 1800, un type adapté : l'immeuble artisanal	67
<i>Les commanditaires</i>	67
<i>Développement et répartition géographique de l'immeuble artisanal</i>	67
<i>Combinaisons des fonctions et équipements techniques</i>	68
À partir de 1865, une évolution sensible	72
<i>De la force à bras au cheval vapeur</i>	74
<i>Les ateliers isolés</i>	75
<i>Cours et immeubles industriels</i>	78
Les lieux du commerce, <i>Dominique Hervier</i>	83
La marque des règlements de l'Ancien Régime	83

La galerie d'exposition	87
Vendre et habiter sur place	89
Conclusion	91
<b>L'architecture ordinaire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Françoise Boudon</b>	93
Le nécessaire embellissement : une réaction retenue	93
<i>Alignement et résistance à l'alignement : deux cas de modernisation architecturale</i>	94
La sévérité néo-classique des voies alignées	94
Les coups d'éclat de la décennie 1850-1860	96
Le renouvellement du faubourg le long des deux rues anciennes non alignées	97
Percements et architecture nouvelle	102
<i>Une « rue faible » des années 1860-1880 : la rue Keller</i>	102
<i>La « rue forte » des années 1900 : l'avenue Ledru-Rollin</i>	105
Commanditaires et architectes	110
Conclusion	112
<b>TROISIÈME PARTIE : Monographies</b>	115
<i>Marie-Agnès Férault, avec le concours d'Évelyne Saint-Paul pour la transcription des textes</i>	
<i>Cour de l'Étoile-d'Or</i> , 75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI <sup>e</sup> arr.	116
31-39, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI <sup>e</sup> arr.	121
<i>Cour du Bel-Air</i> , 52-62, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 49-51, rue de Charenton, XII <sup>e</sup> arr.	127
<i>Cour de la Maison-Brûlée</i> , 89, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XI <sup>e</sup> arr.	133
<i>Cour Saint-Joseph</i> et <i>Cour Jacques-Viguès</i> , 5, rue de Charonne, XI <sup>e</sup> arr.	144
8-12, rue Saint-Nicolas, XII <sup>e</sup> arr.	149
14, place de la Bastille, 2-4, boulevard Richard-Lenoir, XI <sup>e</sup> arr.	154
24, rue de Lappe, XI <sup>e</sup> arr.	158
<i>Cour des Bourguignons</i> , 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 59-61, rue de Charenton, XII <sup>e</sup> arr.	161
<b>NOTES</b>	167
<b>ANNEXES</b>	177
<i>Marie-Agnès Férault, Pascal Pissot, Évelyne Saint-Paul</i>	
Tableau chronologique	177
Historique des rues et passages par ordre alphabétique	178
Cartes d'apparition des passages et des rues	179
Tableaux d'apparition des passages et rues, et des cours sur les plans anciens	180
Liste des édifices datés, projetés et réalisés, par ordre alphabétique de rue	182
Liste des noms d'architectes	186
Liste des noms d'entrepreneurs et d'artisans	189
Liste des noms des commanditaires	192



## Crédits photographiques

Les chiffres renvoient aux numéros de page,  
les lettres à leur position dans la page.

Christian Décamps : 76 b, 77 h-b.

Institut géographique national – ministère de la culture © ADAGP 1998 :  
repr. Bernard Emmanuelli, 22 ; repr. Jean-Bernard Vialles, 34, 51, 106, 107.

Interphothothèque-documentation française – photo Ville de Paris : 18, 19.

Inventaire général © ADAGP 1998 :

cl. Bruno Boubet, 25, 129, 161 ;

cl. Christian Décamps, 24, 26, 28, 31, 32, 34,  
35, 36 h-d, 38, 41, 47 g-d, 55 h, 60, 65 b, 74, 84 g,  
96, 128 g, 129 d, 152, 155 b, 157 ;

cl. Pascal Pissot, 159 ;

cl. Philippe Rivière, 17, 27 h-b, 29, 33, 34 b, 36, 38, 39, 42, 43, 45,  
50, 51, 52, 53 g-d, 54 h-b, 55 b, 56, 57, 58, 59, 61 h-b, 62, 65 h, 66,  
69 h, 70, 71 g-d, 73, 78 g-d, 79, 80, 81 h-b, 84 g-d, 85, 86 h-b, 87, 88,  
89 d-g, 90 g-d-b, 91, 92, 97 h, 98, 99, 100 g, 102 g-d, 103, 104 b, 108 g-d,  
109 g-d, 110, 111 g-d-b, 113, 117, 119, 120, 121, 124, 125, 126, 127,  
128 g-m, 130, 131 g-d, 132, 137, 139, 141, 142, 143, 145 b, 146 h-b, 147,  
148, 149, 151, 155 h, 156, 158, 160 g-d, 162, 163, 164 h-b, 165, 166 ;

cl. Jean-Bernard Vialles, couverture, 37, 40, 49, 64, 75,  
76 h, 82, 97 b, 100 d, 101 g-m-d, 104 h, 145 h, 161.

*Coordination technique*  
François Corbineau

*Conception graphique et réalisation*

L'Atelier, ADIG – Nantes

*Maquette* : Régis Dutreuil

*Infographie* : Marc Brugier

*Photocomposition* : Sylvie Lelandais, Régine Faugeras

*Photogravure* : Magenta, Nantes

*Impression* : Val de Loire Impression, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu

## Dans la même collection :

- *Les inventaires européens des biens culturels. Actes du colloque international de Bischenberg.*
- *Chinon : architecture.*
- *La manufacture du Dijonval et la draperie sedanaise (1650-1850).*
- *Les forges du pays de Châteaubriant.*
- *La tenture de l'Apocalypse d'Angers.*
- *L'Hôtel de Vigny (Paris).*
- *Châteldon entre Doré et Bois Noirs.*
- *Peintures murales des Hautes-Alpes, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.*
- *Berry : architecture. Saint-Amand-Montrond et son canton.*
- *Millevaches en Limousin : architectures du plateau et de ses abords.*
- *La ville de Noyon.*
- *La métallurgie du fer dans les Ardennes, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle.*
- *Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939).*
- *Saint-Léonard-de-Noblat. Un culte, une ville, un canton.*
- *La métallurgie normande, XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.*
- *Peintures murales romanes (Centre).*
- *Hagueneau : art et architecture.*
- *Le Vésinet, modèle français d'urbanisme paysager.*
- *Les orfèvres de Nantes. Dictionnaire des poinçons de l'orfèvrerie française.*
- *Claude-François-Marie Attiret (1750-1823), architecte de Riom.*
- *Cognac, cité marchande : urbanisme et architecture.*
- *Clisson ou le retour d'Italie.*
- *Mémoire de verre. Vitraux champenois de la Renaissance (Champagne-Ardenne).*
- *Architectures du sport : 1870-1940. Val-de-Marne, Hauts-de-Seine.*
- *Villers-Cotterêts, un château royal en forêt de Retz.*
- *Dictionnaire des poinçons de fabricants d'ouvrages d'or et d'argent. 1. Paris : 1798-1838. 2. Paris : 1838-1875.*
- *Châteaux en Sologne.*
- *Le manoir en Bretagne, 1380-1600.*
- *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val. Tarn-et-Garonne.*
- *Tours, décor et mobilier.*
- *Poinçons des fabricants d'ouvrages d'or et d'argent. Lyon : 1798-1940.*
- *Hossegor : 1923-1939. Architecture et identité régionale.*
- *La métallurgie comtoise, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Étude du val de Saône.*
- *Yeu et Noirmoutier, îles de Vendée.*
- *Blois, la forme d'une ville.*
- *Légende dorée du Limousin : les saints de la Haute-Vienne.*
- *Les orfèvres de basse Bretagne. Dictionnaire des poinçons de l'orfèvrerie française.*
- *Montpellier. 1. La demeure médiévale. 2. La ville médiévale. 3. La demeure classique.*
- *Les orfèvres français sous l'Ancien Régime. Actes du colloque, Nantes 1989.*
- *Laon. 1. Une Acropole à la française. 2. Belle île en terre.*
- *Dunkerque. Dunes, briques et béton.*
- *Les Orfèvres de Douai.*
- *L'Hôtel de Bourgtheroulde. Demeure des Le Roux.*
- *L'uranium vendéen. 40 ans de recherches et d'exploitations minières dans le Massif armoricain.*
- *Morphogenèse du village médiéval. IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle.*
- *Les Orgues du Pas-de-Calais.*
- *Pressigny en Touraine.*
- *La métallurgie de la Haute-Marne.*
- *Les orfèvres d'Anjou et du bas Maine.*
- *Les ponts d'Angers.*

## À paraître :

- *Montpellier. - La ville moderne et contemporaine.*
- *Architecture religieuse civile et militaire.*
- *Les métallurgies du Maine.*
- *La maison médiévale à Cabors.*
- *La peinture murale romane des Pays de la Loire.*
- Prix : - *Maisons-Laffitte, 1630-1930, parc, paysage et villégiature.*
- 195 F
- 30 €

En 1864, dans le faubourg Saint-Antoine, on disait encore « je vais à Paris » quand on passait la place de la Bastille.

Les bouleversements entraînés par la construction de l'Opéra Bastille dans les années 1980 nous invitent à revisiter le secteur plus ancien qui l'entoure. En mettant sous nos yeux les formes architecturales issues d'un passé campagnard sur lequel s'est greffée de longue date une activité artisanale, ce livre nous présente dans sa diversité vivante un urbanisme au double visage.

Grâce à une riche iconographie complétée par une documentation sans faille, ce n'est pas sans une certaine nostalgie que nous découvrons ces grandes cours artisanales si particulières, menacées de plein fouet par des transformations économiques et sociales que les règlements urbains ont peine à contrôler.

Les solutions inventées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle au faubourg Saint-Antoine pour adapter à de nouvelles activités une organisation spatiale préexistante constituent un exemple que les nouveaux défis posés par l'évolution récente nous invitent à méditer.

L'inventaire recense, étudie et fait connaître  
le patrimoine artistique de la France.

Les Cahiers du patrimoine révèlent les découvertes  
les plus intéressantes faites lors des enquêtes.

ISBN 2-905913-26-6

